TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 205 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 7 FÉVRIER 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

[illegible] DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, [illegible] dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 600 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél : 246-72-23

Les prix de l'essence du gazole et du fuel sont relevés de 7 centimes

LIRE PAGE 32

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Volontarisme économique à Washington

En s'adressant à ses compatriotes, *jeudi 5 février, pour leur* présenter l'état de l'économie américaine, M. Reagan a usé d'un ton dramatique, voire apocalyptique, mais a laissé dans un flou artistique les mesures concrètes qu'il compte proposer pour remédier à la situation.

Le président a certes renoncé à proclamer cet « état d'urgence économique » qui avait les faveurs des membres les plus activistes de son équipe. Ces derniers, brillants penseurs ultra-libéraux qui n'ont guère eu l'occasion jusqu'à présent d'expérimenter leurs théories, estimaient qu'une telle formule frapperait l'opinion et permettrait d'imposer plus facilement leur conception d'un dépérissement progressif du rôle régulateur et redistributeur du pouvoir central en matière économique et sociale. S'il n'a pas retenu le mot, M. Reagan semble bien avoir cependant accepté l'idée elle-même.

L'allocution télévisée de jeudi soir était donc destinée à mettre en condition l'opinion avant l'annonce de mesures nécessairement impopulaires, et le président a déployé à cette fin tous ses talents d'acteur. « Je regrette de dire que nous sommes dans le pire désordre économique depuis la grande dépression », a lancé d'emblée le chef de l'exécutif avant d'assener des chiffres inquiétants sur le budget fédéral « devenu incontrôlable », la monnaie qui se dévalue, les chômeurs qui pourraient former « une colonne ininterrompue depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique ». Contrairement à M. Carter qui, lors d'un discours fameux pendant l'été 1979, avait accusé les Américains eux-mêmes d'être responsables du « malaise national », M. Reagan affirme l'innocence des simples citoyens, des travailleurs et des entrepreneurs, et ne désigne qu'un seul coupable : cet État dont il a désormais la charge.

Aux yeux du nouveau président, les maux dont souffre l'Amérique sont l'imposition « excessive » des contribuables, les règlements administratifs « punitifs », les dépenses gouvernementales effectuées à tort et à travers, l'augmentation vertigineuse de la dette publique, le recours débridé à la planche à billets. Le gouvernement précédent est pris à partie pour ses hésitations, qui ont encore aggravé la situation : « On combattait l'inflation une année, et le chômage s'accentuait. L'année suivante, on s'attaquait au chômage en dépensant davantage, et l'inflation montait ».

M. Reagan est persuadé qu'il faut combattre les deux à la fois « en essayant quelque chose de différent ». Thérapie qu'il résume ainsi : « Réduire les taux d'imposition pour stimuler la productivité ; réduire la croissance des dépenses gouvernementales pour atténuer le chômage et l'inflation ».

La philosophie économique de la nouvelle administration est donc clairement exposée. Elle correspond à ce qu'avait dit le candidat républicain pendant la campagne électorale et implique une diminution massive des dépenses à caractère social, opérées par les innombrables bureaux de Washington et dont la charge paraît aujourd'hui insupportable à une majorité d'Américains. Le paradoxe, souligné par les sondages, mais dont les États-Unis n'ont pas l'exclusivité, est cependant que les mêmes contribuables qui veulent qu'on allège leur fardeau souhaitent aussi que les prestations diverses dont ils bénéficient soient maintenues. Les seules coupes admises sont celles qui toucheraient le voisin... Comment en outre concilier la baisse des impôts avec l'augmentation du budget de la défense ?

M. Reagan répond à ces interrogations et au scepticisme d'une bonne partie de l'opinion par une attitude volontariste : l'Amérique peut le faire. Il ne lui reste qu'à le démontrer.

La fin du sommet de Paris

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt veulent coopérer avec M. Reagan « dans un esprit de confiance »

Dans une déclaration politique commune, publiée ce vendredi 6 février à l'issue de la trente-septième consultation franco-allemande, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt réaffirment que Paris et Bonn « maintiennent leur condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan » *et rappellent que* « la détente ne résisterait pas à un nouveau choc du même ordre ». *Cet avertissement à l'U.R.S.S. avait déjà été formulé en février 1980 par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt qui avaient alors demandé le retrait* « sans délai » *des troupes soviétiques d'Afghanistan.*

La déclaration insiste d'autre part sur la nécessité de rechercher des solutions politiques partout dans le monde « *face aux situations de crise ou de conflit (...). La France et la R.F.A. entendent opposer l'action commune et résolue de leurs deux pays aux facteurs de déstabilisation et aux dangers qu'ils font peser sur l'avenir de la paix* » et « *expriment leur détermination de coopérer dans un esprit de confiance avec le nouveau gouvernement américain* », poursuit ce texte. Parmi les crises internationales citées figurent le Proche-Orient, la Namibie, le Tchad et la Pologne. « *La proposition de la France* (d'une conférence) *à propos de l'Afghanistan* » est aussi mentionnée.

La déclaration énumère trois règles de bonne conduite internationale : « *L'équilibre dans la sécurité* », qui exclue aussi bien « *l'acceptation d'une situation de faiblesse que la recherche d'une supériorité militaire* », la « *modération des comportements politiques (...) en premier lieu dans les rapports entre les pays signataires de l'acte final d'Helsinki* » et « *l'exigence d'égalité dans la responsabilité face aux grands problèmes du monde* ».

(Lire page 4, l'article de Bernard Brigouleix.)

L'Église et la crise polonaise

L'intervention de l'épiscopat permet de résoudre le conflit de Bielsko-Biala

Après l'escalade des derniers jours et, notamment, l'appel à l'occupation des usines lancé, le mercredi 4 février, par M. Walesa dans le cas où les autorités auraient recours à la force, l'intervention de l'épiscopat polonais, qui a permis, ce vendredi 6 février, de résoudre le conflit de Bielsko-Biala, a quelque peu détendu l'atmosphère dans le sud du pays. Les réactions soviétiques à cet accord n'étaient pas encore connues vendredi en fin de matinée.

Cet accord, signé par le ministre de l'administration, M. Kepa, avec les grévistes qui réclamaient la révocation de plus d'une vingtaine de directeurs d'entreprises et de fonctionnaires du parti et de l'État, prévoit que « *les changements personnels interviendront à certains postes* » de l'administration. Mgr Dobrowski, secrétaire de la conférence épiscopale, était arrivé jeudi soir, à 22 heures, à Bielsko-Biala en compagnie des deux principaux conseillers de Solidarité, MM. Mazowiecki et Geremek, nous indique notre correspondant. L'évêque était porteur d'un document lui permettant de garantir aux grévistes que les démissions qu'avaient données mardi soir le maire et trois adjoints de cette voïvodie seraient acceptées par le gouvernement peu après la reprise du travail. C'est sur ce problème que les négociations avaient achoppé et avaient été rompues par la partie gouvernementale mercredi matin, le premier ministre s'étant refusé à entériner ces décisions sous la pression de la grève.

(Lire la suite page 3.)

A Lanzhou, dans la Chine profonde

Certaines radios provinciales en Chine multiplient les mises en garde contre les opposants à la politique définie par le comité central. Ainsi, a-t-on appris, ce vendredi 6 février, à Pékin, la radio de la province du Jiangxi, dans le centre du pays, a rappelé aux membres du P.C. qu'il leur « est absolument interdit » de répandre des « idées divergentes et des opinions contraires à celles des dirigeants au sein des masses ». De nombreux rappels à l'ordre sont adressés par les journaux locaux à ceux qui refusent d'appliquer les consignes « sous prétexte que leurs opinions diffèrent ».

Dans deux articles, Alain Jacob explique comment certains changements en matière de politique économique sont vécus dans la Chine profonde (lire page 5).

POINT

La biotechnologie demain... ...et aujourd'hui ?

La biotechnologie, demain ? *Sous ce titre un rapport a été remis il y a quelques semaines au premier ministre. Rédigé un peu plus d'un an après le rapport* Sciences de la vie et société, *qui avait fait œuvre de sensibilisation aux potentialités de la biologie, ce nouveau texte propose des actions. Beaucoup ne sont pas inédites. Certaines sont sans doute contestables. Mais, avec le constat qui les précède, ce rapport vigoureux est important à plus d'un titre.*

Après les trois rédacteurs du rapport précédent, l'auteur, qui a exercé ces dernières années de hautes fonctions au ministère de l'industrie, revient avec force sur l'importance du soutien qu'il faut apporter de manière croissante à la recherche.

Mais surtout il pose un diagnostic sévère sur les insuffisances de l'industrie française dans le secteur prometteur des applications de la biologie : les entreprises concernées ne font pas assez de recherches, et leurs responsables mal informés semblent très hésitants à aller de l'avant. Pourtant, les « filières biologiques » pourraient représenter, en 1990, un chiffre d'affaires mondial de 170 milliards de francs (valeur 1980).

Pour s'y être prise trop tard, l'industrie française s'était laissé dépasser, dans les années 60-70, par l'évolution de l'informatique et de l'électronique. Il ne faut pas — c'est un ancien responsable de ce secteur industriel qui le proclame — retomber dans la même erreur pour les applications de la biologie. La survie de secteurs entiers de l'industrie et le développement de nouveaux secteurs l'exigent. Il est encore temps.

La biotechnologie, estime le rapporteur, n'atteindra pas sa maturité avant vingt ans. Mais, c'est aujourd'hui que se préparent les mutations technologiques qui intéressent la santé, l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'énergie, le traitement des pollutions, la chimie et l'extraction des minerais. C'est aujourd'hui que la France doit combler son retard, non seulement sur les États-Unis et le Japon mais aussi sur plusieurs industries européennes (Allemagne fédérale et Pays-Bas).

(Lire page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Répit

« *Le prix de l'essence augmente encore !*

— Forcé, puisque le dollar est en forte hausse et que nous payons le pétrole en dollars...

— Oui, mais il y a peu, alors que le dollar était faible, nous avons vu les pays producteurs augmenter leurs prix.

— Ils y étaient forcés ! Comprenez bien qu'un dollar dévalorisé, c'est un pouvoir d'achat en perte de vitesse pour les pays producteurs...

— Mais pour en revenir à la présente augmentation de l'essence ?

— Elle ne fait que répercuter la dernière hausse des prix du pétrole d'Arabie Saoudite. L'augmentation correspondant à la hausse du dollar ne doit intervenir que plus tard. Nous ne devrions pas voir le nouveau prix bouger avant quelques semaines.

— Ah bon ! Nous patienterons... ! »

JEAN FRIDRICI.

Un entretien avec le chef de l'État malgache

Le président Ratsiraka se propose d'« accélérer » la mise en place des entreprises socialistes

Après le retour au calme, jeudi 5 février, à Antananarivo, où les cours ont repris dans les établissements scolaires, le colonel Rakotoarijoana, premier ministre, a dressé le bilan officiel des émeutes qui se sont déroulées durant quarante-huit heures dans la capitale malgache (« le Monde » du 5 février). Celui-ci s'élèverait à cinq morts, dont deux membres des forces de l'ordre, et quarante-quatre blessés.

Cependant, la grève se poursuit à l'université, et vendredi matin, les forces de l'ordre ont dispersé un défilé organisé par les étudiants dans les rues d'Antananarivo, en dpit de l'interdiction, par les autorités, de tout rassemblement public.

Dans l'interview qu'il a accordée, troi sjours avant les troubles, à notre envoyé spécial, le président Ratsiraka évoque son projet d'accueillir, à Tananarive, une conférence au sommet consacrée à la démilitarisation de l'océan Indien et confirme l'orientation socialiste du régime en assurant que « l'on a eu tort de ne pas accélérer la transformation des entreprises nationalisées en entreprises socialistes ».

« *M. le président vous avez, début décembre, assigné à résidence l'une des figures historiques du nationalisme malgache, M. Monja Joana* (le Monde *daté 18-19 janvier*). *Selon ses partisans, votre vive réaction témoignerait de la fragilité de votre régime ?*

— En 1972, c'est moi qui ai insisté pour libérer Monja Joana. Il était devenu mon ami. Il a fait campagne pour la Constitution et pour moi. En 1977, il a contesté les élections qu'il avait perdues. Il a organisé une marche dans Antananarivo. Je ne l'en ai pas empêché. Il a tenu un congrès alors que son parti n'avait plus le droit de faire de politique. Je l'ai laissé faire. Nous ne sommes pas aveugles. J'ai fait mon autocritique. Nous voulons faire des ajustements sans tout casser. Monja Joana veut balayer toutes les institutions. Cela ne va pas. Cela dure depuis 1977. Une réaction vive serait une réaction immédiate, brutale et hors de proportion avec son objet. Ma réaction n'a pas été vive du tout. Des gauchistes de l'université ont fait venir Monja Joana à Antananarivo pour soutenir leur soi-disant revendications. Nous avons appris que des gens avaient payé des mercenaires pour éliminer Monja Joana. Si on l'avait assassiné, on m'aurait mis ça sur le dos. Il est en résidence surveillée. Il est autorisé à y vivre avec sa famille (1).

— Trois officiers malgaches sont détenus depuis 1978 (2). L'instruction a été très longue. Seront-ils jugés prochainement ?

— Ils étaient en contact avec l'étranger. Ils voulaient éliminer mon entourage et certainement moi ensuite. Plus tard ils m'ont écrit et m'ont demandé pardon. Bastien Thiry (3) était-il un prisonnier politique avant d'être exécuté ?

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 6.)

(1) M. Monja Joana, soixante-douze ans, se trouve assigné à résidence dans le camp militaire d'Ankilivondraky, près d'Ihosy, dans le sud du pays.

(2) Il s'agit du commandant Andrismaholison, ancien ministre de l'information, du capitaine Rakotonirina, tous deux saint-cyriens, et du capitaine Rakoto. Placés sous mandat de dépôt en octobre 1978, ils ont été inculpés « d'attentat ou complot contre la sûreté de l'État ».

(3) Le colonel Bastien Thiry fut condamné à mort et exécuté après l'attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle en 1962.

LA COOPÉRATION AÉRONAUTIQUE EUROPÉENNE

« La baisse des tarifs ne doit pas entraîner de diminution des services » estiment les responsables de la Lufthansa

(Lire page 27.)

«UN ÉTRANGE VOYAGE», d'Alain Cavalier

Vers la fin du tunnel

Trois personnages. Le premier : une vieille femme que nous ne verrons pas, mais dont l'absence obsédante occupe comme une présence le cœur du film. Le deuxième : un homme, proche de la cinquantaine, qui donne l'impression d'avoir laissé la vie — et les êtres qui lui étaient chers — filer entre ses doigts. A sa mère (la vieille femme), il apporte une affection routinière ; à sa fille, dont un divorce l'a séparé, quelques conseils entre deux portes et un peu d'argent ; à son ex-épouse, une amitié courtoise. Pas méchant bougre, ce Pierre, mais distrait, détaché, empêtré dans ses soucis quotidiens (restaurateur de tableaux, il connaît des fins de mois difficiles), « ailleurs » sans très bien savoir où.

Troisième personnage : Amélie, vingt ans. Elle est la fille de Pierre, la petite-fille de la vieille femme. Elle a dû souffrir du divorce de ses parents, de l'indifférence, de l'éloignement de son père. Aujourd'hui, c'est à la société qu'elle en veut, à la laideur, aux injustices d'un monde qui, selon son expression, la « fait dégueuler ». Quand l'angoisse ou le désespoir la saisissent, elle ouvre son réfrigérateur et, tout en sanglotant, s'empiffre de victuailles.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 19.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Médecins sans frontières au chevet de la planète

(Enquête de Gérard Jouvené)

Le Monde

idées

PRENDRE LE TEMPS

Une nouvelle revue, que salue Yves Florenne, nous invite à prendre *« le temps de la réflexion »*. Christian Delacampagne, qui assure, comme nous l'avons annoncé, la succession de Jean Lacroix, se livre, lui, à une réflexion sur le temps. Il s'agit là, comme on le sait, d'un problème fondamental commun à la philosophie et à la science, sur les rapports desquels il s'interroge. C'est ce que fait aussi, à sa manière, Gabriel Matzneff, lequel, comme Dostoïevski, refuse, et ne s'en cache pas, la tyrannie du 2 + 2 — 4.

Physique, métaphysique, pataphysique

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

POUR toute une lignée de penseurs qui va de saint Augustin à Vladimir Jankélévitch, le temps est le problème fondamental de la philosophie. C'est aussi, ne l'oublions pas, l'une des principales questions de la physique. Celle, probablement, qui a été le plus débattue depuis que s'est mis en place, quelques siècles avant notre ère, ce qu'il est convenu d'appeler la rationalité scientifique.

Les Grecs, déjà, avaient formulé toutes sortes de paradoxes relativement au temps. Pour Aristote, soucieux de fonder sa physique sur des bases solides, le temps est « le nombre du mouvement », et les choses mues existent effectivement hors de mon esprit. Cette attitude, qu'on peut appeler « matérialiste » mais qui est tout simplement « réaliste », demeure en gros le postulat de base de la mécanique classique, bien que celle-ci n'ait plus grand-chose à voir avec l'aristotélisme. La position de Kant est plus nuancée : pour lui, le temps devient une forme *a priori* de la sensibilité, mais il n'en admet pas moins l'existence d'une réalité objective (noumène), indépendante de notre esprit et inaccessible à la connaissance.

L'éclatement de la physique contemporaine n'a pas contribué à simplifier les choses. Avec l'apparition, dans la première moitié du vingtième siècle, de deux théories distinctes, qui ne s'appliquent pas au même ordre de phénomènes et qui paraissent difficiles à concilier, les conceptions classiques du temps se voient bouleversées. Si la théorie de la relativité demeure globalement réaliste et déterministe, la mécanique quantique, elle, remet en cause la « séparabilité » des phénomènes physiques et psychiques. Elle en arrive même à contester les postulats philosophiques de la physique einsteinienne.

Son schéma est le suivant : il n'y a pas d'objet isolé. On ne peut pas séparer l'objet de l'esprit qui, en l'observant, le perturbe. D'autre part il n'y a pas de raison — au niveau mathématique — pour penser que l'action de l'observateur s'exerce seulement vers le futur : elle doit pouvoir s'exercer symétriquement vers le passé. Donc la causalité n'est pas à sens unique : on peut imaginer que la cause développe ses effets avant, et non après, avoir commencé d'exister, ou que les effets sont susceptibles de modifier leur cause. Enfin, s'il y a lieu de réintroduire la notion de finalité, il n'y a plus de raison qui nous contraigne à croire le temps irréversible : on peut « télégraphier » dans le passé...

Certes, tous les spécialistes de mécanique quantique ne vont pas si loin. La plupart d'entre eux sont plus prudents. Pourtant, ces vues spiritualistes sont celles d'une frange non négligeable de la communauté scientifique, de Fritjof Capra à Olivier Costa de Beauregard. Si celui-là se déclare tenté par le taoïsme, celui-ci souhaite réhabiliter la parapsychologie. Pour lui, en effet, télépathie, clairvoyance, psychokinèse (1) sont des phénomènes réels, dont l'existence s'explique à partir du moment où l'on admet la *non-irréversibilité* du temps. Il va même jusqu'à conclure, dans un livre récent (2), que ce qu'on nommait jadis le réel n'est qu'un produit de la conscience. C'est là pur solipsisme. Reste à savoir si Costa de Beauregard considère cette position comme une hypothèse de travail ou comme une vérité dernière. Dans le premier cas, elle mérite examen. Dans le second, elle nous ramène à une forme de spiritualisme particulièrement contestable et impossible à admettre dans la pratique, même si, sur le plan théorique, elle reste difficile à réfuter.

Des heures critiques

En somme, tout dépend de l'esprit dans lequel les scientifiques eux-mêmes décident d'aborder ce problème. S'ils proposent de réétudier la question du temps à la lumière de leurs expérimentations les plus récentes, le philosophe ne peut que se sentir stimulé par un tel défi. En revanche, s'ils commencent par proclamer la mort de la raison et la faillite du déterminisme, il y a lieu de se méfier... Certes, la physique vit des heures critiques, mais ne prenons pas cette crise de croissance pour une agonie. Des moments difficiles, la raison scientifique en a souvent connus : c'est grâce à eux qu'elle a pu progresser. Et si, chaque fois, physiciens et mathématiciens se sont trouvés saisis d'angoisse, ce n'est pas pour autant que la science s'est arrêtée. On se rappelle les idées religieuses qui entourèrent la « découverte » des irrationnels par les Grecs, celle du zéro par les hindous. On sait que Kepler croyait fermement à l'astrologie. Et Pierre Thuillier vient de nous rappeler, dans un livre particulièrement divertissant et instructif (3), à quel point la construction, par Cantor, des nombres transfinis était liée à une spéculation théologique. Rien de tout cela, aujourd'hui, ne semble avoir été dangereux...

Ce qui pourrait l'être plus, c'est qu'un groupe de savants, s'appuyant sur leur position sociale, en profite pour donner une sorte de légitimation officielle — et prématurée — à une discipline qui n'est déjà que trop populaire (au mauvais sens du terme) : la parapsychologie. Cette dernière, en effet, ne se borne pas à satisfaire notre goût du merveilleux. En posant des limites *a priori* infranchissables à la science classique, elle risque sérieusement de détourner les chercheurs de voies plus sûres ou plus fécondes. Un numéro récent de *Raison présente* (4) — où figurent d'intéressantes contributions de Jean-Pierre Vigier et Jean-Marc Lévy-Leblond — met bien en valeur cet aspect du problème.

Quant aux philosophes — qui, depuis Bergson, ne se sont pas suffisamment intéressés à l'évolution de la physique, — ils auraient tort de refuser le débat ouvert par le colloque de Cordoue (5). Mais il ne faudrait pas qu'ils prennent pour vérité démontrée une hypothèse qui n'est nullement la *seule* plausible. Certes, les expériences engendrées par le fameux paradoxe d'Einstein, Podolsky et Rosen posent trois questions redoutables : celles de l'irréversibilité du temps, de l'existence du déterminisme, de l'objectivité de la matière. Mais rien, dans l'état actuel des connaissances, ne permet encore d'affirmer la non-séparabilité du passé et du futur, pas plus que rien n'oblige à abandonner, au niveau microphysique, la conception classique de la causalité « à sens unique ».

L'avenir, évidemment, peut toujours réserver des surprises. Einstein n'est pas la Bible, et sa croyance dans le caractère irréversible de l'enchaînement causal sera peut-être, un jour, effectivement démentie. En attendant ce jour mythique, il est bon que la science aide à poser, de façon neuve, les grands problèmes philosophiques. Mais il serait par définition absurde de lui demander de les résoudre. Que les physiciens réfléchissent sur le temps est donc normal et stimulant. Encore faudrait-il que les philosophes les aident à mieux se garder de certaines tentations. Sans quoi la métaphysique risquerait de tourner à la pataphysique...

(1) Psychokinèse : action à distance exercée par la pensée sur les objets.

(2) Olivier Costa de Beauregard, *la Physique moderne et les Pouvoirs de l'esprit*, éd. du Hameau, 1980.

(3) Pierre Thuillier, *le Petit Savant illustré*, éd. du Seuil, 1980.

(4) *Raison présente*, n° 56, dernier trimestre 1980.

(5) Dont les actes ont été réunis aux éd. Stock, sous le titre : *Science et conscience, les deux lectures de l'univers*, 1980.

2 et 2 font ?

par GABRIEL MATZNEFF

« LES sciences sont entrées dans l'Eglise, comme les mouches en Egypte, pour y faire une plaie. » *Cette réflexion de saint Grégoire de Nazianze résonne tout au long de l'histoire du christianisme de manière négative (Galilée, Giordano Bruno, Vanini), mais aussi libératrice, et l'ultime écho en est la protestation ironique, passionnée, de l'homme souterrain de Dostoïevski :* « 2 et 2 font 4 n'est déjà plus la vie, Messieurs, c'est le commencement de la mort. »

La semaine dernière, à Manille, trois dostoïevskiens — un Philippin, un Anglais et votre serviteur — ont fêté par un bon repas de poisson, arrosé d'un muscadet d'exportation tout à fait honorable, le centième anniversaire (28 janvier 1881) de la mort de leur grand homme. Assurément, dans la lointaine et froide Europe, ce centenaire a été célébré avec beaucoup plus de fastes officiels, mais, là où il est, Dostoïevski a dû être heureux de ce simple dîner philippin et des propos amicaux qui y ont été tenus.

L'un de nous a observé que la révolte de Dostoïevski contre les lois de l'arithmétique et de la raison visait « le palais de cristal » dont rêvaient les philosophes scientistes à la Tchernychevski. Dans ce texte, paru en 1864, où il prête sa voix à l'homme souterrain, Dostoïevski montre que le palais de cristal ne peut aboutir qu'à l'archipel du goulag. Avec un siècle d'avance, Dostoïevski a prédit, annoncé, décrit la terreur léniniste et stalinienne : « Eh bien ! moi, si je me méfie de ce palais de cristal, c'est précisément parce qu'il est en cristal, indestructible, et qu'on ne pourra pas lui tirer la langue, même en tapinois. »

Un autre convive a représenté que les implacables railleries de Dostoïevski peuvent aussi bien s'appliquer à une certaine théologie dogmatique qui prétend confisquer Dieu et s'arroge le privilège d'en exprimer les mystères. L'Eglise accueille avec sympathie les ouvrages doctrinaux des professeurs de théologie, mais elle n'aime guère qu'un écrivain mêle la source pure de la foi orthodoxe aux eaux douteuses du roman, du poème ou du journal intime : elle y flaire toujours plus de soufre que d'encens. « Mêler ainsi le Christ et le sexe, les Pères de l'Eglise et les petites filles, l'enfer et le paradis, pouah ! C'est scandaleux ! Il faut museler cet énergumène ! » *s'exlament les clercs et les doctes.*

Certes, « 2 et 2 font 4 » est nécessaire à l'ordre social : telle est la loi d'airain de la fourmilière. Pour que les peuples marchent droit, il faut des savants et des dogmatiques qui leur disent ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent penser. Mais « 2 et 2 font 5, ou 6, ou 1 000 », c'est le charme de la vie, la part de la poésie et de l'amour. D'où l'utilité des hommes souterrains, qui tirent la langue au palais de cristal, et des schismatiques, qui gambadent sur les pelouses interdites. Messieurs les inquisiteurs, nous n'avons aucune intention de nous laisser rôtir sur vos bûchers.

VUES ET REVUES par YVES FLORENNE

La réflexion nécessaire

ENFIN, une revue annuelle ! — Si elles l'étaient toutes, et qu'il n'y en eût que douze, comme tout serait simple ! N'empêche que J.-B. Pontalis, qui dirige celle-ci, pour un peu s'excuserait : « *On dira que nous prenons notre temps.* » Ce temps pris est très précisément le temps de la réflexion. Mais « on » ne dira-t-il pas aussi que ce temps qu'on prend est du temps perdu ? — la réflexion, il y a des machines pour ça. Il fallait donc bien se justifier. C'est fait. Reste à penser.

Et, d'abord, à savoir. Non pour distribuer, d'un peu haut, ce savoir, mais pour le partager. D'ailleurs, « *Partage du savoir* » fut un des titres envisagés. Il définit bien les promesses de cette petite cène de la culture. Pourtant, il n'est de bonne enseigne qu'imagée, déjà familière et commune, mais faite pour s'enrichir de sens. *Le Temps de la réflexion* possède ces vertus.

Ce volume annuel eût parfaitement nourri une revue trimestrielle : ici, l'ensemble rassemblé, lié, ordonné, est imposant, sans monotonie ni lourdeur, car on varie les angles, et parfois avec l'imprévu de la caméra. Pour ce contenu en mouvement, un cadre très ouvert est fixé une fois pour toutes. Quatre parties : « Réflexion » (cette fois, sur le mythe), « Recherche », « Critique » ; toutes trois, à égalité, pourraient se dire : « Le temps de la... » Il n'en va pas de même, hélas !, de la dernière : « *Lecture* » — pour peu qu'on entende « lecture » avec quelque exigence. Donc : « Lecture », dans un temps de non-lecture ou de pseudo-lecture, à l'usage de ceux qui ont déjà appris à lire. Au vrai, il s'agit d'une annexe à la troisième partie : réflexion encore sur des textes, mais plus condensée.

Comme il ne saurait être question ici d'effleurer seulement cette trentaine d'études, je m'arrêterai un instant à celle de Michel Deguy, pour sa pugnacité alerte et même gaie, d'autant plus meurtrière, sans trace de violence ou de haine, bien que cette exécution d'une implacable douceur s'intitule *la Haine de la philosophie*. Mais le haïsseur, c'est l'autre.

Une haine qui balaie en vrac

Une haine qui balaie en vrac Kant, Heidegger, tous les Montaigne, Camus ou Malraux... Nommer est dérisoire : la liste serait infinie s'il n'y manquait l'auteur lui-même (c'est Deguy qui l'ajoutera). Et, semble-t-il, Dieu. A cause de la rime riche. Je cesserai de vous faire languir quand j'aurai dit que Michel Deguy a entrepris de nous révéler les « prétentions bourdivines ». Bref, c'est de Pierre Bourdieu qu'il s'agit : le philosophe (c'est toujours de Deguy que je parle), se faisant naturellement critique, explore ce « *monument de labeur et d'arrogance, de pourcentages et de hargne, de statistiques et de dénonciations* », enfin ce livre distingué, bien que massif, volontiers grossier, impénétrable sans coupe-coupe qui s'intitule *la Distinction*.

Je m'attarde un peu à cette contre-polémique parce qu'elle est tonique, et pour montrer que, dans *le Temps de la réflexion*, on peut ne ménager personne, et qu'on peut même s'y amuser. Ce n'est pourtant qu'un prélude au démontage attentif du « monument » (souvenons-nous que le mot signifie aussi : tombeau). Sans doute qu'en faisant allusion à Dieu je m'avançais beaucoup : confessons-le, je ne connais guère cet amas de bourdieuseries qu'à travers Deguy, qui, lui, l'a complètement et admirablement digéré ; encore que ce soit, paradoxalement, l'auteur de ce traité de *la Haine philosophique* qui ne manque pas d'estomac. Le lecteur qui n'en aurait pas assez pour s'attabler à ce banquet suivra le conseil donné par l'auteur lui-même : commencer le livre par la fin. Soyons plus précis : commencer et finir, du même coup, par l'achevé d'imprimer ; et se reporter à Michel Deguy pour le reste.

Puisque « lecture » il y a, renvoyons le lecteur à celle, profonde, que Jean Starobinski donne de *Madame Bovary*. Une « *lecture du corps* ». Et le corps d'Emma est un ouvrage intéressant à lire. La tête incluse, quoi qu'on ait dit. Pourquoi ce mépris apitoyé des critiques pour le personnage, du moins des critiques mâles ? Chercher un homme et n'en jamais trouver, c'est un destin à la fois commun et philosophique. Le romantisme est d'en *mourir*. Cette « médiocrité » dont on a coutume de parler n'est pas à la portée de tout le monde. Voilà que je m'égare et tombe dans la naïveté non moins méprisée de prendre Emma pour une femme de chair. Mais Flaubert se prenait bien pour elle. C'est d'ailleurs un des points capitaux de cette étude que de montrer que Flaubert a transféré et expérimenté, dans le corps de cette femme imaginaire, les sensations, les obsessions, les angoisses, toute la pathologie de son propre corps. Jusqu'à l'imagination — la tentation ? — du poison.

Une étude thermique

Analyse textuelle, bien entendu, mais ce corps autopsié n'est pas seulement de papier. Le papier, d'ailleurs, même quand *il brûle*, ne change guère de température. Or il s'agit précisément ici d'une étude *thermique*. Variations — dans le texte et dans ce qu'éprouvent les personnages — signifiant les extrêmes d'une opposition fondamentale : du chaud, *le plus souvent brûlant, flambant — ou étouffant, — au froid*, jamais stimulant, toujours glaçant et, pour finir, mortel. Jean Starobinski cite la lettre de Flaubert à Louise Colet : cette ascension symbolique dont il décrit les étapes, pour conclure : « *Mourons dans la neige.* » A-t-on noté que c'est là, exactement, la mort cathare ? Non pas la mort *qu'on se donne, mais* celle à laquelle on *s'expose*. Cathare : de la neige au feu.

Ce n'est pas une association non *dépourvue* de tout sens, mais un peu indécente, avec « le *cru* et le cuit », qui me conduit à Claude Lévi-Strauss. J'aurais voulu pouvoir rapporter avec quelque détail ce « petit exercice » par lequel il montre tout ce que l'analyse structurale peut traverser et découvrir dans son parcours : ici, à partir de la rencontre, au premier abord insolite, ménagée par Apollinaire (dans le poème portant ce titre) entre « *les colchiques* » et l'étrange filiation cyclique des « *mères filles de leur filles* ». A vous d'aller chercher le mot de l'énigme. Il prouve aussi, en passant, qu'Apollinaire avait, comme Nerval, une connaissance au moins intuitive de la botanique. Et de l'hermaphrodisme de certaines fleurs. Un hermaphrodisme, note l'anthropologue, « *à l'image de l'Adam avant Eve* ». Mais voilà bien encore cette façon de faire passer l'homme devant ! Pourquoi pas : « l'Eve avant Adam » ? D'autant que l'hermaphrodite, tel du moins qu'il est habituellement représenté, offre, à un détail près (une fleur de colchique, si vous voulez), l'apparence la plus féminine.

Le Temps de la réflexion a l'ambition légitime d'introduire ce qu'il apporte dans un autre temps, le nôtre, « *ce temps d'emphase, d'esbroufe et de séduction, comme si réfléchir et penser, c'était produire des « idées » pour les lancer sur le marché* ». J.-B. Pontalis écrit aussi : « *Il y a maintenant, à chaque niveau — presse, édition, université, centres de recherche, Etat, —* des *gestionnaires et des décideurs du* savoir *qui ont pouvoir et moyens pour définir, par exemple, les « secteurs prioritaires » ; pour dire le légitime au nom de l'utile et du rentable.* »

En écrivant ces mots, J.-B. Pontalis ne pouvait guère ne pas penser au premier universitaire de France, qui règne, lui, sur une discipline non moins rentable qu'utile ; à notre Sully célébrant, il y a peu, les deux mamelles de l'Université : « *Rentabilité et Concurrence.* » Ce sont les vertus mêmes qui définissent le mercantile, l'utilitaire, le profit quantitatif. Et voilà pourquoi — on revient à notre premier propos — la philosophie est retirée du *marché* universitaire ; cependant qu'apparemment mieux traité le français, et son sous-produit la littérature, pourra continuer d'y être vendu, vaille que vaille, en tant que première langue étrangère.

Oui, il est ma foi grand temps de prendre le temps de réfléchir. Avant que la réflexion, modèle du non-rentable et du non-concurrentiel, soit, par décret, déclarée d'inutilité publique.

★ Gallimard, 490 pages.



Le Monde

étranger

EUROPE

Espagne

LE PARTI GOUVERNEMENTAL ET LA CRISE

Le congrès de l'U.C.D. à Palma sera dominé par d'âpres rivalités de tendances et de personnes

Madrid. — Une semaine après la démission de M. Suarez, les centristes espagnols vont régler leurs comptes à Palma-de-Majorque. Mille huit cents délégués de l'Union du centre démocratique, parti majoritaire et gouvernemental, se retrouvent, ce vendredi 6 février, dans le grand auditorium de Palma pour tenter de surmonter les querelles doctrinales, mais surtout personnelles, qui opposent les leaders des différents groupes qui composent l'U.C.D. L'idéologie n'a pas grand-chose à voir dans ce débat.

Jusqu'à la mort de Franco en 1975, la plupart des dirigeants actuels de l'U.C.D. étaient tout simplement franquistes, comme M. Suarez lui-même. Ils se sont unis autour de ce dernier peu avant les élections générales du 15 juin 1977 avec un objectif simple : remporter la victoire. Ils ont réussi en raison, d'abord, de la popularité réelle du chef du gouvernement à l'époque. Installés au pouvoir et disposant d'un important bloc parlementaire, ils ont choisi, par commodité ou par affinité, des « étiquettes » plus conformes à la logique démocratique : sociaux-démocrates, indépendants, démocrates-chrétiens, libéraux, tout en arborant le sigle commun et triomphant de l'U.C.D.

De notre envoyé spécial

Les graves revers électoraux de 1980, les disputes intestines, le désenchantement de l'opinion, les pressions de l'Eglise et de l'armée ont bouleversé les états-majors de l'U.C.D. Les étiquettes n'y ont pas résisté. Les leaders centristes se divisent eux-mêmes aujourd'hui en « officialistes », restés très proches de M. Suarez, et qui contrôlent encore l'appareil ; en « critiques » et en « régénérateurs », hostiles à sa gestion ; et en « bleus » (couleur de la Phalange). Les centristes « bleus » revendiquent donc hautement aujourd'hui leurs anciens sentiments franquistes. Il est vrai que le néo-franquisme est actuellement un bon argument électoral.

La principale question qui se pose à Palma est de savoir si les centristes vont réussir à refaire l'unité, même de façade, pour pouvoir conserver demain le contrôle du prochain gouvernement. Le roi Juan-Carlos, qui est rentré jeudi à Madrid avec un prestige personnel accru à la suite de son voyage au Pays basque, attend du congrès de Palma des indications pour proposer un successeur de M. Suarez à l'investiture du Parlement. Le congrès doit s'achever dimanche soir. Il devrait préciser le sort de M. Suarez, confirmer la candidature de M. Calvo Sotelo à la présidence du gouvernement, définir une nouvelle ligne politique, désigner un nouveau président et un nouveau comité exécutif de l'U.C.D.

Contraint de démissionner de la présidence du gouvernement parce que, selon ses amis, les pressions de tous ordres *« étaient trop fortes et convergentes »*, M. Suarez est à Palma un *« simple militant »*. Mais il figure en bonne place, la troisième, sur une liste « officialiste » pour l'élection du comité exécutif. Sa démission de la présidence du parti est *« irrévocable »*, mais il entend préparer au sein des nouveaux organismes dirigeants les élections générales prévues en 1983. Tombé « à gauche », il est « en réserve de l'U.C.D. »

La candidature de M. Calvo Sotelo : le vice-président du gouvernement, chargé des affaires économiques, a multiplié les contacts avec toutes les tendances de l'U.C.D. depuis une semaine. Les « officialistes » espèrent que sa candidature ne sera pas discutée, mais implicitement confirmée sous réserve d'un exposé sommaire de sa politique de gouvernement.

La ligne de l'U.C.D. : les dernières initiatives « libérales » du gouvernement Suarez, en particulier les projets de loi sur le divorce et l'autonomie universitaire, ont été sèchement dénoncées par le secteur « critique », animé par des personnalités de tendance démocrate-chrétienne. Les « officialistes » déplorent l'intervention de l'Eglise dans la crise politique, mais ils sont prêts à amender le projet sur le divorce pour sauver l'unité. Cette attitude devrait susciter la réprobation de la tendance social-démocrate, représentée par M. Fernandez Ordonez, ministre de la justice. Le glissement à droite du parti est net, et correspond à une évolution de l'opinion, illustrée par la forte remontée de l'Alliance populaire de M. Fraga dans les sondages.

Les nouveaux organismes dirigeants, enfin : M. Rodriguez Sahagun, ministre de la défense, très en cour auprès des militaires, semble bien placé pour succéder à M. Suarez à la tête du parti. Mais la vraie bataille à Palma devrait avoir lieu lors de l'élection du nouveau comité exécutif. Malgré de nombreuses tractations, aucun accord n'a pu être conclu cette semaine entre les diverses tendances pour une liste commune. Bataille confuse, car « officialistes » et « critiques » connaissent également des divisions.

MARCEL NIEDERGANG.

Pologne

L'intervention de l'épiscopat

(Suite de la première page.)

Imaginée par les conseillers de Solidarité, cette solution permet aux syndicalistes de Bielsko-Biela et au gouvernement de sauver la face, dans la mesure où les premiers obtiennent satisfaction et le second sauvegarde, en apparence du moins, l'autorité de l'Etat. Au mois de novembre à Czestochowa, dans une affaire très comparable, une solution du même type avait déjà été trouvée, mais c'était alors la vice-maréchale de la Diète, Mme Halina Skibniewska, qui s'était portée garante de la réalisation de l'accord.

La reprise du travail a été proclamée solennellement pour six heures du matin ce vendredi. Mais l'accord prévoit que les ouvriers de la ville, qui occupaient leurs usines depuis dix jours, prendront cette journée pour se reposer en famille et la rattraperont samedi 7 février, qui normalement était un samedi libre... Les grévistes enfin seront payés sur la base de leur salaire mensuel moyen, c'est-à-dire comme durant les périodes de congés payés.

La situation restait toutefois encore très tendue jeudi à Jelenia-Gora, dans la même région méridionale, où les syndicalistes demandent également la révocation de nombreux dirigeants locaux. Les pourparlers engagés lundi y avaient également été rompus mercredi et le lendemain les syndicalistes lançaient un mot d'ordre de grève générale pour le lundi 9 février.

Enfin aucune solution ne se dessine à propos d'un des problèmes les plus délicats posés aux autorités polonaises : celui de l'enregistrement des syndicats ruraux. Les divers syndicats d'agriculteurs formés sur le modèle de Solidarité ont décidé mercredi de fusionner. Cette décision a été prise à Rzeszow, où trois cents militants occupent depuis un mois le siège des anciens syndicats, par les membres fondateurs des trois plus importantes organisations paysannes : Solidarité rurale, Solidarité paysanne et le Syndicat des producteurs agricoles Solidarité. La nouvelle organisation compte désormais un million et demi d'adhérents dans les trois millions et demi de fermes privées que compte la Pologne. Les dirigeants polonais se sont toujours prononcés contre la création de syndicats ruraux se substituant aux « cercles agricoles ».

M. Jaroszewicz exclu du parti

D'autre part, la commission de contrôle du parti unifié polonais a exclu jeudi l'ancien premier ministre, M. Piotr Jaroszewicz. L'exclusion a été prononcée après que la commission ait entendu les « *explications autocritiques* » de M. Jaroszewicz, et constaté que les accusations portées contre lui lors du septième plénum du comité central du parti étaient justifiées.

Premier ministre jusqu'en février 1980, M. Jaroszewicz avait été écarté du bureau politique, puis remplacé à la tête du gouvernement par M. Edward Babiuch, M. Gierek étant encore alors premier secrétaire du parti. Le comité central du parti lui avait reproché l'automne dernier ses erreurs de gestion économique et son style de gouvernement arbitraire. MM. Gierek et Babiuch, également écartés du comité central du POUP n'ont, en revanche, pas été exclus du parti. Selon le communiqué officiel annonçant son exclusion, M. Jaroszewicz *« a été tenu personnellement responsable de l'incohérence de la politique économique qui a contribué à l'endettement de la Pologne »*.

MÉFIONS-NOUS SURTOUT DE CELUI-LÀ !

(Dessin de PLANTU).

Italie

Le commandant général des carabiniers demande une « stratégie globale » contre le terrorisme

Rome. — Au terme du débat à la Chambre sur les liens internationaux du terrorisme, M. Arnaldo Forlani, président du conseil, a décidé de poser la question de confiance sur la prorogation d'un an du décret portant la garde à vue à quarante-huit heures. Il espère, par cette procédure, bloquer les manœuvres d'obstruction parlementaire du parti radical sur ce thème.

La réalité du terrorisme continue cependant de s'inscrire dans la vie quotidienne de l'Italie. Dans la soirée du 5 février, à Padoue, deux carabiniers ont été attirés dans une embuscade et assassinés. L'un des auteurs du meurtre a été arrêté. C'est un militant d'extrême droite, déjà impliqué dans l'assassinat du juge Amato au printemps dernier. A Turin, la veille, l'un des derniers chefs présumés du groupe terroriste Prima Linea, Maurice Bignami, a été arrêté après un échange de coups de feu, alors qu'il cambriolait une petite bijouterie. Il doit répondre de la participation à sept assassinats.

C'est dans ce climat qu'est intervenue l'interview donnée au *Corriere della Sera* par le général Cappuzzo, commandant général des carabiniers, qui y expose ses vues sur la stratégie à utiliser contre le terrorisme : *« Il est grand temps,* dit-il, *de combattre les idées de la violence par la violence des idées. »*

Le général Cappuzzo estime que *« l'opinion italienne a une fausse vision du phénomène terroriste dont elle exagère la portée par rapport à d'autres manifestations criminelles. Rétablir ce phénomène dans ses justes proportions est un des secrets, pour ne pas dire le secret essentiel, d'un développement positif de la lutte sur le plan répressif »*.

Contrairement à de nombreux journaux ou hommes politiques qui n'hésitent pas à dramatiser outre-mesure le défi lancé par les terroristes, le général Cappuzzo estime que ce défi est dans une phase déclinante. *« La faillite est démontrée par la nécessité où se trouvent ceux qui se livrent à la subversion d'abandonner l'illusion de mordre sur le social et de se replier sur le monde carcéral. »*

Après avoir évoqué les problèmes d'organisation de la lutte contre les « partis armés » et notamment ceux posés par l'emploi de l'informatique, le commandant général des carabiniers conclut sur la nécessité d'une *« stratégie globale »*. *« Il y a,* dit-il, *des jeunes qui refusent la démocratie. Ceux-ci peuvent et doivent être récupérés par le système, non par la coercition — contraire au système lui-même — mais par la proposition d'un nouveau modèle culturel. »* Evoquant la nécessité de *« redécouvrir les valeurs de l'homme et de mettre l'accent sur l'être par rapport à l'avoir »*, le général Cappuzzo appelle à *« reconsidérer le rapport entre droits et devoirs pour privilégier le mérite et la volonté, pour atténuer les excès inhérents à la permissivité et pour mettre en valeur les garanties soutenant les intérêts de la collectivité face à ceux des personnes privées »*.

De notre correspondant

Début janvier déjà, parlant devant les élèves officiers des carabiniers, le commandant général de « l'Arma » avait évoqué ces thèmes, faisant ainsi un discours jugé beaucoup plus « politique » que celui prononcé à cette occasion par le président du conseil. Contrairement à ses prédécesseurs, le général Cappuzzo ne demande pas plus de « pouvoirs répressifs », mais, au contraire, incite le gouvernement à faire face à ses responsabilités, car la réponse au terrorisme est avant tout politique et sociale.

« Signez pour la peine de mort »

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'année judiciaire, le vice-président du Conseil supérieur de la magistrature a développé des idées assez semblables à celles du général Cappuzzo. Face à un gouvernement et à un Etat secoués par les scandales et à des partis apparemment impuissants, les corps séparés de l'Etat risquent de jouer un rôle de premier plan dans la refonte du système politique italien qui est désormais au cœur des débats.

Le problème préoccupe d'autant plus que le succès des néo-fascistes dans le recueil de signatures pour l'application de la peine de mort contre les terroristes traduit un réel malaise de l'opinion : *« Signez pour la peine de mort. Chaque signature en plus signifie un terroriste en moins. »*

Si le phénomène est, somme toute, limité — six cent mille signatures alors que le M.S.I. obtient plus de trois millions de voix aux élections, — il n'en correspond pas moins à une réalité psychologique profonde. Après chaque attentat, des lettres, des coups de téléphone arrivent dans les journaux, demandant l'instauration de la peine de mort. Il n'est pas non plus indifférent que le M.S.I., qui demande depuis toujours le recours à la peine capitale, ait cru le moment venu de lancer cette pétition non pas pour le vote d'une loi nouvelle, mais pour l'application du *« code pénal de guerre en temps de paix »*, décidé en 1931 sous le fascisme et jamais abrogé.

Si la pétition populaire ne peut avoir aucune portée légale — en effet, en Italie, un référendum obtenu grâce à cinq cent mille signatures ne peut qu'abroger un article de loi mais pas en proposer un nouveau, — elle n'en conditionnera pas moins le débat politique. La quasi-totalité des partis politiques de la péninsule pensent que la peine de mort est inutile et inefficace. Il n'empêche que le dernier sondage effectué à ce propos, en 1977, par l'hebdomadaire *l'Europeo*, sur un échantillon de population très limité, a montré que 51 % des Italiens étaient en faveur de la peine capitale.

MARC SÉMO.

M. ARNALDO FORLANI ET LES LIENS DU TERRORISME AVEC L'ÉTRANGER

Dans nos éditions du 5 février, à propos du discours de M. Forlani sur les liens du terrorisme en Italie avec des pays étrangers, il convenait de lire, dans le titre et dans l'article : *« M. Forlani n'exclut pas (et non pas : exclut) que le terrorisme soit alimenté par d'autres pays. »* Cette erreur est due à une mauvaise transmission téléphonique.

● *M. Luigi Mennini*, délégué de l'Institut pour les œuvres de religion (I.O.R.), la Banque du Vatican, a été arrêté, le 5 février, à Rome, sur mandat d'arrêt du parquet de Milan. Selon l'accusation, M. Mennini, collaborateur direct de Mgr Paul Marchinkus, président de la banque et « organisateur » des voyages du pape, aurait eu connaissance des opérations financières illégales de M. Sindona, actuellement incarcéré aux Etats-Unis. M. Mennini était membre du conseil d'administration de la Banca Unione, l'une des banques du financier sicilien condamné aux Etats-Unis pour banqueroute frauduleuse. L'I.O.R., la banque du Vatican, avait une participation minoritaire à la Banca Unione. La charge de délégué du bureau administratif de l'I.O.R. est la plus haute charge confiée à un laïc à l'intérieur de la banque. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LA CONFERENCE EPISCOPALE BOLIVIENNE a demandé au gouvernement, dans une déclaration rendue publique, jeudi 5 février, la fin des tortures contre les détenus politiques et l'ouverture d'un « *dialogue* » avec l'opposition. Les évêques assurent disposer d'informations « *dignes de foi* » prouvant l'utilisation de « *tortures psychologiques et physiques* » dans les prisons. Ils affirment également qu'après le coup d'Etat du général Garcia Meza, en juillet dernier, quelque deux mille militants politiques ont été arrêtés ou exécutés, ou ont disparu — (U.P.I.)

Gabon

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la coopération et de la défense, a quitté Paris jeudi 5 février pour Libreville, pour une visite officielle de quatre jours au Gabon. M. Galley doit assister à l'inauguration, par le président Omar Bongo, de la station émettrice radio de Moyabi (voir le supplément Gabon dans *le Monde* du 31 janvier), près de Franceville, et à la première session de la grande commission mixte franco-gabonaise.

Grande-Bretagne

● LE PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE, Mme Margaret Thatcher, effectue aujourd'hui, dans le cadre de ses contacts réguliers avec les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté, une visite officielle d'une journée aux Pays-Bas. C'est la première fois qu'un premier ministre britannique se rend aux Pays-Bas depuis l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LE GOUVERNEMENT A DEMENTI LA PRESENCE DE JOSEF MENGELE, le criminel de guerre nazi, en Uruguay. M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive de Vienne, avait récemment assuré que l'ancien bourreau d'Auschwitz travaillait comme conseiller à la prison de Libertad, près de la capitale, sous le nom de Willi Karp. La direction nationale des relations publiques uruguayenne a traité cette affirmation de « *purement imaginaire et ridicule* », et affirmé qu'elle vise à tromper l'opinion publique sur le traitement des prisonniers politiques en Uruguay. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*.

Zambie

● AMNESTY INTERNATIONAL — dans un télégramme adressé au secrétaire général du Parti unifié de l'indépendance nationale au pouvoir en Zambie, M. Mainza Chona — s'affirme « *vivement préoccupée par la détention, sans chef d'accusation, d'un avocat, M. Edward Shawana et d'un homme d'affaires, M. Valentine Musakanya* ». Les deux hommes sont détenus en vertu d'une loi d'exception sur le respect de la sécurité publique. Ils seraient accusés d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat d'octobre dernier contre le régime du président Kenneth Kaunda et doivent comparaître devant les tribunaux pour haute trahison. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Ne pas laisser à M. Reagan le monopole de l'initiative

La primauté accordée par Paris et Bonn à l'examen de la situation internationale, à l'occasion du trente-septième sommet franco-allemand, par rapport aux relations culturelles auxquelles ces consultations devaient initialement être consacrées pour l'essentiel, s'est trouvée confirmée, jeudi soir 5 février, par l'annonce de la publication d'une déclaration commune de politique étrangère à l'issue des entretiens de ce vendredi. Il n'avait été prévu, à l'origine, qu'un texte précisant les orientations et les modalités de la coopération culturelle entre les deux pays.

Cette déclaration politique, préparée dans l'après-midi de jeudi par MM. Genscher et François-Poncet, a été mise au point au cours du dîner de travail qui a réuni, jeudi à l'Elysée, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, auxquels s'étaient joints M. Raymond Barre et les deux ministres des affaires étrangères. Le texte qui a servi de référence à ses rédacteurs est celui qui avait été publié voici un an, à la fin du trente-cinquième sommet.

La déclaration commune de février 1980, rédigée peu après l'invasion soviétique de l'Afghanistan, demandait qu'il fût *« mis fin sans délai »* à cette *« intervention militaire inacceptable »* et soulignait que *« la détente ne résisterait pas à un nouveau choc »*.

On est aujourd'hui convaincu, de côté français comme du côté ouest-allemand, que l'Union soviétique s'empêtrera longtemps dans le « bourbier afghan », ce qui rendait nécessaire une actualisation des positions affichées par Paris et par Bonn sur ce sujet, mais leur laisse aussi davantage de temps que dans le cas d'une action-éclair, comme pourrait l'être une intervention en Pologne. C'est bien pourquoi le chancelier ouest-allemand a accueilli avec plus de conviction que la plupart des éditorialistes de son pays la proposition faite par M. Giscard d'Estaing, le 27 janvier dernier, d'une conférence internationale sur la non-ingérence en Afghanistan.

La menace qui pèse sur la Pologne, quant à elle, n'avait évidemment pu être prise en compte par la déclaration du trente-cinquième sommet ; lors du trente-sixième encore, à Bonn début juillet dernier, elle était inconnue.

Elle est aujourd'hui devenue beaucoup plus précise, en particulier ces derniers jours, même si l'on croit davantage, du côté ouest-allemand comme du côté français, à l'hypothèse d'une intervention de la police ou de l'armée polonaise, au moins dans un premier temps. Mais Paris et Bonn estimaient nécessaire d'arrêter une position commune sur cette question, à la fois à titre préventif et pour faire face à toute éventualité après coup. On estime en effet dans les deux capitales qu'une éventuelle invasion soviétique serait menée de façon très dure et très brève (même s'il faut ensuite s'attendre à une résistance longue et passionnée de la part des Polonais), appelant de la part des Occidentaux une riposte diplomatique immédiate et concertée.

Cette décision de publier une déclaration commune à l'issue des consultations franco-allemandes répond au souci de ne pas laisser à M. Reagan le monopole de la fermeté dans la riposte à l'Union soviétique. M. Giscard d'Estaing répète à l'envi, depuis son dernier voyage en R.F.A., que la coopération entre Paris et Bonn doit permettre de redonner toute sa place au Vieux Continent dans les affaires du monde, et lui permettre de mieux y faire entendre sa voix.

Dans l'adhésion de M. Schmidt à l'idée d'une nouvelle déclaration commune, il semble cependant que les avantages présentés par le principe même de cette démarche l'aient emporté sur le souci de manifester un accord sans faille avec toutes les analyses de Paris. Si la convergence de ces analyses avec celles de Bonn est très nette sur l'essentiel, il reste en effet un certain nombre de nuances que la première journée des consultations n'avait pas totalement effacées.

C'est évidemment en pensant aux relations Est-Ouest en général, et à la définition d'une position européenne commune face à l'Union soviétique en particulier, que le chancelier Schmidt a exposé à M. Giscard d'Estaing l'état actuel des rapports interallemands. Si Bonn peut aujourd'hui paraître plus inconditionnellement attaché à la détente que Paris, c'est notamment, explique-t-on du côté ouest-allemand, parce que les relations entre la République fédérale et Berlin-Est, jugées essentielles en R.F.A. pour de bien compréhensibles raisons, sont directement soumises aux aléas des rapports Est-Ouest. Le chancelier doit, en outre, tenir compte de l'opinion d'une fraction non négligeable de son propre parti, fraction qui n'est certes pas prosoviétique, comme l'en accuse la droite ouest-allemande, mais qui fait passer la détente et le désarmement avant toute autre considération et qui est représentative d'un état d'esprit plus répandu outre-Rhin qu'on ne le croit en France.

D'une manière plus générale, on ne paraît pas trop pressé, du côté ouest-allemand, d'afficher une fermeté nouvelle à l'égard de Moscou. Depuis quelques années, Bonn a pris, fût-ce à petits pas, quelques distances à l'égard de Washington. Le discours « musclé » désormais tenu par la Maison Blanche à l'égard du Kremlin n'incite évidemment pas le gouvernement ouest-allemand à rebrousser chemin. Mais on dément cependant du côté français avoir observé, lors de ces consultations, un manque de résolution de la part de la délégation allemande vis-à-vis de l'Union soviétique, et l'on en veut pour preuve la publication d'une déclaration commune. Au demeurant, Bonn partage au moins la conviction de Paris qu'il vaut mieux, plutôt que de s'opposer systématiquement aux Soviétiques au nom des grands principes, les « contrer » au coup par coup en fonction des événements.

« Nous définissons ensemble l'attitude que nous allons adopter. Nous travaillons depuis plusieurs années, avec le chancelier, et notamment depuis mon voyage en Allemagne fédérale, en juillet dernier, à renforcer la présence de l'Europe sur la scène internationale et face aux grands problèmes d'aujourd'hui. On peut le faire plus facilement maintenant que certaines incertitudes ont été levées, comme la fin de la situation des otages en Iran et l'élection d'un nouveau président des Etats-Unis », a déclaré M. Giscard d'Estaing, jeudi après-midi, dans la cour de l'Elysée, après son premier tête à tête avec M. Schmidt. *« Helmut, je crois que cette réunion est très importante »*, avait-il dit à son hôte en ouvrant la rencontre... devant les caméras de TF 1. De fait, quelles que soient les nuances dans les appréciations que l'on porte d'un côté et de l'autre, le trente-septième sommet franco-allemand aura, précisément parce que les relations bilatérales y ont été éclipsées par l'examen de la situation internationale, donné un peu plus de poids à l'affirmation selon laquelle ces relations constituent le « noyau dur » de l'Europe.

BERNARD BRIGOULEIX.

A LA SORBONNE

Une hermine bleu, blanc, rouge pour le chancelier

Une rangée de ministres, quelques académiciens, une soixantaine de professeurs en toge jaune, des chœurs et un orchestre... jeudi 5 février, le grand amphithéâtre de la Sorbonne retrouvait le faste des temps passés. Certes, le cérémonial de la séance solennelle au cours de laquelle M. Helmut Schmidt a reçu les insignes de docteur honoris causa *de l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV) fut quelque peu perturbé par l'absence de M. Giscard d'Estaing. Mais, comme l'a expliqué M. Raymond Polin, président de l'université, Mme Giscard d'Estaing, présente,* « a bien voulu excuser le président ». *Et puis M. Raymond Barre, le premier ministre, qui plus est ancien professeur de l'université Paris-I, l'a fort dignement remplacé, sans toutefois ouvrir la bouche.*

Alors, malgré ce changement de dernière minute, malgré les chaises vides dans la rangée réservée aux présidents d'université, la cérémonie a pu commencer. Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, n'a pas manqué d'offrir ses meilleurs sourires aux photographes. M. Claude David, directeur de l'Institut d'études germaniques, a fait l'éloge du chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

Dans son discours de remerciement, ce dernier a exprimé sa joie, « une profonde gratitude et un certain embarras » *pour avoir reçu cette haute distinction. Rappelant qu'il avait contribué* « modestement, avec d'autres, à ce que nos deux Etats et nos peuples puissent vivre et travailler ensemble dans une bonne amitié », *le chancelier a souhaité que soit développée, en France comme en R.F.A., la connaissance des particularités et des réalisations du voisin.*

Il a ensuite examiné les lacunes dans les relations culturelles entre les deux pays et évoqué quelques secteurs qui devraient retenir l'attention des deux gouvernements. M. Schmidt a ainsi parlé de l'apprentissage des langues, « pour empêcher que notre amitié ne devienne une amitié muette », *des échanges de personnes, des expositions représentatives du livre et de la télévision, en suggérant* « d'émettre un programme culturel établi en commun sur une chaîne de télévision exploitée en commun ».

Avant de quitter la salle porteur de l'hermine bleu, blanc et rouge qui lui avait été offerte par M. Polin, le chancelier a *repris les paroles qu'il avait prononcées en juillet 1976 à l'université John-Hopkins, aux Etats-Unis :* « Les relations des nations européennes entre elles et avec l'Amérique sont déterminées par la qualité de l'amitié franco-allemande, voire par la symbiose croissante de nos deux peuples. » — S. B.

Une lettre de M. Jean Laloy

M. Jean LALOY, ministre plénipotentiaire, membre de l'Institut, nous écrit :

Le Point de vue de M. Mandouze *(le Monde* du 6 février) sur l'attribution à M. Helmut Schmidt d'un diplôme de docteur *honoris causa* de l'université Paris-IV appelle au moins trois remarques.

1) Aux arguments assez mesquins dirigés contre sa compétence *« scientifique »*, le chancelier a répondu par avance dans son discours. Si je ne suis pas un *« philosophe de la politique »*, a-t-il dit, je m'intéresse *« non seulement aux côtés techniques de l'action politique, mais à ses bases morales »*. Les ouvrages qu'il a publiés en font foi.

2) Suggérer qu'une manifestation en Sorbonne a pour objectif de semer le trouble dans les rangs du parti socialiste, c'est se faire des hommes une idée assez basse et du rôle de l'Université une idée exagérée.

3) Publier ce Point de vue de M. Mandouze, le jour où, dans la personne du chancelier fédéral, c'est l'immense travail politique de la réconciliation franco-allemande qui est honoré, me paraît à la fois inopportun et malheureux à plus d'un titre.

AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE A M. HONECKER DE METTRE FIN AUX ARRESTATIONS DE DISSIDENTS

Amnesty International a indiqué, mercredi 4 février, qu'elle venait d'adresser à M. Honecker, chef de l'Etat et du parti communiste (SED) de R.D.A., une lettre dans laquelle elle demande à l'Allemagne de l'Est *« de réviser sa législation pénale pour l'aligner sur ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme »*.

Ce document montre qu'Amnesty International apprend chaque année l'arrestation de plus de deux cents prisonniers d'opinion en Allemagne de l'Est, mais qu'elle est convaincue qu'il ne s'agit que d'une fraction de l'ensemble des arrestations réelles. L'organisation ajoute dans sa déclaration : *« Pendant des années, des citoyens de la R.D.A. ont été emprisonnés pour avoir tenté de franchir la frontière sévèrement contrôlée avec l'Europe de l'Ouest. Depuis la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe en 1975, un nombre croissant de personnes cependant ont demandé officiellement à émigrer, en se référant souvent au droit international reconnu par le gouvernement de la R.D.A. »*

« Beaucoup ont été découragés oralement, ajoute Amnesty International, *jusqu'à l'abandon de leur projet. Ceux qui persistent s'exposent à une arrestation sur des charges diverses (...). La plupart des prisonniers d'opinion sont libérés avant d'avoir accompli la totalité de leur peine et sont alors autorisés à émigrer en échange d'une contrepartie financière payée par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, selon un arrangement officieux dit « système de rachat » (Freikauf). »*

Le gouvernement de Berlin-Est a indiqué, mercredi, qu'il considérait ce dossier comme une *« calomnie »*.

La relance du débat sur l'arme à neutrons

Le département d'État atténue la portée des déclarations du ministre de la défense

Le département d'Etat a minimisé l'impact des déclarations faites mercredi 4 février par M. Weinberger, ministre américain de la défense, à propos de la bombe à neutrons. *« Les Etats-Unis ne prendront aucune décision sur le déploiement de cette arme sans avoir au préalable consulté leurs alliés »*, a déclaré jeudi M. William Dyess, porte-parole de M. Haig, avant de préciser que le gouvernement américain accordait à la modernisation des armes nucléaires de théâtre à longue portée (missiles de croisière et Pershing-2) la priorité par rapport au développement de l'arme à rayonnement renforcé. Le *New York Times* croit savoir que le secrétaire d'Etat a adressé un message en ce sens aux Etats membres de l'OTAN, et demandé à son collègue de la défense de mieux coordonner ses prises de position avec lui à l'avenir.

La déclaration de M. Weinberger, mercredi, était la suivante, telle que l'ont transcrite les services d'information américains : *« Je pense que l'occasion que nous offre cette arme* (à neutrons) *pour renforcer nos forces nucléaires de théâtre est une de celles que nous voudrons très probablement saisir. Visiblement, compte tenu des emplacements et des autres relations qui sont impliqués dans cette affaire, nous aurons certainement besoin de consulter tous nos alliés et amis. Nous nous efforcerons de les convaincre que nous sommes cette fois plus constants que ce que nous avons paru être auparavant. »* Parlant du passé, M. Weinberger avait dit : *« Ce qui a été erroné a été le changement soudain qui nous a fait décider tout à coup de ne pas déployer la bombe, à la consternation du gouvernement allemand et de beaucoup d'autres. »*

● A LONDRES, *nous signale notre* correspondant, Mme Thatcher a estimé, dans une déclaration aux Communes, *« très douteux que de telles armes soient installées en Grande-Bretagne »*, puisque leur but est d'attaquer des concentrations de blindés dans les pays du pacte de Varsovie. Tenant compte des réactions négatives de larges secteurs de l'opinion britannique, le premier ministre s'est gardé d'approuver bruyamment les suggestions de Washington et a réaffirmé que de larges consultations entre alliés précéderont toute décision.

● A LA HAYE, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van der Klaauw, a confirmé l'opposition du gouvernement à l'introduction de l'arme à neutrons dans l'arsenal de l'alliance. Une résolution confirmant ce refus a été introduite au Parlement (et non encore votée, comme nous l'indiquions hier par erreur) avec l'appui du parti chrétien démocrate au pouvoir. Le gouvernement norvégien a de même fait savoir que son opposition à cet armement n'avait pas varié depuis 1978.

En revanche, M. Nothomb, ministre belge des affaires étrangères, a déclaré à Lagos, où il fait une visite : *« Nous ne pouvons pas dire dès le départ que nous refusons le type d'arme (...), c'est une question à négocier. »*

● A OTTAWA, la Chambre des communes a rejeté, jeudi, une motion hostile au déploiement de l'arme à neutrons en Europe.

● A STOCKHOLM, M. Ullsten, ministre suédois des affaires étrangères, a jugé *« extrêmement inquiétant »* le projet de M. Weinberger, lequel, *« faisant suite à l'annonce par la France de l'expérimentation de la bombe à neutrons et de son souhait de pouvoir la produire dans quelques années, constitue une nouvelle contribution à la course insensée aux armements qui doit être condamnée et combattue »*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les soixante-dix ans de M. Reagan

De notre correspondant

Washington. — *En avance de vingt-quatre heures, les trois mille participants du traditionnel « petit déjeuner national de prière » ont chanté* Happy birthday to you *à M. Ronald Reagan, le jeudi 5 février, dans un grand hôtel de Washington.* « Je vous remercie de célébrer le trente et unième anniversaire de mes trente-neuf ans », *a lancé l'heureux septuagénaire à cette assistance œcuménique, qui comprenait le révérend Billy Graham et l'ambassadeur d'U.R.S.S.*

Mais le véritable anniversaire du président ne devait avoir lieu que ce vendredi 6 février, à la Maison Blanche. Mme Nancy Reagan avait préparé « une surprise ». Sans doute la convocation de toute une bande d'amis californiens, Frank Sinatra en tête, pour une de ces soirées très gaies et très habillées qu'affectionne la nouvelle famille présidentielle.

M. Reagan est le plus vieux président qu'aient connu les Etats-Unis. En début de mandat, M. Jimmy Carter n'avait que cinquante-deux ans et John Kennedy quarante-trois. Eisenhower lui-même, malgré ses allures de grand-père, était tout juste septuagénaire après avoir rempli deux mandats complets.

Les statistiques ne sont pas encourageantes pour M. Reagan. Le seul président qui entra à la Maison Blanche après soixante-cinq ans, William Henry Harrison (1841), prit froid pendant les cérémonies d'investiture et mourut le mois suivant. Selon une étude de la Metropolitan Life Insurance Company, *la durée de vie moyenne des trente-sept premiers chefs de l'exécutif a été inférieure à celle des Américains de leur génération, inférieure à celle de leur vice-président et... de leurs adversaires non élus. Hoover (mort à quatre-vingt-dix ans) et Truman (quatre-vingt-huit) sont les exceptions qui confirment la règle de cette charge écrasante.*

M. Reagan ne fait pas son âge, comme on dit. Et comme il l'a démontré lui-même aux journalistes pendant la campagne électorale il ne se teint pas les cheveux. Ses médecins le déclarent en excellente santé. On ne lui connaît que des maux mineurs : quelques allergies, *de l'arthrite à la main droite, une légère surdité.*

Forçat du jogging, *M. Carter semblait épuisé. Son successeur est plus sage. On ne cite à son propos aucun exploit sportif. Même à cheval, dans le ranch de Santa-Barbara, il se ménage.* « Si je parais toujours jeune, *plaisantait-il récemment,* c'est parce que je monte des chevaux de plus en plus vieux. »

Soixante-dix ans ? *M. Reagan est le premier à en rire. Mercredi soir, au cours d'un dîner très détendu avec les parlementaires, il cita Thomas Jefferson (1743-1826) :* « Jefferson disait que la fonction est indépendante de l'âge. Et depuis qu'un jour il m'a dit ça... »

L'ancien acteur a encore quatre années devant lui pour atteindre l'âge de son principal interlocuteur, M. Brejnev. Qui sait si, en 1984, l'Amérique, définitivement conquise par ce « good guy » (« bon gars »), ne voudra pas lui offrir un deuxième mandat ? — R. S.

El Salvador

Un accord aurait été conclu entre la guérilla et le Mouvement des « jeunes militaires »

Un accord a été conclu entre le Front Farabundo Marti de Libération nationale (F.M.L.N.), la branche militaire de l'opposition de gauche salvadorienne, et le Mouvement des « jeunes militaires », a-t-on appris mercredi 4 février dans les milieux proches du Front. Il aurait été signé il y a peu à Mexico par le commandant Joaquim Villalobos, du F.M.L.N., et par le capitaine Francisco Mena Sandoval, des forces armées salvadoriennes, qui était passé du côté des guérilleros le 11 janvier dernier à Santa-Ana, la seconde ville du pays. A San-Salvador, les observateurs pensent que les « jeunes militaires », qui se réclament du colonel Adolfo Majano, un ancien membre de la junte, disposent de peu d'appuis au sein des forces armées.

Par ailleurs, les affrontements entre le F.M.L.N. et l'armée se poursuivent dans l'intérieur du pays. Quarante-cinq personnes ont été tuées lors de combats qui ont duré deux jours près du volcan Conchagua, à 180 kilomètres de la capitale. Un hélicoptère appartenant à la guérilla aurait été abattu lors d'un bombardement effectué par l'aviation. Un train de marchandises a été attaqué le 5 février par un groupe de guérilleros qui ont été repoussés par des militaires escortant le convoi. D'autre part, quarante personnes ont été exécutées par l'extrême droite au cours des dernières vingt-quatre heures.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. William Dyess a reconnu qu'une vingtaine de conseillers américains se trouvaient actuellement au Salvador, dont cinq spécialistes en communications et treize techniciens chargés de l'entraînement des pilotes d'hélicoptères. Il a affirmé que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'en augmenter le nombre. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Nicaragua

CORRESPONDANCE

La révolution et les droits de l'homme

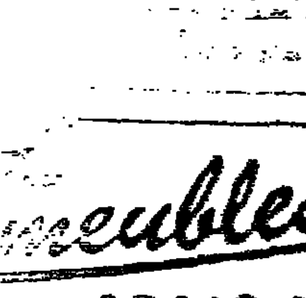
Le groupe de travail sur les disparitions de la commission des droits de l'homme des Nations unies a fait connaître, à l'occasion au colloque réuni les 31 janvier et 1er février au Sénat, à Paris, une liste de quinze pays, dont dix situés en Amérique latine, à propos desquels il avait reçu des plaintes relatives à des disparitions (le Monde *du 3 février). Au nombre de ces pays figure le Nicaragua.*

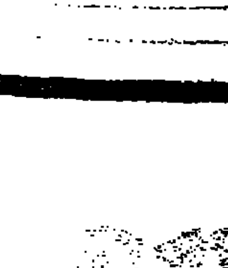
Le Comité de solidarité avec le Nicaragua (14, rue de Nanteuil, 75015 Paris) nous écrit à ce propos :

Le Nicaragua est l'un des rares pays d'Amérique latine où les libertés individuelles et les droits de la défense soient respectés. Au lendemain de la chute du dictateur A. Somoza (le 19 juillet 1979), le nouveau gouvernement a aboli la peine de mort. La portée de cette mesure doit être soulignée. La garde nationale, armée personnelle du dictateur déchu, s'était illustrée pendant des décennies, par ses méthodes barbares, liquidant des dizaines de milliers de Nicaraguayens. Tomas Borge, actuel ministre de l'intérieur, a été lui-même torturé pendant sa longue détention par l'armée de Somoza. Sa femme a été assassinée. Mis en présence de ses anciens tortionnaires arrêtés, il leur a dit : *« Ma vengeance sera qu'il ne vous sera fait aucun mal. »* Ainsi, au Nicaragua, les anciens gardes nationaux de Somoza bénéficient de droits de défense au cours de procès publics, dont les journaux se font l'écho. La peine maximale est de trente ans de prison. Nous pensons que tout cela mérite d'être souligné alors que les droits de l'homme sont partout bafoués en Amérique latine.

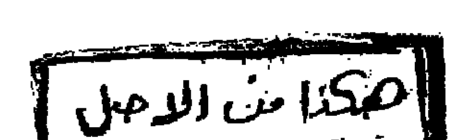
[Selon les indications recueillies de sources compétentes, soixante-dix cas de disparitions au Nicaragua ont été signalés au groupe de travail de la commission des Nations unies sur les droits de l'homme — qui a recueilli de onze mille à treize mille plaintes en moins d'un an. La quasi-totalité d'entre elles se sont produites durant la période immédiatement consécutive à la prise du pouvoir par les sandinistes et peuvent, selon les juristes que nous avons interrogés, être assimilées à des disparitions en temps de guerre. Les quelques cas supplémentaires sont ceux d'anciens somozistes enlevés dans des locaux où ils étaient détenus.

En dépit de ces faits, il importe de redire, notamment en cette période où les sandinistes sont sérieusement menacés par la nouvelle politique américaine, que la révolution victorieuse d'Anastasio Somoza constitue jusqu'à nouvel ordre une exception dans une Amérique latine où la cause des droits de l'homme est presque partout bafouée. Les faits rapportés par le Comité de solidarité avec le Nicaragua sont rigoureusement exacts. J.-P. C.]





Un voyage à Lanzhou, dans la Chine profonde

I. — Le retour du petit commerce

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Lanzhou. — Une ville tout en longueur, qui s'étire sur les bords d'un fleuve Jaune dont le cours trop jeune a encore des allures de torrent. Tout autour, la montagne, qui, déjà, s'élève aux abords du haut plateau tibétain, mais percée de vallées à travers lesquelles se dessine cette très ancienne voie de passage entre la Chine et l'Asie centrale : le corridor du Gansu.

Tous les caravaniers de la route de la soie sont passés par là. Quelques-uns ont même laissé dans la région des trésors si bien enfouis qu'ils dormirent dans leurs cachettes pendant près d'un millénaire avant de faire, au début de ce siècle, le bonheur et parfois la fortune d'archéologues venus d'autres continents.

Ainsi placée, la grosse bourgade de Lanzhou était avant tout un carrefour, car la route est-ouest coupait là une voie nord-sud venant de Mongolie et filant vers le Sichuan et, au-delà, vers les hautes vallées du Yangzi et du Mékong. Ce rôle de plaque tournante s'est considérablement développé avec la construction de lignes de chemin de fer qui suivent ces itinéraires traditionnels, au point d'ailleurs de poser des problèmes nouveaux, car les convois — tirés par les locomotives à vapeur — n'avancent pas très vite sur ces voies à forte pente et les engorgements ne sont *pas rares. D'où un projet d'élec*trification qui permettrait d'accroitre la puissance des machines et, par suite, la capacité du réseau.

Car Lanzhou n'est plus seulement aujourd'hui un point de passage. L'agglomération, y compris sa banlieue, groupait sept cent mille habitants en 1949. Elle en compte aujourd'hui deux millions deux cent mille, dont plus d'un million de citadins proprements dits.

Quand on arrive de l'aéroport, à plus d'une heure du centre-ville, un paysage de collines arrondies, piqué de rares bouquets d'arbres, presque désertique et qui rappellerait les approches de Samarkande ou Boukhara, évolue d'abord vers une zone de cultures en fonds de ravins, savamment irriguées, d'où proviennent pour l'essentiel les produits maraichers consommés par la ville. Puis les lourdes fumées des faubourgs industriels envahissent le ciel où brûle en outre la haute torchère d'un vaste complexe pétrochimique. L'industrie représente environ les quatre cinquièmes de l'activité économique du district, avec quelques-unes des plus grandes usines de Chine. Outre la pétrochimie, on traite ici le minerai d'aluminium — car Lanzhou, qui bénéficie des barrages construits sur le fleuve Jaune, est un des rares lieux de Chine où l'énergie et l'électricité sont en relative abondance, — le cuivre et *d'autres métaux non ferreux, le* kaolin. S'y ajoute à cela la fabrication d'appareils de forage pétrolier, une usine de locomotives, une dizaine d'autres pour les textiles — où l'on allie les fibres synthétiques de production locale à la laine et au coton également produits dans la région.

Bien manger, se chauffer

Tout cela représente beaucoup de monde. L'industrialisation s'est faite principalement pendant les années 50, avec une importante immigration de personnel en provenance de Shanghai, du Nord-Est, de Tianjin. Aujourd'hui encore, une prime régionale assure des salaires de 4 % plus élevés que ceux de Pékin afin d'attirer la main-d'œuvre — et de compenser en partie les difficultés de l'existence.

A première vue, en effet, Lanzhou ne donne pas l'impression de baigner dans la prospérité. Les bicyclettes y sont relativement peu nombreuses — ce qui est en Chine un signe révélateur du niveau de vie, — les gens souvent pauvrement habillés, dans un style très éloigné en tout cas des modes pékinoises ou shanghaiennes. Surtout le paysage urbain est d'une extrême aridité. Les urbanistes de Lanzhou ont de grands projets mais, pour l'instant, la ville apparait comme un amalgame décousu de quartiers et de bâtisses pas très bien blanchies, sans style ni époque bien définis — à l'exception des édifices de la période soviétique et d'un immeuble ultra-moderne destiné bien entendu à des bureaux administratifs, à proximité de l'inévitable place du Peuple.

La tradition du pays, explique-t-on, n'est pas de mettre sa fortune dans de superficielles élégances mais de veiller prioritairement à la satisfaction de besoins plus fondamentaux. Bien manger, se chauffer convenablement, voilà, paraît-il, à quoi passe le plus clair des revenus des foyers. Ces priorités elles-mêmes sont le signe d'un niveau de développement encore modeste. Les autorités municipales ne peuvent citer un chiffre de revenu moyen par habitant, mais affirment avoir bon espoir d'atteindre, en l'an 2000, l'objectif des « *1 000 dollars par tête et par an* » fixé pour l'ensemble du pays. C'est dire qu'on en est encore loin, alors que ce chiffre est déjà largement dépassé à Shanghai, que Pékin et Tianjin en approchent.

En dépit de ce retard, Lanzhou n'en est pas moins une ville agréable, où l'on aime à se plonger dans l'animation des trottoirs, au milieu d'une foule affairée mais communicative. Un détail : la campagne n'est jamais très loin et un chasseur qui rentre chez lui avec un magnifique renard sur le porte-bagages de sa bicyclette ne résiste pas au plaisir de s'arrêter pour montrer à l'étranger de passage cette belle pièce.

Le souk

Pour une très large part, cette atmosphère est due à la prolifération de petits commerces « privés », et d'abord de gargotes si nombreuses qu'elles se succèdent parfois sur des centaines de mètres. C'est certainement ce que les nouvelles orientations de la politique chinoise ont apporté de plus neuf à Lanzhou. On vend de tout sur les trottoirs, des peaux de mouton aux chaussettes, en passant par les légumes, les fruits, les épices de toutes sortes, les fermetures-éclair, de la mort-aux-rats, des bijoux en cuivre, des élastiques. A côté d'une rangée de couturières « individuelles » derrière leurs machines à coudre et de cordonniers, plus nombreux encore, installés sur le trottoir d'en face, un jeune homme attire les passants par des tours de cartes, un autre loue pour quelques sous de petits romans à lire sur place, tandis que son voisin opère les cors aux pieds et les verrues. Tout près de là travaille même un dentiste, avec une fraise à pédale, dont le « cabinet » est abrité par trois bouts de toile, mais qui ne semble pas moins inspirer confiance, car il y a queue devant son fauteuil. Ici et là, des hommes et des femmes proposent au passant de lui lire les lignes de la main, ou vendent des plantes médicinales aux vertus infaillibles...

Mais ce qui fait le plus « souk », ce sont les petits restaurants installés dans des constructions de fortune — murs de pisé et toits de tôle, — mais souvent décorés de deux ou trois pots de chrysanthèmes, où l'on peut s'attabler devant des brochettes, des nouilles accompagnées de sauces de toutes les couleurs qui embaument et attirent le client par leur fumet. Beaucoup de ces cuisiniers de trottoir sont des musulmans, membres de la minorité nationale Hui (ils sont une soixantaine de mille à Lanzhou), pour laquelle on est en train de reconstruire des mosquées afin de remplacer les édifices vénérables détruits pendant la révolution culturelle. Des auvents dans une toile d'un bleu profond, frappés de caractères rouges, signalent en général qu'on respecte là les principes culinaires de l'Islam. Mais les Han se sont mis de la partie, et l'on déguste sur les mêmes trottoirs, assis sur un tabouret, les plats les plus chinois, raviolis de toutes tailles et porc sous toutes les formes.

Tout cela date de moins d'un an et pousse dans une aimable anarchie qui multiplie au moins les occasions et les choix de casse-croûtes pour le bonheur des citadins à la fois gourmets et pressés qui peuvent ainsi s'offrir pour des sommes extrêmement modiques (1) et sans trop attendre un ou deux plats de qualité.

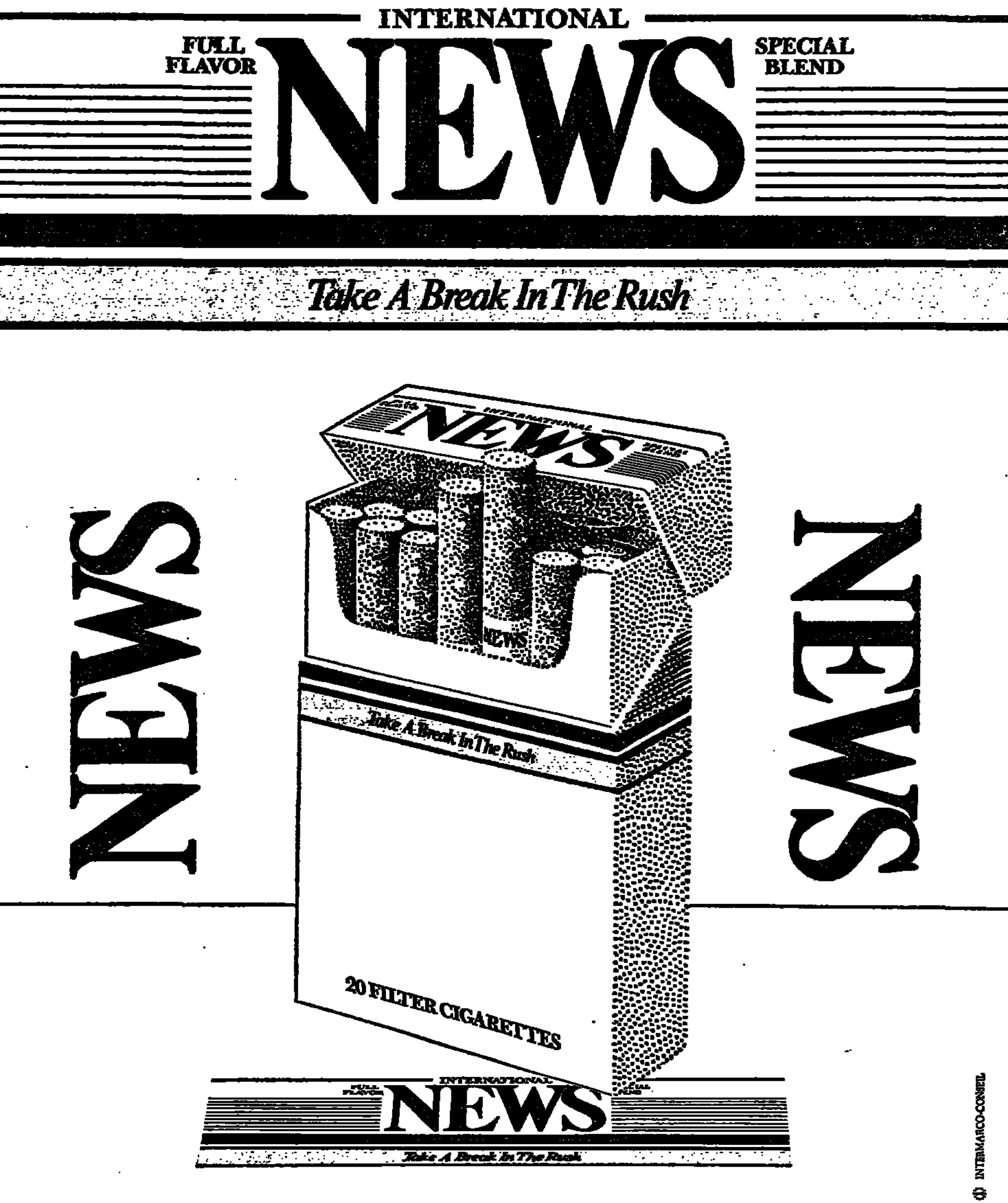
La municipalité semble avoir été prise un peu de court par cette explosion du commerce « privé ». Elle n'est pas du tout hostile à un genre d'initiative formellement encouragée par le pouvoir central et elle se propose seulement de canaliser un peu le phénomène en regroupant si possible les échoppes. Comme il fallait bien quand même, dès maintenant, réglementer un peu cette activité, elle a demandé aux restaurateurs et commerçants privés de verser une sorte de patente — mais en laissant à chacun le soin de fixer le montant de sa contribution. L'année fiscale étant encore en cours, on ignore ce que va rapporter à la ville cette méthode ultra-démocratique d'asseoir l'impôt.

Le changement de politique économique, dans ce secteur, ressemble beaucoup en définitive à un retour aux traditions. A ce niveau au moins, trente années de socialisation n'ont guère entamé les vieilles habitudes du petit commerce et du plus simple artisanat. Est-ce la manière dont se traduit sur le terrain la vaste réforme de l'économie mise en œuvre par l'Etat ? Cette réforme affecte également, certes, les résistances de structures beaucoup plus fermes.

(1) Nous avons payé trois maos (environ 90 centimes) pour trois excellentes brochettes de mouton.

Prochain article :

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE A L'ÉPREUVE DE LA PRATIQUE



AFRIQUE

Afghanistan

L'activité militaire s'accroît dans plusieurs régions

Un accroissement de l'activité militaire, dans plusieurs régions, et des coups de main, dans la capitale, a été noté ces derniers jours en Afghanistan, a-t-on appris à New-Delhi, de source diplomatique.

La quatrième et la quinzième division blindée de l'armée afghane ont, récemment, fait mouvement vers les provinces de Gorband et de Parwan où elles ne s'étaient pas rendues depuis plusieurs mois, la situation y paraissant critique pour les forces gouvernementales. La région de Taqab, indique le quotidien britannique « The Guardian », connaît également une importante activité de la résistance. Une cinquantaine de soldats afghans, blessés au cours de combats dans cette région, ont été conduits à l'hôpital militaire de Kaboul. La 444e brigade de commandos aurait, également, subi des revers et des affrontements ont eu lieu à Istalif, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale où des hélicoptères et des avions de combats ont dû appuyer les troupes au sol.

Des véhicules militaires sont, d'autre part, tombés dans des embuscades sur la route conduisant en U.R.S.S. par le col de Salang. Ces divers combats expliqueraient le nombre élevé des enterrements de civils et de militaires constaté récemment à Kaboul, qui a été secoué, en outre, par plusieurs explosions.

Cinq Afghans habillés à l'occidentale et armés de mitraillettes et de pistolets ont, d'autre part, envahi le club des Nations unies à Kaboul et ont tenu en respect des fonctionnaires internationaux avant de les enfermer dans une pièce et de partir avec de l'équipement audiovisuel et de l'argent. Des soldats soviétiques pillent également des maisons, des boutiques et des entreprises, indique-t-on de source diplomatique.

D'autre part, un dirigeant de la tendance Khalq (le peuple) du parti démocratique et populaire — en principe opposée à celle du président Karmal — est arrivé le 28 janvier à Kaboul venant d'U.R.S.S., a-t-on appris à New-Delhi. Ancien ministre des gouvernements Taraki et Amin, M. Panjshiri s'était rendu en U.R.S.S. pour y suivre un traitement médical. Il est considéré comme une forte personnalité et un théoricien du Khalq.

ASIE

Un entretien avec le chef de l'État malgache

(Suite de la première page.)

Dans un pays civilisé et démocratique on a le droit de juger et d'exécuter l'auteur d'un attentat manqué contre le chef de l'Etat, et dans un pays du tiers-monde, on n'a pas le droit de le garder en prison pendant quatre ans et en attendant leur jugement, trois officiers qui ont voulu attenter à la vie du chef de l'Etat. C'est tout de même curieux. Vaut-il mieux un procès à la va-vite et une exécution immédiate ou une instruction qui traîne pour établir les responsabilités ? Dans cette affaire, il y a des ramifications à l'étranger. Quand nous aurons tous les éléments, ils seront jugés.

Les traîtres auront le châtiment qu'ils méritent

— Lors de votre dernier discours du 16 janvier, vous avez eu recours à des paraboles qui ont soulevé des questions parmi la population. Vous avez évoqué les personnages de Judas et de Pierre, qui seraient deux figures de marque de votre régime. Arrivera-t-il quelque chose à Judas et Pierre ?

— Le peuple sait que dans toute révolution il y a eu, il y a et il y aura des traîtres. Il me fait confiance. Il me laisse prendre mon temps. Je ne peux pas savoir qui me trahira. Je suis très prudent. Je cherche des preuves. Les traîtres auront le châtiment qu'ils méritent le jour où j'aurai la preuve qu'ils auront vraiment trahi. S'il y a des Judas potentiels, le peuple m'aidera à les démasquer, les isoler, les combattre.

— Vous avez fait l'autocritique du régime en dénonçant ses faiblesses, notamment en matière économique (corruption, inefficacité, etc.). Ces faiblesses ne sont-elles pas congénitales aux principes de gestion du socialisme ?

— Définitivement, non. On a, au contraire, eu tort de ne pas accélérer la transformation des entreprises nationalisées en entreprises socialistes. Dans une entreprise socialiste, il y a plusieurs garde-fous contre les erreurs : le conseil d'orientation, le comité de gestion ou bien la base pour exercer un contrôle réel. On verra d'ici à cinq ans si la gestion des nouvelles entreprises socialistes donnera ou non de meilleurs résultats. Le mal vient d'ailleurs. Il faut un changement radical des mentalités à tous les niveaux. On me dit : la révolution est un échec. Mais on voudrait que j'aie réussi en cinq ans ce que vous, chrétiens, n'avez pas réussi en deux mille ans. Je ne peux pas faire tout seul cette révolution. Il fallait bien que les entreprises nationalisées, par exemple, continuent à marcher comme avant, parce que les cadres avaient été formés dans une certaine optique. Ils ne peuvent pas inventer, du jour au lendemain, une gestion socialiste. On ne peut transformer le pays que petit à petit.

Instaurer une zone de paix dans l'océan Indien

— Vous avez proposé d'accueillir à Antananarivo fin 1981 ou début 1982 une conférence sur le thème « océan Indien, zone de paix ». Où en est ce projet ?

— Si cette conférence a lieu, ce ne pourra être qu'en 1982. En effet, elle doit être précédée d'une conférence ministérielle à Sri-Lanka, organisée par l'ONU. Or la date de cette dernière n'est pas encore connue. Il s'agit d'instaurer dans l'océan Indien une zone de paix démilitarisée et dénucléarisée. Lors d'une réunion au sommet les chefs d'Etat devront s'accorder sur une convention ayant force de loi imposable à tous. Avec la floraison des flottilles de guerre et la course aux armements dans la région, nous savons l'importance de l'océan Indien pour le ravitaillement en pétrole de tous. Réunissons-nous et adoptons un traité garantissant la sécurité des pétroliers géants. Il faut être de mauvaise foi pour ne pas accepter une telle proposition. Nous sommes aussi intéressés que les autres à ce que les pétroliers qui viennent nous ravitailler ne soient pas torpillés. Trent-huit pays ont fait d'ores et déjà une réponse plus ou moins favorable à ma proposition. Les Etats-Unis, du temps de Carter, nous ont indiqué, en revanche, qu'une telle conférence était à leurs yeux prématurée.

— Beaucoup d'experts considèrent qu'en demandant le démantèlement de toutes les bases étrangères de l'océan Indien vous servez objectivement les intérêts de l'Union soviétique. Celle-ci soutient d'ailleurs votre plan.

— Je ne peux pas empêcher Moscou d'appuyer énergiquement ma proposition. J'aurais préféré que les Etats-Unis en fissent autant. Proposer d'instaurer une zone de paix dans l'océan Indien sans démanteler les bases étrangères serait contradictoire. Il se trouve que ces bases étrangères sont, pour la plupart, américaines. Je n'y peux rien. Secondo, faisons de la géostratégie. A quoi sert une base étrangère à l'ère des fusées intercontinentales ? On peut atteindre tous les centres vitaux de l'Union soviétique à partir de l'Alaska, du Canada, des Etats-Unis. Les sous-marins nucléaires peuvent rester sous l'eau pendant trois mois sans avoir à mettre le nez dehors. Avec les navires ateliers, on n'a plus besoin de mouiller nulle part. Les avions de surveillance américains, ravitaillés en vol, peuvent venir de Guam jusqu'ici sans escale. Une base étrangère dans l'océan Indien ne sert à rien.

— Vous semblez reprendre à votre compte la théorie de l'encerclement selon laquelle l'Union soviétique, en intervenant militairement à l'étranger, par exemple en Afghanistan, ne ferait que desserrer l'étau de ses ennemis.

— L'Union soviétique suit une stratégie de « désencerclement ». Les Soviétiques sont venus après les autres dans la région. Si on enlève toutes les bases étrangères dans l'océan Indien, le rapport des forces joue en faveur de l'Occident, des Etats-Unis et des puissances de l'OTAN. Regardez la carte. De Simonstown à Guam, de l'Australie à Israël, en passant par le Pakistan, la Somalie, l'Arabie Saoudite et l'Egypte. En face de cela, vous m'opposez Aden et éventuellement l'Ethiopie. Les Etats-Unis disposent d'autant de facilités de mouillage dans la région que l'U.R.S.S. Objectivement, je ne travaille pas pour l'U.R.S.S. Je travaille pour Madagascar, parce que je voudrais éviter une catastrophe à mon pays et aux pays riverains. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

OCÉANIE

Vanuatu

Paris et Port-Vila durcissent leurs positions

Deux jours après l'expulsion de Port-Vila de l'ambassadeur de France à Vanuatu, Paris a durci sa position sur la coopération entre les deux pays. Jeudi 5 février, le Quai d'Orsay a déclaré que *« l'ensemble de la coopération franco-vanuatuane a été mise en cause par l'attitude adoptée par Port-Vila. Un premier retrait de coopérants a eu lieu et d'autres suivront »*. En effet, un premier groupe d'une vingtaine de coopérants ont déjà reçu instruction de quitter l'archipel et d'autres, qui s'apprêtaient à prendre l'avion pour regagner leur poste, ont été priés de rester en France.

La déclaration du ministère des affaires étrangères va nettement plus loin que les propos tenus mardi par M. Rodrigues, l'ambassadeur expulsé, lors d'une conférence de presse à Nouméa, au cours de laquelle il avait assuré que les cent quatre-vingts coopérants français enseignants chargés d'assurer la rentrée scolaire du 9 février seraient à leur poste.

La rentrée des classes

Parallèlement à ce durcissement français, Port-Vila a aussi haussé le ton jeudi. Selon notre correspondant à Nouméa, Radio-Vanuatu a diffusé une déclaration du ministre vanuatuan de l'éducation, M. Donald Kalpokas, annonçant que les établissements français à Vanuatu n'ouvriraient pas leurs portes comme prévu le 9 février et que le gouvernement allait revoir sa politique d'enseignement. Au contraire, la rentrée des écoles anglophones aura lieu normalement.

Or M. Kalpokas, un des membres les plus modérés du cabinet, était jusqu'à présent partisan du bilinguisme et de la coopération avec la France. Il a donné pour raison de sa décision — qui touche, entre autre, le lycée de Port-Vila et son annexe de Luganville — la déclaration faite mardi à Paris par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sur le rappel des coopérants français et sur la décision de Paris de *« tirer les conséquences »* du geste de Port-Vila.

Pour sa part, l'ambassade de France à Port-Vila vient de publier un communiqué indiquant que la rentrée scolaire aurait bien lieu le 9 normalement, mais seulement pour les élèves de nationalité française.

Jamais les relations entre la France et Vanuatu n'ont été aussi mauvaises, et l'on risque de s'acheminer vers une rupture entre les deux pays si les gouvernements concernés ne mettent pas rapidement un frein à ce processus de dégradation, encouragé par certains milieux de part et d'autre.

Dans cet affrontement, chaque partie semble estimer que l'autre a le plus à perdre à la cessation de la coopération et pourrait céder ou faire le premier pas. Vanuatu n'a plus d'argent et a pris des contacts avec l'Australie pour tenter de combler, en partie, le vide que causerait l'interruption de l'aide française. Mais, en fait, les grands perdants, à moyen terr..., ne peuvent être que la France, ses quatre mille ressortissants à Vanuatu, la fraction francophone de la population vanuatuane — plus de la moitié des enfants scolarisés (sans parler des conséquences pour la Nouvelle-Calédonie si un gouvernement en exil s'installait à Port-Vila. Enfin, le gouvernement vanuatuan, anglophone, peut aisément se passer de la francophonie, à laquelle la France demeure attachée.

PATRICE DE BEER.

● *Le Comité international de soutien aux francophones de Vanuatu* (1, rue Surcouf, 75007 Paris) a adressé une lettre ouverte à M. François-Poncet, dénonçant la politique trop conciliante envers Vanuatu, lui demandant de refuser de *« cautionner les accords honteux et mesquins »* de coopération et l'accusant de *« laisser souffrir et mourir les francophones déjà trop abusés par la France »*.

PROCHE-ORIENT

Iran

Les combats redoublent d'intensité au Kurdistan

Les autorités iraniennes ont annoncé, jeudi 5 février, le début d'une offensive dans le nord-ouest du pays dans le but de *« liquider définitivement l'insurrection kurde »*. Selon l'agence gouvernementale Pars, les gardiens de la révolution ont entrepris une opération de quadrillage des régions de Marivan et de Sanandaj, bombardant au canon lourd les villages de montagne du secteur susceptibles de servir de repaire aux « contre-révolutionnaires ».

L'agence Pars fait état de nombreuses arrestations et victimes parmi les pechmergas et affirme qu'un grand nombre de ces derniers ont choisi de se rendre avant la date limite du 11 février fixée par les autorités. En fait, il semble que les combats au Kurdistan ont redoublé de violence, il y a une dizaine de jours, éclipsant les affrontements qui se poursuivent toujours, plus au sud, entre les armées de Téhéran et de Bagdad. Les autorités iraniennes accusent d'ailleurs les « séparatistes kurdes » d'agir en coordination avec les forces armées irakiennes *« qui leur fournissent une aide militaire, un appui logistique et organisent des opérations militaires de diversion »* dans la région.

Un message de M. Bani Sadr au président Giscard d'Estaing

Le président Bani Sadr a adressé, jeudi après-midi, un message à M. Giscard d'Estaing pour protester contre la livraison par la France de Mirage F1 à l'Irak, affirmant que cette mesure avait créé une *« vague de déception »* en Iran. D'autre part, la commission des affaires étrangères au Parlement iranien a demandé, jeudi, aux députés français de *« faire leur possible pour suspendre la livraison d'armements français au gouvernement agresseur irakien jusqu'à la fin de cette agression »*.

● A PARIS, l'ancien premier ministre iranien, le Dr Ali Amini, qui, depuis près d'un an, s'efforce — apparemment sans beaucoup de succès — de rassembler toutes les oppositions iraniennes autour de sa personne, a proposé la formation d'un *« gouvernement de réconciliation nationale »* dans le but de *« sauver le pays de la situation catastrophique dans laquelle il se trouve »*. Au cours d'une conférence de presse, il a indiqué que ce gouvernement, qui devrait être composé d'*« éléments patriotiques et compétents se trouvant en Iran et à l'étranger »*, devrait être formé pour que *« les communistes ne puissent prendre avantage de la conjoncture et s'imposer au pays par la force »*.

Répondant aux questions des journalistes, le Dr Amini a proposé le retour à la Constitution de 1906 à titre provisoire en attendant qu'une décision soit prise sur l'avenir du régime. A ce propos, il n'a pas exclu le retour définitif à une monarchie constitutionnelle, ni la participation des monarchistes au gouvernement de réconciliation nationale dont il propose la formation. En revanche, le Dr Ali Amini, contrairement à M. Bakhtiar, s'est montré intraitable à l'égard de l'*« agression irakienne »* et a affirmé que l'opposition iranienne devrait s'abstenir de tout contact avec les autorités de Bagdad tant que les forces irakiennes n'auraient pas quitté le territoire national. Il a même appuyé la décision du gouvernement actuel de ne pas négocier avec Bagdad sous la menace des armes irakiennes.

● *M. Joël Le Tac*, député R.P.R. de Paris, vice-président de l'Alliance France-Israël, évoque dans la publication de cette association, *Perspectives France-Israël*, datée janvier-février 1981, la coopération nucléaire entre la France et l'Irak. Après avoir énuméré les questions techniques auxquelles, écrit-il, *« aucune réponse satisfaisante n'a été fournie »*. M. Le Tac explique : *« S'il y a dans la coopération nucléaire entre la France et l'Irak un contenu politico-stratégique, la France est coupable de faciliter la montée des périls au Proche-Orient. Si ce contenu n'existe pas, c'est que le Quai d'Orsay est devenu une machine à étouffer le politique et le stratégique au profit d'intérêts économiques et pétroliers à court terme. »*

● RECTIFICATIF. — Dans l'entretien avec M. Sartawi, publié dans *le Monde* du 6 février, il fallait lire à la fin du deuxième paragraphe : *« ...ce texte est totalement inacceptable car il est fondé sur la négation (et non négociation) des droits palestiniens... »*

Ouganda

LA FAMINE MENACERAIT DE NOUVEAU AU KARAMOJA

Nairobi *(Reuter)*. — La famine, qui a frappé l'année dernière le Karamoja, dans le nord-est de l'Ouganda, risque de se reproduire à cause de *« maladresses »* administratives des Nations unies, a affirmé, mercredi 4 février, un représentant du Fonds pour la sauvegarde de l'enfance (Save the Children Fund) — S.C.F. — dont le siège est à Londres, M. Hugh Mackay, a déclaré qu'*« en l'absence d'une intervention rapide de nouveaux Karamojongs allaient mourir de faim lorsque l'aide alimentaire distribuée par son organisation serait épuisée, c'est-à-dire*, a-t-il précisé, *dans onze jours. »*

En novembre le S.C.F. avait pris en charge la distribution de l'aide alimentaire au Karamoja après que le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) se fut révélé incapable d'y procéder comme il était prévu, a dit M. Mackay. Selon le S.C.F., le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) dispose de l'organisation et des moyens nécessaires, mais le temps presse.

Le PNUD s'est également révélé incapable de distribuer des semences au Karamoja, tâche qui a dû être assumée par des représentants de la C.E.E. en Ouganda, ainsi que de fournir les véhicules nécessaires au transport de l'aide alimentaire, a déclaré M. Mackay.

● *Médecins sans frontières dans la province du Nil occidental.* — Deux équipes de l'organisation Médecins sans frontières ouvriront prochainement deux hôpitaux dans la province du Nil occidental à la demande du gouvernement de Kampala. La première équipe, composée d'un médecin et de deux infirmières, était attendue vendredi 6 février à Arua, capitale de la province, détruite aux deux tiers. La seconde équipe doit ouvrir un hôpital à Moyo. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

L'extrême droite se montre de plus en plus active

Un certain nombre — encore non précisé — de Blancs ont été arrêtés à la suite de récents attentats à la bombe contre des bureaux appartenant à des Afrikaners libéraux, a annoncé jeudi 5 février au Cap M. Louis Le Grange, ministre de la police. Ces attentats avaient été revendiqués par le « Wit Kommando », groupuscule d'extrême droite clandestin, dont l'objectif est de défendre la politique d'apartheid. Ces arrestations ont été accueillies avec surprise et intérêt par les observateurs politiques du Cap, qui les interprètent comme le début d'une offensive délibérée du gouvernement de M. Pieter Botha contre le clan des « ultras » dirigé, à l'intérieur de son propre parti, par l'ancien pasteur réformé, M. Andries Treurnicht.

De notre correspondant

Johannesburg. — *« Dieu nous a fait Blancs et il veut que nous luttions pour le rester... Combattons tous ces projets malsains d'intégration raciale dans le travail, les Eglises, le sport, la culture... Battons-nous pour nos frères, femmes et enfants, sans quoi... ce sera la fin de la grande nation afrikaner qui a tant versé de son précieux sang pour le pays... »*

Le message du révérend H.B. Senekal, *« serviteur de l'Eglise réformée hollandaise »* (N.G.K.), principalement fréquentée par les Blancs (un million et demi de fidèles), déclenche un tonnerre d'applaudissements. Bible haute, le prêtre s'est retiré. M. Louwrens Muller, ancien ministre et membre influent du parti nationaliste, s'est jeté sur le micro : *« Oui, le pouvoir politique en Afrique du Sud, et même dans tout le sous-continent austral, doit rester ferme entre des mains afrikaners... Il doit être défendu à tout prix... Le combat continue. »* Le prêtre et le politicien, il ne manquait plus que le syndicaliste. La salle surchauffée, bourrée de mineurs Blancs pour le congrès annuel de leur syndicat, hurle le nom du président de la fédération : *« De Jager, de Jager ! »* Souriant et détendu, celui-ci prend la parole : *« Si l'on donne plus de droits aux Noirs, finie la sécurité de nos emplois. Alors nous appellerons tous les Blancs de ce pays à une grève générale, et j'avertis le gouvernement que si les émeutes de 1922 (1) se reproduisent, il en portera l'entière responsabilité. »*

Des meetings de ce genre constituent le pain quotidien des journalistes sud-africains. A Durban, à Bloemfontein, à Kingville, réputée plus libérale que William's Town, et même au Cap, les autres, les réunions de l'extrême droite se multiplient et comptent de plus en plus d'assistants.

Dans les organisations féministes, le Kappie Kommando (Armée des jupons) revendique sept mille membres actifs. Sa dirigeante, Mme Van Zyl, déclare à qui veut l'entendre : *« Le pays est blanc, l'Afrique du Sud appartient aux Afrikaners (...). Les Noirs doivent rester une race inférieure. »* Les jeunes ne sont pas non plus oubliés par les fanatiques de la race pure. L'Odal Clan, lié aux mouvements néo-nazis ouest-allemands, a été créé spécialement pour eux par un certain Rudolph Schmidt, leader d'une autre organisation raciste, l'Anglo-Afrikanerbond. Il y a un an, l'Odal Clan proclamait compter un millier d'adhérents, mais, depuis, beaucoup ont rejoint des groupes plus actifs et plus clandestins comme Delta 4, baptisé ainsi en souvenir du mouvement terroriste français de la guerre d'Algérie, ou l'Afrikaner Weertandbeweging (Mouvement de la résistance afrikaner), qui a récemment tenu un meeting à Pretoria en dépit d'une interdiction officielle.

Certes, pour l'instant, ces groupes se sont, si l'on peut dire, limités à l'appel public au meurtre, à l'expédition de lettres de menaces à des personnalités trop *« verligte »* à leur goût. Seul, le Wit Kommando (Armée des Blancs), de cinq cents à mille membres selon les estimations, est directement passé à l'action. Véritable bras armé de l'extrême droite sud-africaine, le Wit Kommando a, au cours de la seule année 1980, plastiqué les locaux de plusieurs organisations anti-apartheid, quelques théâtres et cinémas multiraciaux, et les appartements de professeurs, d'étudiants, d'avocats ou de journalistes *« traîtres à leur ethnie »*. Le dernier attentat, perpétré le 26 janvier contre le bureau d'un homme politique régional responsable d'un projet municipal pouvant aboutir à autoriser les Noirs *« à se prélasser sur les plages blanches de Durban »*, n'a fait aucune victime.

Le 3 décembre dernier, le général J. Coetzoe, patron de la toute-puissante police de la sécurité, avait déclaré : *« Les organisations d'extrême droite proviennent pour une large part de l'existence de mouvements de gauche... Elles ripostent, parfois en dehors de la loi, aux attaques gauchistes. »*

Les timides projets de réforme annoncés tant de fois par M. Botha et son équipe de ministres *« verligte »* (éclairés) ont pour conséquence de radicaliser la droite traditionnelle *« verkrampte »* (crispée) et l'extrême droite gagne du terrain. Présents au sein du parti nationaliste du premier ministre, les disciples de la « bible » de l'apartheid ont investi certaines églises et la plupart des syndicats blancs. Ils disposent d'un véritable parti politique structuré, le Herstigte Nationale Parti (H.N.P.), dirigé par un transfuge des nationalistes, M. Jaap Marais. Si celui-ci n'a pas encore de représentation parlementaire, ses chances lors de la prochaine consultation n'ont sans doute jamais été aussi grandes.

PATRICE CLAUDE.

(1) Les secousses de la crise économique mondiale ayant contraint les mines à employer un nombre accru de Noirs, médiocrement payés, et moins de Blancs, ces derniers déclenchèrent des grèves qui s'étendirent à presque tous le pays. Des émeutes firent cent cinquante-trois morts, cinq cent trente-quatre blessés et dix-huit personnes furent condamnées à mort après plus de quatre mille arrestations.

● *Le Conseil de sécurité de l'ONU*, dans un appel adressé jeudi 5 février au gouvernement de Pretoria, lui demande de ne pas faire exécuter trois jeunes Noirs récemment condamnés à mort pour avoir participé à l'attaque d'une banque et d'un commissariat de police. Par la voix de son président en exercice pour le mois de février, M. Jacques Leprette (France), le Conseil de sécurité a lancé cet appel au terme d'une série de concertations privées entre ses membres. — *(A.P.)*

LA CRISE DU TCHAD

Comment en est-on arrivé là ?

par PIERRE BIARNÈS

La victoire de la faction du président Goukouni Oueddeï au Tchad avec l'appui militaire décisif de la Libye, consacrée le 15 décembre 1980 par la conquête de N'Djamena, a marqué une étape capitale de l'histoire de l'ancienne colonie française et un grave revers pour la politique africaine de Paris, alors que la « fusion » entre le Tchad et la Libye *alarme les alliés africains de Paris.*

Pierre Biarnès explique ci-dessous comment la dislocation du Tchad, qui aboutit à une tentative de mise sous tutelle par son voisin du Nord, a été rendue possible par l'évolution de cet ensemble disparate dès l'époque de la colonisation.

En plus de trente ans de repli inexorable sur l'Hexagone, nulle part la France n'a laissé un vide aussi grand qu'au Tchad, où, depuis de longs mois déjà, l'appareil d'Etat moderne, hérité de la colonisation, s'est effondré, tandis que la nation qui avait commencé à se former volait en éclats. Pour plusieurs autres pays du continent noir menacés d'une évolution analogue, cet état de fait est au moins aussi préoccupant que les visées hégémoniques du colonel Kadhafi.

La conquête du Tchad était, à la fin du siècle dernier, un des objectifs majeurs de l'impérialisme français en Afrique. Au-delà de motivations ou de prétextes anti-esclavagistes, il s'agissait de réunir, d'un seul tenant, les possessions du Maghreb et de l'Afrique occidentale à celles de l'Afrique équatoriale et centrale : le temps fort de la conquête de ce territoire-clé fut la capture de Rabah, aventurier venu du Soudan, qui tint tête vingt années durant au colonisateur, le 22 avril 1900, à Kousseri, sur la rive aujourd'hui camerounaise du Chari, face à l'actuelle N'Djamena, par trois colonnes venues d'Alger, de Bangui et de Saint-Louis-du-Sénégal.

Mais Rabah vaincu, la « pacification » du Tchad était loin d'être terminée, et l'armée française dut continuer à y mener de durs combats, presque jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, en des lieux dont les noms, guère plus de cinquante ans plus tard, lorsque les mêmes populations se soulevèrent à nouveau, allaient redevenir tragiquement familiers. Il fallut notamment venir à bout de deux autres redoutables adversaires : à l'est — dans une région qui est aujourd'hui le fief des Goranes de M. Hissène Habré, — le sultan Doudmourrah, à la tête de l'empire du Ouaddaï, *autour d'Abéché, qui résista jusqu'en* 1910 ; et, au nord, dans le Borkou, l'Ennedi et le Tibesti — l'immense patrie des Toubous de M. Goukouni *Oueddei, — la Senoussya*, puissante confrérie islamique guerrière, originaire de l'actuelle Libye, dont le chef, le Khalifa Achmed ech-Cherif, allié des Turcs, ne fut vaincu à Faya par le colonel Largeau qu'en 1913.

En imposant sa domination à ces régions d'Afrique centrale qui, depuis, constituent le Tchad, la France donnait un coup d'arrêt brutal à une progression arabe et islamique séculaire en direction du Sud négro-africain et animiste, qu'elle avait placé dans un premier temps sous sa protection. Toutefois, en dépit des efforts d'unification, jamais ne s'estompa complètement, pendant les cinquante ans de « paix française » qui s'ensuivirent, la frontière qui sépare le « Dar el-islam (Pays de l'islam) du « Dar el-abid » (Pays des esclaves), et, à la lumière de ce qui s'est passé depuis au Tchad, après un demi-siècle d'interruption imposée de l'extérieur, l'inexorable expansion des peuples et des idées venus du Nord.

Certes, le colonisateur tenta de renforcer le réseau de communications reliant l'ensemble du territoire à sa capitale, de développer quelques activités « de rente » — en l'occurrence, l'élevage et le coton — et de scolariser un peu les enfants. Mais cette action toute simple, et qui se voulait égalitaire dans son principe, devait connaître des résultats inégaux et provoquer de ce fait, en quelques décennies, un *dangereux déséquilibre social* et politique au détriment de la moitié nord du pays, déséquilibre d'où est directement issu le drame tchadien actuel.

La revanche des Saras

Sitôt après les rudes affrontements de la conquête, le Tchad musulman bénéficia d'une prédilection de l'administration coloniale, devenant « le Tchad des commandants » — d'ordinaire des officiers amoureux du désert, qui s'y intégrèrent admirablement, menant la « *vie noble* » des nomades, dont ils parlaient la langue et auprès desquels ils jouissaient d'une grande autorité. Mais ce Tchad musulman était aussi « le Tchad inutile », celui, très peuplé, des pasteurs *transhumants, dans lequel aucune* culture industrielle ne put être développée et où, surtout, il s'avéra vite à peu près impossible de dispenser une éducation moderne aux jeunes générations du fait même des servitudes imposées par les modes d'existence et de la vigueur persistante des structures sociales traditionnelles.

Au Sud, au contraire, pays fertile des lacs, des fleuves et de la savane arborée, dans l'ancien Dar *el-abid sans grande tradition* étatique, mais beaucoup plus peuplé et où l'islam n'avait presque pas pénétré, une administration plus impersonnelle, surtout préoccupée de production et de rendement, moins aimée mais plus efficace, faisait surgir pendant ce temps un « Tchad utile » qui s'adonnait à la *culture du coton* et dont les enfants fréquentèrent très vite et en grand nombre les écoles françaises, celles de la colonie comme celles, plus nombreuses, des missions catholiques et protestantes.

Par la suite, c'est là, en particulier dans l'ethnie *sara* dominante, que, tout naturellement, la fonction publique et l'armée française recrutèrent la plupart de leurs commis et de leurs soldats. Si bien que, à la fin des *années 50, les* anciens *esclaves* avaient virtuellement supplanté leurs anciens *maîtres*, et seule la présence française, en continuant à imposer malgré tout un certain équilibre et, tout d'abord, en interdisant aux gens du Sud de venir commander directement ceux du Nord, empêchait encore que cette situation n'apparût au grand jour. L'indépendance n'allait pas tarder à manifester ce nouveau rapport de forces.

En 1957, au moment où la loi-cadre Defferre (qui accordait l'autonomie interne aux anciennes colonies françaises d'Afrique noire) entrait en application, les Saras du Logone et du Chari dominaient déjà potentiel*lement le pays. Ethnie la plus nom*breuse et la plus homogène du Sud, ils constituaient l'élément principal de la formation politique la plus importante, le parti progressiste tchadien (P.P.T.), qui était la section *tchadienne* du Rassemblement démocratique africain et à la tête duquel était en train de s'imposer un jeune instituteur de religion protestante, François Tombalbaye. En face du P.P.T., les autres partis, dirigés par des personnalités musulmanes qui s'entendaient mal entre elles, ne *faisaient* pas le poids et étaient du *reste* déjà en train de perdre pied jusque dans leurs régions islamisées d'origine, au Salamat et au Guerra, au Batha, au Kanem et dans le Baguirmi.

Aussitôt l'indépendance proclamée, le 11 août 1960, Tombalbaye, *comme* bon nombre de ses pairs, entreprit d'éliminer, y compris physiquement dans bien des cas, toutes les personnalités qui s'opposaient à la consolidation de son pouvoir personnel ou qui risquaient de le faire un jour. Il s'agissait presque toujours de musulmans. Plusieurs « complots » opportunément découverts pour les besoins de la cause ponctuèrent cette marche vers l'autocratie, marquée par ailleurs, au début de 1962, par la dissolution de tous les partis politiques, à l'exception du P.P.T., tandis que s'appesantissait la domination des Saras sur toutes les autres ethnies du pays. Dans tout l'ancien Dar el-islam, *à l'exception, jusqu'en 1964,* du Borkou, de l'Ennedi et du Tibesti (le BET), où l'administration militaire française était *restée* provisoirement en place, les jeunes fonctionnaires saras, méprisants pour tous leurs « compatriotes » qui ne parlaient pas, ou que très mal, le français, se conduisaient comme en *pays conquis, rançonnant* systématiquement les villages et n'hésitant *pas à les mettre à sac*, et même à les *brûler* à la moindre résistance.

Puis, à l'automne 1964, à la *demande soudaine des autorités de* Fort-Lamy, qu'irritait de plus en plus cette ultime survivance du « Tchad des commandants », l'armée française évacuait le BET et les Saras, qui, y transposant aussitôt leurs méthodes administratives particulières, pouvaient enfin s'y installer.

Dans une région où l'arabisme était en pleine renaissance et l'islam *en forte expansion,* la revanche des Saras ne devait être cependant que de très courte durée.

La révolte des Goranes et des Toubous

Le Centre et l'Est s'embrasèrent les premiers. Le 27 octobre 1965, les habitants de Mangalmé, localité de moyenne importance du nord-est du Guéra, à environ 550 kilomètres de Fort-Lamy, las des exactions de toutes sortes qu'ils subissaient depuis plusieurs années déjà, se révoltaient contre des percepteurs d'impôts venus les rançonner un jour de marché et massacraient une douzaine de fonctionnaires. Une répression implacable s'abattait aussitôt sur la bourgade, tandis que Tombalbaye en *profitait pour faire arrêter peu après* quelques personnalités musulmanes de plus, qu'il accusait d'avoir provoqué l'émeute, en *prélude à un* « coup d'Etat ».

C'était le début d'une insurrection qui, en quinze ans, devait entraîner inexorablement la chute du dictateur sara, la déroute de son ethnie et, pour finir, l'effondrement de l'Etat tchadien lui-même. La France — partagée entre le désir de donner un second coup d'arrêt aux forces et aux idées venues du Nord, qui, à la faveur de l'événement, reprenaient leur marche séculaire vers le sud, mais se rendant confusément compte de l'impossibilité, cette fois, de l'entreprise — se faisait chasser pas à pas de son ancienne colonie, ne parvenant qu'à se mettre à dos, les uns après les autres, tous les pro*tagonistes du drame.*

Au départ, vaste jacquerie, le mouvement d'insurrection ne tardait pas à se structurer. Dès 1966, un Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) était constitué par un certain Ibrahima Abatcha, qui s'avéra vite un organisateur de talent. Puis, après sa mort au combat, un ancien ministre de Tombalbaye passé à l'opposition, le docteur Abba Siddick, d'origine soudano-centrafricaine et de formation française, réussissait, à partir de 1968, à intéresser à la cause des rebelles l'opinion progressiste internationale et trois pays voisins, le Soudan, l'Algérie et surtout la Libye.

Les années 1968-1969 marquèrent effectivement un tournant capital dans le conflit, avec l'entrée en scène du colonel Kadhafi — qui *venait de renverser le roi Idriss*, mais qui reprenait aussitôt à son compte les revendications et les visées sénoussies (1) sur le BET — mais aussi du chef traditionnel des Toubous, le vieux derde Oueddeï Kichemedi, qui s'était *réfugié* à Tripoli deux ans plus tôt pour fuir les exactions saras et dont les trois fils, Hanneur, Hadj Moulinaye et Goukouni, s'étaient rebellés à leur tour aux côtés du FROLINAT (capturés, les deux premiers seront sommairement exécutés par les sbires de Tombal*baye*), et, *enfin*, de la France, à laquelle le Tchad, dont l'armée était de plus en plus débordée, se résigna à faire appel.

L'*intervention* française se fit en deux temps. En août-septembre 1968, un appui logistique, limité au Tibesti, était d'abord accordé ; puis, en *mars* 1969, la situation ayant continué à se dégrader, le général de Gaulle acceptait d'engager directement les soldats français dans toutes les régions du pays qui étaient en insurrection.

Très vite, la rébellion recula sur tous les fronts ; mais elle ne fut pas écrasée pour autant, et, à la fin de 1972, sitôt le gros du corps expéditionnaire de l'ancienne métropole retiré, elle repartait de plus belle, notamment dans le Tibesti, montagneux et d'accès difficile, où les Toubous de Goukouni Oueddeï, qui seront bientôt épaulés par les Goranes d'un ancien agent français rallié à leur cause par aventurisme, Hissène Habré, étaient en train de devenir, avec l'appui de la Libye (qui avait « lâché » entre-temps M. Abba Siddick), le noyau dur de l'opposition à la domination sara.

Déjà très irrité par les réformes « libérales » que, parallèlement à son aide militaire, Paris avait tenté de lui imposer, Tombalbaye, qui reprochait au président Pompidou d'avoir un peu trop vite cédé à son opinion publique, s'engageait alors dans une politique suicidaire d'hostilité systématique et hargneuse à *son protecteur traditionnel, qui* débouchait, le 13 avril 1975, sur sa mort dans un coup d'Etat.

Le général Félix Malloum, Sara lui aussi, qui, en sa qualité de chef d'état-major, lui succéda alors à la tête du Tchad avec la bénédiction de Paris, *ne parvint*, pas plus que son prédécesseur, à vaincre ses adversaires ou, à défaut, à se les rallier, d'autant que, empêtré dans la rocambolesque « affaire Claustre » (2), M. Giscard d'Estaing devait négocier à son corps défendant avec ceux-ci, par Tripoli interposé. Les oasis du BET tombaient les unes après les autres, et les troupes régulières tchadiennes, inexorablement *refoulées* vers leur Sud ancestral, ne parvenaient à s'accrocher un temps sur la ligne Abéché-N'Djamena, qui coupe le pays en deux, que grâce à une intervention de l'ancienne métropole, qui fit donner *in extremis* ses Jaguar. Mais, consciente de la précarité de ce nouveau coup d'arrêt, la France ne pouvait en même temps que conseiller à son protégé du moment de s'entendre, par l'intermédiaire de la Libye, avec Goukouni Oueddeï, dont le pouvoir *sur le Borkou, l'Ennedi et le Tibesti* était alors expressément reconnu (accords de Benghazi du 27 mars 1978), et, surtout, par l'entremise du Soudan, avec M. Hissène *Habré*, qui s'était brouillé entre-temps avec le chef toubou et son protecteur Kadhafi, et qui *devint* alors, de façon totalement improvisée, le premier ministre d'un gouvernement de circonstance irrémédiablement divisé et impuissant (accords de Khartoum du 4 août 1978).

Dès lors, presque tous les protagonistes du drame qui continue à se jouer autour du lac Tchad étaient en place, et la France apparaissait déjà comme dépassée par les événements. En *février* 1979, avant d'être subitement rappelé à Paris pour avoir, semble-t-il, outrepassé ses instructions, le commandant en chef de son corps expéditionnaire, le général Forest, apportait ostensiblement son appui à Hissène Habré, entré en rébellion contre le président Malloum, qui *était*, par ailleurs, de plus en plus contesté par l'un de ses lieutenants, le lieutenant-colonel Wadal Abdelkader Kamougué. Celui-ci parvenait cependant à faire se replier à peu près en bon ordre le gros des troupes sudistes vers leurs régions d'origine. Mais Goukouni et ses partisans entraient à leur tour dans N'Djamena, que, concurremment à la Libye, le Nigéria, héritier de l'empire du Bornou, donnait à présent de plus en plus l'impression de vouloir replacer sous sa suzeraineté, tout au moins dans sa zone d'influence privilégiée. Au mois d'août suivant, les accords de Lagos, *tout en prétendant imposer* la constitution, sous le contrôle de l'O.U.A., d'un gouvernement d'union nationale rassemblant toutes les tendances qui se disputaient le pays, ne faisaient, en fait, que consacrer le retour de ce que, par habitude, on continue à appeler le Tchad à la situation qui y prévalait à la fin du siècle dernier.

La parenthèse coloniale était refermée, et, en mai dernier, alors que les nomades de MM. Goukouni et Habré achevaient de détruire une capitale qui n'avait pas été construite pour eux, l'ancienne métropole n'avait plus d'autre solution que d'en retirer définitivement ses soldats, qui, déjà, depuis plusieurs mois, n'y étaient plus maintenus qu'en spectateurs impuissants.

Il est difficile d'admettre que les résolutions de la *récente* conférence de Lomé — au demeurant, et de par la volonté du Nigéria, presque aussi vigoureusement antifrançaises qu'antilibyennes, même si Paris n'y est pas expressément nommé — pourront changer fondamentalement cette situation dans un avenir prévisible.

---

(1) Episode bien oublié aujourd'hui. En 1955, c'est-à-dire cinq ans avant l'indépendance du Tchad, encore sous domination française, le roi Idriss, dont le pays venait lui-même de recouvrer sa souveraineté, n'avait pas hésité, alors qu'il était loin de posséder les moyens militaires qui seront plus tard ceux de son successeur, à envoyer une colonne motorisée s'emparer pendant quelques jours — le temps de s'en faire déloger — de l'oasis d'Aozou, qu'il considérait déjà comme indiscutablement libyenne.

(2) Epouse du chef de la mission administrative à N'Djamena, Françoise Claustre, enlevée par les hommes de Goukouni et d'Habré dans l'oasis de Bardaï, le 24 avril 1974, ne fut libérée par ses ravisseurs qu'en janvier 1977, après de multiples péripéties où le tragique (l'exécution de l'ancien « patron » d'Habré, le commandant Galopin, venu en négociateur mais arrêté à son tour) côtoya le ridicule.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION

Selon un sondage Sofres - « la Croix »

UNE MAJORITÉ DE CATHOLIQUES (55 %) SONT FAVORABLES A M. GISCARD D'ESTAING

Le journal *la Croix* organise, samedi 7 février à Paris, un colloque sur le thème « Chrétiens engagés dans la politique, pourquoi ? » MM. Jacques Barrot (C.D.S.), ministre de la santé et de la sécurité sociale, Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, Jean Foyer (R.P.R.), député du Maine-et-Loire, ancien garde des sceaux, Paul Quilès, secrétaire du P.S., y participeront.

Un sondage Sofres que publie *la Croix* dans son numéro du vendredi 6 février indique que 55 % des catholiques ont l'intention de voter pour M. Valéry Giscard d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle, et 45 % pour M. François Mitterrand. Au premier tour, 32 % se prononceraient pour le président sortant, 22 % pour M. Mitterrand, 14 % pour M. Georges Marchais, 13 % pour M. Jacques Chirac et 7 % pour M. Michel Debré.

Cette enquête a été réalisée entre les 23 et 29 janvier auprès d'un échantillon de mille personnes.

Favorable à M. Cousteau

M. DELARUE DÉNONCE L'« IMPOSTURE » DE LA CANDIDATURE DE M. BRICE LALONDE

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, candidat auto-désigné à l'élection présidentielle, a déclaré, jeudi 5 février, qu'il mènera une « *guerre totale* » contre M. Brice Lalonde, candidat du mouvement écologiste, si ce dernier ne se retire pas en faveur du commandant Jacques-Yves Cousteau. M. Delarue dénonce « *l'imposture d'un candidat prêt à sacrifier l'écologie à son ambition personnelle* ».

Le président de S.O.S.-Environnement est favorable à une candidature écologiste d'union, à condition que ce soit celle de M. Cousteau, qui a invité à dîner, dimanche 8 février, MM. Lalonde, Delarue, Garaudy, ainsi que Mme Solange Fernex, ancien chef de file de la liste Europe-Ecologie aux élections européennes. M. Lalonde a rappelé, jeudi 5 février, son intention de rencontrer M. Cousteau, en privé, avant dimanche, afin de « *déterminer les modalités par lesquelles ce dernier entend soutenir la campagne des écologistes* ».

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU R.P.R.

La candidature de M. Chirac sera entérinée au vote électronique

Deux mille sept cent dix-sept porteurs de mandat ont été convoqués pour participer, samedi 7 février, au Parc floral du bois de Vincennes, au congrès extraordinaire du R.P.R. Selon l'ordre du jour, fixé par le comité central du 21 décembre, ce congrès devra « choisir le candidat à la présidence de la République auquel le R.P.R. apportera son soutien ». Les participants au congrès sont les députés, les sénateurs et les membres du conseil économique et social, ainsi que les membres du comité central du R.P.R. et les mandataires représentant les fédérations départementales du mouvement qui ont été élus lors des assises nationales de mars 1979.

Les travaux devaient commencer samedi par un discours de M. Bernard Pons, secrétaire général, qui justifiera la convocation d'un tel congrès en se référant notamment aux procédures analogues suivies par le mouvement gaulliste lors de chaque élection présidentielle sous la Ve République (*le Monde* du 6 février). Deux autres allocutions devaient être prononcées par M. Claude Labbé, conseiller politique, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, et par M. Marc Jacquet, président du groupe sénatorial, qui, avec M. Pons, assurent l'intérim de M. Chirac à la présidence du R.P.R. depuis que celui-ci, le 3 février, s'est porté candidat à l'élection présidentielle. Plus de soixante orateurs s'étaient fait inscrire, vendredi matin, auprès du secrétariat général du R.P.R., parmi lesquels plusieurs parlementaires dont M. Pierre Messmer.

Le débat devait se poursuivre sans interruption jusqu'au vote. Celui-ci devait s'effectuer avec des cartes magnétiques remises aux congressistes et comportant la possibilité de choisir entre quatre candidats en cochant, grâce à un crayon graphité sous le numéro qui correspond au candidat de leur choix, l'une des cases : « *Oui, non, abstention* ». Les organisateurs du congrès ont retenu trois noms, ceux de MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Debré, en faveur desquels des militants ou des élus R.P.R. se sont déjà prononcés. Mais la possibilité d'ajouter un autre candidat demeurait ouverte.

Au cours des précédents congrès, les absences variaient entre 10 et 15 % des porteurs de mandat. Cette proportion pourrait être cette fois-ci un peu plus élevée en raison notamment des vacances scolaires et des consignes données par M. Debré à ses partisans. Le maire d'Amboise, qui dénie toute valeur au congrès R.P.R., a recommandé à ses amis de ne pas y participer ou, s'ils y allaient, de s'abstenir d'y voter. Personne, a-t-il également prévenu, ne pourra s'exprimer en son nom.

Il ne faisait aucun doute que ce congrès devait choisir à une très large majorité de soutenir la candidature de M. Chirac, qui a fondé le R.P.R. le 5 décembre 1976. Depuis cette date, le député de la Corrèze a toujours été approuvé à la quasi-unanimité par les militants du mouvement. Elu président par 96,52 % des voix en 1976, il était renouvelé dans ses fonctions par 97 % des mandats en 1979. Dans un certain nombre de fédérations, des scrutins ont été organisés récemment, qui tous ont accordé plus de 80 % des suffrages à M. Chirac. La conclusion des travaux devait être tirée par M. Bernard Pons, à qui il revenait de proclamer que le vote du congrès constitue le choix du mouvement tout entier et d'appeler tous ses adhérents à faire campagne pour le maire de Paris. Au total, ce congrès devrait donc être sans surprise et constituer une sorte de formalité bien que celle-ci ait provoqué controverses et contestations préalables.

A. P.

Mme GARAUD NE VEUT PAS QUE SA CANDIDATURE SOIT PRÉSENTÉE

Mme Marie-France Garaud a rendu publique, vendredi 6 février, une lettre qu'elle a adressée à M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., et dans laquelle elle écrit : « *Je n'autorise personne à présenter ma candidature au congrès et*, a fortiori, *à procéder sur mon nom à un simulacre de vote. (...)*

Mme Garaud conteste également la décision prise par M. Chirac de se faire remplacer à la tête du R.P.R., après en avoir quitté la présidence, par un triumvirat composé de M. Pons et des présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, MM. Claude Labbé et Marc Jacquet. « *Rien dans les statuts* (du R.P.R.) *ni dans les travaux préparatoires auxquels j'ai été étroitement associée n'autorise un dirigeant nommé à remplacer, même pour une période intérimaire, un président élu par les assises* » (1), déclare-t-elle. « *Je ne veux être mêlée, ni de près ni de loin, aux travaux que vous allez présider afin qu'il n'y ait, dans l'esprit des compagnons, aucune confusion entre la ligne politique que je défends et les demi-teintes et les demi-mesures de votre plateforme électorale* », ajoute Mme Garaud.

(1) Selon les statuts du R.P.R., le président de cette formation, élu par les assises nationales, nomme le secrétaire général. Les présidents des groupes parlementaires sont élus par les membres de ces groupes.

POINT DE VUE

La victoire par abnégation

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LA famille gaulliste est encore moins prête pour l'échéance dès longtemps prévisible de 1981 qu'elle ne l'était en 1974. Elle ne l'est guère en doctrine, puisqu'elle ne s'est désolidarisée en aucun vote d'importance du reste de la majorité présidentielle sortante. Elle ne l'est pas en tactique, puisque le R.P.R., créé pour la victoire présidentielle de M. Chirac, non seulement n'apportera pas cette victoire, mais n'a pu empêcher la candidature rivale d'un franc-tireur de taille. Elle ne l'est surtout pas en stratégie parce que presque personne en son sein n'a encore réalisé que le retour au pouvoir ne peut se faire qu'à l'Elysée et que ce dernier ne peut être reconquis par succession directe mais seulement moyennant une victoire passagère ou durable de l'opposition libérant le gaullisme du pouvoir et de la majorité.

Mais pour que M. Mitterrand obtienne au second tour, et à défaut du premier, le maximum de suffrages gaullistes et pour que la famille gaulliste, sans se crisper sur une échéance une nouvelle fois manquée, soit autre chose pour l'avenir que l'expression électorale d'un néo-poujadisme ou d'un colbertisme plus rigoureux en paroles qu'imaginatif en projet, chacun doit faire preuve d'abnégation et surmonter ses penchants traditionnels.

C'est pour les gaullistes que c'est le plus difficile. Ils ne sont plus au pouvoir, ils ne sont plus unis, ils n'ont aucun programme vraiment saillant, en quoi d'ailleurs ils ne sont pas pires que les autres partis en France, mais, de surcroît, ils ne sont pas crédibles pour l'élection présidentielle si M. Giscard d'Estaing est candidat. Pourtant ils ont deux atouts n'appartenant qu'à eux et décisifs pour le long terme si enfin ils veulent bien les jouer.

PREMIER ATOUT. — Analogue au choc sur l'opinion à la novation de 1962 qui personnalisa notre vie politique serait aujourd'hui la présentation d'une équipe au lieu d'individualités. Chacun des candidats à l'Elysée ressemble d'autant plus à ses concurrents que le slogan est identique : le meilleur, le seul, le nécessaire ! Une famille politique jouant sur le registre de la solidarité et du désintéressement trancherait ; elle apporterait aussi la critique précise à ce septennat qui a inauguré chez nous le culte de la personnalité à l'Elysée, dans l'Etat et dans bien des partis. Avec le répondant, sans équivalent ailleurs, de tant d'anciens premiers ministres et ministres s'afficherait une sorte de quinze de France.

S'il est déjà acquis que l'élection de 1981, pour la première fois sous la Ve République, ne réglera rien par elle-même et qu'il faudra sans tarder revenir devant l'électeur, constituer cette équipe, c'est aussi préparer l'avenir à court terme. Lucidité tactique et leçon d'humilité qui peuvent passer dans la campagne présidentielle, surtout si commence d'être joué avec résolution le second atout. Alors éclaterait la corruption du processus électoral faisant fi aujourd'hui du fond des choses pour ne privilégier que la réalité des images personnelles.

***

LE SECOND ATOUT, en effet, continue de résider dans le précédent gaullien annexé et donc trahi par tout le monde, mais qui, prolongé dans toutes ses conséquences, peut, au contraire, gêner plus d'un. C'est en termes d'indépendance et de libération tous azimuts que les gaullistes doivent démontrer leur filiation et donc légitimer leurs revendications du pouvoir :

— *Les mains libres en Europe*, c'est-à-dire réviser le traité de Rome, puisque la Communauté n'est plus aujourd'hui régie que par une convention qui lui est antérieure et extérieure — le GATT, cheval de Troie des Américains et surtout des Japonais. Reconstruction pas forcément en forme de traité général, mais à partir des réalités actuelles que sont la récession durable, les coopérations techniques à développer, les rapports de voisinage et les communautés de marché à perfectionner, tout le reste n'étant qu'espérance refroidie et démobilisante.

— *Les mains libres vis-à-vis de l'alliance atlantique* en en sortant carrément. Elle est dépassée, elle ne survit qu'en instrument à éclipses de l'hégémonie américaine et en alibi des faiblesses européennes. Elle est contradictoire avec nos efforts financiers pour l'indépendance nucléaire et avec la logique de cette arme.

— *Les mains libres pour notre Etat* qu'il faut dégager de toutes tâches qui ne sont pas de souveraineté ou d'arbitrage. Les immenses secteurs économiques, sociaux, éducatifs, culturels doivent être rendus non au secteur privé dépendant de l'Etat par les crédits et les procédures ou le noyautant, mais aux citoyens en association, en collectivités territoriales ou mieux à laisser surgir. Participation autant que décentralisation.

***

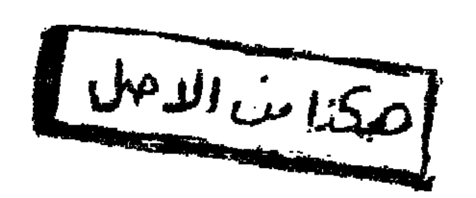
Que sur ces trois thèmes combien précis, position soit carrément prise sans ménagements ni promotions, quelle nouveauté, autant que l'esprit d'équipe, sur l'échiquier politique français. Doctrine et stratégie qu'auront imposées les circonstances électorales mais dont pourraient débattre, pour la première fois depuis le départ du général, des assises sans artifice ni ovations vraiment ouvertes à toute la famille et menées sans hâte entre démocrates et piétaille sur les mêmes bancs puisque l'échec comme l'espoir sont à partager.

Mais l'ultime libération est celle des gaullistes eux-mêmes. Paradoxalement elle appartient à M. Mitterrand si, lui aussi, et à son tour, fait preuve d'abnégation en doctrine et en stratégie :

— En stratégie, il peut convaincre les appareils gaullistes que leur hantise d'une « troisième force » et du retour à la IVe République par une entente entre socialistes et centristes après l'élection présidentielle, quel qu'en soit le vainqueur, est du domaine du passé et de l'impossible. Déjà la candidature par elle-même du premier secrétaire du P.S. le présage puisqu'elle a été motivée après une longue délibération intérieure, par le souci que ne l'emporte M. Rocard incarnant cette possibilité d'alliance au centre. Car si l'appareil gaulliste, depuis 1958, s'est toujours refusé à envisager un retour à l'opposition, c'est qu'il l'a considérée comme un ghetto définitif ;

— En doctrine, M. Mitterrand rendrait la main à M. Giscard d'Estaing dans la campagne qui s'ouvre s'il analysait la « dérive monarchique » du régime en termes de fatalité institutionnelle et non de dévoiement personnel. C'est-à-dire que M. Mitterrand a la responsabilité historique, après l'avoir tant combattue, de fonder à son tour la Ve République en en reprenant l'élan initial, notamment l'équilibre des prérogatives présidentielles par une responsabilité politique plus nette du chef de l'Etat devant le peuple et par un jeu plus libre des relations Parlement-gouvernement. Les mauvaises branches poussées depuis 1969 dépériraient alors d'elles-mêmes. Si, de surcroît, il analyse notre politique extérieure et notre politique économique en termes de libération nationale et de rétablissement de l'Etat, il aura le profil gaullien qui convient non seulement à l'intérêt du pays mais à la catégorie d'électeurs qui feront la décision au second tour, donc le changement.

Que M. Mitterrand, grandi par un passé d'opposant que n'ont séduit ni épreuves, ni alliances, ni aucune des sirènes politiques et des temps actuels, soit davantage prêt que bien des gaullistes à cette conversion intime, c'est bien le signe d'une légitimité à prétendre l'Elysée ? A trop ressembler aux autres depuis tant d'années, sans être ni le pouvoir ni l'opposition, la famille gaullistes a perdu pour le moment cette légitimité et donc la chance présidentielle. Toutes les impasses ont été explorées : il lui reste l'humilité et l'altitude. M. Jobert lui en donne ces temps-ci l'exemple. Mais que la campagne qui s'ouvre doive se faire par référence au gaullisme et par séduction de ses électeurs — bien que et parce que ses candidats n'y ont pas de chance, — ce n'est pas une abdication, c'est une responsabilité pour l'avenir.



PRÉSIDENTIELLE

Si je suis élu les nationalisations prévues feront l'objet du premier train de mesures

déclare M. Mitterrand

Dans une interview publiée le vendredi 6 février par *Sud-Ouest*, M. François Mitterrand indique que s'il est élu président de la République « *les nationalisations prévues par le manifeste socialiste feront l'objet du premier train* » des mesures qui seront alors prises par son gouvernement. « *Quant à la semaine de trente-cinq heures, le point de départ des négociations entre partenaires sociaux sera également tout aussitôt donné* », ajoute-t-il.

Interrogé sur le comportement du P.C.F., le candidat du P.S. à l'élection présidentielle déclare notamment : « *Le problème n'est pas de savoir quelles sont les intentions des dirigeants du parti communiste, mais d'apprécier leur champ d'action. Pourront-ils choisir au deuxième tour le candidat de la droite, de l'injustice sociale, de la lutte anti-ouvrière, contre le candidat de la gauche et du socialisme ? Pour la plupart des communistes la réponse est évidente.* »

Appliquer strictement la Constitution

M. Mitterrand réaffirme également ses conceptions du fonctionnement des institutions :

« *La Constitution de 1958 est une constitution parlementaire. Le général de Gaulle, lui-même, a tenu à l'affirmer dès l'origine et ce que je demande aujourd'hui c'est que l'on en revienne à l'application stricte du texte voté par le peuple. C'est la Constitution de la Ve République qui exige que le gouvernement soit non pas l'émanation mais l'expression de la majorité de l'Assemblée nationale. (...)*

» *Toute autre interprétation de la Constitution conduirait à l'élaboration d'un régime présidentiel de type américain et nécessiterait alors la création d'une VIe République. MM. Giscard d'Estaing et Marchais y songent-ils ? En vérité, c'est surtout contre l'usage des textes que je proteste, usage qui nous a conduits à l'établissement de fait d'une monarchie déguisée.* »

[Le manifeste adopté le 24 janvier par le congrès socialiste de Créteil précise au sujet des nationalisations : « Le secteur public sera élargi par la nationalisation des neuf groupes industriels prévus dans le programme commun et le programme socialiste, de la sidérurgie et des activités de l'armement et de l'espace financées sur fonds publics. La nationalisation du crédit et des assurances sera achevée. »

Le programme commun de gouvernement indiquait : « Dès son installation, le gouvernement procédera à la nationalisation des groupes suivants : Dassault, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc, I.T.T.-France, Thomson-Brandt, Honeywell-Bull, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Compagnie générale d'électricité. »]

● *M. Michel Crépeau*, président du M.R.G., a estimé, mercredi 4 février, à Dijon, qu'il est « *impossible et pour longtemps* » de gouverner avec les communistes « *en raison de la politique actuelle de Georges Marchais* ». A une question sur la participation des gaullistes à un gouvernement de centre gauche, le maire de La Rochelle a répondu : « *Pourquoi pas avec certains gaullistes ? Mais surtout avec le centre gauche dont le parti radical doit être le noyau.* »

LE P.S.U. PRÉCISE SES POSITIONS POUR LE DEUXIÈME TOUR

Le P.S.U. réunit un congrès extraordinaire les 7-8 février à Colombes pour préciser notamment les termes du « contrat présidentiel » qu'il entend soumettre au candidat arrivé en tête de la gauche au premier tour de l'élection présidentielle. Lorsqu'il avait célébré son vingtième anniversaire, au mois d'avril 1980, le P.S.U. s'était proposé d'ouvrir son prochain congrès à tous ceux qui souhaiteraient travailler avec lui à un regroupement des courants se réclamant de l'autogestion. Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale et candidate à l'élection présidentielle, avait ensuite indiqué (*le Monde* du 10 décembre 1980) que cette perspective serait reportée à la période suivant l'élection présidentielle.

Les 17 et 18 janvier dernier, à Dijon, le P.S.U. a mis au point, au cours d'un « carrefour », seize « alternatives régionales », sortes de contre-plans régionaux reposant sur une meilleure exploitation des ressources énergétiques locales et rejetant le « productivisme » et le centralisme. Le 2 février, Mme Bouchardeau a présenté à la presse le « collectif de femmes » qui soutient sa candidature à l'élection présidentielle et qui réunit des représentantes de mouvements féministes et du courant femmes du P.S.

Le P.S.U. a réuni, pour sa candidate, près de six cents promesses de parrainage émanant de maires socialistes (21 %), communistes (9 %), proches du P.S.U. (12 %) et sans étiquette. Mme Bouchardeau, dont le parti revendique sept mille adhérents, se propose de peser sur les orientations qui seront celles du candidat de gauche au second tour de l'élection présidentielle.

CORRESPONDANCE

Les socialistes et le cadre de vie

Après l'article de Marc Ambroise-Rendu, qui dans le Monde *du 3 février rendait compte des états généraux socialistes du cadre de vie, Mme Annette Chepy, secrétaire nationale du P.S., nous écrit :*

Vous soulignez que les élus locaux socialistes auraient pu faire leur autocritique et que nombre de grands ensembles ou d'équipements construits dans leurs communes ne représentaient pas des sommets de l'art. Nous sommes à la fois d'accord et en désaccord.

Tout d'abord, nous dirons que les rapports introductifs n'avaient pas pour objet de rappeler les positions officielles, connues de tous, du parti socialiste, mais d'ouvrir le débat, notamment avec les associations.

Pourquoi présenter la consultation populaire comme un épouvantail, alors que, de nombreux exemples le prouvent, les élus socialistes n'hésitent jamais à l'utiliser chaque fois que cela est nécessaire (Mons-en-Barœul, Grenoble, Chambéry).

Nous sommes d'accord avec le fait que certaines municipalités socialistes n'ont pas fait l'effort suffisant au niveau de la conception architecturale. Mais, d'une part, elles étaient souvent héritières d'un cadre bâti déplorable du fait de la droite ; d'autre part, elles devaient assumer la gestion de plans d'urbanisation dont elles n'étaient pas conceptrices. Par contre, les exemples positifs de réalisation municipale socialiste ne manquent pas.

Où nous ne sommes plus d'accord avec Marc Ambroise-Rendu, c'est lorsqu'il donne la responsabilité pleine et entière de cet état de fait aux élus locaux socialistes. Nous disons, nous, avec beaucoup de force que ces constructions faites par les collectivités locales socialistes ne peuvent que traduire, y compris dans leur apparence, les conditions de leur production qui incluent les conséquences de la spéculation foncière et immobilière, d'une politique de profit immédiat, de l'absence d'autonomie des collectivités locales, etc. Le cadre de vie actuel est donc la traduction dans nos villes du système d'exploitation sociale qui fonctionne actuellement en France et que nous voulons changer.

DÉFENSE

SELON LES AMÉRICAINS

Les Soviétiques ont réussi un essai de satellite antisatellites

Washington (*A.F.P.*). — L'Union soviétique aurait procédé, lundi 2 février, à un essai réussi de satellite antisatellites, a-t-on appris officiellement, jeudi 5 février, à Washington. Selon les services de renseignements américains, le satellite antisatellites « *est passé suffisamment près du satellite-cible (lancé le 21 janvier dernier) pour le détruire* ».

Cette expérience, précise-t-on de même source, est la première tentée depuis l'échec apparent de la précédente tentative, en avril 1980. Le système d'interception utilisé par les Soviétiques est basé sur la projection de mitraille à partir de l'engin d'interception lorsque celui-ci passe à proximité de sa cible.

Les responsables militaires américains accueillent la mise au point de cette nouvelle arme avec une préoccupation croissante. Un système soviétique antisatellites, soulignent-ils, pourrait totalement désorganiser le réseau de communications et d'observations américain, en détruisant les satellites grâce auxquels il fonctionne.

Ces responsables, qui estiment généralement que leur pays est en retard sur l'U.R.S.S. dans ce domaine, précisent cependant que les Etats-Unis « *ont entrepris vigoureusement un programme de développement d'une arme antisatellites pour supprimer cet avantage* » des Soviétiques.

Le traité signé en 1967 dans le cadre des Nations unies, sur l'utilisation pacifique de l'espace, ne prohibe pas toutes les activités de nature militaire : il se limite à interdire la mise en orbite d'armes nucléaires ou de destruction massive.

C'est en octobre 1968, avec le double lancement de Cosmos-248 et Cosmos-249, que les Soviétiques ont commencé leurs premiers essais d'interception spatiale. Depuis cette date et jusqu'à 1979, ils ont procédé à seize expériences pour éprouver un système de satellites d'interception qui a fonctionné selon, au moins, trois modes d'attaque différents (en orbite excentrique, en orbite circulaire et par montée rapide) à des altitudes variées allant jusqu'à un millier de kilomètres.

A l'heure actuelle, si l'on s'en réfère à l'expérimentation observée dans l'espace, le système soviétique d'interception et de destruction laisse hors d'atteinte les satellites de communications et d'alerte avancée (qui se situent à 36 000 kilomètres d'altitude) mais peut viser, par exemple, la navette spatiale.

ENNUIS DE RÉACTEURS SUR LES AVIONS ALPHA-JET OUEST-ALLEMANDS

Bonn (*A.F.P.*). — Des défauts techniques sont apparus sur l'avion d'entraînement et d'appui tactique franco-allemand Alpha-Jet. C'est ce qu'a confirmé jeudi 5 février un porte-parole du ministère ouest-allemand de la défense en répondant aux auteurs d'un article du journal *Bild Zeitung*.

Le porte-parole a déclaré que les parois métalliques de la chambre de combustion du réacteur faisaient preuve d'une certaine fragilité. Ce défaut a été décelé il y a un an et demi, a-t-il précisé, et le commandement a aussitôt ordonné aux pilotes de ne pas voler à la vitesse maximum. Le constructeur procédera au remplacement de la partie défectueuse à partir de l'été prochain.

« *Cela ne diminue cependant en rien les capacités opérationnelles de l'Alpha-Jet* », a-t-il ajouté. L'armée de l'air ouest-allemande, qui possède déjà quatre-vingts exemplaires, compte commander environ cent soixante-quinze Alpha-Jet au total.

[Le réacteur Larzac de l'Alpha-Jet a été conçu par le groupement industriel G.R.T.S. qui réunit la SNECMA et Turboméca (pour la France), Klöckner-Humbold-Deutz et Motoren Turbo Union (pour la République fédérale d'Allemagne) et la Fabrique nationale (F.N.) belge.

On estime à 3,3 millions de francs le prix d'un réacteur de l'Alpha-Jet et l'avion lui-même est évalué à 30 millions de francs.

Comme tous les avions qui souffrent de défauts de jeunesse, selon l'expression des spécialistes, l'Alpha-Jet a connu des difficultés de mise au point ou dû subir des contraintes de vol. L'un des précédents défauts du réacteur a été son système d'alimentation en carburant et, notamment, le défaut de pompage en vol sur le dos.]

M. Bernard Pons invité de l'émission « R.T.L.-le Monde »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., sera, le lundi 9 février, de 18 h. 15 à 19 h. 15, l'invité de l'émission « R.T.L.-*le Monde* ». Après le congrès extraordinaire du R.P.R. du 7 février, M. Bernard Pons répondra aux questions des auditeurs de cette station et des lecteurs du journal sur le rôle et l'action de son mouvement dans l'élection présidentielle et au-delà de cette consultation. Les questions doivent être adressées à : R.T.L.-*le Monde*, Cedex 807, 753000 Paris-Brune.

Le Monde

société

JUSTICE

M. Bidalou comparaît devant le Conseil supérieur de la magistrature

M. Jacques Bidalou, trente-six ans, magistrat suspendu de ses fonctions de juge d'instance à Hayange (Moselle), depuis le 16 juillet 1980, à la demande du garde des sceaux, comparaît ce vendredi 6 février devant le Conseil supérieur de la magistrature réuni en audience disciplinaire.

Le dossier de M. Bidalou contient plus de trois cent cinquante pièces parmi lesquelles figurent des jugements rendus par ce magistrat. Le garde des sceaux, qui demande sa révocation, reproche à M. Bidalou « non seulement son conformisme et ses extravagances, mais aussi des manifestations d'insolence, des manquements à l'obligation de réserve, des excès de pouvoir et des violations du principe de la séparation des pouvoirs ».

Nous publions ci-dessous un point de vue de M. Jean-Denis Bredin sur le cas de M. Bidalou.

POINT DE VUE

Un mauvais coup

par
JEAN-DENIS BREDIN (*)

POURQUOI M. Bidalou est-il poursuivi ? Pour des fautes réelles ou feintes ? Parce qu'il a manqué à ses devoirs, ou parce qu'il fut un opposant tapageur, donnant des interviews à Radio-Luxembourg, paraissant à la télévision aux côtés de M. Mitterrand, faits qui lui sont reprochés parmi d'autres violations du « *devoir de réserve* » ? Serait-il de même manière menacé de révocation s'il avait, à la télévision, dans des réunions publiques, ardemment glorifié l'action gouvernementale : sorti de sa réserve, mais sorti du bon côté ? Serait-il accusé d'avoir transgressé la règle de séparation des pouvoirs s'il avait, dans ses jugements, loué le chef de l'Etat, approuvé la politique du gouvernement ? Cela, c'est le fond du débat, qui appartient au Conseil supérieur de la magistrature. Mais cette poursuite disciplinaire autorise à observer que l'indépendance, l'inamovibilité des magistrats, ce sont des symboles qui habillent un statut d'extrême fragilité.

I. — Il y a, pour le pouvoir exécutif, deux moyens de placer les juges en liberté surveillée : contrôler leur avancement, et contrôler leur discipline. Pour ce faire, la Constitution de 1958 a bien œuvré. Elle a proclamé que le président de la République était « *le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire* ». Elle a précisé qu'il était, dans cette mission, « *assisté par le Conseil supérieur de la magistrature* ». Puis l'ordonnance du 22 décembre 1958 a savamment organisé ce Conseil supérieur : il est composé de six magistrats, d'un conseiller d'Etat et de deux « *personnalités compétentes* ».

Mais la loi a pris ses précautions : tous sont désignés par le président de la République. Personnalités indépendantes ? Sans doute. A un certain niveau de carrière, l'indépendance paraît présumée : décorations et titres l'attestent à leur manière. Et sans doute peut-on espérer que le chef de l'Etat désigne, par vertu républicaine, des magistrats ou des personnalités opposés à sa politique, ou à son action judiciaire ; qu'il écarte, par même vertu, toute personne soupçonnée de vouloir lui plaire. Il peut se faire aussi que les hommes nommés à de hautes fonctions surprennent par leur capacité de résistance, et qu'ils déçoivent un pouvoir qui les croyait disciplinés. L'indépendance du Conseil supérieur de la magistrature tient au hasard ou au courage : mais les institutions ne font rien pour la réconforter ;

Le huis clos

II. — Ce Conseil supérieur statue à huis clos : le juge Bidalou comparaît seul, avec ses défenseurs : sans presse et sans public. C'est, en France, une règle commune à toutes les juridictions disciplinaires — dont le fondement est incertain. S'agit-il de ne protéger que le « justiciable » contre toute publicité ? En ce cas, il devrait obtenir que le débat soit public s'il l'estime utile à sa défense. S'agit-il de protéger une profession, une corporation, ses usages, son prestige — de garder les mystères qu'elle enferme ?

Le huis clos des juridictions disciplinaires traduit en réalité une vieille tradition française : que les « affaires de famille » se règlent en secret, que le silence est propice à la bonne réputation des personnes et des institutions. Cette tradition a autrefois cédé sous la pression des idées révolutionnaires, mais elle est encore ancrée dans notre culture et nos nostalgies. Et le paradoxe est aujourd'hui que la plus infime condamnation, sauf de rares exceptions, est débattue en audience publique, mais que l'on peut révoquer un juge, radier un avocat, retirer à quiconque moyens et raisons de vivre, au terme d'un débat confidentiel, qui prend forcément l'allure d'un débat clandestin.

Voici que, heureusement, cette anomalie du droit français va disparaître. L'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme dispose que « *toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue publiquement par un tribunal* » : règle de droit communautaire qui s'impose au droit interne. Le principe formulé est général : il s'applique à toutes les juridictions, et le Conseil supérieur de la magistrature, statuant en matière disciplinaire, n'est qu'une juridiction de l'ordre administratif. *La publicité des débats doit y être, comme devant toute juridiction, un des éléments nécessaires à la liberté de la défense et à la loyauté de la contradiction.*

Que le huis clos soit ainsi devenu illégal, par l'effet d'une convention sur les droits de l'homme qui lie la France, voici un progrès imposé à un droit encore imprégné de coutumes inquisitoriales, et qui croit trop aux vertus du secret. Et sans doute le Conseil supérieur de la magistrature s'en *réjouira-t-il*. Le huis clos — propice aux mauvais coups — jette un discrédit, souvent injuste, sur tout jugement. Que la justice soit impartiale *ne suffit pas* : il faut aussi qu'elle le paraisse !

III. — Le juge Bidalou est menacé d'être révoqué pour avoir violé le *principe de « séparation des pouvoirs »*. C'est qu'il a, dans ses jugements, « *critiqué l'action gouvernementale* », cité « *de façon tout à fait inutile* » des textes hostiles au gouvernement et au chef de l'Etat, invité les parties à mettre en cause des « autorités ». Pour soutenir ces accusations, le ministre de la justice verse au dossier disciplinaire du juge plusieurs jugements rendus par lui — qui constitueraient des fautes professionnelles : ce faisant, le garde des sceaux s'engage dans une voie dangereuse, — dont on n'a pas fini d'explorer les effets.

Une liberté essentielle

Si l'on croit que le juge doit être indépendant et libre, dans sa réflexion, dans sa décision, on ne peut, en effet, consentir qu'il puisse être « *sanctionné, à raison des jugements qu'il a rendus* ». Bien sûr, la décision du juge peut être erronée, maladroite, passionnée ou sotte. Ce pourquoi existent les voies de recours : le droit français a organisé un système de voies de recours très élaboré : précisément pour corriger toutes les erreurs de fait et de droit commises par le juge — et notamment les atteintes que, par ignorance, par maladresse ou par conviction, il porterait au principe de séparation des pouvoirs.

Les décisions du juge Bidalou ont effectivement fait l'objet de voies de recours. La Cour de cassation a annulé l'un de ses jugements qui avait « *critiqué l'orientation de la politique du gouvernement* » : appréciation qui échappe au juge. Cela pouvait suffire. Faut-il, en outre, que, selon le vœu du ministre de la justice, le juge soit puni à raison des décisions infirmées ou annulées qu'il a rendues ? Parce que, dans ses appréciations, il a excédé ses pouvoirs, critiquant « avec véhémence » l'action de l'exécutif ?

On admirera d'abord une conception si jalouse de la séparation des pouvoirs, interdisant qu'un jugement critique l'exécutif : on se réjouira des espoirs qu'elle porte : nul doute que l'exécutif sera demain aussi scrupuleux, ne s'autorisant la plus infime intrusion dans le domaine du judiciaire. On observera les difficultés d'application d'une théorie qui permettrait de sanctionner les juges à raison des décisions qu'ils rendent. Le juge Bidalou était juge unique. Mais si la décision critiquée avait été rendue par trois, cinq ou sept juges, ce qui se peut ?

Et si la décision du juge qui déplaît au pouvoir exécutif n'a fait l'objet d'aucune voie de recours, si elle a été approuvée par d'autres juges, si elle a été exécutée, comment conciliera-t-on une sanction disciplinaire — qui dit au juge qu'il a violé la loi — et l'autorité de chose jugée, la force de chose jugée, qui disent le contraire ? Le garde des sceaux ne serait-il pas en train d'inventer une nouvelle voie de recours, voie détournée, qui permettrait d'atteindre le juge, quand on n'a pu paralyser sa décision ?

Mais les incohérences auxquelles conduirait, tôt ou tard, la voie aventureuse où s'engage le ministre de la justice sont peu de chose au regard du coup qui serait porté à la liberté du juge. Un jugement est un tout : motifs et dispositif n'en sont que très rarement, très artificiellement, séparables. Bien sûr, le juge applique une règle de droit à une situation de fait, cherchant à démêler l'une et l'autre. Mais ce travail lui laisse, en matière pénale comme en matière civile, une marge considérable d'appréciation : ici intervient la part, irréductible, de liberté du juge, son sentiment de l'équité, sa loi morale, sa préoccupation sociale.

Tout jugement est politique en ce qu'il prend ainsi en compte des règles non exprimées, des rapports de forces, des convictions propres, des valeurs personnelles. Imagine-t-on qu'alors le juge risque d'être sanctionné ? Qu'il doive, dans son délibéré, non seulement chercher la solution qui lui semble la plus juste, mais celle aussi qui le met à l'abri des poursuites ? Voit-on le désastre que constituerait, pour la justice, cette limite imposée à la liberté du juge, ou qu'il devrait imposer lui-même à sa liberté : par quoi le jugement ne serait plus un acte libre mais un acte censuré, ou autocensuré ?

Sans doute y a-t-il, ici ou là, des abus : c'est le prix, en vérité épisodique et modique, payé à la protection d'une liberté essentielle. De quelle importance seraient en vérité les excès rédactionnels de M. Bidalou ou d'un autre au regard de cett exigence fondamentale d'une justice libre : que jamais le juge n'ait rien à craindre quand seul, ou en collégialité, il délibère et rédige son jugement. Et l'on voit se profiler, en des temps agités, le pire danger de cette poursuite : un juge pourrait donc être sanctionné pour avoir, dans ses jugements, « *critiqué l'action gouvernementale* » ? Que demain s'installe un exécutif plus autoritaire : il appréciera l'agréable précédent, la facilité qu'on lui aura offerte, sous prétexte de se débarrasser du juge Bidalou !

Mauvaises habitudes d'un pouvoir trop installé, et qui supporte de plus en plus mal ce qui le contredit, ce qui le gêne. On pile de grandes règles pour de petites commodités. Le juge Bidalou se serait joué de la loi ? On se jouera du droit, contre lui. Il n'a pas respecté le principe de la séparation des pouvoirs ? On portera à ce principe une grave atteinte. On parle de défendre, en toute occasion, l'autorité et la réputation de la justice ? Mais on saisit chaque occasion de discipliner les juges, donc de les abaisser.

Mal français : cette incapacité, héritée d'une longue histoire, à accepter l'indépendance de la justice, ces mille ruses pour soumettre la justice sitôt qu'elle dérange. Détestable « mal français », que l'historien condamne, que le ministre entretient.

(*) Avocat, professeur à l'université de Paris-I.

Pour récupérer leur collection de voitures anciennes

LES FRÈRES SCHLUMPF PROMETTENT DE REMBOURSER LEURS CRÉANCIERS

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — A qui reviendra la fabuleuse collection d'automobiles classées « monuments historiques », anciennement propriété des frères Schlumpf ? Depuis la déconfiture financière de ces deux industriels suisses implantés à Mulhouse, et notamment depuis la décision, le 4 mars 1979, par la cour d'appel de Colmar, de mise en vente de leurs biens personnels, la question est pendante. Elle a rebondi, mercredi 4 février, devant la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse, qui a examiné deux propositions... dont l'une émanant des frères Schlumpf.

La première offre a été formulée par une association (pas encore officiellement constituée), qui propose le rachat des 432 merveilleux « bolides » au prix de 44 millions de francs. Cette association regroupe la ville de Mulhouse, qui tient pour des raisons évidentes à ce que le musée Schlumpf demeure dans la cité, le département du Haut-Rhin, l'établissement public régional, la chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse, la société Panhard, l'Automobile Club de France et l'Association du Salon de l'auto. La chambre commerciale s'est donné jusqu'au 25 février pour donner sa réponse.

La deuxième proposition a été présentée par les avocats des frères Schlumpf, qui ont d'abord estimé « dérisoire » la proposition de 44 millions de francs, citant deux contre-expertises, l'une effectuée par le cabinet Christian Huet (Paris), portant l'estimation de la collection à 307 millions de francs, la seconde par Christie (Londres), qui arrive à l'estimation record de 327 millions de francs. En conclusion, les frères Schlumpf, pour regagner la propriété de l'extraordinaire collection, s'engagent, dans une lettre adressée au président de la chambre commerciale, à rembourser intégralement leurs créanciers (quelque 50 millions de francs).

A cet effet, ils ont, écrivent-ils, « *pris contact avec une banque suisse de premier ordre, agissant fiduciairement (...). Ladite banque se satisfaisant, pour sa part, des garanties réelles et personnelles que nous serons en mesure de vous fournir lorsque le tribunal aura prononcé la clôture des opérations de liquidation des biens par extinction du passif et que nous aurons, de ce fait, recouvré la libre disposition de notre patrimoine* »... — B. L.

● *Après l'accident du R.E.R.* qui a fait un mort et une soixantaine de blessés le 19 janvier à la station Auber, à Paris, M. Michel Gouttes, conducteur de la rame tamponneuse, s'est constitué partie civile le 5 février dans l'information contre X... pour homicide et blessures involontaires dont est chargé M. Alain Vernier, premier juge d'instruction à Paris. M. Gouttes, qui est assisté de Mes Andreu et Rappaport, a été blessé dans la collision.

● *M. Jean Ledoux*, conseiller à la Cour de cassation, est désigné pour présider le haut tribunal permanent des forces armées, pendant la période du 1er janvier au 31 décembre 1981.

FAITS ET JUGEMENTS

Le président-directeur général de la Banque phocéenne est écroué.

Marseille. — M. Philippe Bonnasse, quarante-huit ans, directeur général de la banque phocéenne Henri Bonnasse et Cie — mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce à la suite d'un passif de quelque 100 millions de francs — a été arrêté jeudi 5 février et écroué à la prison des Baumettes. Mlle Marie-Chantal Coux, juge d'instruction au tribunal de Marseille, l'a inculpé de banqueroute simple et frauduleuse, escroqueries, faux en écritures bancaires et infraction à la législation des sociétés.

La fermeture de la banque remonte au 24 novembre 1980. Les clients de l'établissement, sans préavis, trouvèrent ce jour-là porte close (*le Monde* des 27 et 28 novembre). Depuis plusieurs semaines, la commission de contrôle des banques procédait à des vérifications. Grâce à l'intervention de l'Association française des banques (A.F.B.), les comptes nominatifs ont pu être remboursés jusqu'à concurrence de 200 000 francs. Un comité de défense groupant une centaine d'anciens clients s'est constitué. — *(Corresp.)*.

Six cadres de société inculpés à Lyon dans une affaire de fausses factures

Six cadres supérieurs de société, dont le secrétaire général de la Compagnie générale des eaux (C.G.E.), viennent d'être inculpés, par M. Jacques Fayen, juge d'instruction au tribunal de Lyon, de faux et usage de faux en écritures de commerce et abus de biens sociaux. Il leur est reproché d'avoir établi des fausses factures pour un montant de 2 millions de francs.

Les fausses factures avaient été émises par une filiale de la C.G.E., la société anonyme, le Nettoyage industriel et chimique (NIC), dont le siège est à Feyzin (Rhône), et payées par quatre autres filiales du groupe spécialisées dans le retraitement des déchets industriels. Il s'agit de la SARP (Société d'assainissement rationnel et de pompage) de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), de la SARP-industrie de Limay (Yvelines), de la société Dideron, du Perreux (Val-de-Marne), et de la SAC (Société auxiliaire de chauffage) d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Ces fausses factures avaient été établies en 1979 afin de renflouer, en partie, le déficit de la NIC, qui s'élevait alors à environ 4 millions de francs. Au siège de la C.G.E., M. Paul-Louis Girardot, directeur général, nous a indiqué que cette mesure avait été prise « *pour maintenir l'activité et l'emploi dans un secteur menacé. L'honnêteté des personnes et des sociétés n'est pas en cause* », a-t-il ajouté, en affirmant qu'« *aucun préjudice n'avait été subi par quiconque* ». M. Girardot rappelle les difficultés des entreprises dont le but est de « *sauvegarder l'environnement et de mieux récupérer l'énergie* ». Les fausses factures ainsi réglées auraient, cependant, échappé à l'impôt sur les bénéfices pour une somme d'environ 1 million de francs.

Les six personnes inculpées qui ont été laissées en liberté sous caution d'une somme de 2 millions de francs sont : MM. Jean-Marie Blondeau, secrétaire général de la C.G.E. ; Bernard Forterre, cadre de cette société ; Francis Relotius, P.-D. G. de la NIC, Bertrand Gontard, P.-D. G. de la SARP-industrie ; Michel Ney, P.-D. G. de la SARP ; Martial Robert, P.-D. G. de la société Dideron.

Six personnes dont un policier, inculpées pour trafic d'armes.

M. Guy Joly, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, jeudi 5 février, pour infraction à la législation sur les armes et les munitions, et placé sous mandat de dépôt six personnes, dont un gardien de la paix, M. Jean Vignes, trente-trois ans, moniteur de tir. Ce dernier avait été arrêté le 3 février par la brigade antigang alors qu'il échangeait des armes devant un bar du seizième arrondissement, à Paris, avec un garçon de café, M. Jean-Claude Malgouris, trente et un ans. L'enquête permit d'arrêter aussi M. Michel Piquet, quarante ans, propriétaire immobilier, qui devait être le destinataire du pistolet mitrailleur remis au barman, et que le gardien de la paix dit s'être procuré auprès de M. Yves Le Chapelin, trente-deux ans, artisan en sellerie pour armes à feu à Pontgouin (Eure-et-Loir).

Les perquisitions opérées aux domiciles respectifs de MM. Vignes, Piquet et Malgouris ont permis de retrouver chez le premier six revolvers, quatre pistolets, quatre carabines et quatre pistolets mitrailleurs ; chez le second trente-six revolvers, deux pistolets et seize carabines ou fusils et, enfin, deux revolvers chez le dernier.

Selon les premières investigations, certaines de ces armes auraient été fournies par M. Christian Bertinetti, quarante-six ans, expert en assurances. Une sixième personne, M. Renaud de Crécy, vingt-six ans, responsable du service des armes de poing à la société armurière Gastinne-Renette, est accusé d'avoir cédé le pistolet mitrailleur à M. Le Chapelin.

● *La terre a légèrement tremblé* le 5 février à 22 h. 56 dans la région de Lacq (Pyrénées-Atlantiques), à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Pau. La magnitude était d'environ 3,6. On ne signale ni victimes ni dégâts. Rappelons que des séismes plus importants s'étaient produits à Arette le 3 août 1967 (magnitude 5,9 ; un mort ; dégâts importants) et à Arudy, le 29 février 1980 (magnitude 5,9 ; légers dégâts).

● *Un hélicoptère Gazelle*, du 2e régiment d'hélicoptères de combat, s'est abattu, le mercredi 4 février, au-dessus du terrain de Mullheim, au sud de Fribourg-en-Brisgau, au cours d'un vol d'entraînement. Les maréchaux des logis chefs Daniel Garcia et Raymond Tripon, des forces françaises en Allemagne, ont été tués.

● *Un avion de combat Jaguar*, de la base de Nancy-Ochey, s'est écrasé, le jeudi 5 février, au nord-est de cette base de la force aérienne tactique, au cours d'une mission d'entraînement. Son pilote, le capitaine Jean-Marie Monsterlet, trente ans, commandant d'escadrille et chef de patrouille, a été tué.

MÉDECINE

Mort du professeur Philippe Maupas

Il avait mis au point le premier vaccin contre l'hépatite virale B en 1976

Le professeur Philippe Maupas, doyen de la faculté de pharmacie de Tours (Indre-et-Loire) est décédé le vendredi 6 février dans la matinée, dans le service de neurochirurgie de l'hôpital Bretonneau de Tours. Il avait été, le dimanche 1er février, victime d'un accident de la circulation, vraisemblablement dû à la fatigue, et à la suite duquel il était entré dans un coma profond.

Le professeur Maupas était né le 30 juin 1939 à Toulon. Docteur vétérinaire (Toulouse, 1965), docteur-ès-sciences (Poitiers, 1970), pharmacien (Tours, 1970), docteur en médecine (Tours, 1976), il était aussi diplômé de microbiologie et d'immunologie de l'Institut Pasteur de Paris. Chef du service de virologie du centre hospitalier universitaire Bretonneau il avait fondé, et dirigeait depuis 1976, l'Institut de virologie de Tours (I.V.T.).

De ses multiples activités on peut citer les recherches sur l'étiologie et la prévention des hépatites virales qui l'avaient conduit en 1976 à mettre au point avec son équipe de l'I.V.T. et pour la première fois au monde un vaccin préventif de l'hépatite virale de type B. Il avait aussi mis en place et dirigeait depuis 1978 une large campagne de vaccination anti-hépatite au Sénégal dans le cadre d'un travail cherchant à démontrer le rôle cancérigène, chez l'homme, du virus de l'hépatite de type B.

Il travaillait depuis quelque temps à la mise au point d'un nouveau vaccin protecteur contre l'infection due au virus d'Epstein-Barr et soupçonnée d'être à l'origine de certains processus cancéreux en Afrique et en Asie.

Soucieux de promouvoir le travail en équipe et de rapprocher l'industrie privée et l'Université, il avait été, enfin, le principal artisan de la création de l'Institut du médicament de Tours.

Enthousiaste, humaniste, débordant d'activité et se démarquant volontiers d'une certaine pesanteur universitaire, il avait, en quelques années, permis à la virologie française de disposer d'une audience internationale. Chaleureux, ouvert, disponible aux autres, il aura payé de sa vie sa passion d'agir.

J.-Y. N.

A LA FACULTÉ DE LILLE

Les premiers diplômes universitaires d'homéopathie ont été remis à des médecins et à des pharmaciens

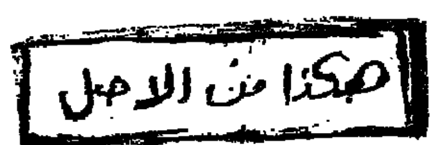
De notre correspondant

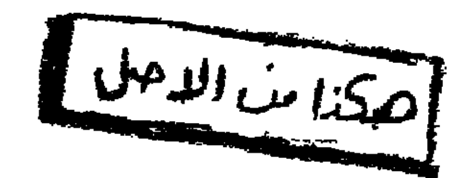
Lille. — Les premiers diplômes officiels universitaires d'homéopathie décernés en France ont été remis le 30 janvier à la faculté de pharmacie de Lille à vingt médecins et vingt-sept pharmaciens français et étrangers. Cette manifestation a marqué implicitement la reconnaissance de l'homéopathie par l'Université, où jusqu'alors cette discipline, considérée comme marginale, n'avait quasiment pas droit de cité. C'est le professeur Depreux qui, dans le cadre de l'Institut d'éducation permanente, a inscrit à son programme un enseignement complet d'homéopathie en trois années comportant deux cent dix heures d'études, complétées par une formation pratique en hôpital ou en laboratoire. Le cycle comporte deux contrôles de connaissances et fut entrepris par cent soixante-quatre médecins et pharmaciens. Dans un second groupe, deux cents personnes sont actuellement en formation.

A Lille, on s'accorde à penser que l'existence d'un tel diplôme finira par aboutir aussi à la reconnaissance de l'homéopathie par la Sécurité sociale et à faire tomber les réserves du conseil de l'ordre des médecins. Selon le professeur Michel Guermontrez, médecin homéopathe depuis trente ans, qui a coordonné les études : « *l'enseignement de l'homéopathie à l'université a une signification importante. Cela prouve que l'Université s'intéresse à ce que l'on appelait, il y a peu de temps encore, les médecines parallèles (...). Quelques étudiants en médecine ont été fascinés par le mirage de l'étrange. D'autres ont vu dans l'homéopathie un créneau nouveau vers des débouchés de clientèle. Il s'agit là d'un grave danger pour la médecine homéopathique. La seule manière de parer à ce danger consiste à délivrer des diplômes officiels et sérieux.* »

A Lille, un enseignement d'acupuncture en trois années vient de commencer dans les mêmes conditions. Les premiers diplômes seront remis l'an prochain. — G.S.







FAITS DIVERS

Attentats arméniens à Paris contre deux compagnies aériennes

Deux explosions de faible puissance se sont produites, jeudi 5 février vers 21 h. 15, devant les locaux des compagnies aériennes Air France et T.W.A., 101 et 119, avenue des Champs-Elysées à Paris (8e). Les dégâts sont importants. Un passant a toutefois été légèrement blessé par le souffle de l'un des engins.

Une heure plus tard ces attentats ont été revendiqués à l'Agence *France-Presse par un correspondant* anonyme déclarant s'exprimer au nom du mouvement nationaliste arménien 3-Octobre. Dans un *communiqué, ce mouvement déclare* avoir agi en *« riposte à une agression commise par des fascistes français, jeudi 5 février à Alfortville contre des citoyens arméniens dont quatre ont été blessés »*. Cependant, les services de police, tant à Alfortville qu'à Paris, déclarent tout ignorer de ces faits.

La même organisation avait revendiqué trois autres attentats en 1980 : les 8 et 9 octobre, contre la voiture de l'attaché de presse de l'ambassade de Suisse et contre les bureaux de la compagnie Swissair, à Beyrouth ; le 13 octobre, contre l'Office du tourisme suisse à Paris et, le 18 octobre, contre l'Office du tourisme suisse à Londres.

Le groupe du 3-Octobre se désigne ainsi en référence à l'arrestation, le 3 octobre 1980 à Genève, de la compagne d'un membre de l'Armée secrète de libération de l'Arménie (ASLA), M. Yenicomechian, *lui-même victime ce jour-là de* l'explosion d'un engin qu'il manipulait dans sa chambre d'hôtel.

Les actions de l'Armée secrète de libération de l'Arménie doivent être distinguées de celles auxquelles se livrent, de leur côté, d'autres clandestins arméniens qui visent, pour leur part, uniquement des diplomates ou des établissements turcs.

Pour eux, l'objectif se limite à obtenir, de la part de la Turquie, la reconnaissance des massacres qui eurent lieu en 1915 et qui, pour l'ensemble de la communauté arménienne, ont constitué *« le premier génocide du vingtième siècle »*.

APPEL D'UN COMITÉ CHARLES-MARTEL CONTRE LES MAGHRÉBINS DE PROVENCE

Marseille. — A la suite de la condamnation de MM. Christian Doublet, adjoint au maire de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), se réclamant du parti socialiste, et Paul Geronimi, professeur de karaté, à des peines de prison de dix-huit mois dont six avec sursis, consécutives à la chasse à l'homme qu'ils avaient organisée contre de jeunes Maghrébins qu'ils accusaient d'avoir perturbé la fête locale (*le Monde* daté 25-26 janvier), un tract signé d'un « Comité de libération Charles-Martel » a été distribué dans certains quartiers d'Aix-en-Provence.

Ce tract prétend dénoncer « *le danger insidieux de l'envahissement de la Provence par les Maghrébins, qui ont spolié nos amis « pieds-noirs » avec la complicité du pouvoir* ». Le tract ajoute : « *Devant le danger que représente cette peste brune, le comité appelle les Provençaux à réagir en créant des groupes clandestins de quatre à cinq personnes agissant avec une passion contrôlée. La rage doit être votre force et la nuit votre complice* », conseille-t-on aux éventuels candidats.

La condomnation de MM. Doublet et Geronimi a suscité d'autres réactions, dont celle de la mairie de Saint-Chamas, qui a organisé, mercredi 4 février, une journée « ville morte » à laquelle de nombreux commerçants ont participé en baissant leurs rideaux.

De son côté, l'Union des maires des Bouches-du-Rhône a émis le vœu de voir l'appel formé par M. Doublet « *examiné rapidement* » et se propose de témoigner de la responsabilité des élus et « *de leur manque de moyens, face aux désordres engendrés par la violence et l'insécurité dans les petites communes* ». — *(Corresp.)*

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE

Simond deuxième du championnat d'Europe derrière Bobrin

La désillusion du sorcier Fassi

Innsbruck. — Le Soviétique Igor Bobrin qui, en raison de ses vingt-sept ans, avait été classé dans la catégorie des prix à réclamer, a fait, jeudi 5 février, une démonstration magistrale et attendrissante à l'occasion du programme libre des championnats d'Europe de patinage artistique qui lui a permis de conquérir le titre devant le Français Jean-Christophe Simond, simplement moyen, et l'Allemand de l'Ouest, Norbert Schramm, valeur d'avenir avec l'Allemand de l'Est Herman Schulz.

Au cours de l'après-midi, les danseurs britanniques Jeyne Dorvil et Christopher Dean ont confirmé leur avance sur les Soviétique Moiseeva-Minenkov et Linichuk-Karpanov. Les Français Hervé et Béchu se maintenaient en sixième position.

De notre envoyé spécial

Il ne rigole plus, il ne papillonne plus dans les travées de la patinoire. Il est effondré Carlo Fassi. Il a une mine de papier mâché et il a pris un coup de vieux. Comme un joueur de poker qui a gagné toute la nuit et qui quitte la partie, décavé, au petit matin. Depuis dix ans qu'il sortait des as, sa dernière carte n'est même pas un roi maître. Il ne comprend plus. De rage, mercredi, il fait une grosse colère, à l'italienne, en envoyant au diable journalistes et photographes. Mais qui est-ce qui lui a fichu un gaillard pareil ? Ah ! ce Jean-Christophe Simond, une mauvaise graine de champion, décidément ! Il en fait pourtant des sacrifices pour ce drôle de Français. Prodiguer ses précieux conseils pour 50 000 F par an, frais de déplacements non compris.

Il n'y en a pas beaucoup qui ont eu de telles conditions. Et il en a vu défiler dans ses ateliers-patinoires du Colorado, des très grands comme Curry ou Cousins et des moins grands comme Shaver et Cranston. Grâce à eux, ce petit Italo-Américain qui a été champion d'Europe en 1953 et 1954 a pu laisser s'accréditer avec malice la thèse de son infaillibilité. Il est le « sorcier de Denver ». Il a ses secrets, comme Merlin l'enchanteur. La réalité est plus prosaïque : une école où l'on patine italien pour l'artistique et américain pour l'esprit de compétition ; une école où l'on paie cher pour s'entraîner dur. En prime, Fassi et Madame sont à la fois parents, entraineurs, managers, confidents et supporters. Des petits matins sans gloire aux soirs de triomphe, ils encouragent, conseillent, félicitent. A la chaîne : on compta plus de dix prototypes de l'usine Fassi aux derniers championnats du monde. Las ! Rien ne va plus. Les champions, les meilleurs, sont passés professionnels et les autres ne sont pas de la même pâte.

Quand Simond est venu frapper à sa porte, peut-être Carlo Fassi a-t-il vu le vice caché de ce patineur pétri de qualités techniques qui a pourtant les nerfs trop fragiles. Mais le marchand d'étoiles qui venait de vendre aux grandes revues sur glace tout une galaxie n'avait plus grand-chose à son catalogue. S'est-il laissé prendre au piège de sa réputation de « sorcier » ? Toujours est-il que Simond s'installa pendant de longs mois dans le Colorado. Et l'enchantement parut une nouvelle fois opérer. Le garçon, qui avait craqué moralement aux derniers championnats du monde de Dortmund après une prestation olympique médiocre, afficha une belle santé lors de récentes compétitions au Canada et aux Pays-Bas. Le petit Savoyard timide ne se rongeait plus les ongles en répondant aux interviews. Il disait vouloir être champion et annonçait comment. Mais lorsque Simond entra sur la patinoire le 4 février pour son programme court, les genoux raidis par le trac, il bredouillait ses sauts et ses pirouettes.

Il faut dire qu'au grand sabbat de la glace étaient conviés d'autres magiciens de renom : Utta Muller, la vieille, Ingrid Lehmann, la jeune, et surtout Serguei Volkov, le renard. Ici, les sortilèges de l'entraîneur soviétique sont les plus puissants, qui transforment jeudi soir le ténébreux Igor Bobrin en archange de la glace à la veille d'une retraite méritée. Bobrin tente tout, il le réussit : cinq triples sauts et trois doubles, en faisant chavirer de surcroît le cœur de la foule. Il est le champion. Simond est son second après avoir patiné honnêtement, c'est-à-dire sans faire vraiment mieux que l'Allemand Norbert Schram. Mais il a la médaille d'argent et les Français qui paient Carlo Fassi paraissent s'en satisfaire en rêvant déjà aux prochains championnats d'Europe qui auront lieu à Lyon. Alors, Fassi retrouve le sourire, rebombe le torse. En bon joueur de poker, il sait qu'il pourra se refaire. D'ailleurs, la nouvelle donne est déjà entamée et il vient de retourner deux bonnes cartes, l'Italien Bruno Del Maestro et le Polonais Gregor Filipowski, deux gamins qui, assurément, valent déjà leur pesant d'or.

ALAIN GIRAUDO.

Classement final

1. Igor Bobrin (U.R.S.S.), 3,8 pts ;
2. Jean-Christophe Simond (Fr.), 6 ;
3. Norbert Schram (R.F.A.), 6,6 ;
4. Hermann Schulz (R.D.A.), 6,6 ;
5. Jozef Sabovcik (Tch.), 10,6 ;
6. Vladimir Kotin (U.R.S.S.), 11,8 ;
7. Grzegorz Filipowski (Pol.), 15,2 ;
8. Falko Kirsten (R.D.A.), 16 ;
9. Alexandre Fadeev (U.R.S.S.), 17,2 ;
10. Patrice Macrez (Fr.), 19,6, etc.

D'un sport à l'autre

SKI ALPIN. — *L'Allemande de l'Ouest Maria Epple a gagné, jeudi 5 février, le slalom géant de Zwiesel (R.F.A.) avec 14/100 de seconde d'avance sur sa compatriote Christa Kinshofer et 30/100 sur l'Américaine Tamara McKinney. Les Françaises Perrine Pelen et Fabienne Serrat ont terminé respectivement septième, à 1 sec. 22 et neuvième à 2 sec. 43. Au classement de la Coupe du monde, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig est toujours première avec 254 points.*

SKI DE FOND. — *La Grenobloise Marie-Christine Subot, vingt-six ans, a obtenu son septième titre national en gagnant le championnat de France des 10 kilomètres, jeudi 5 février à Serre-Chevalier, en devançant Jacqueline Poirot de 32 sec. et Michèle Durand de 1 min. 34 sec.*

TENNIS. — *Le Français Yannick Noah s'est qualifié, jeudi 5 février, pour les quarts de finale du tournoi de Richmond (Virginie), doté de 175 000 dollars, en battant l'Américain Mel Purcell, 6-3, 6-3. Il sera opposé à Gene Mayer, tête de série numéro 1, qui avait battu au premier tour Pascal Portes, 6-1, 6-1. Christophe Roger-Vasselin a, par contre, été éliminé par l'Indien Vijay Amritraj, 6-3, 6-4.*

RUGBY. — *M. Elie Pebeyre, vice-président de la Fédération française et président du comité du Limousin, a été suspendu* sine die *de ses fonctions, jeudi 5 février, par le bureau fédéral, pour avoir* « portée atteinte au prestige et à l'autorité fédérale ». *Il est reproché à M. Pebeyre d'avoir perturbé la dernière réunion du comité directeur et d'avoir publié dans la presse trois articles mettant en cause le président de la Fédération, M. Albert Ferrasse.*

SCIENCES

UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE

« La biotechnologie demain » : un sévère constat sur les insuffisances de l'industrie française

Le gouvernement a décidé, lundi 2 février au cours d'un conseil restreint réuni à l'Elysée, de lancer quatre programmes-pilotes dans le domaine des biotechnologies. Sa décision, qui concerne l'immunologie, les semences, le carburol et les protéines constitue une première réponse aux recommandations d'un rapport remis fin décembre au premier ministre.

Rédigé par M. Jean-Claude Pelissolo, qui était jusqu'en septembre dernier directeur des industries électroniques et de l'informatique au ministère de l'industrie, intitulé « La biotechnologie demain ? », ce rapport (1) est assez sévère pour l'industrie française : la recherche industrielle, dans les secteurs d'avenir dont les progrès de la biologie — et en particluier le génie génétique — devraient permettre un développement considérable, y est jugée « faible » et les responsables des entreprises sont nettement soupçonnés d'attentisme.

Le rapport de M. Pelissolo, dont nous analysons ci-dessous l'essentiel, souligne notamment l'importance du soutien à apporter à la recherche fondamentale et l'insuffisance criante du nombre de chercheurs. Il formule, en conclusion, trente idées et propositions, en particulier en matière de formation et d'éducation, et pour le lancement de programmes-pilotes ; il préconise la création d'une mission interministérielle de la biotechnologie qui devrait rendre compte à un « conseil d'orientation de la biotechnologie » et dont le rôle serait « d'orchestrer et de stimuler l'effort national dans ce domaine, en mobilisant les compétences et les ressources là où elles se trouvent ».

Dans la première partie de son rapport, M. Pelissolo s'attache d'abord à rappeler assez rapidement l'impact que pourrait avoir la biotechnologie, qui, rappelle-t-il, « *consiste en l'exploitation industrielle des potentialités des micro-organismes, des cellules animales et végétales et des fractions subcellulaires qui en dérivent* ». Selon une étude effectuée pour le comité d'orientation des industries stratégiques, indique-t-il, les « filières biologiques » pourraient représenter, en 1980, un chiffre d'affaires mondial de 170 milliards de francs (valeur 1980), et sans doute plus de 400 milliards en l'an 2000. Les principaux secteurs intéressés sont la santé, l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'énergie, le traitement des pollutions, la chimie et l'extraction des minerals.

L'auteur souligne que « *ce n'est pas avant vingt ans que ce secteur atteindra sa maturité* » et estime que le retard français « *est rattrapable, car la grande course ne fait que commencer* », qu'il faut se préparer « *à un effort de longue durée* », et qu'« *il serait très imprudent de privilégier dès maintenant telle ou telle filière d'application* ». On peut, par exemple, penser que « *la chimie, domaine actuellement marginal pour la biotechnologie, sera dans vingt ans l'un de ses secteurs de prédilection* ».

M. Pelissolo estime notamment que « *la biotechnologie sera pluridisciplinaire ou ne sera pas* » et que cela « *favorisera les grands groupes qui trouveront plus facilement, en leur sein, l'essentiel des compétences requises* ».

Dans une seconde partie, le rapport fait un constat de la situation française actuelle, abordant successivement les « acteurs » (recherche publique, industrie, administration) et les « problèmes ».

Pour ce qui concerne la recherche publique, M. Pélissolo fait tout d'abord justice du « mythe » selon lequel « *la communauté scientifique française est repliée sur elle-même* (...) *se soucie peu des retombées économiques de son œuvre* [ou] *ne se sent pas solidaire de l'effort national de développement industriel* ». Elle se heurte, en fait, à la rigidité des structures et au cloisonnement, estime l'auteur.

Dans chacune des spécialités concourant à l'essor de la biotechnologie, « *on trouve en France des équipes de qualité et de réputation internationales* ». Mais « *elles sont rares et numériquement peu étoffées (...). Sur l'ensemble du front, le nombre de chercheurs de qualité est dramatiquement insuffisant (...). Le problème est très rarement un manque de crédits. Il est quelquefois un manque de mètres carrés. Il est le plus souvent un manque de postes.* »

L'avance américaine et japonaise

Le rapport est sévère pour l'industrie française, « *encore peu engagée* » dans le secteur, et qui « *globalement prend du retard non seulement sur ses concurrents américains et japonais, mais aussi sur plusieurs industries européennes, allemandes, hollandaises, peut-être même britanniques* ».

M. Pelissolo évoque, notamment, l'attitude de responsables industriels, dont l'état d'esprit, estime-t-il, peut se résumer ainsi : « *On sait qu'il faudra y aller, mais on aimerait mieux que d'autres fassent le premier pas, et observer ce qui va se passer.* »

L'auteur attribue notamment cette attitude des responsables à leur perplexité « *devant un secteur évolutif (...) où l'on pressent que les impasses seront lourdes de conséquences* », à « *la difficulté de faire des prévisions économiques fiables* » dans ce domaine, et à « *une connaissance insuffisante, de la part des équipes dirigeantes des entreprises, des nouvelles technologies* ».

Le rapport souligne la « *grande faiblesse* » de la recherche industrielle : « *Le résultat pourrait bien être désastreux. La recherche appliquée est négligée. Un maillon essentiel va manquer. Les entreprises n'auront plus d'autre choix que d'acheter leurs procédés à l'étranger.* »

L'auteur fait ensuite une rapide analyse par secteurs. Citons notamment :

● LA SANTE : « *La pharmacie est l'un des fleurons de l'industrie française, mais c'est un fleuron menacé.* » La situation est mauvaise dans les antibiotiques. Il faut exploiter la bonne position française en immunologie.

● LES INDUSTRIES AGRICOLES : l'industrie des semences et des plants « *sera à l'agriculture ce que l'industrie des circuits intégrés est à l'électronique* ». La situation concurrentielle des entreprises françaises « *a tendance à se détériorer faute d'un effort suffisant d'innovation* ».

● LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES : la situation est préoccupante pour les industries traditionnelles, où l'effort de recherche et de développement est « *extrêmement modeste* », de l'ordre de 0,1 à 0,2 % du chiffre d'affaires. Cela peut notamment être dû à une réglementation peu favorable à la mise sur le marché de nouveaux produits. Pour les additifs, le constat est meilleur, mais l'innovation est génée là aussi par les entraves réglementaires liées à la politique agricole commune européenne.

● L'INDUSTRIE CHIMIQUE : elle n'est pas encore menacée, du fait notamment d'obstacles techniques : « *Mais qui les lèvera, sinon les chimistes ?* (...) *Il ne suffira pas, pour les groupes français, de passer quelques contrats de recherche aux équipes universitaires. Si eux-mêmes ne s'impliquent pas dans le processus, le transfert ne se fera pas* ».

Pour ce qui concerne les administrations, M. Pelissolo souligne que, dans leur grande majorité, peu d'actions concrètes sont à mettre à leur actif, à l'exception de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) et du ministère de l'éducation.

Le rapport énumère ensuite une liste des problèmes à résoudre. Relevons notamment, parmi ceux que nous n'avons pas encore cités :

● UN RETARD TECHNOLOGIQUE sur les pays leaders qui « *a tendance à s'accroître* » : « *Les entreprises de génie génétique existent depuis cinq ans aux Etats-Unis ; elles n'existeront en France qu'en 1981.* »

● LES FREINS A LA PASSATION DE CONTRATS entre l'industrie et la recherche, et notamment les problèmes de propriété industrielle.

● L'INCERTITUDE QUANT A LA POLITIQUE A SUIVRE en matière de brevets, du fait notamment de la quasi inexistence de la jurisprudence.

● L'ABSENCE D'UNE INDUSTRIE FRANÇAISE DES ENZYMES, depuis la prise de contrôle par une firme hollandaise de la seule entreprise française notable de ce secteur.

● L'ABSENCE DE BANQUES DE MICRO ORGANISMMES.

Dans sa dernière partie, le rapport formule une trentaine d'idées et de propositions. En particulier, il déconseille « *formellement la création d'un organisme ayant le monopole de l'initiative et de la responsabilité publique* » et estime qu'il ne faut pas « *simplifier à l'excès un domaine complexe par nature* » ; ce serait « *risquer de le rendre stérile* ».

Il faut notamment, propose M. Pelissolo :

● Créer des postes de chercheur pour donner aux meilleures équipes existantes les moyens de se développer, sans « *hésiter à être élitistes* ». Le nombre de chercheurs publics du secteur doit croître de manière ambitieuse (la D.G.R.S.T. préconise une croissance de 6 % par an, soit 80 % en dix ans).

● Encourager l'industrie, notamment « *à renforcer sa compétence propre, au plus haut niveau* » et « *à accroître ses moyens de recherche appliquée* » ; renforcer le dialogue entre recherche et industrie.

● « *L'Etat doit continuer à financer la recherche fondamentale, même et surtout si le relais du financement de la recherche appliquée est progressivement pris par l'industrie.* »

● Le ministre des universités, assisté d'un conseil *ad hoc*, devrait créer des postes d'enseignants dans les spécialités scientifiques concernées et revoir le contenu des enseignements de biotechnologie. Les grandes écoles ne devront pas rester à l'écart du mouvement, qui devra aussi toucher les formations de techniciens supérieurs.

● Les échanges de chercheurs avec l'étranger devront être encouragés.

M. Pelissolo préconise aussi le lancement de « programmes-pilotes ». Il souhaite un effort d'information (colloques, revues spécialisées) et de dialogue. En matière industrielle, il faudrait notamment soutenir « *les projets les plus offensifs* » et « *ceux qui visent à combler les lacunes les plus graves du dispositif industriel* ». Les principaux secteurs à encourager sont l'industrie des semences et l'agro-alimentaire.

En matière institutionnelle, enfin, le rapport propose la création d'une mission interministérielle de la biotechnologie, constituée de cinq personnes. Rendant compte à un conseil d'orientation de la biotechnologie, elle devrait être dotée « *d'un budget représentant de l'ordre de 20 % de l'ensemble des crédits d'incitation susceptibles d'être affectés à ce secteur* ».

X. W.

(1) Le rapport sera publié le 19 février prochain par la *Documentation française*.

Quarante académiciens pour une encyclopédie

Quarante signatures au bas d'une lettre adressée au président de la République : un événement qui serait tout ce qu'il y a de plus banal si les signataires n'étaient tous membres de l'Institut, et si l'on ne comptait, dans leurs rangs, deux secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, le chancelier de l'Institut et tous les prix Nobel français.

Quelle cause mérite pareils défenseurs ? La survie, ou plutôt la renaissance de la seule encyclopédie scientifique en langue française, l'Enchclopédie internationale des sciences et des techniques, *publiée entre 1968 et 1974 aux Presses de la Cité.*

Cette œuvre, de 9 000 pages, vendue à 17 500 exemplaires, et à laquelle ont participé environ huit cents scientifiques de haut niveau, est aujourd'hui épuisée. Et son créateur, M. Roger Morvan, désespère de trouver les moyens de la compléter, de la mettre à jour et de la rééditer. L'éditeur ne semble pas prêt à soutenir ce travail, alors que, souligne M. Morvan, « plus de cent mille collections de l'encyclopédie ita*lienne du même type, qui, au* départ, m'a servi de guide, ont été vendues ».

M. Morvan est une personnalité originale : il peut sans doute avoir le don d'irriter certains, et a peut-être été quelque peu dépassé par les aspects administratifs et financiers d'une entreprise aussi lourde, qui a pu laisser quelques mauvais souvenirs à un éditeur. Toujours est-il que le « père » de l'Encyclopédie *se trouve aujourd'hui dans une situation personnelle inextricable : l'homme qui a reçu le soutien et la collaboration des meilleurs scientifiques français, dont le travail, au comité de patronage prestigieux, a été deux fois couronné par l'Institut (prix Alfred Verdaguer en 1973, Grand Prix du rayonnement français en 1975), en est réduit, aujourd'hui, pour survivre, à vendre une partie de sa bibliothèque : il se propose aussi de faire don à la Bibliothèque nationale du Livre d'or aux signataires de renom qu'il a constitué en réalisant* l'Encyclopédie, *et fait appel aux souscripteurs qui voudraient bien le dédommager de ce don (1).*

« Le français est menacé », *déclarait il y a quelques semaines le président de la République, recevant le Haut Comité de la langue française. Un soutien à la renaissance de* l'Encyclopédie internationale des sciences et des techniques *serait, dans la lutte pour la défense de la francophonie, sans doute plus utile que bien des discours. Le secrétariat d'Etat à la recherche examine actuellement la question. — X. W.*

(1) M. Morvan, 39, boulevard Suchet, 75016 Paris.

LES AIDES A L'INNOVATION

L'ANVAR a distribué 548 millions de francs en 1980

L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), dont les structures ont fait, voici dix-huit mois, l'objet d'une réforme, a soutenu en 1980 mille quarante entreprises, laboratoires et inventeurs indépendants en distribuant 548 millions de francs de crédits au titre de l'aide à l'innovation (1). Cette année, l'ANVAR devrait disposer de 570 millions de francs.

A l'occasion de la présentation de ces résultats, le directeur général de l'ANVAR, M. Christian Marbach, a rappelé que le montant total des aides — initialement limité à 430 millions de francs — avait pu être sensiblement augmenté grâce au vote, en décembre 1980, d'un collectif budgétaire de 250 millions de francs réparti pratiquement pour moitié sur les exercices 1980 et 1981.

Ainsi se trouve donc confirmée la promesse faite, en juin 1980, par le premier ministre : « *Je souhaite*, avait-il dit aux dirigeants de l'ANVAR, *que vous ne viviez pas dans la crainte d'être un peu trop tôt dans l'année à court d'argent. Vous n'aurez pas de problèmes budgétaires majeurs. L'affaire est trop importante.* »

Un intérêt croissant de la part des entreprises

Ces aides à l'innovation, pour lesquelles les entreprises font montre d'un intérêt croissant — les deux tiers des entreprises bénéficiaires n'avaient jamais fait appel auparavant à un cofinancement public pour leurs programmes de recherche ou leurs problèmes de mise au point technique, et 90 % des aides régionales sont allées à des P.M.I. — s'accompagnent d'une distribution de primes à l'innovation. Plus de 12 millions de francs ont été réservés, en 1980, à ces primes qui visent à encourager les petites et moyennes entreprises à faire appel pour leurs travaux de recherche à des organismes, des laboratoires ou des experts agréés. Plus de seize cents dossiers ont ainsi pu être instruits. Il est vraisemblable que leur nombre devrait croître cette année, car les sommes réservées à la prime à l'innovation devraient passer à 30 millions de francs.

L'ANVAR devrait aussi cette année développer sa politique en matière de services auprès des entreprises : information technique et scientifique, soutien aux compétences (conseil en brevet, cabinet d'études de marché, etc.), appui aux problèmes d'évaluation et aux demandes de diversification.

Au total, M. Marbach s'est montré optimiste : « *Les dossiers que nous voyons passer*, a-t-il dit, *nous laissent beaucoup d'espoir sur les capacités innovatrices françaises.* » Une anlyse par secteurs industriels, rendue publique dans les prochains mois, devrait permettre d'en juger.

(1) Il s'agit d'avances remboursables en cas de succès.

● *La Société chimique de France* vient de porter à sa présidence M. Jean-Claude Balaceanu, directeur général de l'Institut français du pétrole (I.F.P.).

ÉDUCATION

CONFLIT DANS UNE ÉCOLE DE LA BEAUCE

Autre syndicat, autre style...

De notre correspondant

Orléans. — Un instituteur d'un village du Loiret, Bazoches-lès-Gallerandes, risque d'être « déplacé d'office ». Cette sanction vient d'être démandée par la commission paritaire départementale à la suite d'une série d'incidents qui ont opposé l'instituteur, M. Gérard Fouquier, et le directeur de l'école. Les autorités académiques reprochent à M. Fouquier de « nuire au bon renom de l'école ». Pour protester contre le passage de l'instituteur en conseil de discipline, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) du Loiret avait appelé les instituteurs à la grève le 20 janvier. La décision de sanction est entre les mains du directeur de l'académie.

M. Fouquier trouble-t-il la quiétude de Bazoches-les-Gallerandes, un village beauceron de douze cents habitants situé au milieu des champs de betteraves ? Arrivé en 1973 à Bazoches, il a adhéré au S.G.E.N. en 1974, de même que son épouse, institutrice comme lui. Les relations avec le directeur de l'école, membre, lui, du Syndicat naltonal des instituteurs (S.N.I.-FEN), et les autres enseignants ne restent pas longtemps au beau fixe. Un conflit surgit à propos de la gestion de la coopérative scolaire : pour le directeur, M. Vernay, la coopérative doit se limiter à l'organisation des classes de neige des enfants de Bazoches, mais, pour M. Fouquier, la gestion de la coopérative doit être partagée entre tous les enseignants et même s'ouvrir aux élèves afin de les initier à la vie collective.

Militant actif, M. Fouquier, en tant que secrétaire départemental du S.G.E.N., obtient, en 1976, une décharge syndicale pour se rendre deux fois par semaine à Orléans. Le maire de Bazoches, M. Houdy (U.D.F.), exploitant agricole, demande à l'administration son déplacement : « *Il y a eu des plaintes des parents, parce que ça perturbait la classe*, dit M. Houdy. *Je ne veux pas accabler cet instituteur, mais il refusait d'être inspecté, aucun patron ne pourrait accepter ça de son ouvrier. Au fond de moi-même, je souhaite qu'il ne revienne pas à Bazoches.* »

Les escarmouches se multiplient. Au mois de novembre, à propos d'une histoire banale de fournitures scolaires, M. Fouquier pénètre dans la classe de son directeur, en train de faire faire une dictée à ses élèves. Le livre de dictées, « *l'instrument pédagogique du maître* », vole des mains du directeur. Geste malheureux — M. Fouquier le reconnaît — qui conduira l'inspecteur d'académie à déclarer que M. Fouquier entretient « *un climat de conflit constant* », et qu'il « *ne peut, après cette agression, continuer de nuire aussi gravement au bon renom de l'école* ».

« *Politiquement, nous avons les mêmes idées, mais pas les mêmes méthodes*, affirme, de son côté, le directeur, M. Vernay. *Dans un petit village, il faut marcher sur la pointe des pieds pour faire accepter les idées, sinon vous braquez la population.* » « *Faire du syndicalisme en Beauce, c'est être fiché comme communiste* », estime, pour sa part, M. Fouquier, qui ajoute : « *Les textes actuels sont suffisamment flous pour permettre à un directeur d'école de disposer d'un pouvoir absolu. Quand on est cinq ou six maîtres dans une école, il devrait être possible de gérer démocratiquement l'établissement.* »

RÉGIS GUYOTAT.

A PONTGOUIN (EURE-ET-LOIR)

Première rencontre entre parents et élus au sujet de la « classe sauvage »

De notre correspondant

Chartres. — Depuis quatre mois, des parents d'élèves de la commune de Pontgouin (Eure-et-Loir) occupent la maternelle du village. Ils y assurent avec ténacité une « classe sauvage » pour essayer de faire fléchir l'inspecteur d'académie, qui refuse d'ouvrir une deuxième classe (*le Monde* du 2 décembre 1980). Au regard des cinquante et un enfants inscrits, les parents et le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) estiment cette ouverture justifiée. L'administration, arguant du fait qu'un peu plus de trente enfants sont effectivement présents, se refuse à accéder à cette demande. Le maire et l'inspecteur d'académie ont même porté plainte, mais rien ne fait céder cette poignée de parents décidés à aller jusqu'au bout.

Jeudi soir 5 février, M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), était à Pontgouin où il a lancé « *une offensive nationale sur la carte scolaire pour la rentrée 1981-1982* ». C'était aussi la première fois que se rencontraient publiquement, d'un côté, les enseignants et les parents de la classe sauvage, de l'autre, les élus hostiles à leur mouvement. M. Jean Andrieu a rappelé deux impératifs : le droit à l'école à partir de deux ans et « *pas plus de vingt-cinq élèves par classe* ». Argument auquel M. Joël Derrien, secrétaire départemental du SNI-P.E.G.C. ajoute les dernières circulaires ministérielles favorables à un assouplissement des normes d'ouverture en milieu rural.

« Les couteaux au vestiaire »

Le président de la F.C.P.E. a souhaité que l'on mette les « *couteaux au vestiaire* » et demandé à l'inspecteur d'académie de « *reconnaître son erreur* ». M. Robert Bizard, conseiller général (U.D.F.) a rappelé qu'il trouvait la situation intolérable : « *Les enfants, les parents, les enseignants et l'école publique, tout le monde y perd dans cette affaire* », a-t-il déclaré, approuvé par M. Martial Taugourdeau, député (R.P.R.). Il a conclu en s'en remettant aux élus locaux qui vont « réfléchir », selon l'expression du premier adjoint au maire.

ALAIN BOUZY.

DES ÉLÈVES DE PLUSIEURS LYCÉES LYONNAIS SONT EN GRÈVE

(De notre correspondant.)

Lyon. — Des élèves des lycées Louis-Lumière et Jean-Perrin, à Lyon, sont en grève depuis le lundi 2 février pour protester contre la nouvelle carte scolaire, qui risque de provoquer la suppression de plusieurs classes dans la région lyonnaise. Aux cris de « *Création de postes* » et de « *Vingt-cinq élèves par classe* », les lycéens grévistes ont manifesté mardi à deux reprises dans les rues de Lyon.

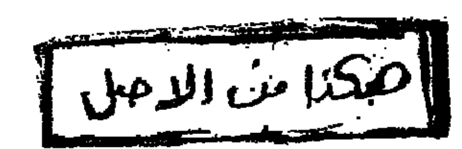
Jeudi matin 5 février, le mouvement s'est durci avec l'occupation du lycée Louis-Lumière et l'entrée dans la grève du lycée Edouard-Herriot. Cependant, le soir même, la grève à Edouard-Herriot était suspendue, les lycéens ayant obtenu satisfaction pour un poste de conseiller principal d'éducation.

Au total, jeudi, selon le collectif des lycéens, neuf établissements, lycées ou collèges lyonnais étaient touchés par le mouvement sous des formes diverses. Des lycéens de ces neuf établissements devaient défiler dans la ville, ce vendredi 6 après-midi, jusqu'à l'inspection académique où les parents d'élèves du lycée Louis-Lumière devaient être reçus. — *(Intérim.)*

● *Attentat à l'université de Toulouse-I.* — Deux engins explosifs et incendiaires de fabrication artisanale ont éclaté jeudi 5 février dans les locaux de l'Institut d'études politiques, dépendant de l'université des sciences sociales de Toulouse (Toulouse-I). Ce double attentat, qui n'a provoqué que de faibles dégâts, n'a pas été revendiqué mais fait suite à l'irruption, mardi 3 février, d'un commando dans les locaux de la cafétéria de l'université de Toulouse-I (*le Monde* du 5 février). — *(Corresp.)*.

● *M. Denis Varloot*, ingénieur général des télécommunications, a été nommé directeur de l'information scientifique et technique au ministère des universités.

● *M. Paul-Pierre Valli*, administrateur civil, a été nommé directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ).



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

VOYAGES DANS LE FUTUR

Horizon 1985 : la fin du client standard

« AVONS-NOUS des raisons d'espérer ? » Tous les agents de voyages reprennent à leur compte cette lancinante question. Elle a été formulée, une fois de plus, à Monaco, par M. Jean Vernet, président du directoire de Havas Voyages, à l'occasion du congrès annuel de cette société qui constitue le plus important réseau français de vente de produits touristiques.

Peuvent-ils espérer, ces marchands de rêve qui ont souffert au cours de l'année 1980 des moindres dépenses de vacances réalisées par les Français ? Pour essayer de répondre à cette préoccupation qui concerne aussi les transporteurs, les offices de tourisme ou les hôteliers, Havas s'est tourné vers son centre de communications avancées. Celui-ci vient, pour la quatrième fois, en dix ans, de sonder l'opinion publique afin de savoir qui est le Français de 1980, ce qu'il dépense et quel sera le touriste de 1985. Il n'a pas été compliqué, l'ordinateur aidant, d'appliquer à la consommation de loisirs les grandes tendances d'un sondage mené auprès de quatre mille personnes.

Mike Burke et Bernard Cathelat ont ainsi mis en évidence les lents bouleversements qui affectent le corps social. Ils concluent notamment à une franche poussée de ce qu'ils nomment « la mentalité de recentrage ». Ce terme recouvre le désir de repli sur soi de cette catégorie de Français « qui font la planche », loin des turbulences, qui demandent à être protégés et épaulés et qui regardent la télévision plusieurs heures par jour. Les « recentrés » seraient en passe de devenir majoritaires.

Deuxième nouveauté : l'apparition d'une « mentalité de décalage ». Dans cette catégorie, on est jeune (seize-vingt-cinq ans) et on se met volontiers hors jeu social, c'est-à-dire qu'on ne rejette ni le travail, ni l'argent, ni le couple ; simplement les « décalés » sacrifieront aux canons de la société pour avoir la paix ou pour trouver des moyens matériels. Ils s'en écarteront chaque fois qu'ils pourront le faire sans risque. Des égoïstes astucieux appelés à représenter, d'ici peu, 30 % de la population.

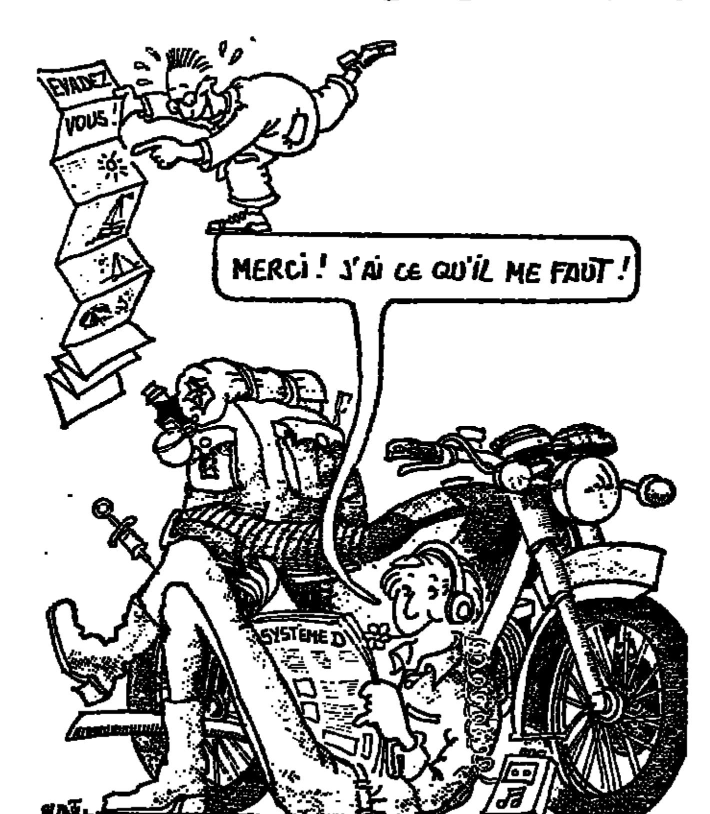
Une société en miettes

Ces constatations ont inspiré à Bernard Cathelat des pronostics destinés aux agents de voyages. Tout d'abord, « jamais on n'a été plus loin d'un uniforme, dit-il. La société française s'est émiettée. Il n'y a pas de client moyen, mais une diversité de besoins, de sensibilités et de comportements. Ne standardisez pas vos voyages ; multipliez les catégories et les prix ».

L'essoufflement du style de vie reposant sur le binôme production-consommation a entraîné la dévalorisation d'une certaine aventure luxueuse. « La fuite au soleil perd de sa valeur et, avec elle, le tourisme de luxe, la magie du voyage lointain et superficiel, ainsi que les fastes de l'hôtellerie internationale standardisée. »

Le scénario de « recentrage » dont on a vu le côté un peu frileux pousse à un repli national (vacances en France) ou local (le jardin, le bricolage), à un retour écologique (stages d'artisanat, trekking, retour à la nature), à une recherche de sécurité (voyages organisés de A jusqu'à Z). Il pousse aussi le vacancier à rechercher la tribu (Bol d'Or, fête de l'Huma, marathon de New-York, pèlerinages), à mélanger plus que par le passé le temps de travail et le temps de loisirs (phénomènes des ponts et du loisir de fin de journée) et à tendre une fois de plus vers le nid (la résidence secondaire).

A l'opposé, les « décalés » qui se recrutent au premier chef chez les adolescents se révèlent les adeptes du système D. « Le bouche à oreille et le guide du Routard signalent les voyages les moins onéreux. » Ce sont les rois de l'individualisme et de l'aventure. « Ils dépenseront une fortune pour participer à la course Paris-Dakar. » Eux aussi témoignent d'une véritable passion pour la nature : « Ils choisiront toujours le sac de couchage contre le Hilton. » Ils travaillent six mois pour économiser la somme nécessaire pour vivre les six autres mois à l'autre bout du monde. Comme ils méprisent le confort, ils paient très cher le transport aérien, mais se moquent éperdument de l'hôtel, à la différence du touriste classique. Enfin, ils veulent s'évader par tous les moyens : « La bande dessinée, le film fantastique, la moto, le walkman, le « joint » sont autant de faux voyages et de vrais rêves qui détournent cette catégorie du voyage au long cours. »



(Dessin de PLANTU).

Innovez !

Au vu de ce tour d'avenir, les conseils du centre de communications avancées de Havas aux agents de voyages rejoignent un bon sens qui tarde à s'imposer : gardez un œil critique sur vos circuits et vos séjours traditionnels ; aidez chaque client à acheter son voyage ; préparez des vacances « France » ou « nature » ; tournez-vous vers la culture, la Transat et la moto verte. Innovez.

« La survie du tourisme, devait conclure M. Jean Vernet, se trouve dans la capacité de notre profession à améliorer ses produits ainsi que le dialogue avec le consommateur et non dans une recherche effrénée de nouvelles destinations et de prix cassés. »

Les marchands de rêve sont revenus à la raison sous l'aiguillon de la crise.

ALAIN FAUJAS.

ET LA VILLE NOUVELLE VENDRA DU SUR-MESURE

A l'intérieur de leur vaste et rutilant centre commercial, les habitants de la ville nouvelle d'Evry, dans l'Essonne, sont censés pouvoir dénicher tout ce dont rêve un consommateur moyen. Aussi pourquoi n'y trouveraient-ils pas avec suffisamment de choix les voyages qui leur sont aujourd'hui proposés au même titre que d'autres marchandises plus banales ?

Pour ce faire, ils peuvent pousser la porte de Juvisy-Voyages. Cette agence, ainsi que son nom l'indique, s'est développée dans une commune voisine avant d'ouvrir ici une succursale en 1975. Coincée entre un marchand de laine et un bijoutier, sa boutique ne paie pas de mine avec sa modeste vitrine. Elle n'en bénéficie pas moins d'une situation de monopole bien avantageuse, sauf en ce qui concerne les principales compagnies de charters et les organismes du type Club Méditerranée, qui traitent directement avec leur clientèle depuis leur siège parisien.

A l'agence d'Evry, les trois employés qui reçoivent les visiteurs, qui ne vivent pas tous sur place, sont généralement considérés davantage comme des conseillers que comme de simples vendeurs. Certes, une bonne part de leur activité est consacrée à la simple réservation de billets d'avion ou de train pour le compte de clients plus ou moins habituels. Il leur arrive aussi parfois de renseigner des travailleurs immigrés qui préparent soigneusement leur retour au pays pour lequel ils ont péniblement économisé.

A l'économie

Cependant, au-delà de ces tâches relativement routinières, ils s'avèrent tout de même bien placés pour observer la manière dont les Evriens préparent leurs vacances.

En fait, cette population, qui, pour l'essentiel, est récemment installée, présente une répartition sociologique à peu près similaire à celle que l'on peut trouver ailleurs en banlieue parisienne. Seuls les jeunes couples avec des revenus de cadres ou d'employés et les enfants en bas âge y semblent en plus forte proportion. Et c'est sans doute pourquoi à Evry la consommation touristique n'apparaît pas d'une particulière originalité.

La principale barrière reste évidemment celle de l'argent. A tel point qu'elle influe au premier chef sur l'évolution des goûts. C'est ainsi que la baisse sensible des tarifs aériens est sans conteste à l'origine de la mode en faveur des Etats-Unis, mode que l'attraction naturelle du pays ne fait évidemment que renforcer. Avec 6 000 francs, on peut accomplir un séjour de trois semaines outre-Atlantique, dit-on à Juvisy-Voyages. On y relève également une demande toujours soutenue pour la Grèce, le Mexique, l'Egypte, la Tunisie, etc. Peu de curiosité pour l'U.R.S.S. En revanche, la Chine — il faut compter 15 000 francs pour dix-huit jours d'escapade — affiche d'autant plus facilement complet que les visas y sont accordés parcimonieusement.

Sensibles à l'actualité, quitte à en exagérer parfois les conséquences, les habitants d'Evry qui se sentent une âme de touriste redoutent les contrées agitées. Le bruit des armes, même au lointain, n'est jamais un heureux compagnon de villégiature. Pour le reste, ils ne cherchent pas non plus fébrilement l'inconnu. « C'est grand, mais on en a assez vite fait le tour », remarque Annie Idoux, responsable de l'agence, en esquissant un large geste en direction d'un planisphère.

En somme, Evry ne saurait être considéré comme le pôle avancé d'un nouveau tourisme. « Bien sûr, constate Annie Idoux, de plus en plus de gens essaient de partir seuls plutôt qu'avec des organismes. Avant, quand on voulait aller loin, on achetait un circuit de Paris à Paris prévoyant même les guides. Maintenant, nombreux sont ceux qui, lorsque c'est possible et quel que soit leur âge, préfèrent se débrouiller par leurs propres moyens. Depuis quelques années, nous faisons donc un effort de sur-mesure. »

Toutefois, à Evry, les candidats au voyage n'ont encore que très modérément le goût de l'aventure. Leur soif d'explorations inédites n'excluant nullement la recherche d'un relatif confort. Et, s'ils cèdent à leur désir d'indépendance, c'est surtout quand il s'accommode avec leur sens de l'économie. « D'ailleurs, ajoute Annie Idoux, il est rare que ceux qui viennent à l'agence, même quand ils demandent des renseignements, n'aient pas déjà à l'esprit une ou plusieurs idées précises. » Apparemment, l'« esprit ville nouvelle », qui prêterait à une certaine forme de convivialité, n'a pas encore rejailli en matière touristique. Rares sont les expéditions de groupes préconisées et assurées par les gens eux-mêmes. Quant aux initiatives des comités d'entreprise ou de certaines associations locales, elles se limitent surtout en ce domaine aux week-ends et aux colonies de vacances.

Cet hiver, à Evry, les réservations pour les sports d'hiver ont été à peu près égales à celles de 1979. Les effets de la crise ? « On les ressentira peut-être plus durement dès cet été, commentent les spécialistes locaux. Jusqu'à maintenant, les gens ont simplement été moins loin, mais ils sont partis. » « En tout cas, concluent-ils, notre activité n'a pas subi de grand bouleversement ni dans sa nature ni dans sa dimension. »

STÉPHANE BUGAT.

LA FNAC ENTRE DANS LA DANSE

APRES les disques, les livres, le matériel audiovisuel et les articles de sports, la FNAC se lance ce mois-ci dans la commercialisation et l'organisation de voyages. Et de quelle manière ! Par l'intermédiaire d'un département nouveau, « FNAC-Voyages », elle va s'atteler, dans un premier temps, à éplucher les prix des transports aériens afin de proposer à sa clientèle les produits les moins chers possibles et de la meilleure qualité possible sur plus de quarante-cinq destinations. Une plaquette tirée à cinquante mille exemplaires sera distribuée dans toutes les FNAC parisiennes et présentera un tableau comparatif qui permettra aux candidats au voyage de mieux connaître les fréquences, les horaires et la sûreté des vols qu'ils choisiront.

Axe par axe, le client pourra ainsi comprendre l'intérêt du vol vacances par rapport au vol spécial, ne pas choisir un tarif très bas qui l'obligerait à des transits interminables qu'il ne soupçonnait pas, etc. Parution de cette plaquette : le 1er mars prochain.

La FNAC a décidé parallèlement de s'attarder un peu plus sur les voyages vers les Etats-Unis. Dès le 15 février, elle mettra à la disposition de sa clientèle un petit mode d'emploi qui insistera sur les meilleurs rapports qualité-prix et proposera une gamme importante de possibilités en matière de transports (vols transatlantiques et intérieurs à prix spéciaux), d'hébergement (hôtels, motels, campings) et de circuits (itinéraires individuels en voiture avec réservations d'hôtels, sélection de circuits campings et de voyages sportifs). Tous ces voyages seront organisés avec des transporteurs et des tour-opérateurs retenus par FNAC-Voyages et vendus exclusivement dans sa future boutique au niveau —3 du Forum des Halles.

FNAC-Voyages a décidé en outre de vendre des programmes liés plus spécifiquement aux activités de la FNAC. Pressée par sa clientèle, elle a mis au point un certain nombre de voyages photo autour de fêtes locales, carnavals, avec des tour-opérateurs tenus par un cahier des charges approprié. Elle mettra à la disposition des participants un matériel complémentaire adapté aux conditions locales et au matériel de base dont ils disposent.

Le voya_: sportif n'est pas oublié et FNAC-Voyages a sélectionné des stages de planche à voile, plongée sous-marine, tennis, canoë-kayak, randonnée équestre et delta-plane.

Une dernière innovation fera certainement un certain bruit dans le petit monde du tourisme : FNAC-Voyages va proposer son propre produit et donc ne pas être un simple distributeur. Elle va ouvrir sa résidence à la Norma, petite station de sport et de détente dans le parc naturel de la Vanoise à 1 300 mètres d'altitude. Cette résidence pourra accueillir deux cents personnes par semaine qui auront la possibilité de s'initier ou de se perfectionner dans différentes disciplines comme le tennis, la randonnée équestre ou pédestre, la photo ou la vidéo. « Il s'agit là de la première proposition de loisirs axés sur des activités spécifiques à la FNAC où les adhérents pourront durant une semaine pratiquer leur sport favori », explique Vincent Delloye, directeur de FNAC-Voyages, qui n'en est pas à son premier coup touristique puisqu'il avait fondé en 1971 « Explorator », un tour-opérateur un peu différent tourné vers le sport et l'aventure.

OLIVIER SCHMITT.

ATION

DANS UNE ÉCOLE DE LA BEAUCE

syndicat, autre ...

De notre correspondant

PONTGOUIN (EURE-ET-LOIR)

...re rencontre entre ... sujet de la classe ...

LÉVES
LYCÉES LYONNAIS
GRÈVE

Douce France

L'Allier aux beaux poissons

AU quatorzième siècle les chanoines de Brioude recevaient leurs invités dans leur pavillon de pêche au lieu-dit La Bajasse ; les prises étaient abondantes : on se régalait. Plus tard l'intendant d'Auvergne, Rossignol, écrit en 1750 dans un rapport à destination de Paris : « *Il est incroyable quelle quantité de ce poisson on prend à cet endroit* (Pont-du-Château). » Un autre document affirme : « *D'un seul coup de filet on a pris dans la rivière d'Allier à Pont-du-Château jusqu'à cent vingt saumons.* » Il y a un siècle, on estime à une centaine de mille les saumons pris en Loire-Allier. Jusqu'à 1945, on arrivait à un nombre variant de dix à vingt mille. Puis un coup d'arrêt sera donné à la suite de la construction du barrage de Poutès-Monistrol en Haute-Loire. C'est ainsi que pour la période 1950-1965 les prises annuelles variaient entre mille et deux mille pièces. Enfin l'année 1979 fut particulièrement décevante : deux cents saumons seulement.

Dans ces conditions, le chiffre de 1980 (mille deux cent quatre-vingts prises) apparaît encourageant et les pêcheurs locaux, mais aussi ceux d'autres coins de France, sans oublier de nombreux étrangers, peuvent nourrir quelques espoirs sans être trop optimistes. Le poids moyen des saumons recensés a été pour 1980 de 7,50 kilos (record en avril à Pont-du-Château : 11,5 kilos). La répartition départementale des prises pour la région Auvergne s'établissait ainsi : Allier 397, Puy-de-Dôme 586, Haute-Loire 23. Les captures les plus nombreuses ont été effectuées, pour le département de l'Allier en aval du pont-barrage de Vichy, pour le Puy-de-Dôme en aval de Pont-du-Château et pour la Haute-Loire au pont de Vieille-Brioude.

Dans le Haut-Allier, en amont de Brioude, là où les eaux sont fraîches et rapides, se trouvent les frayères. L'œuf éclôt en début d'année et l'alevin grandit. Il devient tacon, ressemble alors à la truite commune, et vit ainsi plus d'un an dans l'Allier. A son second printemps le tacon dénommé maintenant saumoneau descend la rivière et atteint la Loire et l'Atlantique. Puis les saumoneaux se lancent vers la haute mer et vont vivre entre les côtes du Groenland et du Canada dans l'Atlantique nord-ouest. Ils grandissent et grossissent rapidement, de 2 à 4 kilos par an : les voici saumons. La majorité d'entre eux resteront deux ou trois ans en mer avant de regagner leur lieu de naissance ; « saumons d'hiver », ils peuvent atteindre 1,10 m. et peser de 5 à 15 kilos. Certains reviennent dans la Loire et l'Allier après un an de mer seulement, ce sont les « saumons de printemps », plus petits.

Trente mille saumons

Le plan, lancé en 1976 par le ministère de l'environnement pour favoriser les conditions de retour du poisson dans certaines rivières françaises, semble avoir atteint plusieurs de ses objectifs. Selon M. Robin Cuinat, délégué régional pour l'Auvergne et le Limousin du Conseil supérieur de la pêche (C.S.P.), « *on peut maintenant espérer que l'espèce survivra sur l'axe Loire-Allier* ». Mais rien n'est acquis ; certes, des améliorations ont été apportées pour le passage des saumons à Moulins et à Brioude, cependant, il reste beaucoup à faire en matière de protection de l'environnement, d'adaptation de la réglementation, et de passes à poissons (sur ce dernier point, pour le pont-barrage de Vichy notamment, le Conseil supérieur de la pêche et le ministère vont financer de très sérieuses améliorations).

En attendant, le C.S.P. est amené à des interventions d'urgence pour assurer la survie du saumon : capturer des poissons retardataires en mai-juin ou en septembre-octobre pour les transporter dans des bacs oxygénés depuis Vichy ou Brioude jusqu'aux zones de frayère. Cette opération évite aux saumons de se heurter à des obstacles encore mal aménagés : c'est le cas de la micro-centrale de Vieille-Brioude. Le C. S. P. s'attache aussi, grâce à sa pisciculture d'Augerolles, dans le Puy-de-Dôme, à produire chaque année de dix mille à trente mille saumoneaux de repeuplement (ce contingent pourrait être doublé si le personnel de la pisciculture était plus nombreux).

L'avenir ? Selon le Conseil supérieur de la pêche, le potentiel de l'axe Loire-Allier serait de dix mille à dix-huit mille saumons à prendre par an. Il s'agit là d'un objectif qu'il est possible d'atteindre sous conditions et avec des contraintes qui devraient être acceptées par tous les usagers de la rivière, y compris quelques restrictions pour les pêcheurs, de façon à éviter certains abus. Alors la Loire et l'Allier redeviendront deux grands cours d'eau à saumons. Pour le moment, les pêcheurs se préparent : l'ouverture est fixée, cette année, au 14 mars.

CHRISTIAN LASSALAS.

L'orgue de Barbarie joue en vitrine

« ROSALIE... *al'est partie... Si tu la voâââ, ramène-la moâââ...* » Il n'y a pas qu'elle. Voilà maintenant Marguerite qui pointe le bout du nez : « *Si tu veux... faire mon bonheur... Marguerite donne-moi ton cœur...* »

Quel merveilleux musée (1) ! Pas un de ces trucs momifiés que l'on contemple derrière une vitrine avec le respect dû au Saint Sacrement. Tout marche... On ne sait de quel côté donner de l'oreille. Ni de l'œil, parce que tout va de pair. Ça a l'air un peu fou... Je rêve, retenez-moi... Mais cette musique dite mécanique parce qu'elle provient de roues et d'engrenages, déclenche d'autres ressorts que ceux qui entraînent la machine. En fait, personne ici n'éprouve une réelle envie de mettre une bonde aux éclusées de tendresse qui déferlent sur les visiteurs de tous âges, troisième âge, gamins, loubards et merveilleuses confondus, surpris d'abord, avec une légère tendance à l'incrédulité amusée jusqu'à ce que, leurs défenses totalement tournées par cette attaque inattendue, ils ne finissent par se laisser emporter, consentants, dans un monde aux charmes insoupçonnés. Ou enfouis sous les stratifications des décibels contemporains à quoi les anciens que voilà échappent par la vertu d'une mémoire soudain retrouvée, sautillant sans vergogne d'un pied sur l'autre devant une armoire ouverte sur un gros cylindre clouté qui mouline impérativement « *Ma Tonkiki... ma Tonkiki... ma Tonkinoâââzeue...* »

Cette superbe exposition due aux patientes recherches d'un collectionneur passionné, Henri Triquet, c'est un peu la réhabilitation en fanfare du buffet Henri II. Tout le monde connaît, certes, les orgues de chevaux de bois et autres limonaires dispensateurs de mélodies conservées sur la mémoire curieusement à trous des cartons perforés. Le disque est aussi une branche de la musique « mécanique », mais le fait d'être imprégné d'un enregistrement préalable ne confère pas au phono — sans pour autant lui enlever son charme un peu éraillé — le pouvoir magique d'engendrer lui-même sa propre voix comme c'est le cas pour la part des instruments exposés, totalement inconnus du grand public et qui ouvrent des horizons de même sur les ressources d'une époque à cheval sur le dix-neuvième finissant et le premier quart du vingtième siècle. Les éléments, en somme, d'une chaîne haute fidélité à Sa Majesté 1900.

« Titine »

Dans ces temps, dont bien des pas si anciens que cela se souviennent comme d'hier, la T.S.F. n'existant pas et le phono demeurant un super-luxe de riches, les moyens d'écouter de la musique se résumaient à peu de chose : quelques bals et mariages par an à la campagne plus la fête du village avec le manège et un concert par-ci, par-là, si l'or avait la chance d'habiter à proximité d'un bourg où officiait une fanfare. En ville, on était à peine mieux loti. Et puis les concerts coûtaient cher car les musiciens, ça n'est pas nouveau, l'étaient eux aussi.

Restaient, dans les rues, les pauvres joueurs d'orgue, on n'a jamais bien su pourquoi dit de « Barbarie » : si vous voulez écouter, passez d'abord la monnaie !... Dans quelques salles, de grandes orgues (Limonaire, Gavioli, Gasparini, Gaudin, Marenghi, etc.) dont certains pouvaient remplacer plusieurs dizaines d'instruments. Les pianos mécaniques popularisés pour les générations d'aujourd'hui par le cinéma — il y en a un terrible dans *Pépé le Moko* — étaient généralement réservés aux maisons closes ou autres bastringues, d'où la chanson de Léo Ferré : « *Mets deux thunes dans l'bastringue !* », etc.

Voilà ce que le public sait en gros de la musique mécanique. En fait, l'ingéniosité des fabricants semblait sans limite. Ainsi, entre autres innombrables boîtes à musique de table, voici plusieurs buffets tarabiscotés s'ouvrant sur des disques métalliques perforés larges comme un guéridon, le Kalliope, le Polyphon, l'Orchestrion, l'Ariston, etc., donnant à entendre sur le mode cristallin des airs aussi divers que l'*Ave Maria* de Schubert ou la *Brabançonne*... Avec possibilité de choisir entre dix pièces comme cet extraordinaire changeur automatique Symphonion (1886) originaire de Leipzig, vénérable ancêtre des Juke-box.

A côté d'instruments à la douce voix angélique comme celle du merveilleux orgue de salon Gavioli, on se prend à sourire devant l'espèce de soufflet dont les prédicateurs à col dur se servaient dans l'Ouest américain pour attirer les pionniers — « *plus prêt de toi mon Dieu* » — en leur évitant le chemin du colt... Et voilà que rebondissent sur la machine voisine les accents tsoin-tsoin de *Washington Post*, tandis que tout près un Fredo Gardoni superbe en satin rouge joue vraiment *Titine* sur un accordéon bien réel qu'accompagne à la batterie son acolyte noir.

Si la moindre pièce ne peut laisser le visiteur indifférent, il en est une, entre autres, devant laquelle il demeure absolument pantois : un violon entièrement automatique (1912) soutenu d'un piano, programmés tous les deux par rouleaux perforés. Avec des doigts automatiques qui manient les cordes et des roulettes actionnées par électro-aimants pour représenter l'archer dont les staccato, vibrato, pizzicato, arpegio, trémolos, etc., donnent tout à fait l'impression qu'il est tenu par une main humaine.

Que le génie ait inspiré cette mécanique ne suffirait pas à lui conférer un charme aussi puissant s'il n'y avait derrière aussi, et surtout, de l'amour.

LOUIS DOUCET.

(1) Musée de la musique mécanique, quartier de l'Horloge, près du Centre Georges-Pompidou. Ouvert tous les jours, de 11 h. à 19 h.

École de récréation à Louveciennes

UN petit panonceau à droite du pénétrable conseille d'ôter ses chaussures et ses chaussettes. Quelques-uns s'exécutent, d'autres, trop empruntés, hésitent un court instant et se lancent à l'intérieur du couloir en souliers. Ils n'auront que leurs mains pour toucher les aspérités des murs de ce couloir ; le sol, de sable, de mousse ou de bois, plus ou moins incliné, ils ne le « sentiront » pas.

Ce mystérieux couloir est, sans conteste, un des lieux les plus intrigants de l'exposition organisée par la Maison des enfants de Louveciennes à l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi : un parcours de l'expression (1). Cette exposition a pour ambition de montrer au public à la fois un bilan de la démarche qu'ont entreprise les animateurs de la Maison des enfants de Louveciennes depuis 1972 et l'environnement qu'ils ont essayé de construire avec et pour les enfants de ce centre de loisirs libres pas tout à fait comme les autres.

A la différence de beaucoup d'autres expositions, celle-ci est conçue comme un parcours qui amène le visiteur à découvrir différents espaces : les lieux où l'enfant est amené à s'exprimer, ateliers, bibliothèque, animations autour d'un thème, fêtes, etc. Le visiteur est entraîné dans un certain nombre d'actions, du couloir qui ouvre l'exposition et qui permet de sentir différentes matières dont se servent fréquemment les enfants dans leurs réalisations à une quantité de petites boîtes où ils découvriront objets, couleurs et formes. « *Tout cela pour le sensibiliser à l'environnement et à la démarche proche de celle qui est proposée aux enfants dans le cadre de certaines animations* », explique Jacqueline Eschenbrenner, directrice de la Maison des enfants.

Quelle ne sera pas la surprise de certains parents qui avaient jusque-là l'impression de laisser leurs enfants à la garderie, après l'école ou le mercredi après-midi ! Les habitués de la Maison des enfants, bien au contraire, seront devenus les acteurs d'un grand jeu, celui de l'apprentissage de l'expression plastique, graphique ou corporelle.

Car ici, quand on fait de la poterie, on ne se contente pas toujours de modeler des formes « dans son coin ». Le choix d'un thème, commun à tous les ateliers, amène les potiers à construire un village africain par exemple, ou bien encore une ville imaginaire où chacun aura conçu sa maison idéale. D'autres enfants, dans d'autres ateliers, construiront dans le même temps des masques autour du même thème et d'autres encore, munis d'appareils photos ou d'une caméra vidéo, fabriqueront des montages audio-visuels pour illustrer ce thème.

Et le miracle est là : un petit monde qui se crée sous nos yeux, des enfants rompus à l'expression et à la création, qui vous tirent par la main pour vous expliquer qui les intentions, qui les moyens, qui les buts de ces recherches menées en commun. Tout à trac, on se surprend à rêver à la multiplication de ce type de centres de loisirs et, surtout, à l'introduction au sein même de l'école de cet apprentissage essentiel, de cette pédagogie d'éveil ouverte, curieuse, enthousiaste et enthousiasmante.

OLIVIER SCHMITT.

(1) Un parcours pour l'expression. Exposition organisée par la Maison des enfants de Louveciennes à l'Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi (78). Jusqu'au 12 février 1981 ; ouvert tous les jours, de 10 h. à 19 h.

BIBLIOGRAPHIE

Par mers et rivages

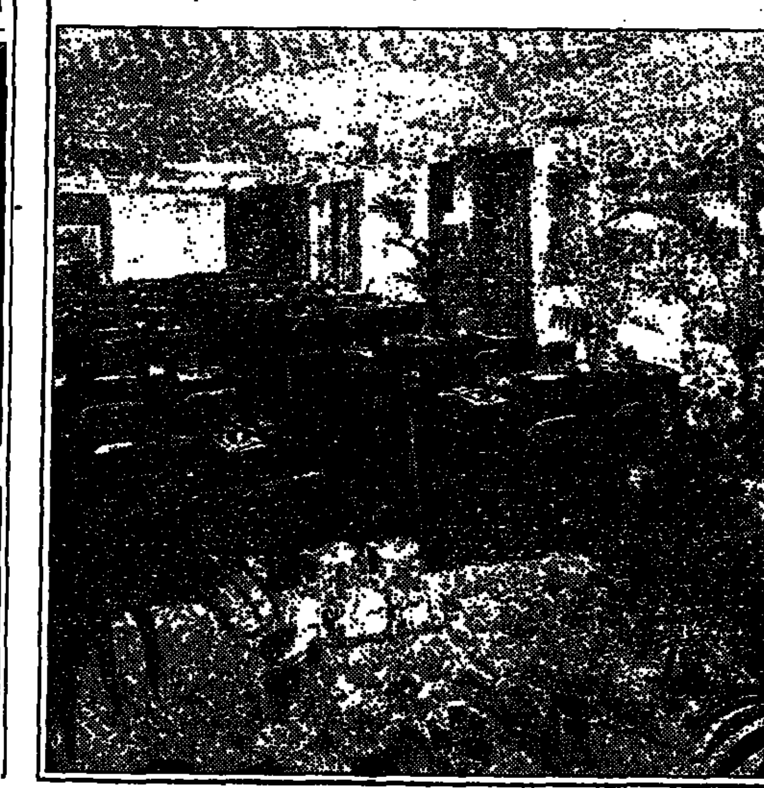
« Un livre dont on fait sa lecture habituelle » : *c'est de la sorte que le Grand Robert définit le sens (figuré) du mot bréviaire. Nul doute que les lecteurs du* Grand Bréviaire des mers et des côtes de France *s'y reporteront à chaque instant, comme l'abbé aux saintes Ecritures, tant il contient de données, de réflexions, de trucs et de clins d'œil.*

Qu'on en juge : de l'histoire de nos quatre mers à un précieux index en fin de volume, ce guide — signé par Robert Moran, un homme qui, à quarante-six ans, ne compte pas moins de... trente-neuf ans de navigation — nous fait tour à tour aborder les secrets de la météorologie, le monde glauque des poissons et celui des plantes sous-marines et de la flore des rivages, l'univers de tous ces oiseaux qui tutoient les vagues et picorent l'écume, pour jeter l'ancre (l'encre ?) sur une petite encyclopédie dite « de l'utile, du curieux et de l'agréable », *où chacun, loup de mer en puissance, arpenteur de grèves, promeneur de falaises (ou simple curieux, trouvera réponse aux mille et une questions que suscitent les océans.*

Fort plaisamment mis en page et illustré de deux cents photos et de cent quinze dessins, ce bréviaire au goût de sel et de grand large fait songer à ces almanachs de jadis, que l'on pouvait ouvrir au hasard en restant toujours assuré que chaque ligne nous apprendrait quelque chose.

J.-M. D.-S.

★ GRAND BREVIAIRE DES MERS ET DES COTES DE FRANCE, par Robert Moran. Denoël, éditeur. Environ 120 F.







PAYS-BAS

La grande muraille de Zélande

DEPUIS toujours menace quotidienne, imparable, sa présence souveraine est maintenant soumise, domestiquée pour ainsi dire. Ce qui fut l'obsession secrète de tout un peuple, durant des siècles, semble désormais unie à sa vie.

Il faut franchir une digue pour mesurer combien les craintes étaient profondes, face à cette force redoutable ; elle apparaît alors entière, puissance poussée à l'infini : la mer. Rien devant elle pour la contenir, un pays sans relief et totalement offert. Revenant à chaque assaut dévastateur, le malheur imposait une seule attitude : reconstruire pour essayer de se protéger.

Dès le Moyen Age, le combat est engagé ; la mer demeure le vainqueur. En 1421, une apocalypse marine efface cinquante villages ; 1570, un déluge ravage les polders les plus peuplés de Zélande, effroyable drame pour l'époque. La reconquête laborieuse se poursuit. En ces temps difficiles, une autre invasion pèse sur le pays, venue de l'intérieur cette fois : les armées du duc d'Albe. L'ennemie de toujours revient en 1916, Amsterdam faillit être engloutie. En 1944, les plaies des bombardements alliés sont à peine pansées que la grande attaque de 1953 apporte le suprême désastre. Les Hollandais vont à nouveau relever le défi, mais pour bannir à jamais les inondations : ils créent le plan Delta. Avec une obstination qui équivalait au danger, après de savantes nécessités vitales tout en lui laissant, dans ce cadre, la possibilité de rester naturel et libre. La Zélande peu à peu se rattache au continent. En quelques années, une nouvelle géographie s'est instaurée ; la terre gagne, des territoires sont arrachés aux flots ; revanche du sol ferme sur l'élément liquide.

D'un bout à l'autre de la province, plate mais rarement monotone, s'exprime en travaux colossaux l'effort de toute la nation : écluses gigantesques, chapelets de ponts, jetées immenses, levées de terre arrondies aux dimensions d'une baie. Derrière ce rempart, le damier impeccable et pourtant fantaisiste des cultures s'étend en parallèle d'un ciel lourd, mouvementé comme ceux que l'on voit chez Ruysdael.

Netteté des champs, propreté des chemins, vastes prairies où sèchent, alignées sur des trépieds de bois, de hautes meules de foin. Les soins incessants, millénaires, qu'exige la nature pour s'épanouir transparaissent partout. De petites maisons, certaines aux toits de chaume, se tassent à l'ombre de peupliers argentés. Des carrés de fleurs alentour les éclairent encore davantage. Vocations de terriens au péril de la mer.

Les voiles des régates

Quittant la Flandre, on traverse par le bac un des larges estuaires de l'Escaut, sillonné de navires, pour débarquer à l'ancienne île de Walcheren. Sertie de canaux, sa capitale Middelburg paraît rêver avec nostalgie à son prestigieux passé, quand draps anglais et vins de France s'entassaient sur les quais, en ce seizième siècle finissant, où s'opposent gueux de mer et gueux de bois rivalisant contre le joug espagnol. Middelburg a gardé le dessin originel de son architecte italien : suite de redans et de fortifications enserrant ses habitants comme une guirlande. Au cœur de la ville s'élève, altière, entourée de ruelles silencieuses, l'abbaye fondée voici neuf siècles par des Prémontrés. Fermant d'un côté le Markt, le Stadhuis découpe ses lignes gothiques tandis que les statues des comtes de Zélande, au fond des niches, surveillent l'animation du marché. Flânant entre les étals, quelques femmes ont revêtu le costume local : longue robe noire, coiffe blanche en auvent, froncée, plissée ou lisse, avec pointant de part et d'autre, telles des antennes mystérieuses, deux boucles dorées ou des spirales ou mieux des élytres étonnantes.

A quelques kilomètres, baignée d'une lumière irréelle, en lisière des pâturages et des fossés humides, Veere, fine silhouette élancée encore par la dentelle de son beffroi ; les étroites façades des maisons dites « écossaises » du seizième siècle se succèdent en bordure de l'ancien quai pavé. Le canal conduit au Veersemeer à l'horizon duquel, tâches mouvantes, multicolores, se brouillent par centaines les voiles des régates. Légèreté de l'air, épanouissement des formes, une délicatesse dans les choses qui fait oublier le temps.

Reliées entre elles, nées des limons fluviaux mais amarrées au continent, les îles Beveland constituent la réserve agricole. La route traverse l'Oosterschelde, et conduit à l'île de Schouwen-Duiveland, aux côtes à fleurs d'eau, sableuses. On y arrive par Zierikzee, entre deux portes médiévales, élégantes et guerrières. Echoppes d'artisans, maisonnettes assoupies, rues rassemblant autour du vieux port la gaieté de la petite ville et sa paix secrète.

Une langue de terre, le Grevelingendam, unit au reste les îles de Goeree et d'Overflakkee. On entre là véritablement en province de Hollande, le « pays creux ». Au-delà du cordon de dunes, c'est le même décor à la mesure de l'homme, une identique sollicitude pour la nature : quelques vallonnements discrets s'abaissent jusqu'à de nouvelles étendues d'eau, aux dérivations élargies et contrôlées des fleuves : Haringvliet, Krammer, Hollandsch Diep. De barrages en écluses, les plus imposantes du monde, on surveille les crues des grandes artères de vie de l'Europe du Nord, Escaut, Meuse, Rhin.

Des haies d'arbres, inclinés à l'unisson par les vents dominants, coupent l'ample paysage. A distance, le regard finit par confondre les limites véritables et cherche les repères : où s'achève la terre, où naît-elle ? Des envols de nuages estompent, en affinant leurs nuances, l'horizon.

Pourtant, une volonté farouche a permis à la région de survivre. La Zélande a été inlassablement fidèle à sa devise : « luctor et emergo » — je lutte et j'émerge. Et, pour une fois, la technique et le progrès n'auront pas aboli ce qu'ils devaient défendre : un patrimoine d'une mélancolique beauté.

DOMINIQUE VERGNON.

UN NOUVEAU « RÉPERTOIRE »

Les Editions touristiques internationales viennent de rénover la présentation et le contenu des deux périodiques qu'elles publient : le mensuel *le Répertoire des voyages* et l'hebdomadaire *l'Echo touristique*.

Cette rénovation a été menée à bien par deux anciens de la rubrique « tourisme » du quotidien *le Figaro*, Jean Barraud, directeur, et Laurence Bonnet, directeur de la rédaction, qui ont succédé à Maddy Heysch, décédée l'an dernier. Les deux publications destinées aux professionnels ont largement modernisé leur présentation.

Le Répertoire des voyages innove notamment en créant une rubrique intitulée « Le baromètre du tourisme », remarquable outil d'observation de la conjoncture. Ce baromètre comprendra chaque mois : la conjoncture branche par branche (agents de voyages, transporteurs, hôtellerie), des bilans saisonniers et annuels ainsi que les prévisions à court et à moyen terme.

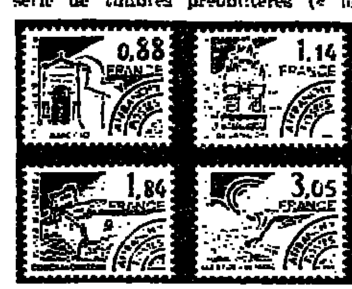
★ Les Editions touristiques internationales, 59, rue du Rocher, 75008 Paris. Tél. : 387-56-03.

Philatélie

N° 1676

FRANCE : La série « préos ».

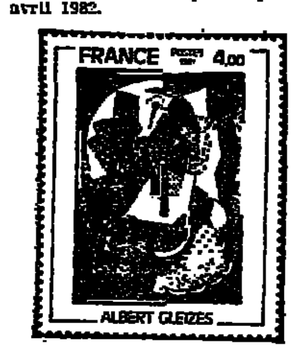
Les quatre valeurs de la nouvelle série de timbres préoblitérés (« le



Monde », des 10, 24 et 31 janvier) sont représentées, ci-dessus, avec une réduction de 20 % environ.

FRANCE : Début de la série « artistique » 1981.

Une œuvre originale réalisée par Albert Gleizes débutera la série dite « artistique » de cette année. Déplorons sa valeur d'affranchissement si élevée, 3 francs auraient suffi largement. Vente générale le 2 mars (14e/81). Retrait prévu pour le 2 avril 1982.



4,00 F, violet, bleu, jaune clair, ocre jaune, brun, rouge, noir et vert.

Format 36,85 × 48 mm. Œuvre d'Albert Gleizes. Tirage : 5 500 000 exemplaires. Impression en héliogravure par l'Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 28 février et 1er mars, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris (15e). Oblitération « P. J. ».

— Le 28 février, de 8 h. à 12 h., à la Recette principale, 52, rue du Louvre, Paris (1er), et au bureau de poste Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris (7e). Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 45000 Orléans (parc des Expositions), du 6 au 8 mars. — 8e Foire aux Antiquités.

⊙ 25300 Pontarlier (Chapelle des Annonciades), les 7 et 8 mars. — 55e anniversaire de la société du Haut-Doubs philatélique.

⊙ 81100 Castres (Hôtel de Ville), le 8 mars. — Journée « la Poste dans le Tarn ».

EN BREF...

● FINLANDE. — Nouvelle valeur d'usage courant, 1,00 Fmk, en raison des changements des taxes (2-1-81).

● SUEDE. — Le gerfaut protégé, sur un timbre de 50 Kr. Gravure de Czeslaw Slania, d'après une aquarelle de Lars Jonsson (26-2-81).

● TOGO. — Conclave général de l'ordre AMORC, 60 F., P.A. Offset Edila.

Ouvrage

Le Groupement d'intérêts philatéliques, sous l'égide de la F.S.P.F. a édité le Guide du collectionneur thématique, conçu par Emile Bayle, président de la commission thématique nationale. Cette étude (n° 3) abondamment illustrée suggère « aux collectionneurs thématiques des conseils et des renseignements pratiques, en tenant compte de la façon dont sont réalisées actuellement les meilleures collections présentées dans les expositions ». Ce guide peut intéresser tous les philatélistes, car le champ d'action est vaste et attrayant en thématique. Format 150 x 208, 148 pages, sous couverture souple. Prix 31 F franco, par chèque ou C.C.P.-G.I.P., 7, r. Saint-Lazare, 75009 Paris.

● Procurez-vous dès maintenant « le Monde des Philatélistes » de février, il vous sera très utile pour connaître la liste des quatre-vingt-quinze villes (avec adresses) organisatrices de la Journée du Timbre 1981. En vente chez tous les marchands de journaux.

ADALBERT VITALYOS.











Hippisme

Classical Way : 48,517 km/h

L'HIVER vincennois s'achève — car, déjà, Auteuil s'apprête à prendre le relais — sur un coup de tonnerre. *Classical Way* a, dimanche, à l'occasion du Prix de France, battu le record de la piste d'une seconde et un dixième au kilomètre : 1' 14" 2/10, contre 1' 15" 3/10, « chrono » d'*Idéal du Gazeau* le 19 juin 1980. Au temps des chevaux DIN, mêmes les performances trotteuses s'apprécient mieux en kilomètres-heure : traduisons : *Classical Way* a couru à la vitesse de 48.517 km/h, alors qu'*Idéal du Gazeau*, jusque-là le cheval le plus rapide de Vincennes, avait plafonné à 47,308 km/h (1).

Dans les années 30, première grande époque du trot, le record était de 40 km/h. Dans les années 50, celles de *Cancannière* et *Gélinotte*, les premières « reines » de Vincennes, il avait été porté à 44 km/h. A quand le cap des 50 km/h ?

Curieusement, à part les entraîneurs qui suivent les courses, chronomètre en main, et, par conséquent, en jugent continuellement le rythme, on n'a pas eu, dans les tribunes, l'impression d'une performance exceptionnelle. *Classical Way* a toujours été accompagnée d'*Idéal du Gazeau*. L'impression de vitesse naît quand un cheval se détache soudainement ; elle est moins nette quand un ou plusieurs autres restent à ses côtés ou dans son sillage. Le spectacle n'en a pas moins été sensationnel. La lutte de la jument américaine et d'*Idéal* dans les 800 derniers mètres restera, dans les mémoires, un des grands instants de Vincennes. *Idéal* parut d'abord dominer son adversaire.

« *J'allais « par-dessus » elle*, confirme son driver Eugène Lefèvre. *Je n'avais encore presque rien demandé à mon cheval alors que, à côté, Simpson était toutes voiles dehors. Il ne cessait de solliciter sa jument, par une sorte de grognement : « Grau... Grau... Grau.... » En même temps, il lui faisait des appels de mains. J'observais tout cela du coin de l'œil et du coin de l'oreille. Je pensais : « Attends, » mon petit gars : tu ne grogneras » pas comme cela jusqu'au bout... » Mais si : il a grogné jusqu'au bout* et Classical Way *n'a jamais faibli...* »

Au contraire, ce fut le cas d'*Idéal du Gazeau* : quand Lefèvre, constatant que le poteau approchait, se décida à lui demander un effort supplémentaire, le cheval se montra incapable de le fournir. Et quand, un peu plus loin, son driver, abattant sa dernière carte, lui fit sentir la cravache, il faillit se mettre « à la faute ». En outre, dans la lutte, *Classical Way* s'était peu à peu éloignée de la corde, repoussant d'autant son adversaire, allongeant son parcours et ouvrant une voie royale, côté pelouse, aux quelques concurrents qui n'avaient pas renoncé. Tout à la fin, *Istraéki* profita de cette ouverture et de l'hésitation d'allure d'*Idéal du Gazeau* pour se glisser là et arracher la seconde place.

La résurrection du petit cheval noir

C'est ce qui désole le plus Eugène Lefèvre : « *Etre battu par* Classical Way *sur 2 100 mètres, avec départ à l'autostart, distance et départ qui l'avantagent, rien à dire : c'est tout de même la championne du monde. Mais partager, désormais, le record des chevaux français à Vincennes avec un autre* (Istraéki et Idéal du Gazeau ont tous deux trotté en 1' 14" 4). « *oui, cela m'ennuie...* »

Saint-Jean-le-Thomas (Manche), le village où est entraîné *Idéal du Gazeau*, a, pour sa part, pardonné la défaite. Le champion et son driver y ont été accueillis, lundi, comme les plus glorieux enfants du pays : défilé dans les rues, aux accents d'une harmonie de Granville ; compliment chanté par les enfants des écoles ; allocutions du maire, du député, du conseiller général... Une belle image pour clore un « meeting » qui, avec la résurrection du petit cheval noir et le nouveau record de *Classical Way* a tenu infiniment plus qu'il ne promettait.

Du côté des chiffres, aussi, le bilan est largement positif. Le tiercé du samedi, inauguré cet hiver, est déjà passé dans les mœurs, ne retire pratiquement pas de recette à celui du dimanche, augmente le chiffre d'affaires des courses de quelque 60 millions de francs par semaine et les ressources nettes des sociétés d'environ 3 millions.

Il y aurait là, à l'avenir, une réserve utilisable pour le galop, si celui-ci se fixait, comme le trot, des objectifs dignes d'intérêt. Hélas ! il n'est pas sur la voie. La première nouvelle du galop en 1981 est, comme la dernière de 1980, relative à la vente d'un cheval. *Pharly*, le meilleur fils de *Lyphard* qui restait en France, est sur le point de partir pour les Etats-Unis contre un chèque de l'ordre de 8 millions de dollars. A quoi bon des tiercés du samedi à Longchamp ? Ils ne serviraient qu'à tamponner, à la chaîne, de nouveaux passeports.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Au galop, les records sur 1 000 mètres s'établissent sur toutes les pistes autour de 60 km/h.

Plaisirs de la table

Le foie gras sous haute surveillance

A partir du 1ᵉʳ juin, mais déjà mise en train par les conserveurs, une nouvelle réglementation doit signaler, sur les boîtes, la composition du produit :

A) *Foie gras entier (oie ou canard) — produit comportant uniquement du foie gras (un, plusieurs lobes ou un seul morceau de lobe) et un assaisonnement. Les truffes avec mention obligatoire.*

B) *Foie gras (oie ou canard) — morceau de lobes moulés et assaisonnement. Truffes, bardes ou farce d'enrobage éventuels : mention obligatoire.*

C1) *Bloc de foie gras (oie ou canard) — morceaux liés entre eux exclusivement par du foie gras avec 50 % de morceaux apparents à la coupe pour l'oie, 35 % pour le canard. Toutes ne devant comporter uniquement que du foie gras et un assaisonnement. Truffes, bardes, farce d'enrobage : mention obligatoire.*

C2) *Parfait de foie gras (oie ou canard ou canard et oie) — foie gras traité par des moyens mécaniques. Mêmes obligations que ci-dessus.*

Restent les préparations dont la dénomination comporte les mots « foie d'oie » (ou de canard) : pâté, galantine, purée. Ils doivent contenir au moins 50 % de foie gras rapporté au produit débarrassé de sa barde éventuelle. On me permettra de dire que le gourmet les doit ignorer. Mieux vaut 100 grammes de vrai foie gras une fois l'an que ces mélanges chaque semaine ! L'étiquette doit indiquer la liste complète des constituants par ordre d'importance pondérale décroissante. Les qualificatifs : Pur, Extra, Surchoix, Surfin sont rigoureusement interdits.

N'achetez que la catégorie A

Sans doute cette classification, de plus grande rigueur, est-elle, pour le consommateur, un progrès. Ce n'est peut être pas suffisant si l'on tient compte de ce que le produit lui-même n'est ainsi nullement identifié. Je ne parle pas de la mention « fabriqué en France » qui couvre des foies venus d'ailleurs. Elle me paraît indispensable, mais il est exact que des foies étrangers, ceux de Hongrie par exemple, son excellents. Ce qui est grave est la non-définition du produit lui-même, car il y a foie gras et foie gras. En effet, pas un foie ne ressemble à un autre, et l'on peut fabriquer du foie gras avec des foies maigres, des foies « purée », foies de dixième ordre pesant quelquefois moins de 300 grammes, foies d'animaux mal élevés, etc. Sans doute les grandes maisons sont-elles audessus de ça. Et l'on ne répétera jamais assez qu'en cette matière comme en bien d'autres sur le plan de la table, il faut s'adresser à des marques sérieuses. On a vu, en décembre dernier, vendre en grandes surfaces du foie gras moins cher que son prix d'achat sur les marchés du Périgord ou des Landes !

Le gourmet peut préférer le foie gras frais, préparé « maison » par le cuisinier. Les conserveurs, qui travaillent dans des conditions d'hygiène très strictes, soumettant leurs produits à des barèmes de stérilisation scrupuleusement contrôlés en temps et en durée, estiment que la tendance à servir des foies peu cuits constitue un danger. C'est qu'il y a des cuisiniers mauvais comme de mauvais conserveurs. Sachez choisir l'un et l'autre. Et contentez-vous de la catégorie A (et sans truffe inutile !).

Du foie gras on en consomme de plus en plus, puisque la dernière statistique assure que la France produit annuellement 400 000 kg et en importe au moins autant et en quantité croissante. Pour diminuer ces importations, on tente d'augmenter la production et, par exemple, le foie gras breton commence à donner. Il est, assurent des orfèvres aussi divers que Jean Rougié où Lamazère, de qualité. — L. R.

Autour d'un caviar niçois

DE reste, en cet obsolète passage des Panoramas de céline mémoire, ç'aurait bien pu être, avant-hier, une chapellerie que cette boutique. On lui imagine, en enseigne, un immense canotier de paille à la mode d'autrefois.

Mais il s'agit d'un restaurant : une salle en rez-de-chaussée, une salle et un bar à l'entresol. Deux aimables hôtesses et un cuisinier qui semble devoir beaucoup à l'inusable Denis. Une seule formule : un menu-carte (85 F au déjeuner, 100 F au dîner).

Du menu-carte, variable mais comprenant, après le « caviar *niçois » offert, un choix de six* entrées, cinq ou six plats chauds, fromage et six ou sept desserts (mon menu ce midi-là : gayettes provençales, filet de turbot beurre blanc, fromage, mousse au chocolat orangée), on peut dire qu'il est varié, de bons produits, de portions assez copieuses et bien cuisiné. La carte des vins propose un mâcon 1978 à 30 F, excellent. Mais j'aurais pu choisir, comme mon compagnon de table, et toujours après le caviar niçois, le duo de poissons crus au citron vert, le rôti de bœuf pommes boulangère, une salade et l'île flottante. Où encore la ballottine de volaille à la génoise, le steak and kidney pie, un fromage et la tarte « maison ».

On le voit, cela est d'un bon rapport qualité/prix, dans un cadre plaisant. Le soir, en haut, après le piano-bar, vous pourrez demander le menu de chansons de Chr_ bel. Chansons à la carte, du *Temps des Cerises* aux *Feuilles mortes*. Chansons comme on n'en entend plus à la radio, et encore moins dans les machins hurlants des cafés : c'est si bon !

Tout près de là, à la Bourse, on nous a cassé les oreilles avec l'ouverture d'un endroit où l'on chante aussi, mais où l'on déchante peut-être gastronomiquement parlant. Ici, grâce à Denis, la table est de qualité, comme elle devrait toujours l'être... sous le ciel de Paris !

LA REYNIÈRE.

★ *LE CANOTIER, 20, passage des* Panoramas (2e), tél. 508-89-19. Fermé samedi, dimanche et lundi soir.

Fourchette en l'air

LES MOINS CHÈRES DES TABLES DE PROVENCE

AU jeu des moins de 100 F — par personne, vin et service compris — il n'est pas toujours aisé de gagner une bonne table. Est-ce encore plus difficile sur les côtes provençales où trop de restaurants improvisés viennent s'installer en été pour « donner à manger » à des cohues-avides ? Sans doute. Mais pas toujours. A l'occasion d'une croisière d'hiver, par exemple, on peut avant d'embarquer au port de « Toulon-Côte d'Azur » faire une bonne escale à « La Ferme » (6, place Louis-Blanc, Toulon ; tél. : (94) 41-43-74). Ce restaurant n'a guère qu'un an d'âge, mais M. et Mme Besi ont près de vingt ans de métier.

Au bas du marché en couleurs chanté par le Toulonnais Gilbert Bécaud, l'accueil est agréable, la salle aussi. Mais pas de fenêtres sur « la plus belle rade d'Europe » : on gardera donc l'œil, et le bon, sur son assiette. En revanche, après le repas, on peut aller à pied jusqu'au bateau tout proche. Le menu est à 50 F, taxes et service compris. On vous offre kir et café, ce qui donne le ton. Les moules à la provençale ne sombraient pas sous l'ail : onctueuses, bien loin de ce trop fréquent goût de bouilli. Les calamars en beignet avaient fait quatre pas pour venir de la poissonnerie voisine. Echec au surgelé. La viande ? Agneau ou bœuf : « *C'est mon point d'honneur* », vous dit le patron. Il « *ne passe rien* » à ses deux bouchers attitrés. Petits légumes hyérois autour. Au menu, on aura fromage ou (bonne) pâtisserie-maison. L'énoncé est un peu bref, mais la réalité plutôt copieuse. Avec un demi — ou une bouteille à deux — le château-cannet 1977, qui confirme le remarquable effort de nombreux A.O.C. côtes de Provence rouges, on n'a pas dépassé 80 F. Pour plus d'appétit ou de fantaisie on peut, à la carte, s'en tenir aux 100 F... ou les dépasser. L'omelette au corail d'oursins *frais* (également au menu) est légère et gaie. Remarquable le soufflé aux oursins (34 F) ou le saint-pierre à l'oseille qui change du loup un peu trop souvent — ailleurs ! — naturalisé méditerranéen. Mais il y a encore un grand défilé de spécialités du Sud-Ouest, préparées par la patronne qui en est originaire, et a gardé ses fournisseurs : jambon d'oie (50 F pour deux), foies frais de canard, cassoulet au confit d'oie (48 F), etc. Au bas de ce « marché de Provence » tout n'est donc pas provençal, mais reste résolument plein Sud. « La Ferme »... ferme au mois d'août, quand les « indigènes » qui la suivent attentivement toute l'année vont prendre leurs vacances en des contrées moins envahies...

L'olive et la rouille

Un grand prix automobile sur le circuit du Castellet permet de faire étape à une autre table des environs, bonne et de prix « contenus » : « l'Hostellerie Bérard », à La Cadière-d'Azur (tél. : (94) 29-31-43). Au vrai, les grands prix ne sont peut-être pas la meilleure circonstance pour en tâter. Il faut choisir entre le plaisir de côtoyer un champion et celui d'un service moins bousculé, plus attentif. Dans ce « village perché » la salle donne sur le village jumeau du Castellet, tout aussi perché, où se trouve un autre restaurant de réputation ancienne : le « Castel Lumière », en la maison des frères Lumière. Ici et là, on est cerné par un décor de collines escarpées... et par le vignoble de Bandol, le plus vieil A.O.C. de la région. Autant en profiter. A 50 F, le menu proposait, entre autres choses, une (vraie) soupe de poissons de roches, dont la « rouille » n'emportait pas la bouche, à l'huile d'olive bien fruitée. La brouillade provençale, un peu terne, précédait un bon chevreau, à la provençale lui aussi, mais qu'on ne s'était pas cru obligé d'éteindre sous l'ail sous prétexte de fausse couleur locale. (Ail et herbes de Provence, que de sottises on commet en votre nom, alors que la vraie cuisine provençale dose avec discrétion l'ail doux et l'herbe idoine, plat par plat.)

En sortant du menu — et de son prix — on va de magret de canard en bourride, de ragoût de fruits de mer en chapon (le poisson) farci. Pour ces spécialités maison mieux vaut téléphoner d'avance. Les desserts, qu'on vous roule sur grand chariot, sont le péché mignon du chef. Quand vient le temps de la fermeture annuelle il en profite pour achever son tour de France auprès des plus grands maîtres du genre. Déjà, il pourrait en apprendre à beaucoup.

JEAN RAMBAUD.

Le Maroc à la bouche

UN livre de cuisine, un restaurant où l'ont peut apprécier quelques-unes des recettes qu'il contient : la voilà bien l'occasion — une fois n'est pas coutume ! — de faire d'une pierre deux coups...

Le premier mérite de Mme Fettouma Benkirane, l'auteur de *la Nouvelle Cuisine marocaine*, et non le moindre, est de s'être attachée, en examinant attentivement, l'une après l'autre, toutes les recettes, les « grandes » et les plus simples qui font de la table marocaine l'une des plus remarquables qui soient, à les remettre chacune « au goût du jour ». Remettre cet art de cuisiner jalousement transmis de mère en fille depuis des siècles « au goût du jour », cela signifie surtout, comme elle l'écrit elle-même, « *réduire considérablement les temps de cuisson pour conserver aux choses le goût de ce qu'elles sont* » et aussi « *alléger la teneur en matière grasse et en sucre* » de préparations devenues trop riches au siècle de la diététique et du confort pour se justifier. Du temps des longs voyages à cheval, de la vie nomade sous la tente, l'organisme avait besoin d'apports caloriques devenus inutiles aujourd'hui.

Mais l'auteur, et c'est là son second talent, a tenu néanmoins à ne changer en rien les bases essentielles — choix et mariage des épices, des légumes, des viandes, etc. — qui font à la fois l'excellence et l'originalité de la cuisine marocaine. Ces recettes « parfumées et colorées », qui ne pouvaient pas ne pas séduire Paul Bocuse, préfacier de l'ouvrage, vont de la « haute école », dont la fameuse *b'stila* (pastilla) reste la grande vedette, à la pâtisserie des jours de fête, en passant par des plats familiaux, inconnus des cartes des restaurants (comme, par exemple, le tagine de pieds de veau aux pois chiches), et sans oublier ni les potages, *ni* les salades chaudes et froides, *ni* les brochettes et autres grillades, ni, bien entendu, le — ou plutôt — les couscous...

Un lexique des plantes et épices dont une maîtresse de maison marocaine ne saurait se passer, placé en tête de ce recueil de plus de trois cents recettes, permettra à nos cordons bleus de s'y retrouver entre curcuma et fenu-grec, cardamone et... cantharide, anis vert d'Espagne et armoise. Quant aux illustrations, elles font, à peine entrevues, venir l'eau de fleur d'oranger à la bouche.

Un livre à acheter en sortant de l'un des bons restaurants marocains de Paris, qui se comptent sur les doigts d'une seule main de Fatma. Un tout nouveau (et tout beau dans son décor fait de tentes caïdales) vient de s'ouvrir à trois pas de l'Etoile.

Sur de grands plateaux de cuivre, bien assis dans les coussins, on y dégustera de bonnes spécialités, comme le foie cuit à la mode de Fez (18 F), ou la cervelle « m'chermla » (20 F), avant de passer aux tagines — agneau aux amandes ou aux pruneaux, ou encore viande hachée aux œufs — dont les prix tournent autour de 47 F, ou au subtil couscous proposé soit à la mode de Salé, au poulet (46 F), soit à celle de Marrakech, au mouton (50 F).

Il existe en outre un menu à 66 F, service compris, boisson en sus. Un bon vin rouge du Maroc, comme l'Aït Souala ou le Tarik Beni M'Tir sera compté environ 37 F la bouteille.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ *La Nouvelle Cuisine marocaine*, par Fettouma Benkirane. Un volume de 195 pages. Editions J.-P. Taillandier-Sochepresse. Environ 100 francs.

★ *Le Kanoun*, 16, rue Lauriston, 75016 Paris. Tél. : 501-71-46. Ouvert tous les jours, sauf le dimanche. (Le soir, on prend les commandes jusqu'à 23 heures.)

Jeux

échecs N° 903

EN AVANT

(Tournoi international de Linares, 1981)

Blancs : L. CHRISTIANSEN (U.S.A.)
Noirs : L. PORTISCH (Hongrie)

Partie anglaise.

1. ç4 ç5
2. Cç3 Cf6 (a)
3. Cf3 (b) é6 (ç)
4. g3 (d) Cç6 (é)
5. Fg2 d5
6. ç×d5 C×d5
7. 0-0 Fé7 (f)
8. d4 0-0
9. é4 (g) C×ç3 (h)
10. b×ç3 ç×d4 (i)
11. ç×d4 Ff6 (j)
12. Fb2 b6
13. Tb1 (k) Fb7
14. d5! é×d5
15. é×d5 Ca5 (l)
16. Cé5! (m) F×é5 (n)
17. F×é5 Tç8 (o)
18. Tç1! Dd7 (p)
19. Fç3! Fa6 (q)
20. Té1 Cb7
21. Dd4! f6
22. Fb4! T×ç1 (r)
23. T×ç1 Tç8 (s)
24. T×ç8 D×ç8
25. h4 Fb5
26. d6! (t) Cç5
27. Dd5+ Rf8 (u)
28. Dé4!! (v) Rf7 (w)
29. Dé7+ Rg6 (x)
30. h5+! R×h5 (y)
31. Df7+ abandon. (z)

NOTES

a) Ou 2..., é5 ; 3. Cf3, d6 ; 4. é3, f5 ; 5. d4, é4 ; 6. Cd2, ç×d4 ; 7. é×d4, Cf6 ; 8. Cb3, d5 ; 9. Fg5, Fb4+ ; 10. Cd2, Fé7 ; 11. ç×d5, Cg4 ; 12. Fb5+, Cd7 ; 13. F×é7, D×é7 ; 14. d6! (Portisch - Szabo, 1974) ou 2..., b6 ou encore 2..., g6 ; 3. Cf3, Fg7 ; 4. g3, b6 ; 5. Fg2, Fb7 ; 6. b3, Ch6 ; 7. Fb2, Cf5 ; 8. é3 (Smyslov - Haag, 1963).

b) Après 3. é4, Cç6 ; 4. f4, d6 ; 5. d3, g6 ; 6. Cf3, Fg4 ; 7. h3, F×f3 le jeu est équilibré.

c) Meilleur probablement que 3..., b6 qui laissa aux Blancs un léger avantage après 4. é4, Fb7 ; 5. Dç2, g6 ; 6. d4, ç×d4 ; 7. C×d4, Fg7 ; 8. Fg5, Cç6 ; 9. C×ç6, d×ç6 ; 10. ç5, 0-0 ; 11. Fé2, Cd7 ; 12. 0-0-0 (Timoschenko - Tseskovsky, 1972).

d) 4. é3 et 4. é4 sont également jouables.

é) Sur 4..., Fé7 ; 5. Fg2, a6 ; 6. 0-0, 0-0 ; 7. d4, ç×d4 ; 8. D×d4, Cç6 ; 9. Df4, d6 ; 10. Td1, Fd7 les chances sont égales. 4..., b6 semble faible : 5. Fg2, Fb7 ; 6. 0-0.

f) Le « début anglais » s'est maintenant transformé en un « système Tarrasch » du Gambit - D. (1. d4, d5 ; 2. ç4, é6 ; 3. Cç3, Cf6 ; 4. Cf3, ç5 ; 5. ç×d5, C×d5 ; 6. g3, Cç6 ; 7. Fg2, Fé7). Les Noirs peuvent ici égaliser de plusieurs manières : 7..., C×d4 ; 8. C×d4, C×ç3 ; 9. b×ç3 ; 10. D×d4, D×d4 ; 11. ç×d4, Fd6 (Alekhine - Euwe, match de 1937) ou 7..., ç×d4 ; 8. C×d4, C×ç3 ; 9. b×ç3, C×d4 ; 10. D×d4, Fé7.

g) La suite de Romanitchine, 9. d×ç5, ne semble pas gênante : 9..., C×ç3 ; 10. b×ç3, F×ç5 ; 11. Dç2, h6 ; 12. Tb1, Dç7 ; 13. Cd4, Fd7.

h) 9..., Cd-b4 est favorable aux Blancs : 10. a3, ç×d4 ; 11. a×b4, d×ç3 ; 12. b×ç3 (Filip - Pachman, 1967) comme 9..., Cb6 : 10. d5 !, é×d5 ; 11. é×d5, Cb4 ; 12. Cé1, ç4 (ou 12..., Cç4 ; 13. a3, Ca6 ; 14. Cé4 !) ; 13. a3, Ca6 ; 14. Ff4, Fd6 ; 15. F×d6, D×d6 ; 16. Dd4 ! (Gulijko - Alburt, 1975).

i) Si 10..., b6 ; 11. d5 !, Ca5 ; 12. Dç2 (ou aussi 12. Ff4, é×d5 ; 13. é×d5, Ff6 ; 14. Dd3 avec avantage aux Blancs comme dans la partie Hort - Zwaig, 1967), é×d5 ; 13. é×d5, Ff6 ; 14. Ff4, g6 ; 15. Ta-d1 et les Blancs sont mieux (Smejkal - Parma, 1973).

j) Après 11..., b6 ; 12. d5, é×d5 (si 12..., Ca5 ; 13. Dd3, é×d5 ; 14. é×d5, Ff6 ; 15. Fa3 !) ; 13. é×d5, Cb4 rien n'est bien clair.

k) Protège tranquillement le Fb2 avant d'opérer la rupture thématique d4-d5. Ce coup semble un peu lent, mais, en vérité, est efficace.

l) Et non 15..., F×b2 à cause de 16. d×ç6 ni 15..., Cb4 ? ; 16. F×f6 et 17. T×b4.

m) Une position intéressante, quoique familière, dans laquelle le pion passé des Blancs joue un rôle particulièrement actif.

n) 16..., Ta-ç8 paraît moins nerveux.

o) Et non 17... Cç4 ; 18. F×g7, R×g7 ; 19. Dd4+.

p) Si 18..., T×ç1 ; 19. D×ç1, F×d5 ; 20. Td1.

q) La position des Noirs se dégrade rapidement. La manœuvre du Fa6 apporte peu mais, après 19..., Cç4 ; 20. Dd4, f6 ; 21. Dh4 et 22. Fé4 ou 21. Fb4, Cd6 ; 22. Df4 les Blancs dominent clairement le jeu.

r) Si 22..., Cd6 ; 23. Tç6 ! et si 22..., Tf-é8 ; 23. T×é8+, T×é8 ; 24. d6 !

s) Si 23..., Cd6 ; 24. Tç6 !

t) En avant. La menace 27. Dd5+ gagnant le C surgit.

u) Ou 27..., Rh8 ; 28. Df7 (menaçant 29. D×a7), a5 (si 28..., Cd7 ; 29. Fh3) ; 29. Fh3 !, Df8 ; 30. F×ç5, b×ç5 ; 31. d7.

v) Jolie pointe finale : si 28..., C×é4 ; 29. d7+ ! et le pion va à D.

w) Perd rapidement mais 28..., Dd7 ne valait pas mieux : 29. Da8+, Rf7 (si 29..., Dé8 ; 30. D×a7) ; 30. Dd5+, Cé6 (ou 30..., Dé6 ; 31. Dh5+, Rf8 ; 32. F×ç5, etc.) ; 31. f4, g6 ; 32. f5, etc.

x) Si 29..., Rg8 ; 30. Fd5+, Rh8 ; 31. F×ç5, b×ç5 ; 32. Fé6.

y) Ou 30..., Rh6 ; 31. Fd2+, R×h5 ; 33. Df7+.

z) Car les Noirs sont dans un réseau de mat ou perdent la D.

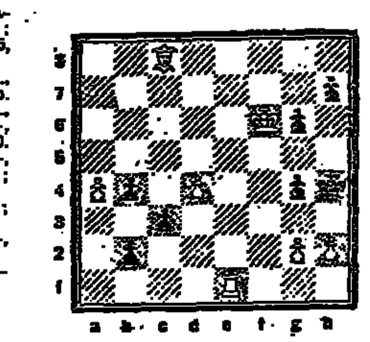
SOLUTION DE L'ETUDE N° 902
M. TCHINDELARJ, 1978

(Blancs : Rf8, Fd2 et é8, Pç4, f4, h5.

Noirs : Rh6, Dh1, Pç5, ç6, f5.)

1. Fç3! (menace 2. Fg7+, Rh7 ; 3. Fg6 mat), Dg2! (menace 2..., Dg8+ et si 3. Fg6, Db2! ; 4. Fé5!, Db8+!) ; 2. Ff7! (menace 3. Ff6), Dg4 ; 3. Fé5, Dg3! ; 4. Fg6!, Dç3! ; 5. Fé8!, Dg3 ; 6. Ff7 (zugzwang), Dg4 ; 7. Fg6 suivi du mat en g7.

ÉTUDE
V. EVREINOV
(1978)



Blancs (7) : Rf6, Té1, Fç8, Pa4, d4, g2, h2.
Noirs (7) : Rh4, Pb2, b4, ç3, g4, g6, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 900

LES SECRETS DU GRAND COUP

Le Grand Coup n'est autre qu'un jeu de réduction d'atout dans lequel le déclarant doit couper une carte maîtresse du mort pour se raccourcir afin de capturer, à la fin, un atout adverse qui semblait imprenable.

	Nord	
	♠ 10 9 6 ♥ D 7 4 ♦ R 5 ♣ A R D V 10	
♠ 3 ♥ 9 8 3 2 ♦ 10 9 4 ♣ 9 8 5 3 2	N O E S	♠ R 8 5 2 ♥ A 5 ♦ A D V 6 3 ♣ 7 4
	♠ A D V 7 4 ♥ R V 10 6 ♦ 8 7 2 ♣ 6	

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♣	1 ♦	1 ♠
passe	1 SA	passe	2 ♥
passe	3 ♥	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de carreau, Est a pris le roi du mort avec l'as, puis il a tiré la dame de carreau et l'as de cœur. Ensuite il a rejoué le valet de carreau coupé par le 6 de pique. Le déclarant a alors joué le 10 de pique, puis le 9 de pique, mais Ouest n'a plus fourni. *Comment le docteur Kastl, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Il s'agit d'un coup classique de jeu de réduction d'atout, et, pour en établir le processus, il faut imaginer la position finale dans laquelle Sud arrive à capturer l'atout d'Est qui semblait imprenable. La main étant au mort, il faut aboutir à cette situation :

♥ 7 ♣ V 10
— ♠ R 8 ♦ 6
♠ A D ♥ R

Pour être ainsi à égalité d'atout avec Est, il fallait *couper immédiatement un trèfle maître* (Grand Coup), et, ensuite, il suffisait de remonter au mort grâce à la dame de cœur afin de rejouer trèfle. Si Est coupe avant la douzième levée, Sud surcoupe, tire l'as de pique et joue cœur...

Remarque : On notera que Est avait fait la meilleure défense *en tirant l'as de cœur* avant de raccourcir le mort en le faisant couper carreau. S'il n'avait pas joué l'as de cœur, le déclarant (après avoir coupé le troisième carreau), aurait joué trèfle indéfiniment pour défausser tous ses cœurs si Est ne coupe pas dans l'espoir de sauver le roi de pique.

L'incroyable saut

Il y a divers degrés dans l'évaluation de la faiblesse d'une main, et, quand le partenaire demande à être éclairé, il faut avoir le courage de lui fournir le renseignement qu'il recherche. La donne suivante, jouée au cours d'un grand championnat international, en est l'illustration la plus remarquable.

	Nord	
	♠ A D V ♥ A R 7 3 ♦ A 6 3 ♣ A D 9	
♠ R 4 3 ♥ V 9 ♦ R D V 8 7 ♣ 10 5 3	N O E S	♠ 9 8 7 2 ♥ 6 5 ♦ 10 9 4 2 ♣ R V 2
	♠ 10 6 5 ♥ D 10 8 4 2 ♦ 5 ♣ 8 7 6 4	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Hamm.	Nord Robins.	Est Wolff	Sud Woolsey
—	—	passe	passe
1 ♦	contre	2 ♦	passe
passe	contre	passe	2 ♥
passe	3 ♦	passe	4 ♥
passe	6 ♥	passe	passe...
Ouest	Nord	Est	Sud

Ouest ayant entamé le roi de carreau, *comment Woolsey, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense, les atouts adverses étant 2-2 ?

Note sur les enchères :

Les deux contres d'appel de Nord et le « cue bid » à « 3 ♦ » indiquaient un jeu très puissant. La réponse de « 2 ♥ » pouvait signaler une main nulle, et il fallait donc montrer au tour suivant une couleur de cinq cartes à cœur. Pour cette raison Sud a sauté à « 4 ♥ » sur « 3 ♦ ». Estimant que le roi de pique et le roi de trèfle devaient être chez l'ouvreur, en Ouest, Nord a essayé le chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 104

TROP BEAU POUR DURER

H et H, dans les Cahiers du Scrabble, *dont nous avons rendu compte dans notre dernière chronique, regrettent que le Règlement international 1981 (*), à la différence de l'ancien, ne considère plus le verbe AFFABULER comme transitif. Selon eux, on dit « affabuler une intrigue », c'est-à-dire arranger les faits constituant sa trame. Certes, le malheur est que le PLI (comme d'ailleurs le nouveau dictionnaire Hachette), ne donne à ce verbe que le deuxième sens, courant celui-ci, de « se livrer à une affabulation », c'est-à-dire de FABULER. AFFABULER est d'ailleurs un néologisme, absent du Grand Robert et du Quillet-Flammarion. Si l'ancien règlement le donnait comme transitif, c'était pour l'aligner sur FABULER, transitif alors (et à tort) dans le PLI ; celui ayant corrigé son erreur, félicitons-nous que le dictionnaire comme le règlement accordent la transitivité d'AFFABULER, ou plutôt son intransitivité, avec son sens.*

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Points
1	A E I X U R N			
2	I + I O D E U E	RENAUX (a)	H 7	50
3	R I + W N U A Z	ODIEUX (b)	13 C	32
4	W U R + C S A I	NAZIE	F 8	34
5	C A R I + R I I	WUS	13 A	28
6	R I I + N A A E	CIRAI	E 11	22
7	? E E T U M G	RAINERAI	7 H	60
8	B A A A M O T	AUGME(N)TE (c)	N 7	76
9	A O + F L E D P	ABIMAT	15 C	38
10	L + I L O N E E	PARFONDE (d)	8 A	54
11	L L E E I + V O	WON	A 13	36
12	L + E A L S T ?	VIOLEE	15 J	40
13	L E E C H N S	TE(I)LLAIS (e)	O 1	128
14	I O P B N J I	SENECHAL	B 2	88
15	J I P + O S E T	BONI	A 1	28
16	P O I T + R F V	JASE	I 6	30
17	F R + H U Y T T	PIVOTE	2 J	34
18	F H U T + E S S	TORY	M 1	26
19	H + E L K G R M	FUSTETS (f)	13 I	28
20	E G L + D E E Q	KHMER	11 K	36
21	Q G L E E + U	DEY	3 K	26
22		GUELFE (g)	D 4	20
			TOTAL	912

Club de Verberie (Oise), 2 janvier 1981.

(Tournois le vendredi, à 21 heures, au C.E.S.)

NOTES

a) Ou UNIAXE (AUXINE ne permet pas de doubler le X).

b) Ou REDOUX.

c) TEGUMENT(T), K 1, perd 8 points.

d) Incorpore des substances colorantes à un émail.

e) (Ou TILLAIS) débarrassais le chanvre de son écorce. S(C)ELLAIT, même score.

f) Arbrisseaux à houppe plumeuse.

g) Au 12e siècle, partisan des papes en Bavière, ennemi des GIBELINS.

RESULTATS : 1. Kourotchkine, 906 ; 2. Josette David, 789.

PENTASCRABBLE N° 104
de M. Alain Fournier (Genève).

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A E E F F S T - C E I L N O U - D I N O O S T - I I N N S S U - A A L O P U W

Solution proposée : 873 points.

Solution du problème n° 102 : ROGUEES (qui ont des œufs, pour des poissons), H 2, 70 - GERANIUM, 4 H, 74 - ABSINTHE, M 1, 84 - REMBLAIE, O 2, 83 - DERIVANT, 1 H, 260. TOTAL : 571.

Le tournoi d'Avignon, prévu le 15 février, est reporté.

MICHEL CHARLEMAGNE

★ On peut se procurer ce règlement en envoyant à la F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris, 5 francs en timbres et une enveloppe de format 25×17 timbrée à 1,70 francs.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

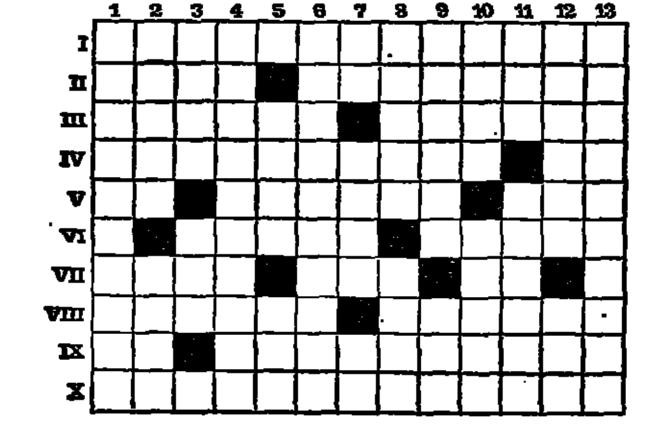
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 131

Horizontalement

I. Au sens anglais du terme, chez Rimbaud. — II. Toujours à la base de l'action ; Intéresse plus l'atome que la dynamite. — III. Sont une vivante tentation ; N'a plus beaucoup de résistance. — IV. Panse ; En place. — V. Préposition ; A force d'allées et venues ; Cause de scandale. — VI. Ou il fait rire ou il fait mal ; Touché. — VII. Copie conforme ; Eut un traitement de faveur ; A ne pas oublier. — VIII. Un rien huileux ; Produit de la division. — IX. Voyelles ; Fait dans la fureur et la dissonance. — X. Des merveilles d'un seul côté, voilà ce qu'ils nous proposent.



Verticalement

1. Dans la distribution, c'est souvent le principal. — 2. Protections ; S'est rapidement mis au parfum. — 3. A la meilleure part ; Pète-sec. — 4. Comme ressemblance, on ne peut pas mieux faire. — 5. Bien-aimée par un fou ; Edita un journal. — 6. Interviennent avant la grossesse. — 7. Drame ; Engin de classe ; Possessif. — 8. Mal profond ; En général. — 9. Vitreux ; Appui. — 10. Un peu de terre ; Fis en sorte de permettre au chien de jouer. — 11. Approbation désordonnée ; Tout le monde connaît l'oiseau. — 12. Femmes sans qualités; Mesure. — 13. Bonnes pour le nettoyage de la laine.

Solution du n° 130

Horizontalement

I. Consommateur. — II. Opiacé; Gaine. — III. Manichéen ; Ig. — IV. Plagiat ; Tolu. — V. Ti ; Adret ; Bal. — VI. Eno ; Eilat ; Ta. — VII. Repons ; Ramer. — VIII. Est ; Aimeri. — IX. Narratif ; Tas. — X. Dia ; Libérale. — XI. Universelles.

Verticalement

1. Compte rendu. — 2. Opaline : Ain. — 3. Nina ; Opérai. — 4. Saïga ; Osr. — 5. Occidentale. — 6. Méharis ; Tir. — 7. Etel ; Aibs. — 8. Agé ; Tarifée. — 9. Tant ; Tam ; RL. — 10. Ei ; Ob ; Métal. — 11. Unilatérale. — 12. Régularisés.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 131

Horizontalement

1. ABEINQSU (+ 1). — 2. AEORRSST (+ 1). — 3. AACDEGIM. — 4. AEHRTU (+ 3). — 5. AAEFILRT (+ 2). — 6. ACIIMNR (+ 2). — 7. ACEOORST. — 8. BEEIIQRU. — 9. ADELORPS (+ 1). — 10. EEILMOSS. — 11. AAEILSX. — 12. EEIMNRST (+ 6). — 13. ABFIRSSTU.

Verticalement

14. ABCEENT. — 15. ABGMNRUY. — 16. DEFIIIN. — 17. EEIRSST (+ 5). — 18. ADEIORSV (+ 1). — 19. AEINSTU (+ 2). — 20. IILORSS (+ 1). — 21. EEGLTU. — 22. EEELRTX. — 23. AEEHILNS (+2). — 24. ACHOPU. — 25. AELPPSU (+ 2). — 26. AEIRRSUU. — 27. ACEERSTU (+ 3). — 28. ACINRTTU. — 29. DDEEOSS.

Solution du n° 130

Horizontalement

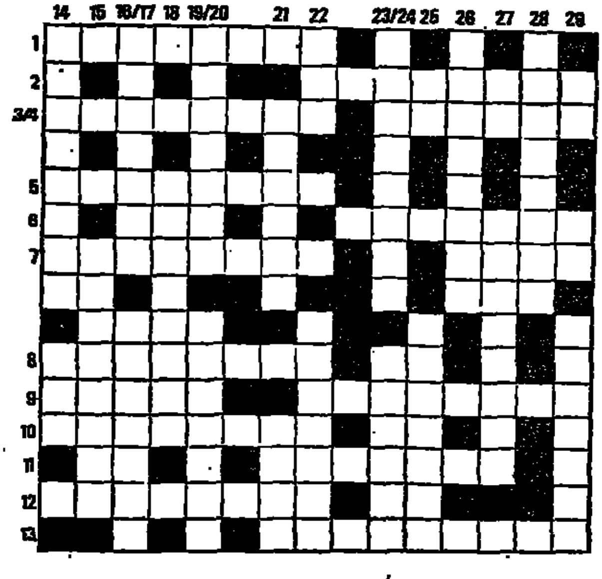
1. REIMPOSE. — 2. AGREEZ (EGAREZ). — 3. OPUNTIA. — 4. GALURES (LARGUES, LUGERAS, SURGELA). — 5. PEDALOS. — 6. IMMISCE. — 7. CARAQUE (CAQUERA). — 8. TELEFILM. — 9. MONITOR (MONTOIR, MIROTON). — 10. PANIERE (PEINERA). — 11. ARCADIE. — 12. AUBETTE (EBATTUE). — 13. SOLUTES (SOULTES).

(*) Jeu déposé.

Verticalement

14. RAGTIME (EMIGRAT, GERMAIT). — 15. OCTUPLA (COUPLAT). — 16. MAUGREE (REMUAGE). — 17. ISLAMISE (ASSIMILE). — 18. NUMERISE (MENUISIER, MEUNIERS, MINEURES, REUNIMES, RUMINEES). — 19. POROSITE (ISOTROPE). — 20. ACIERAT (CARAITE, CATAIRE, ECARTAI). — 21. SUSPECT. — 22. HALTERE (HALETER). — 23. TADORNE (TORNADE, ADORENT, DETRONA, ERODANT). — 24. NEGONDO. — 25. GAELIQUE. — 26. SOLUBLE (BOULLES, LOBULES). — 27. CELADON. — 28. ZAIROIS. — 29. ANURIES (SAUNIER, SAURIEN, URANIES, USINERA).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Courrier des lecteurs

M. de Smet Rhode Saint-Genèse (Belgique) suggère REDIMAT (Rachetat ; cf. to redeem), mot malheureusement absent du PLI, comme anagramme de READMIT (N° 127, 3).

Plus au parfum, M. Terrien (Orléans) et M. Lévy (Montpellier) ont trouvé MERDAIT (PLI 81).

Le Monde

culture

CINÉMA

«L'AUBE DES DAMNÉS», d'Ahmed Rachedi

Un public essentiellement jeune se presse au Saint-Séverin pour suivre un ensemble d'œuvres sur l'Algérie, et principalement la guerre d'Algérie, qui font figure de révélation. Le programme composé autour de *l'Aube des damnés* est particulièrement riche. On peut voir en première partie deux courts métrages de propagande du Front de libération nationale, datés de 1958, *Sakiet Sidi Youssef* (commenté en anglais) sur le pilonnage d'un petit village tunisien *par l'aviation française*, à 500 mètres de la frontière, et *les Réfugiés*, sur le flot des réfugiés algériens arrivant en Tunisie. Mais, surtout, le remarquable *J'ai huit ans* (1961), de Yann et Olga le Masson et René Vauthier, sur une idée de Vauthier et Frantz Fanon : des enfants algériens évoquent par le dessin et la parole ce qu'ils ont vécu. Présenté sur une copie neuve, il n'a pas bougé.

Film de montage réalisé en 1965 à partir des archives de la Cinémathèque algérienne, *l'Aube des damnés* mélange des images tirées de classiques du cinéma comme *A l'Ouest rien de nouveau*, ou les films muets soviétiques d'Eisenstein et Poudovkine, d'autres relevant de l'actualité, parfois même plaque à la sauvette des informations catégoriques sur des scènes prises hors contexte — ainsi on entend parler d'Hanoï à l'époque de l'Indochine française, en même temps que nous revoyons, sauf erreur, l'exécution de prisonniers politiques, une balle dans la nuque, au moment de l'évacuation d'une ville chinoise par l'armée nationaliste.

Péan à la gloire d'une Afrique qui va se libérer de ses chaînes sur le modèle de l'Algérie chassant le *colonisateur*, *l'Aube des damnés*, dans sa version française, est affublé d'un commentaire magistral de Mouloud Mammeri, lu à la cadence de roulements de tambour par notre compatriote Charles Denner. Vu aujourd'hui, le film a terriblement vieilli, il frappe plutôt par ses généralisations outrancières, parfois cruellement démenties par l'histoire qui a suivi. Il reste peut-être, avant toute chose, intéressant comme document sur l'état d'esprit d'une période.

LOUIS MARCORELLES.

★ Ce vendredi 6 février, après la séance de 20 heures, Ahmed Rachedi parlera avec le public de *l'Aube des damnés* ainsi que de *Ali au pays des merveilles* (son dernier film), Tanit d'argent au Festival de Carthage 1980 (Saint-Séverin).

« Le miroir se brisa » de Guy Hamilton

Miss Marple, la vieille demoiselle détective amateur inventée par Agatha Christie, fut incarnée, autrefois, par Margaret Rutherford, qui ressemblait à Michel Simon et fonçait comme un bulldozer dans les énigmes policières. Avec son chapeau de feutre, ses vêtements désuets rappelant les années 30 en 1953, son visage doucement patiné sous une couronne de cheveux blancs, Angela Lansbury est, aujourd'hui, l'interprète idéale du rôle. On l'imagine dirigée par Hitchcock.

La garden-party du début, le village et le cottage d'où Miss Marple, immobilisée par une entorse, mène son enquête en exerçant ses dons d'observation, d'intuition, à l'écoute des bavardages de sa servante et des renseignements transmis par un inspecteur de Scotland Yard très « british », nous rappellent cette Angleterre traditionnelle que le malin Alfred aimait peindre avec tant d'humour. Quel rapport peut-il y avoir entre un cocktail empoisonné, un portrait de madone italienne et la rubéole ? Miss Marple le découvre, bien sûr.

Hélas ! Guy Hamilton, le réalisateur, s'est surtout préoccupé d'assurer la « rentrée » d'Elizabeth Taylor, Rock Hudson, Kim Novak et Tony Curtis. On n'est pas angoissé par l'intrigue criminelle, mais attristé par les marques du temps sur le visage de ces vedettes. Le miroir brisé est celui de leur jeunesse perdue.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Masoch » de Franco Brogi Taviani

Madame Masoch a parfois trop chaud dans ses fourrures, et s'il n'y avait les petits, elle le quitterait, Léopold. Elle le bat, mais il faut encore le torturer moralement ; il la veut libre, mais il veut tout *savoir ; il est son esclave, mais pas* quand il travaille. Quelle fatigue ! Pourtant, c'est le chevalier Sacher-Masoch qui demandera le divorce, et l'épouse dévouée ne le supportera pas. Un frère Taviani, qui n'est ni Paolo ni Vittorio, signe ce double portrait peu inspirant. — Cl. D.

★ Voir les exclusivités.

« Viens chez moi j'habite chez une copine » de Patrice Leconte

Pique-assiette et pousse-au-crime, genre affreux moustique, dangereux mais pas méchant, Guy s'installe chez des copains et n'hésite pas à inviter ses « fiancées » aux parties de scrabble. L'adaptation de la pièce de Luis Rego et Didier Kaminka n'est pas une réussite majeure, mais il semble qu'avec Guy (Michel Blanc) un vrai personnage soit né. Le ton (celui du Splendid) est vraiment sympathique, il va falloir se *mettre* au travail, inventer des situations, des gags, des dialogues et davantage de rôles secondaires.

Cl. D.

★ Voir les exclusivités.

« Le Cœur serré » au Plessis-Robinson

L'Atelier cinéma du centre culturel du Plessis-Robinson a présenté les 4 et 5 février « le Cœur serré », film produit par le centre, écrit et réalisé en Super 8 par une petite équipe de jeunes âgés de quatorze à seize ans. Hippolyte Girardot, animateur de l'Atelier, a coordonné l'entreprise.

Ce travail figurera peut-être au programme de quelque festival consacré aux réalisations collectives, mais il ne sera jamais considéré *comme une œuvre, faite pour être* projetée. Or c'est son cas : « le Cœur serré » est un film à montrer, à voir, ce n'est pas seulement une expérience exaltante pour ses auteurs. Malgré ses imperfections techniques, inhérentes au Super 8, il vaut bien des dramatiques télévisées, par exemple.

La vie de trois adolescents à partir du moment où ils apprennent le divorce de leurs parents (qu'on ne verra pas) : tel est le sujet du « Cœur serré », qui, contrairement aux précédentes productions de l'Atelier, est une pure fiction, et laisse la part belle à l'accomplissement des désirs (sociaux, professionnels et affectifs). Une façon astucieuse d'intégrer le monde extérieur, des dialogues très justes, un plaisir de jouer qui casse les poncifs, font de ce film une sorte de leçon, adressée à ceux qui croient que le documentaire, ou le reportage, est obligatoire pour ce genre de travail en groupe.

CLAIRE DEVARRIEUX.

* « Le Cœur serré » : ce jeudi 5 février, à 21 heures. Centre culturel communal Gérard-Philipe, 2, rue Le Nôtre, 92350 Le Plessis-Robinson.

« Réaction en chaîne » de Ian Barry

Rien n'empêchait le réalisateur australien Ian Barry d'enfoncer un degré plus avant le clou planté par « le Syndrome chinois » sur les dangers du nucléaire. Mais « Réaction en chaîne » (« le Monde » daté 18-19 janvier) abandonne vite toute prétention au sérieux pour retrouver les courses poursuites style « Bullitt » et les tabassages policiers en règle. L'arbre cache vite la forêt, l'anecdotique prolifère dans la gratuité la plus totale, avec un flegme pas tout à fait britannique, une violence pas exactement américaine.

L'innocente victime de la radioactivité meurt noblement, réussissant à délivrer son message malgré l'amnésie qui la frappe ; les amoureux, lui coureur automobile, elle infirmière, peuvent à nouveau nager *dans un* bonheur... australien. Hollywood a perdu cette naïveté des premiers âges. — L. M.

★ Voir les films nouveaux.

« Les Surdoués de la 1re compagnie » de Michel Gérard

Le chef est bête et sa femme est jolie, les petits gars sont débrouillards. De mauvais goût mais rondement mené, un épisode de plus pour la vie des casernes au cinéma, bénéficiant de l'incomparable présence de Darry Cowl. — Cl. D.

★ Voir les films nouveaux.

« UN ÉTRANGE VOYAGE » d'Alain Cavalier

(Suite de la première page.)

Ce que raconte le film d'Alain Cavalier (prix Delluc 1980), ce sont les retrouvailles de ces personnages, le rattachement de leurs liens dénoués. Éternel problème de la communication, mais traité ici de manière insolite, et avec une sûreté, une délicatesse de touche, qui excluent tout recours aux conventions, tout dérapage vers *le mélodrame*.

S'inspirant d'un fait divers authentique (« le Monde » du 29 janvier), Alain Cavalier imagine que la mère de Pierre a mystérieusement disparu entre Troyes — où elle habite — et Paris, où son fils l'attendait. Est-elle tombée du train ? C'est probable, encore qu'aucun accident de ce genre n'ait été signalé. Pour en avoir le cœur net, Pierre prend alors la décision de chercher à pied tout au long de la voie ferrée reliant Troyes à Paris le cadavre de sa mère. Un « étrange voyage » auquel Amélie exige de participer.

Les voilà donc tous deux, de part et d'autre du ballast, occupés à fourrager les broussailles, à explorer les fossés et les sous-bois, à identifier les moindres indices. Pierre s'acharne dans sa quête, l'accompagnant d'appels dérisoires, presque enfantins (« Maman, où es-tu ? Maman, reviens ! »), comme si la vieille femme, si souvent importune, lui devenait soudain indispensable, comme s'il attendait de son cadavre un ultime geste de tendresse ou de pardon. Et dans le même temps, entre le père et la fille, naît une entente, une complicité, qu'ils n'avaient jamais connues. Ils parlent peu, mais il leur arrive de se serrer l'un contre l'autre quand la masse fracassante d'un train les frôle dans un tunnel. Et, le soir venu, ils partagent en camarades la même chambre d'hôtel. Ce n'est ni le lieu ni le moment de le dire, mais, tandis que se prolonge leur macabre équipée, Pierre et Amélie découvrent qu'ils sont heureux d'être ensemble.

Sur ce thème de la double résurgence *d'un amour filial*, Alain Cavalier a réalisé un film dont la pudeur, la pureté et les brefs accents de lyrisme nous émoignent. Un film où tout est murmuré à mots couverts, mais où l'émotion personnelle de l'auteur transparaît sous chaque image. D'un classicisme rigoureux, ancrée dans la réalité, la mise en scène rend perceptible la mystérieuse poésie du décor aussi bien que la fluctuation des sentiments. Écrits avec soin, même lorsqu'ils paraissent improvisés, les dialogues sonnent toujours juste. Et deux merveilleux interprètes sont au rendez-vous.

Nonchalant et pathétique, Jean Rochefort apporte sa présence et son expérience au personnage de Pierre, à cet homme un peu mou, un peu flou, que bousculent des sentiments oubliés. Quant à Camille de Casablanca, elle joue le rôle d'Amélie avec un naturel, une acuité, une intelligence qui stupéfient. Fille d'Alain Cavalier, elle a collaboré au scénario. Mais à supposer qu'Amélie lui ressemble, les dons qu'elle manifeste dans « Un étrange voyage » n'en sont pas moins d'une comédienne-née.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

La passion de Nougaro

Soirée exceptionnelle qu'offre Claude Nougaro : celui-ci n'a jamais été aussi naturel, aussi limpide, aussi inspiré, il n'a jamais maîtrisé avec une telle magnificence un rythme enraciné dans sa sensibilité profonde et des mots rendus à leurs vibrations et à leurs accords intérieurs. Rarement récital n'a dégagé autant de superbe, d'éclat et d'imagination. Rarement fête du son et du verbe n'a été célébrée avec autant de magie.

« *Toutes les musiques sont bénies, d'où qu'elles viennent, quel que soit leur nid* », chante Nougaro, qui s'y roule avec volupté, que celles-ci viennent des Noirs américains ou du Brésil, des îles Caraïbes ou même de Vienne avec la valse. Et le jeu des mots, des gestes, des lumières s'intègre parfaitement au tissu sonore, élargit encore l'espace, provoque un jaillissement ininterrompu d'images, multiplie les coups au cœur « *Noyé jusqu'au fond des yeux* » par la passion du rythme, Nougaro se donne à la violence qui monte crescendo de la musique, se livre dans des emportements, des cris, des rencontres, des chansons un peu folles ou tendres, se parodie lui-même dans un clin d'œil magistral qui clôt un éblouissant feu d'artifice où il a beaucoup été question de la femme, de l'amour qui « *déjeune d'une bouchée de soleil* » et qui meurt jeune, de désirs et de coups de folie, d' « *humanerie* » qui encombre parce qu'il serait temps « *que l'homme s'aime sans l'ombre avec lui de la peur* » et sans « *dans sa bouche la salive de son appétit de terreur* ».

Nougaro mène ses deux heures et demie de concert à un train d'enfer, avec une force et une densité qui ne l'empêchent pas pour autant de placer un peu d'humour, d'esquisser ici et là un gag visuel. La mise en scène d'une rigoureuse précision est transcendée par le plaisir de chanter, d'être là sur scène, avec derrière soi un orchestre qui sonne parfaitement, qui sait renouveler ses couleurs et laisse la bride sur le cou aux propres personnalités qui le composent. Claude Nougaro ose tout, utilise le geste, le mouvement avec un bonheur constant, une réelle plénitude. Pas un instant une mécanique, une routine ne sont perçues. Pas une chanson n'est inférieure, si peu que ce soit, à une autre.

Ce récital est un véritable chef-d'œuvre du genre. Et bien sûr, il y a la voix de Nougaro, sa richesse harmonique, son phrasé, ses effets de syncope.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

Jean-Patrick Capdevielle au Palais des sports

Les temps changent et se ressemblent. Au milieu des années 60, Hugues Aufray s'était fabriqué une carrière en France grâce au premier répertoire de Bob Dylan adapté en français par Pierre Delanoë. En un an, Jean-Patrick Capdevielle a brûlé les étapes de la réussite avec une manière de chanter proche de celle de Bruce Springsteen, avec une voix sauvage et rageuse qui saisit les *mots, les gueule, les hurle* avec fureur. Comme Hugues Aufray autrefois, Jean-Patrick Capdevielle occupe avec des paroles en français un « créneau » laissé vacant dans l'Hexagone : celui, aujourd'hui, d'un univers où, pour reprendre une expression de Springsteen, « l'on arrache les os du dos », où passions et fantasmes se mêlent, où le présent rencontre le futur dans un climat de rue.

Ancien journaliste dans des publications de jeunes, puis ancien directeur artistique dans l'industrie phonographique, Jean-Patrick Capdevielle s'est lancé dans cette aventure fortement soutenu par une firme discographique (C.B.S.), qui lui a donné les moyens de travailler et de réaliser deux albums qui ont été de grands succès de vente au cours de l'année 1980.

Il est vrai que l'ouvrage de Capdevielle, qui n'adapte pas les chansons des autres mais bien au contraire signe toutes les paroles et musiques, est du travail solide, intelligent, et qu'il le propose sur scène avec un plaisir réel de jouer et de chanter. On s'en est encore aperçu lundi soir au Palais des sports, où tout un jeune public était conquis d'avance par l'élan poétique proposé — même si celui-ci est parfois boursouflé, non exempt de clichés.

C. F.

■ L'Action culturelle du bassin houiller de Freyming-Merlebach organise le samedi 7 février, de 15 heures à 19 heures, une série de manifestations sous le titre « Histoire d'une création, création d'une histoire » avec Charles Tordjman, codirecteur du Théâtre populaire de Lorraine, et Jeanne Champagne, qui mènent depuis trois mois, avec l'équipe de l'Action culturelle, un travail d'animation dont le but est la réalisation d'un spectacle sur la vie dans le bassin houiller lorrain. Renseignements : (8) 704-73-65.

MUSIQUE

« La Quatorzième Symphonie » de Chostakovitch

Près de dix ans après sa première audition à Paris, sous la direction de Jean Martinon (le Monde *du 17 décembre 1971*), la Quatorzième Symphonie de Chostakovitch *s'est imposée, jeudi soir, au Théâtre des Champs-Elysées avec une irrécusable évidence. Il est rare de voir un public aussi pensif, captif d'une musique qu'il ne connaît pas, réceptif à cette symphonie de poèmes qui se fichent dans le cœur comme des poignards. Chostakovitch, si mal reçu et incompris souvent, quand ce n'est pas méprisé, ne pouvait recevoir de plus bel hommage.*

Cette œuvre écrite en 1969 est comme la signature (on l'avait dit déjà) des Mémoires *recueillis par Simon Volkhov. Pas trace d'optimisme soviétique, une longue partie centrale sur le poème d'Apollinaire* A la Santé, *où la prison française n'est que le nom transparent d'une sinistre geôle russe, l'affrontement désespéré d'un homme avec la mort (en 1966 le compositeur avait eu un grave infarctus ; il ne devait cependant mourir qu'en 1975).*

Le musicien ressaisit sa vie à la racine, il se bat au fond de l'abîme, face au néant. Voici l'homme... *Message bouleversant sous les intenses images des poètes. Les cent croix d'Andalousie dans le* De Profundis *et une* Malaguena *sèche, torturée, de Lorca. Puis un grand cycle Apollinaire avec* la Lorelei *où l'amour et la volupté sont emportés comme un tourbillon de feuilles d'automne vers une mort plus désirable que la vie ;* le Suicidé, *tableau douloureux d'une fabuleuse noblesse ;* En faction, *véritable poème d'amour pour le soldat qui va mourir avec son squelettique refrain de xylophone ;* Mais madame, *court madrigal d'un humour désespéré ;* A la Santé, *sur une musique spectrale, évocation des longues journées mornes, d'une solitude absolue* (« Nous ne sommes que deux dans la cellule : moi et mon esprit »), *et la protestation sardonique et violente des* Cosaques zaporogues contre l'abominable bourreau.

Vient ensuite la seule page apaisée, d'une effusion merveilleuse, le salut par delà la prison et la persécution du poète russe Küchelbecker à ses amis : « Elle ne périra point notre confrérie libre, joyeuse et fière », *qui est l'adresse de Chostakovitch à Benjamin Britten dédicataire de l'œuvre. Et puis la mort,* la Mort du poète *avec Rilke, musique nue avec son simple déraillement de contrebasse, comme une lumière qui vacille et s'éteint avant le formidable choc avec le néant* (« dans l'heure la plus intense de la vie, la mort veille »), *où les deux voix ensemble butent et explosent.*

Extraordinaire musique, concentrée, faite avec des moyens réduits (dix-neuf cordes, quelques percussions), qui fut admirablement interprétée par l'Orchestre de Paris sous la direction de Rudolf Barchaï, le créateur de l'œuvre du temps qu'il était chef de l'Orchestre de chambre de Moscou avant de partir pour Israël. Ses mouvements lestes, dénués de toute onctuosité, font ressortir les lignes musicales d'une transcendante énergie dans leur rigoureux dépouillement. Siegmund Nimsgern révèle ici des qualités inconnues d'émotion dans cette voix noire qui paraissait souvent brutale, comme s'il se modelait sur la diction incomparable de Dietrich Fischer-Dieskau qui devait chanter cette symphonie-lieder avec son épouse Julia Varady. Celle-ci, éblouissante dans sa tunique rouge d'où émergent un petit visage indomptable et des cheveux blonds, avec cette voix d'une richesse prodigieuse, d'une qualité exquise, légère, qui soudain se déploie, se tord, s'enfle, s'empourpre, se bronze, pleure, glace, désespère, s'indigne ou plane au sein d'une infinie tendresse.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce programme sera redonné au Théâtre des Champs-Elysées, samedi 7 février, à 10 heures.

ROCK

PLASMATICS ET JIMMY PURSEY

Ancienne strip-teaseuse et vedette du « porno », Wendy O. Williams, la chanteuse des Plasmatics, n'est pas à une délicatesse près. Les seins nus, ses gestes et son attitude sur scène sont franchement évocateurs, elle a coutume de briser des postes de télévision, de scier une guitare à la tronçonneuse. Pour ajouter une petite note de poésie à tout cela, le guitariste Ritchie Scott, les cheveux bleus coiffés à la Mohican, se présente en tutu de danse et bas résille. Certes, il faut savoir parfois regarder la vérité en face, les Plasmatics ne font pas dans la dentelle. Nés à New-York, ils en sont une caricature poussée à l'extrême, un gadget éphémère et délirant qui reflète avec outrance ce que le monde du spectacle peut inventer pour satisfaire les besoins d'un public avide de sensations nouvelles. Il faut dire que là, il est servi, même si, dans le genre, Alice Cooper proposait, il y a cinq ans, un show bien plus excitant. La musique est à la mesure du spectacle, dure, bruyante et sauvage. Dans deux ans, les Plasmatics n'existeront plus, remplacés par un groupe qui aura su faire la surenchère en découpant son guitariste au rayon laser.

Si la dentelle n'est pas non plus le fort de Jimmy Pursey, sa création, quant à elle, est tout le contraire d'un produit fabriqué. Leader de Sham 69, l'un des groupes les plus populaires en Angleterre, Jimmy Pursey mène désormais une carrière solitaire de façon à pouvoir se produire sur scène. En effet, ses concerts étant immédiatement et invariablement interrompus par de violents affrontements dans le public, Sham 69 a dû cesser toute activité scénique. Héros du prolétariat en Angleterre, Jimmy Pursey reste l'une des figures principales du punk-rock avec un jeu de scène fracassant et un discours virulent qui traduisent une conscience de classe aguerrie.

ALAIN WAIS.

★ Plasmatics. Discographie chez Stiff, distr. Vogue.
Jimmy Pursey. Discographie chez Polydor.

DANSE

CAROLINE MARCADÉ ET LILA GREEN

La nuit scintillante des milliers d'yeux de la Défense envahit le studio des Quatre Temps et viole l'intimité du lieu. Piégée dans la lumière des vitres, la frêle silhouette de Caroline Marcadé se démultiplie. Elle danse, elle joue avec sa danse. « Pierre Robert » est une très belle chorégraphie sur le thème du double, deux êtres ou deux moitiés d'un être, semblables et pas tout à fait pareils. Lui (Dominique Petit) exécute une série de parcours aux gestes précis, déliés, volubiles. Elle, sans les connaître, les reproduit sur un autre registre : ils se sont trouvés, reconnus, ils sont de la même essence.

Caroline Marcadé improvise aussi un solo sur la voix rauque de Ghédalia Tazartes, mais, cette fois, la rencontre n'a pas lieu et la danseuse n'est plus qu'une poupée mécanique bien programmée. Puis elle ébauche avec François Verret un pas de deux concentré, intense et dérisoire, que l'on croirait sorti des scènes grotesques de Goya. C'est tout à fait inattendu, fascinant (1).

Au Théâtre d'en face, la nuit s'insinue comme une lueur d'incendie dans un coin de la verrière. Le sol, le plafond, les murs, tout est blanc ; les projecteurs accentuent encore l'ambiance crue. Lila Green et son partenaire, Mark Tompkins, tout de blanc vêtus, vivent un nouvel épisode de leur chronique de la vie d'un couple, commencée l'an passé avec « Double Sens ». Entre trois télévisions et deux fauteuils, ils recréent peu à peu dans cet univers stérilisé un climat de non-sens. Les fragments d'images, de musiques, de gestes, de mots, sont minutieusement choisis, puis ils s'interfèrent ; il en jaillit l'insolite, un constat de non-communication malgré l'utilisation des techniques de « danse contact » avec leur jeu de relations corporelles. La danse finale du couple sur des rythmes stéréotypés est un modèle d'humour féroce.

Caroline Marcadé et Lila Green vont à l'opposé des recherches sur le pur mouvement. Tout comme Pina Bausch, mais avec leurs propres styles, elles se situent dans une théâtralisation de la danse où les rapports profonds entre les individus s'imposent bien plus fort qu'avec des dialogues.

MARCELLE MICHEL.

(*) Prochain programme du Théâtre d'en face : l'Atelier du groupe Ma, 6, 7, 8, 9 février, 21 heures.

(1) Ce spectacle sera créé à la Maison de la danse de Lyon le 12 mars à 20 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

LES FILS MEURENT AVANT LES PERES : Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30.
A PROPOS ET POPOF ? 20 h. 30; DIABLE UNE FEMME, 22 h. : Croq'Diamants (272-20-06).
LA RAISON DU MEILLEUR : Soupap (278-27-54), 20 h.
BRANDON, FOURBON ET CIE : Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-32), 21 h.
LE BUTIN : Théâtre de Poche (548-92-97), 21 h.
J'AIMERAIS BIEN ALLER A NEVERS : Fontaine (874-74-40), 20 h. 30.
BOULE PAS TA CAISSE : Studio Fortune, 20 h. 30.
LE TROISIEME JUMEAU : Splendid (887-33-82), 22 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Schéma, ballet.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : le Fleuve rouge. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Sur les ruines de Carthage.
Centre Pompidou (277-12-33), Débats, 18 h. 30 : Au fil de l'eau (l'entretien des cours d'eau). — Cinéma, 19 h. : Le cinéma expérimental (1967-1968). — Théâtre, 20 h. 30 : Parcours.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : I. Solisti Veneti ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.

Vendredi 6 février

Les autres salles

Aire Libre (322-70-78), 20 h. 15 : La bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's vicious.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron, (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque, 22 h. : People love me ; 20 h. 30 : Carlos Trafic. — Épée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Cité internationale universitaire (589-67-57). — Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Grand Théâtre, 21 h. : les Fiancées de K ou l'Eternel Masculin.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Follies.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Faille ; 21 h. : la Vie en douce. — 20 h. : Madame Bovary meurt de province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils
Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Sol.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Dimitri clown ; 22 h. : Elle voit des nains partout.
Grand Hall Montorgueil (331-55-31), 20 h., Diaboliquement vôtre.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : Ficelles : 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras : 22 h. 15 : Pardon M. Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Ai-je dit que je suis bossu ; 22 h. : la Guerre des petites étoiles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 21 h. : Des oiseaux par les yeux.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
La Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I. Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : le Concile des fous.
Théâtre de l'Atelier (277-31-85), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Dieu.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka ; 22 h. 15 : Camisoles Blues.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Dominique Bailly ; 22 h. : Peau d'âme.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Gouverneur de la rosée.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohême qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Valardy ; II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon ; 23 h. 45 : Alma Nova.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60) 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Candelas ; 22 h. : C. Nicolas.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Mille et une recettes pour devenir maître du monde.
Maison de Verlaine (326-39-15), 22 h. : J.-P. Reginal.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 45 : Suzanne ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-32-16), 21 h. 30 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood ; II, 21 h. 30 : Fico.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 23 h. 30 : Pascal Chevallier.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : M. Rivat.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Cache ta joie.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 30 : la Route fleurie.

La danse

C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 45 : Ballet Malambo Latino.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 30 : Compagnie Killina Cremona et R. Meguin.
Théâtre d'En Face (238-16-78), 21 h. : Ma, danse rituel théâtre.

Le music-hall

Aire Libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h. : Riou, P. Pouchain.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des Congrès (758-21-34), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 45 : le Cirque de Moscou.
Petite Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Gotan, musique populaire argentine.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

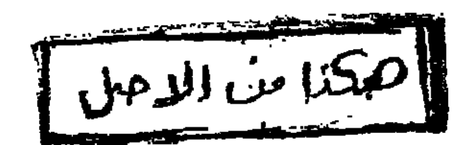
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre d'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Borodine, Beethoven, Tchaïkovski).
Lucernaire, 19 h. 30 : C. Lucas, R.-M. Negrea-Dumonteil (Brahms, Prokofiev) ; 21 h. : M. Straisfeld, T. Fèvre (Mozart, Schumann, Debussy, Fauré).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : N. Freire (Debussy, Chopin).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : N. Yépès (Dowland, Bach, Granados, De Falla, Turina, Brouwer).
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45, Quintette de cuivres A. Philippe (musique tchèque et française).
Galerie Peinture fraîche, 20 h. 45 : Ensemble Perceval.
Eglise des Blancs-Manteaux, 21 h. : Orchestre et chœurs P. Molina (Vivaldi, Lantier).

Jazz, rock, pop', folk

Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : José Barrense Dias.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. et 24 h. : Martial Solal.
Cardinal Paf (272-62-05), 22 h. : V. Porenbach, S. Faudrais.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Little Willie Littlefield.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Cheik Tidiane Fall Solo.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Palm Beach.
Interclub 17 (227-68-81), 20 h. 30 : P. Lacarrière and Co.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Trio Humair-Jeanneau-Texier ; 23 h. : Azuquita, Unit Orchestra.
Pavillon Baltard (871-16-53), 20 h. : Manfred Mann's Earth Band.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Metropolitan Jazz Band.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Les babouches font du rock mou.

Dans la région parisienne

Athis-Mons, C.C. (938-79-78), 21 h. : Commedia Dell'arte.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 : Entendu des soupirs.
Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h. 30 : les Fiancés de la banlieue ouest).
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-54), 21 h. : J.-Y. Joanny
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : J.-P. Cabec, guitare.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Mais on doit tout oser puisque...
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 15 : Trilogie du revoir.
Poissy, salle Molière (074-78-10), 21 h. : Darling, Darling.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : la Tempête ; 23 h. : J. Leandre.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : J'suis bien.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Gardien.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Amours de Carmen, de C. Vidor ; 19 h. : Mademoiselle, de T. Richardson ; 21 h. : A Canterbury tale de M. Powell et E. Pressburger.

Beaubourg (278-55-57), 15 h. : R.P.Z. appelle Berlin, de R. Habib ; 17 h. : Something always happens, de M. Powell ; 19 h. : le Redoutable Homme des neiges, de V. Guest.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

ASPHALTE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'AUBE DES DAMNES (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BANQUIERE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-93) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRUBAKER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp.

LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52)

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

C'EST LA VIE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90).

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.): Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.): Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), en soirée ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA FIN DU MONDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.), Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67)

HURLEMENTS (A.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Grand Pavois, 15e (554-46-85), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

JE VOUS AIME (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KAGEMUSHA (Jap.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40), George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE LAGON BLEU (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Rotonde, 6e (633-08-22) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MANHATTAN (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MASOCH (It.) (**), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NICK'S MOVIE (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.-Suis.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SHINING (A., v.o.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.o./v.f. : Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-49-34).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ciné'Italiens, 2e (296-80-27).

LE TROUPEAU (Turc) (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

VACANCES ROYALES (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

LE MIROIR SE BRISA, film anglais de Guy Hamilton. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97 ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NUMEROS ZERO, film français de Raymond Depardon. Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).

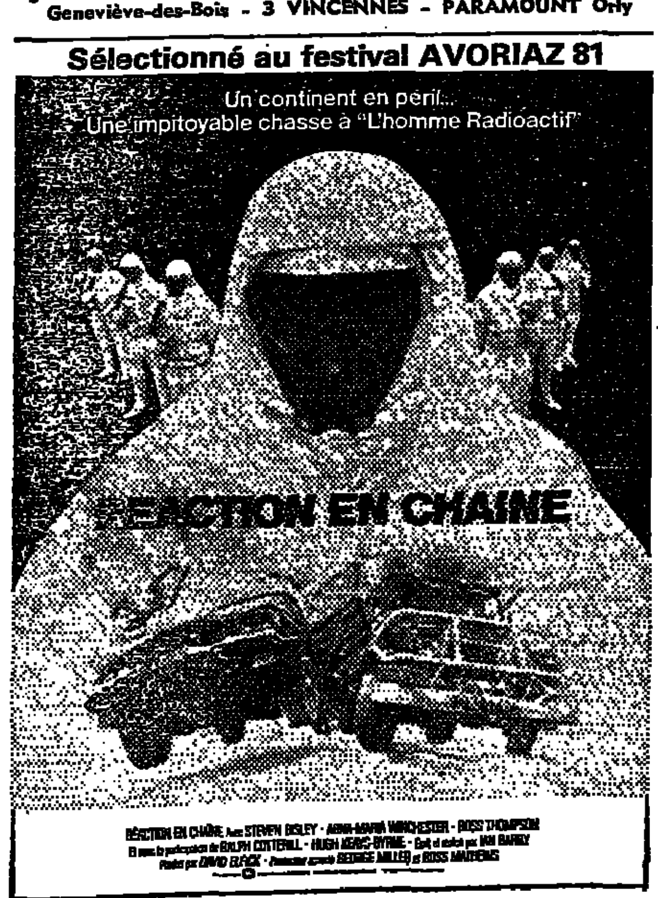
PSY, film français de Philippe de Broca. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32 ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97); Marignan, 8e (359-92-82 ; Normandie, 8e (359-41-18 ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

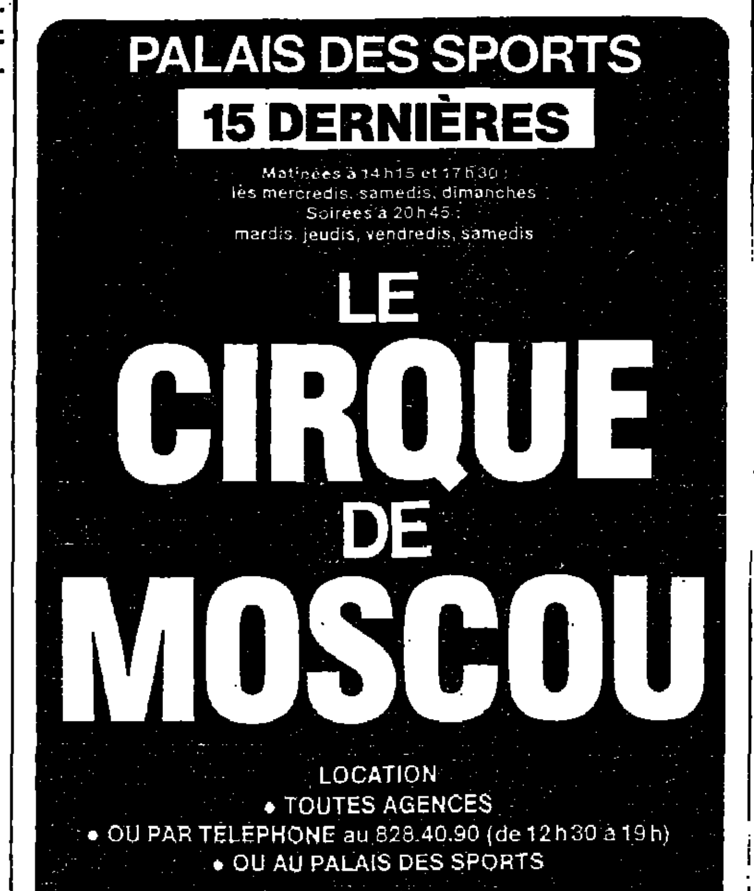
REACTION EN CHAINE, film australien de Ian Barry. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

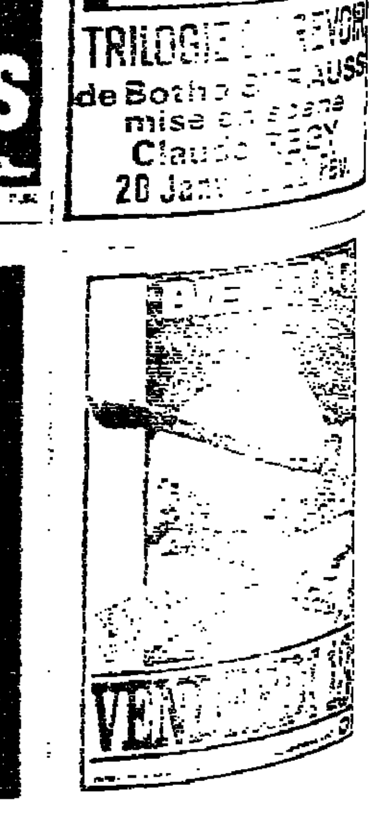
LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE, film français de Michel Gérard. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32); Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

TROIS GOSSES ET UN CHIEN, film tchèque d'Ota Koval. V.f. : Contrescarpe, 5e (325-78-37) en matinée.

UN ETRANGE VOYAGE, film français d'Alain Cavalier. Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42); 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).



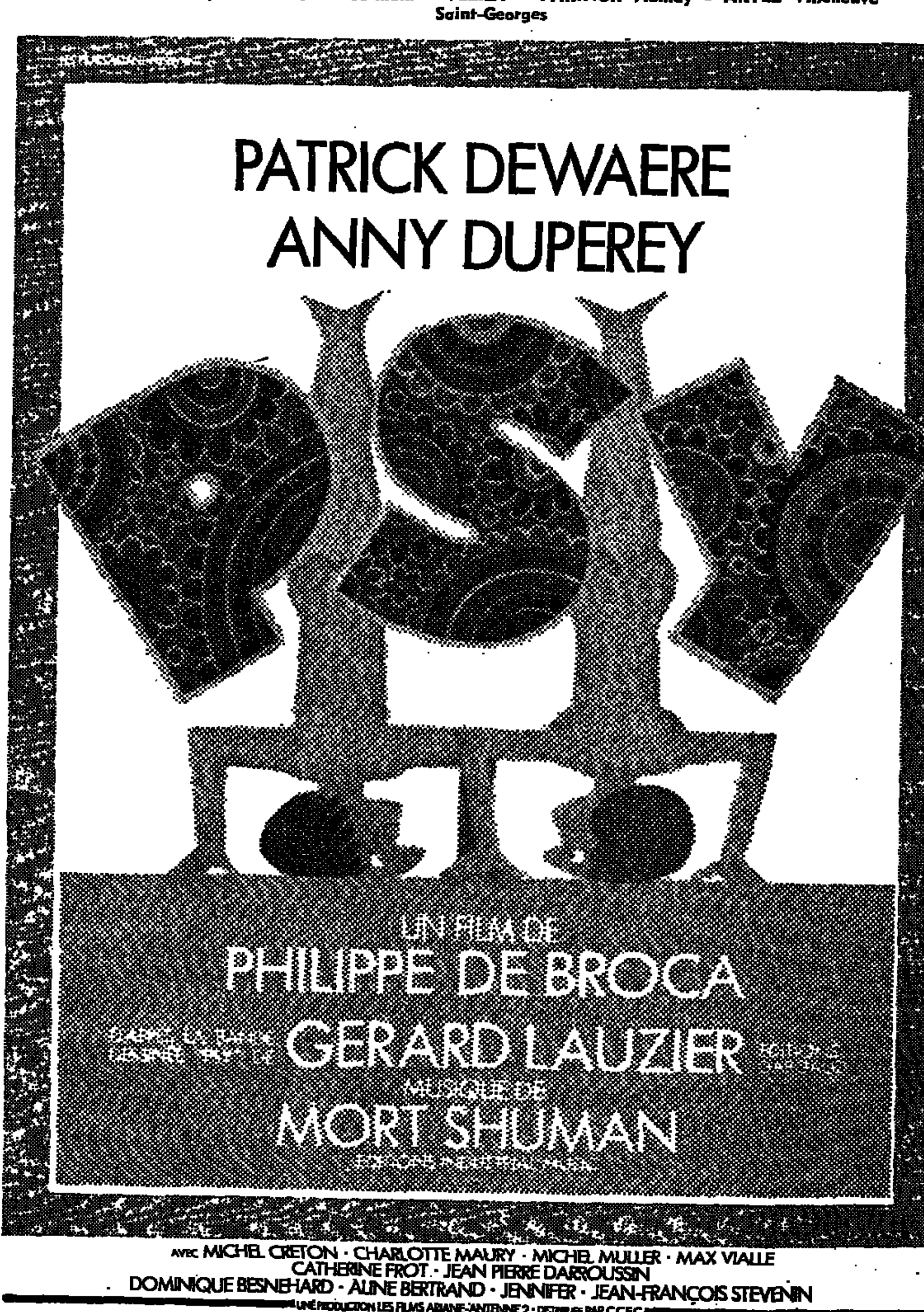




SPECTACLES

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
AMBRE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
BABY DOLL (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60).
BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
101 DALMATIENS (A., v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (Pol., v. yidd.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FAUST (All.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), H sp.
FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
FLESH GORDON (A., v.f.) (**) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-52-47)
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
PORCHERIE (Fr.-It., v.f.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
QUEIMADA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang.) : Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ZIEGFIELD FOLLIES (A., v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81).



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 6 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche : Michel Sardou
19 h 10 Une minute pour les femmes
Etre père aujourd'hui
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Au théâtre ce soir : Il est important d'être aimé
D'Oscar Wilde ; adaptation française N. et J. Anouilh ; mise en scène J. François ; avec J. François, H. Garcin, F. Delahalle, K. Tchenko, N. Jamet.
Marivaudages à l'anglaise autour de deux jeunes dandys qui se font l'un et l'autre appeler Aimé, car ce prénom, seul, semble leur ouvrir le cœur des jeunes filles...
22 h 10 Pleins feux
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie : La santé des enfants
En collaboration avec *le Monde de l'éducation.*
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : le Mythomane (3e épisode - Le chien-chien de la star)
Réal. M. Wyn, adapt. A. Boudard et C. Dubois, avec F. Perrin, S. Delair, J. Balutin, B. Laffont.
21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot. D'où venons-nous ? Où allons-nous ?
Avec le professeur P.-P. Grassé *(l'Homme en accusation)* ; MM. J.-P. Gasc *(la Prodigieuse Aventure de notre corps)*, M. Salomon *(l'Avenir de la vie)*, J.-P. Picha *(le Chaînon manquant)*.
22 h 55 Journal
23 h 5 Sports : Patinage artistique
Championnat d'Europe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Les contes du folklore japonais : Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre
C.G.T.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
David et la chance.
20 h Les Jeux
20 h 30 Le nouveau vendredi : El Salvador, pax americana et guérilla
El Salvador : *Pax americana* et guérilla.
21 h 30 Variétés : Hexagone d'or
FR 3 Radio a lancé, du 1er décembre 1980 au 3 janvier 1981, le concours Hexagone d'or. Vingt chanteurs sélectionnés par un jury après proposition des dix-neuf stations régionales y ont participé. Les auditeurs ont voté. On verra les gagnants, ainsi que ceux d'un autre concours organisé parallèlement, Hexagone vert, destiné celui-là à des chanteurs moins connus et n'ayant pas encore fait de disques.
22 h 25 Journal
22 h 45 Magazine : Thalassa
Troisième volet d'une série consacrée au cinéma et à la mer. On regardera des extraits de vieux films comme Black Pinat, *sorti en 1926, ou* Amiral Nakhimov, de Poudovkine *(1946), et d'autres.*

FRANCE-CULTURE

18 h 30. Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h 25. Jazz à l'ancienne.
19 h 30. Les grandes avenues de la science moderne : Ordre et désordre dans la matière
20 h. Relecture, par H. Juin : « Francis Jammes », avec L. Forestier, B. Devallle, S. Frey.
21 h 30. Black and blue : Impressions d'Afrique.
22 h 30. Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2. Six-huit : Jazz time ; 18 h 30. Magazine de D. Lemery ; 20 h. Actualité lyrique
20 h 20. Concert (Echanges franco-allemands) : « Symphonie n° 1 en ut majeur » (Beethoven) ; « Concerto pour alto et orchestre » (Bartok) ; « Symphonie n° 4 » (Nielsen), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. : J. Krenz, avec Hirofumi Fukai, alto.
22 h 15. Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (cycle Chopin) ; 23 h 5. Vieilles cires : Sergiu Celibidache dirige l'Orchestre philharmonique de Berlin (Prokofiev, Mendelssohn) ; 0 h 5. Jazz forum : Le jazz brésilien moderne.

● *Un préavis de grève* pour le jeudi 12 février vient d'être déposé à FR 3 par les syndicats des personnels techniques et administratifs C.G.T. et C.F.D.T. et par les syndicats de journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. afin d'« *imposer la négociation* » à propos de « *la mise en place des nouvelles techniques* ». De son côté, la direction de la chaîne affirme que « *les représentants du personnel, au cours de nombreuses rencontres organisées durant ces derniers mois, ont reçu de la direction des explications précises et détaillées sur les conditions dans lesquelles doit se dérouler à Reims une expérience d'exploitation d'un centre entièrement équipé en matériel électronique à l'occasion de son passage à la couleur* ».

Une lettre du directeur général des Archives

Après l'article dans lequel Claude Sarraute rendait compte de l'émission de Georges Suffert, « La rage de lire », diffusée par TF 1 le 21 janvier qui portait sur la défaite de 1940 (le Monde du 23 janvier), M. Jean Favier, directeur général des archives de France, nous écrit :

« (...) Mme Claude Sarraute, citant M. Fred Kupferman, consacre un long paragraphe à « l'incommunicabilité de nos archives, interdites aux historiens » et fustige, en la tournant en ridicule, « la fameuse loi des cinquante ans ».

» Je me permets de vous signaler que cette information est périmée, la loi du 3 janvier 1979 sur les archives ayant abaissé à *trente ans* (comme dans laplupart des pays occidentaux) le délai de libre communicabilité des archives publiques. Les archives de la période 1940-1950 sont donc, depuis plus d'un an, ouvertes à la recherche historique.

» Seuls sont exclus de ce délai les documents dont la divulgation mettrait en cause le respect de la vie privée ou de la sécurité de l'Etat, documents dont la liste limitative est donnée dans la loi du 3 janvier 1979 et dans le décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979. »

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 7 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales**
12 h 30 **Cuisine légère**
12 h 45 **Avenir : Des emplois liés à l'automatisme**
13 h **Journal**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon**
13 h 50 **Au plaisir du samedi**
Deux ans de vacances ; 14 h. 45, Maya l'abeille ; 15 h. 10, Temps X.
15 h 46 **Sports : rugby Irlande-France**
Tournoi des cinq nations, en direct de Dublin.
17 h 35 **Série : L'incroyable Hulk**
18 h 25 **Trente millions d'amis**
18 h 50 **Magazine auto-moto**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 45 **Les paris de TF 1**
20 h **Journal**
20 h 35 **Variétés : Numéro un**
Eddy Mitchell.
21 h 35 **Série : Dallas (3e épisode : La fête)**
Grand barbecue à Southfork Ranch. Pamela et Bobby tentent de réconcilier les deux ennemis, « Jack » et Digger, autour de la future naissance de l'héritier des Ewing...
22 h 30 **Télé-foot 1**
23 h 30 **Journal**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h 15 **La vérité est au fond de la marmite**
Cake et far.
12 h 45 **Journal**
13 h 35 **Des animaux et des hommes**
Peut-on ouvrir la cage aux oiseaux ?
14 h 25 **Les jeux du stade**
17 h 20 **Récré A 2**
Pinocchio : La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 **Chorus**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
19 h 10 **D'accord pas d'accord**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 45 **Top club**
20 h **Journal**
20 h 35 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
Finale de la coupe des champions 1981, en direct de Monte-Carlo.
22 h **Portrait : Le petit monde de Fernandel**
22 h 55 **Sports : Patinage artistique**
23 h 40 **Journal**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h **Trait d'union**
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 **Les pieds sur terre**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 **Horizon**
Emission du ministère de la défense.
15 h 50 **Téléfilm : Vie et mort d'un tel**
Une nouvelle de S. Martel et P. Dupriez.
18 h 30 **Pour les jeunes**
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : Victor Hugo.
19 h 10 **Journal**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 55 **Dessin animé**
David dans un conte des fées.
20 h **Les Jeux**
20 h 30 **Le roman du samedi : Les histoires extraordinaires**
D'après Edgar Poe : Le joueur d'échecs de Maelzel; réal. J.-L. Bunuel.
Voilà une série... extraordinaire. J.-L. Bunuel a ajouté une dimension baroque à la précision horlogère d'Edgar Poe. La passion, le trouble est là.
*21 h 30 **Les enfants du jazz***
23 h 30 **Journal**

FRANCE-CULTURE

10 h 45, **Démarches avec...** Charles Dupêchez, « les Divas ».
11 h 2, **La musique prend la parole** : Claude Debussy et les régions de la musique française.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : le Zimbabwe : l'heure des révolutionnaires, par Eric Laurent.
16 h 20, **Livre d'or** : Avec J. Savall, basse de viole, T. Koopman, clavecin. Couperin, Forqueray, Marius Marais.
17 h 30, **Pour mémoire** : Georges Devereux, ethnopsychiatre, par J. Meunier.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Communauté radiophonique des programmes de langue française.**
20 h, « **Tête à tête** », de M. Toesca, avec Jean Marais et Jean Rochefort.
21 h 37, **Disques.**
21 h 55, **Ad lib**, avec M. de Breteuil.
22 h 5, **La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Samedi : Magazine de J.-M. Damian, « Préludes pour le piano », de Debussy ; 10 h 30, Enregistrements historiques et rééditions (Haydn, Schubert) ; 11 h 45, Musique ancienne (Charpentier, Byrd) ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine (Webern, Schaeffer, Cage) ; 13 h 45, Débat ; 14 h 30, Acoustique musicale (Messiaen, Ives).
16 h 30, **Concert** : « Séquences pour quatre saxophones » (Nikiprovetski) ; « X + pour douze cordes et synthétiseurs » (Reibel) ; « Etudes pour agresseurs » (Louvier), par l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. St. Cardon, avec J. Desloges, saxophone.
18 h, **Comment l'entendez-vous ?** « Schumann », par le docteur J.-M. Robert, neurologue et généticien.
20 h 5, **Soirée lyrique** (Echanges internationaux) : « le Corrigedor », opéra de H. Wolf, par les Chœurs du Bayrischen Staatsoper, dir. W. Baumgart et l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. G. Albrecht, avec H. Laubenthal, ténor, K. Moll, N. Hillebrand, basses, D. Fischer-Dieskau, baryton, F. Lenz, ténor.
23 h, **Ouvert la nuit** : Genèse (Denisov, Janacek, Slavik, Canteloube, Tuzun, Brecht, Stravinski, Smetana) ; 0 h 5, Le dernier concert.

Dimanche 8 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **Talmudiques**
9 h 30 **Source de vie**
10 h **Présence protestante**
10 h 30 **Le jour du Seigneur**
11 h **Messe**
Célébrée avec les moines de l'abbaye d'Acey (Jura), prédicateur : Père Sébastien Delacommune.
12 h **La séquence du spectateur**
12 h 30 **TF 1 - TF 1**
13 h **Journal**
13 h 20 **C'est pas sérieux**
14 h 15 **Variétés : Les nouveaux rendez-vous**
15 h 30 **Tiercé en direct de Vincennes.**
15 h 40 **Série : Les Buddenbrook**
16 h 40 **Sports première**
18 h **Téléfilm : Une place forte**
De G. Jorre.
D'après le roman de P. Moustier, avec P. Santini.
19 h 25 **Les animaux du monde**
20 h **Journal**
20 h 35 ***Cinéma* : la Canonnière du Yang-Tsé**
Film américain de F. Wise (1966), avec S. McQueen, R. Attenborough, R. Crenna, C. Bergen, M. Andriane (Rediffusion.)
En 1926, en Chine, pendant la guerre civile. Un matelot américain, affecté à l'équipage d'une canonnière patrouillant sur le Yang-Tsé, s'attire l'antipathie par ses conceptions personnelles de la discipline.
Scènes d'action bien réglées, épisodes sentimentaux, allusions historiques et bonne conscience américaine. Pôle d'attraction : Steve McQueen.
23 h 35 **Journal**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 **Cours d'anglais**
11 h 15 **Dimanche Martin**
Emission de J. Martin ; 11 h. 20, Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite)**
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, Série : Drôles de Dames ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 **Feuilleton : Une fille seule**
18 h **La course autour du monde**
18 h 55 **Stade 2**
20 h **Journal**
20 h 35 **Téléfilm (cycle fantastique) : Frankenstein (n° 2)**
D'après le roman de M. Shelley, réal. G. Jordan.
Le monstre créé par le docteur Frankenstein demande à son créateur de lui « fabriquer » une compagne.
21 h 50 **Document : Par elles-mêmes**
Vigdis Finnbogadottir, président de la République d'Islande.
22 h 35 **Sports : Patinage artistique**
Championnat d'Europe.
23 h 30 **Journal**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I destinées aux travailleurs immigrés**
Mosaïque : La culture islamique ; Les femmes et l'islam ; Apprendre la langue arabe ; Le marabout et sa fonction sociale.
14 h 40 **Le courrier de l'Aéropostale**
Les quatre émissions sur l'Aéropostale ont valu un abondant courrier qui sera commenté avec trois « anciens » de l'Aéropostale : MM. Dabry, Macaigne, More.
15 h 10 **Aspects du court métrage français**
Une remise en cause de l'absurdité du quotidien vécu par un élève de terminale dans un lycée parisien.
15 h 40 **Ecouter le pays chanter : Alain Baschung**
L'Alsace est la quatrième étape de ce tour de France en chansons.
16 h 40 **Opéra : le Retour d'Ulysse dans sa patrie**
De Monteverdi ; livret de G. Badoaro ; mise en scène P. Leppard ; real. D. Heather.
Avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. G. Jarvis ; le Chœur du Festival de Glyndebourne, dir. P. Robinson. Et B. Luxon, J. Baker, R. Lloyd, R. Lewis, I. Calcy, A. Howells, B. Burrows.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM**
20 h **Série : Benny Hill**
20 h 30 **Une histoire de la médecine**
L'hôpital : de la charité à l'ordinateur.
Troisième volet d'une série d'émissions de J.-P. Aron et M. Ferro.
21 h 25 **Journal**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : l'Association sportive de Saint-Etienne**
22 h 35 **Cinéma de minuit : Man Hunt (Chasse à l'homme)**
Film américain de F. Lang (1941), avec W. Pidgeon, J. Bennett, G. Sanders, J. Carradine, R. McDowall, L. Stossel (v.o. sous-titrée. (N., rediffusion.)
En 1939, un Anglais, chassant à Berchtesgaden, est arrêté par les S.S. pour avoir mis en joue Hitler avec son fusil. Il réussit à s'évader et à regagner l'Angleterre où il est traqué par des agents de la Gestapo.
Film anti-nazi dont le scénario peut paraître grotesque. La mise en scène de Fritz Lang lui donne une grande intensité dramatique, une puissance tragique même.

FRANCE-CULTURE

9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : La libre pensée française.
10 h, **Messe** : A Saint-Joseph de Nancy.
11 h, **Regards sur la musique** : « le Mariage secret » (Cimarosa) (2e partie).
12 h 5, **Allegro.**
12 h 45, Inédits du disque.
14 h, **Sons.**
14 h 5, « **L'Effaceur effacé** », de J.-C. Islert, avec M. Chevit, R. Murzeau, J. Mauclair, D. Ajoret, M. Laborit.
16 h 5, **Le lyriscope** : présentation du « Château de Barbe-bleue », opéra de Bartok, dir. Ferencsik.
17 h 30, **Rencontre avec** : Mme Yaël Vered, ambassadeur d'Israël auprès de l'UNESCO.
18 h 30, **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : Les futuristes russes (2e partie).
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : le Cinéma, par J.-L. Schaffer.
23 h, **Musique de chambre** : J. Robin, piano, interprète Y. Claoué ; le Quatuor Margand interprète Sciortino, avec le Chœur mixte de Radio-France, N. Oxombre, alto solo, et l'Ensemble instrumental, dir. F. Bilger.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 40, **Dimanche matin** : Les classiques favoris (Beethoven) ; 8 h, Musiques chorales (Lully) ; 9 h 2, Les classiques favoris (Fauré, Debussy, Rachmaninoff) ; *9 h 30*, Cantate de Bach, pour la Fête de la Présentation ; 10 h 30, Les classiques favoris (Mozart).
11 h, **Concert** (en direct du Grand Auditorium) : « Sonate n° 1 » et « Deux lieder opus 91 », de Brahms, avec T. Adamopoulos, alto, N. Lee, piano, H. Schaer, contralto.
12 h 5, **Le jeu des Penchants.**
12 h 45, **Tous en scène** : De Broadway à Hollywood (G. Gershwin).
13 h 30, **Jeunes solistes** : G. Iglesia, J. Zanettacci.
14 h 15, **Les après-midi de l'orchestre** : Charles Lamoureux dirige Wagner.
16 h 15, **La tribune des critiques de disques** : Sonate « Arpeggione », de Schubert.
19 h, **Jazz Pulsations au Festival de Nancy.**
20 h 5, **Les grands concerts d'archives** (Festival de Tanglewood, 27-7-1962) : « Passacaille et fugue en ut mineur », de J.-S. Bach, orchestre d'O. Respighi ; « Symphonie n° 2 », de Beethoven ; « Une vie de héros » (R. Strauss), par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Pierre Monteux.
22 h, **Ouvert la nuit** : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Saturnales (Dukas, Schmitt, Respighi, Britten).

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 6 FEVRIER

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, est l'invité de l'émission « Leaders » sur R.T.L., à 22 h. 30.

— *M. Georges Seguy*, secrétaire général de la C.G.T., est reçu à l'émission « Tribune libre » sur FR3, à 18 h. 55.

— *M. Helmut Schmidt*, chancelier de la R.F.A., est interviewé pendant le journal de 20 h., sur TF 1 et A 2.

SAMEDI 7 FEVRIER

— Le magazine *« Vécu »* a pour thème l'affrontement des opposants et des partisans du nucléaire à Plogoff, sur France-Inter, à 12 h.

— *Mgr Marty* et *Mgr Lustiger* sont les invités du « Journal inattendu » sur R.T.L., à 13 h.

— *M. Claude Labbe*, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Actualité magazine » sur France-Inter, à 13 h.

DIMANCHE 8 FEVRIER

— *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, participe au « Club de la Presse » sur Europe 1, à 19 h.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre AUBRY,
avoué honoraire,
survenu le 31 janvier 1981, à l'âge de soixante-seize ans.

Suivant sa volonté, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

De la part de :
Mme Pierre Aubry, son épouse,
M. et Mme Philippe Aubry,
M. et Mme Xavier Rolland,
M. Noël Aubry,
M. et Mme Jacques Aubry,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Mme Charles Voisin, sa sœur.
Il ne sera pas envoyé de faire-part.
13, La Hunoye - Rubelles,
77050 Maincy.

— On annonce le décès, le lundi 2 février 1981, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, de

M. Maurice BELLIARD,
préfet honoraire,
avocat au barreau d'Angers.

[Juriste et ingénieur agronome, Maurice Belliard a été préfet de la Haute-Loire puis de l'Allier. Limogé par le gouvernement de Vichy, il est devenu préfet honoraire sous la IVe République. Inscrit au barreau d'Angers, Maurice Belliard (radical-socialiste), a siégé de la Libération jusqu'en 1947 au conseil municipal d'Angers, dirigé par un maire socialiste, M. Auguste Allonneau.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Henri BONNISSEAU,
née Jacquet-Lamotte,
survenu le 4 février 1981, dans sa centième année.
79190 Sauze-Vaussais.

— Mme James de Bovet,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

James de BOVET,
survenu à Paris, le 3 février 1981.
39, rue Blomet,
75015 Paris.

Le service religieux aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 9 février, à 8 h. 30, où l'on se réunira.

— Les sociétés Time Inc., New-York,
Time Life Press Agency et Time Life International, Paris,
ont le regret de faire part du décès de

James de BOVET,
leur ami et collègue,
survenu à Paris, le 3 février 1981.

Le service religieux aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 9 février, à 8 h. 30, où l'on se réunira.

— M. Jean Burel,
M. et Mme Jean-Pierre Burel et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Burel et leurs enfants,
M. et Mme Werner Streitwieser et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Debaecker et leur fils,
M. et Mme Jean Feraud et leurs enfants,
Les familles Feraud, Burel, Bonnet, Prémont, Goulirand,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BUREL,
née Juliette Feraud,
survenu le 5 février 1981, en sa soixante et unième année.

Priez pour elle.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 9 février, à 14 h. 30, en l'église Saint-Martin, à Palaiseau (Essonne).
37, parc d'Ardenay,
91120 Palaiseau.

— Mme Jean Cadier,
M. et Mme Gaston Aigon,
M. et Mme Pierre Cadier,
Le docteur et Mme Pierre Couval,
ont la tristesse de faire part du décès du

pasteur Jean CADIER,
doyen honoraire
de la faculté de théologie
de Montpellier,
ancien aumônier
de la
Ire armée et du maquis de Vabre,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
rappelé à Dieu, le 28 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-troisième année.

« J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. »
(2 Cor., IV.)

24, rue Marceau,
34000 Montpellier.

— M. et Mme Raymond Gorlier et leurs enfants,
Mlle Myriam Calvet,
M. et Mme François Calvet et leur fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Léon CALVET,
née Marie-Thérèse Grazlle,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,
survenu le 2 février 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le service religieux a été célébré ce jour, en l'église Saint-Augustin, à Lyon-4e, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Caluire (69).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Louise CORNAND,
née Labaume,
veuve de Louis Cornand,
ingénieur,
et
Roger Chayssac,
pharmacien,
survenu le 30 janvier 1981, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation a eu lieu au caveau de famille de Bourg-lès-Valence (Drôme).

— Nous apprenons la mort, survenue le 5 février 1981, à Marseille, de

Raymond DELOUCHE.

[Agé de cinquante-trois ans, Raymond Delouche, entré comme journaliste à « la Dépêche du Midi » en 1957, a travaillé au « Provençal », de décembre 1963 jusqu'à sa mort, à la suite d'un accident de la route le 31 janvier. Militant syndicaliste, il a longtemps été délégué national pour la section Provence du Syndicat national des journalistes.]

— Mme Marcel Deurieu,
M. et Mme Louis Deurieu,
M. et Mme Jacques Deurieu,
M. et Mme Marc Deurieu,
M. et Mme Alain Deurieu,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel DEURIEU,
survenu le 27 janvier 1981, à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Gargas (Vaucluse).
« Les Bricolets »,
84400 Gargas.
9, résidence « L'Orée-d'Hastings »,
Avenue Ire-Armée-Française,
14000 Caen.

— Paul Dominique Flori, notaire honoraire,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine FLORI,
survenu le 26 janvier 1981.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Etienne de Villeneuve-sur-Lot, le 29 janvier 1981.
51, rue Saint-Etienne,
47300 Villeneuve-sur-Lot.

— M. et Mme Pierre, Célestin Legault,
M. et Mme Pierre Legault et leurs enfants,
M. et Mme Jean Legault et leur fille,
M. et Mme Jacques Legault et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté beau-frère, oncle et grand-oncle,

M. Antonin LACOMBE,
survenu à Nice, le 4 février 1981, dans sa soixante et onzième année.

La levée du corps a eu lieu à l'hôpital Pasteur.

Les obsèques seront célébrées le samedi 7 février 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Joseph, à Angers.

Domicile du défunt :
« La Réole », à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).
27, rue de Villiers,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur Jacqueline Deville,
M. Gaston Deville et leurs enfants,
Mme Boittelle-Coussau, avocat à la cour,
M. Frédéric Coussau,
et leurs enfants,
La famille Lentulo,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LENTULO,
chirurgien-dentiste,
survenu le 27 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 29 janvier 1981, à Bethonvilliers (Eure-et-Loir), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri MAYER-DOMERGUE,
survenu le 3 février 1981, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

De la part de :
M. et Mme Claude Mayer et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Mayer et leurs enfants,
M. et Mme Jean Mayer et leurs enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 février, à 11 heures, en l'église réformée du Foyer de l'âme, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, 75011 Paris.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
(Jean XV, 12.)

— M. et Mme Jean Schembri et leurs enfants,
Les familles Clément, Flasson, Robert, Izard, Otter, Eick, Descamps et Kienzler,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges OTTER
née Gisèle Clément,
capitaine F.F.C.,
chargé de mission 1re classe,
médaille de la Résistance française
avec rosette,
croix de guerre,
King's Order for Brave Conduct,
pieusement rappelée à Dieu le 4 février 1981, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques auront lieu à Nice, le samedi 7 février 1981.

Levée du corps au reposoir de l'hôpital Pasteur, à 9 h. 45. Office religieux en l'église Saint-Pierre-d'Arène, à 10 heures.

Inhumation au cimetière de Vence, à 11 h. 30.
21, rue Caffarelli,
06000 Nice.

— Simonne Puech,
son épouse,
Jean-Louis et Christiane Puech,
Françoise et Eric Galland,
Martine et J.-Pierre Vincent,
Annie et Claudine,
ses enfants,
Pigalon, Natacha, Emilie, Cédric,
ses petits-enfants,
font part du décès brutal, le 15 janvier 1981, de

Louis PUECH,
commissaire principal honoraire,
ancien conseiller municipal
d'Alençon,
ancien conseiller général
de Valence,
maire adjoint de Valence,
ancien combattant 1939-1945,
officier d'Académie.

Selon la volonté du défunt, après l'incinération à Lyon, l'urne a été inhumée au cimetière de Tain-l'Hermitage.
12, rue Docteur-Calmette,
26000 Valence.

— M. Georges-Louis Rondeau,
son époux,
Mlle *Marie-Josèphe* Rondeau,
Mlle Claude Rondeau,
Mlle Françoise Rondeau,
Mlle Brigitte Rondeau,
M. et Mme Rémi Bécourt-Foch et leurs enfants,
Mlle Marie-Antoinette Rondeau,
M. et Mme Philippe Benoit et leurs enfants,
Mlle Pascale Rondeau,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Emile Taudière,
Mlle Renée Rondeau,
Le général et Mme Gabriel Gassiat,
Les familles Marot et Pelletier,
ont l'honneur de faire part du décès de

Mme Georges - Louis RONDEAU,
née Simone Marot,
pieusement endormie dans la paix du Seigneur, à l'âge de soixante-quinze ans, le 4 février 1981.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans la chapelle de La Combe, à Adriers (Vienne), le 7 février, à 15 h. 30.

Une messe sera célébrée à Paris, ultérieurement.
39, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— M. et Mme Claude Salmon et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Salmon et leurs enfants,
Mlle Jacqueline Salmon,
M. et Mme Claude Rameau et leurs enfants,
Les familles Pecquet, Desbordes, de Contes d'Esgranges, Lecouvey-Braille, Maillard, Galland, Cattet Theilier de Poncheville, Droulers, Jacquot, Laumont, Lemoine, Astruc, Morel, Rameau, Devant et Porta,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques SALMON,
née Marguerite-Marie Cerfon,
leur mère, grand-mère, parente et amie, rappelée à Dieu le 4 février 1981, dans sa soixante-douzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 février, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Melun, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Melun-Sud.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue Doré, 77000 Melun.
31, rue Borghèse, 92200 Neuilly.
38, quai Lallia,
77350 Le Mée-sur-Seine.
64, rue Dajot, 77000 Melun.

— M. Raymond Stark,
Alain Stark,
Irène et Robert Schoulal,
Muriel et Serge Charbit-Stark,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse et mère,

Mme Francine STARK,
le 4 février 1981, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont lieu le vendredi 6 février 1981, à 14 heures, au cimetière de Bagneux (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes.

— Semblançay.
Mme François Trystram, née Fanette Popelier, son épouse,
M. Bernard Trystram et Mme, née Colette Daoust,
Mme Maurice Martinache, née Joëlle Trystram,
Docteur Didier Trystram et Mme, née Martine Valke,
M. Pascal Trystram et Mme, née Ellen Bennett,
M. François Trystram et Mme, née Marianne Ostouck de Schutter,
M. Antoine Trystram,
ses enfants,
Vincent et Florence Trystram,
M. et Mme Patrick Martinache,
M. et Mme J.P. Merveille,
M. et Mme François Xavier Durlez,
M. Benoît Martinache,
MM. David et Olivier Trystram,
Roman, Barnaby, Arabella Trystram,
Julie et Nicolas Trystram,
ses petits-enfants,
Guillaume et Annabelle Martinache,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Louis Trystram,
M. et Mme Max Prele,
M. et Mme Emile Popelier,
M. et Mme Jean-Pierre Popelier,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Paul Peillon-Trystram et leurs enfants,
M. Michel Vaillant et ses filles,
M. Michel Trystram,
Mme Odette Trystram,
Mme Denise Trystram et ses fils,
M. *Francis Girod,*
M. Franck et Mlle Caroline Popelier,
MM. Vincent et Marc Popelier,
ses neveux, nièces, ses petits-neveux, et petites-nièces,
Mme Marcelle Guillain,
Mme F. Durandy,
Mme E. Leveugle,
ses tantes,
Les familles Trystram, Lehoucq, Guillain, Cambier et Cherioux,
ont le regret de faire part du décès de

M. François TRYSTRAM,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre du Mérite,
commandeur
de l'ordre de la couronne,
officier de l'ordre de Léopold,
survenu à Cannes, le 4 février 1981, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques seront célébrées le samedi 7 février 1981, en l'église de Semblançay (Indre-et-Loire), à 16 h. 30. Signatures sur registre à l'église.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Semblançay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Sa famille,
Et ses amis,
font part du décès de

Mme Hélène VALENSI,
survenu le 5 février 1981, en son domicile.

Anniversaires

— A l'occasion du second anniversaire du décès de

Jean CATRICE,
ceux qui sont fidèles à sa mémoire sont invités à se joindre par la pensée à la messe célébrée pour lui, à Hem, dans le Nord.

Remerciements

— Mme E. Renier et ses enfants, très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès du

docteur Edgard RENIER,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

fonctions commerciales . fonctions commerciales



NCR FRANCE
L'un des premiers constructeurs mondiaux de systèmes informatiques
propose à des
JEUNES DIPLOMES
Ecoles supérieures de Commerce et Gestion.
et JEUNES COMMERCIAUX
Expérience vente matériels ou logiciels.
une CARRIERE d'INGENIEUR COMMERCIAL
Les candidatures (CV + photo) sont reçues par NCR FRANCE
Service Recrutement - Tour Neptune
92086 Paris La Défense Cedex 20
Réponse rapide et discrétion assurées.

UNIVERSITAIRES
moins de 26 ans, dégagés obl. milit.,
dans le cadre du 3e Pacte National pour l'Emploi des Jeunes,
la succursale française d'un
GROUPE SUISSE D'ASSURANCES
de réputation internationale
ENGAGE : le 27 Février 1981
12 ATTACHÉS COMMERCIAUX
A l'issue du stage obligatoire de 6 mois
7 postes d'ELEVES INSPECTEURS et
5 postes d'ATTACHÉS d'INSPECTION
(Paris et province) leur seront proposés
la Titularisation interviendra en fonction des capacités.
Lettre et photo berep 39, rue Louis-Rouquier 92300 Levallois

Importante Société d'Installation de cuisines industrielles recherche
DELEGUES-CIAUX
Minimum 25 ans, clientèle existante et à développer, fixe+commissions, Statut V.R.P. voiture fournie.
Ecr. avec C.V., photo et références, sous n°2256/F à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

Importateur et distributeur matériels électroniques sophistiqués (instrumentation)
recherche
VENDEURS
Débutants et confirmés, de formation électronicien
Ecrire sous référence ELEC 81 003/5 à :
INTERMAN CONSEIL
126, bd Victor Hugo - 92110 CLICHY
qui sélectionne les candidats.
PRB

Commerciaux, une mission de taille!
Nous vous chargeons de commercialiser un produit hors du commun, outil indispensable à la bonne gestion des sociétés et qui bénéficie d'un succès constant auprès des chefs d'entreprise des P.M.E.-P.M.I.
Hommes d'action, dynamiques, réfléchis, vous avez une expérience de la vente en biens d'équipement et en services...
Nous sommes une société en pleine expansion. Une équipe dynamique vous attend.
A VOUS D'AGIR !
Téléphonez-nous au 071.19.19
Communiqué

SESSION MARS 1981
Stage inter-entreprise d'entraînement à la négociation commerciale
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
Tél. 266 90 75 - Poste 28
ALIAS
Formation commerciale

IMPRIMERIE SPECIALISEE dans les liasses, carnets, continus, recherche
Attaché Commercial
pour secteur PARIS-NORD et BANLIEUE NORD.
Connaissance IMPRIMERIE souhaitée.
Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 2236/F à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS (qui transm.)

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Dans quelle mesure utilisez-vous réellement vos capacités ?

Il vous faudrait pour cela
- les connaître
- les mesurer
- les apprécier
- les développer
- les mettre en valeur

Autant de fonctions actives que ni l'éducation, ni la formation traditionnelles ne vous ont permis d'inventorier.

Au fond...
Il faut pour y parvenir :
- Un cadre spécialisé dans l'analyse de la personnalité, sa bonne appréciation et sa réalisation harmonieuse.
- Une volonté très structurée et très persévérante d'auto-analyse et de perméabilité aux formes les plus originales de la pédagogie "caractérielle".
- L'exercice d'une profession révélatrice des aspects authentiques et profonds de la personnalité !

(La personnalité est d'autant mieux révélée que la profession est difficile.)

TEV → répond aux besoins les mieux établis en matière d'exercice des véritables capacités de chacun.
Groupe

- **Par ses moyens d'investigation :**
→ vous connaîtra et vous apprendra à vous connaître comme vous ne croyez sans doute pas que cela soit possible.
- **Par ses moyens pédagogiques :**
TEV → dispose d'une batterie (hommes et matériels) de moyens de formation tout à fait exceptionnels.
- **Par ses moyens matériels :**
TEV → consent, pour votre formation, d'importants investissements initiaux :
(+ de 7 mois de financement des débutants).
→, une fois installé (e) dans son réseau de distribution, vous permet des rémunérations confortables puis spectaculaires (de 8000 F la première année à + de 15000 F la troisième).
- **Par ses moyens promotionnels :**
TEV → vous offre des perspectives pratiquement illimitées et exclusivement articulées sur la promotion interne.
- **Par la qualité de sa clientèle potentielle et de ses produits :**
TEV → s'adresse à une clientèle avertie des réalités économiques et financières, disposant de revenus ou de patrimoines les rendant sensibles à la qualité des performances qu'ils retiennent.
→ a conçu ses produits pour répondre à leurs besoins.

Avec 24 ans au moins, un niveau Bac + ou autodidacte solide, vous craignez peut-être toujours de nous écrire.
"Si vous avez réellement peur, faites-le"
William B. Given Jr.

à BANCE Pub. 13, rue Marivaux, 75002 Paris
(Merci de préciser s/l'enveloppe réf. 813.333)

HITACHI
MATÉRIEL Haute FIDÉLITÉ recherche pour PARIS-18e
1er - RESPONSABLE ATELIER
SERVICE DÉPANNAGE
Il sera chargé :
- de l'organisation de son atelier comprenant 7/8 Techniciens.
- des urgences et des délais de réalisation des réparations.
- des contacts avec la clientèle.

2e - JEUNE INGÉNIEUR OU TECHNICIEN
pour SERVICE DÉPANNAGE EN ATELIER DU MATÉRIEL VIDÉO ET MAGNÉTOSCOPE
CES DEUX POSTES :
- nécessitent des connaissances techniques : HIFI - VIDÉO MAGNÉTOSCOPE TÉLÉ-COULEUR
- conviendraient parfaitement à jeunes Ingénieurs ou Techniciens confirmés.
- SALAIRE MOTIVANT X 13 MOIS (en fonction expérience).

Tél. pour rendez-vous : Mme DENIS 022-22-46

ITE
SOCIÉTÉ COMMERCIALE recherche pour son département informatique
COMMERCIAUX
- Produits destinés aux P.M.E.
- Formations assurées.
- Références exigées.
- Secteur exclusif.
- Rémunérations motivantes.

Tél. heures bur. au 329-83-41.

secrétaires

P.M.I. au Havre recherche secrétaire de direction expérimentée. Débutante s'abstenir. Anglais parlé et écrit, très bonne sténo-dactylo. Ecrire avec C.V. détaillé et photo à n° 72.021 Havas B.P. 1366, 76066 Le Havre Cedex.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION recherche pour ses agents cartes : revêtements de sols. D'applications et outillages pour revêtements muraux. + réseaux nationaux + relations publ. et publicité. Tél. h. de bureaux 329-83-41.

Je cherche pour vendre à mes clients commerçants de Suisse articles de tous genres (secteur alimentaire). Paiement comptant. Offres à Pierre Haller, Les Bourgeoises, CH-1181 Mont-sur-Rolle (Suisse).

Modeleur sur bois cède ses parts de sté modelage-menuiserie (1/3, soit 180.000 F). Chiffre d'affaires annuel 1.600.000 F. Téléphone : 919-86-23.

Société de commercialisation rech. pour ses agents cartes : Revêtements de sols. D'application et outillages pour revêtements muraux. + Réseaux nationaux. + Relat. publiques et publicité. Téléph. hres bur. : 329-83-41.

Disposant 5 à 7 millions de F, recherche affaire industrielle ou service bonne rentabilité. Ecr. s/n° T025229M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous cherchons Représentant exclusif pour appareil de massage unique au monde. Grande marge. ROTAX S.A. CH-8803 Rüschlikon/ZH.

emplois régionaux

USINE DE BASSE-NORMANDIE
300 personnes
recherche
INGÉNIEURS D'ENTRETIEN
Formation mécanique, électricité, régulation, connaissant bien les problèmes thermique et de récupération d'énergie.
Expérience souhaitée.
Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à HAVAS n° 5009, 23, rue du Maréchal-Leclerc, 50000 Saint-Lô.

Société d'administration de biens
CHERCHE CADRE
pour gérer portefeuille de syndic.
Expérience professionnelle souhaitée.
Lieu de travail : LANGUEDOC-ROUSSILLON.
Possibilités d'association ultérieure.
Env. C.V. + photo et prét. à Agence Havas n° 17.477, 11100 Narbonne, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

LA VILLE DE NANTES
260.000 habitants
recrute par voie directe
UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Possib. de logement de fonction. Adresser candidature et C.V. détaillé à M. le Député-Maire Hôtel de Ville - 44036 NANTES CEDEX, avant le 28 février 1981. Pour toutes informations complémentaires, demander à la Mairie, le bureau du Personnel (tél. : 16 (40) 20-84-72.

ÉDITEUR REVUES ARTISTIQUES RECRUTE CHEFS DE RÉG. A.T.C. EN PUBLICITÉ (H. et F.). Envoyer curriculum vitae, photo à SUDEM, n° 258, B.P. 617, 69221 LYON Cedex 1.

POUR CONFÉDÉRAT. NATION. COMMERCE ARTISANAT, STÉ recrute CHEF DE RÉG. A.T.C. EN PUBLICITÉ (H. ou F.). Clientèle existante. Env. curr. vitae, photo à SUDEM, n° 459, B.P. 617, 69221 LYON Cedex 1.

Association 1901 cherche directeurs (trices) pour encadrement séjour adolescents, dominante plein air en Auvergne. APSPA, 17, place La Fayette, 43100 BRIOUDE. Tél. (71) 50-00-70.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Ingénieur Electricien Nigéria
Importante entreprise de Travaux Publics recherche pour un très gros chantier de génie civil au **NIGERIA, INGENIEUR-ELECTRICIEN** (grande école ou assimilée) expérience du matériel de Travaux Publics et bâtiments d'installation de bases vie, froid et liaisons radio. Anglais indispensable.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo récente sous référence 1015 à
Communiqué 9 Bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra

Recherchons
TRADUCTEURS
de langue française, spécialisés dans les domaines informatique et technique.
Faire offres sous chiffre V 18-115039, PUBLICITAS c.p. CH 1211 GENÈVE 11.

INGÉNIEURS P1, P2
Physic. Poste étran. 733-20-46.

Recherche immédiatement
2 CUISINIERS EXPERTS
célibataires. Veuillez nous contacter par téléphone (U.S.A) 305358 2125. La Paloma restaurant, Miami, 233 NE 16 th St. La communication pourra être réglée.

Le groupe **Egor** rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines :

- **DIRECTEUR D'USINE** Réf. VM 1152 Q
- **RESPONSABLE MARCHES PERITELEVISION - PERITELEPHONIE** Réf VM 8403 A
- **JEUNE-CONTROLLER** Réf VM 229 J
- **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER** Réf VM 1160 R

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à
groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris
média-system

JEUNE AUDIT
PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE, nombreuses filiales France et étranger, souhaite intégrer au sein de l'équipe de la direction financière de la holding, un Jeune Audit.
Une réelle opportunité de carrière est offerte à HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, désirant valoriser 2 ou 3 ans d'expérience acquise dans groupe important ou cabinet anglo-saxon.
Après avoir assuré avec succès sa fonction d'audit, le titulaire du poste pourra accéder dans un avenir proche à de larges responsabilités au sein d'une des filiales françaises ou étrangères.
Poste à Paris.
Écrire sous référ. FN 331 AM.
4, rue Massenet 75016 Paris **efap**

Directeur ambitieux pour créer et diriger en France une petite société de vente/après-vente des meilleures imprimantes pour emballages d'Europe (codes date C.E.E., etc.). Les candidats devront connaître l'industrie de l'emballage, avoir de l'expérience de la vente et être honnêtes. Réponses en anglais S.V.P. s/n° 6.071 *le Monde* Publ., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Important C.E., sud de Paris, rech. un TECHNICIEN de gestion d'administration de centre de vacances : adultes, retraités, enfants. Position hiérarchique équival. au niveau IV. Expér. 3 de la métallurgie, base 40 h. Expér. du même poste exigée. Ecr. s/n° 7.843, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Filiale Banque d'affaires recherche
COLLABORATEURS RESPONSABLES
- Plus de 3 ans expér. ccials, formation assurée.
- Travail passionnant, plan de carrière, esprit d'équipe.

Libre de suite.
Tél. ce jour : 763-12-02, poste 27, 9 h 30/19 h. ou envoyer C.V. s/réf. 27, S.I.I.F., 60, rue Jouffroy, Paris (17e).

QUARTIER ÉTOILE
Recherche EMPLOYÉE maison temps complet, bne cuisinière avec référence. Libre suite. Tél. (à part. 11 h) 500-47-02.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR DE CONTRAT
Parlant Anglais - Allemand - Français
Expér. en Grande-Bretagne - France - Allemagne
cherche poste similaire à Paris
MACHINES TOURNANTES
Pompes - Turbines - Compressors
Ecrire sous n° 3.126 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

« Animateur culturel, coord., exp., cherche poste développement culturel local ou région. » Écrire s/n° 7.814 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

(de 12 à 16 C.V.)

604 PEUGEOT
Boîte auto., direction assistée, intérieur cuir fauve, peinture métal. sable, salon 77. Stéréo, cassettes. Révisée état neuf. 36.000 km + 2 pneus cloutés. Prix 30.000 F. Tél. : 330-07-50.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
EXCEPTIONNEL !
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80
M. Rolland, 766-02-44.

information divers

Pour bien choisir votre métier, *FRANCE-CARRIÈRES*, chez tous les marchands de journaux, à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger. *MIGRATIONS*, chez tous les marchands de journaux, à Paris et en banlieue.

gérances libres

Jne homme 25 ans, 14 ans exp. Restauration (garçon de salle, chef de rang et GÉRANT), rech. gérance libre restaurant et/ou bar-brasserie. Paris exclusivement. Tél. M. Deshayes au 249-12-93.

deux-roues

A VENDRE
DAX-HONDA ST 70
Etat neuf (7 mois). 4.000 km. Prix : 2.500 F - Tél. le soir de 18 h. à 20 h. au 531-44-79.

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL
restauration petit imm., asc., appts 2, 3, 4 p. DUPLEX aménagés, charme. Tél : 261-27-46.

2e arrdt

ETIENNE-MARCEL Beau 2 P., caractère dans immeuble ravalé, tt cft. 330 000 - 522-95-20.

OPÉRA MONSIGNY
studio, 2 et 3 p. aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, asc. 261-27-46.

3e arrdt

MARAIS 4 P. + terr., caractère, cft, économie énergie, imm. réc. rest., XVe siècle. 272-01-13.

5e arrdt

IMM. XVIIIe 34, r. Montagne-Ste-Geneviève ORIGINAL, à débattre 375.000 F **37 m²** ce jour 14-17 h ou 572-49-48.

PANTHÉON, LYCÉE HENRI-IV « BRULERIE ST-JACQUES » 2, 3, 4, 5 PIÈCES, TERRASSES. Très belle réalisation. Livraison mai 1982. Vente : 9, rue de l'Estrapade. Samedi, lundi, 14 h 30 à 18 h ou BEGI. tél. : 267-42-06.

Mº MONGE bon immeuble sur rue **2 PIÈCES** entrée, cuisine, bains, w.c. PRIX INTERESSANT. Téléphone. 10 RUE GRACIEUSE. Samedi, dim., lundi 14 h à 17 h.

6e arrdt

9, r. Dupin - prx. Bon Marché, séjour, 2 chbres, 2 bains, asc., terrasse, soleil. 354-42-70 Samedi, lundi de 12 à 17 h.

LUXEMBOURG
APPARTEMENT EN DUPLEX
GD SÉJ. + TERRASSE
+ 2/3 chambres, imm. récent, parking. Prix 1.560.000 F. Vis. vendredi, samedi 15-17 h. 3, rue Campagne-Première.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
Imm. Directoire gd standing, 2-3 P + mezzanine, poutres. S/place 11 h-18 h 30 ts les jrs
NEVEU 550-48-83 743-96-96.

9e arrdt

Près square Berlioz, bel imm. 6 P., entrée, cuisine, 2 bains, 2 w.c., 150 m² + 2 chbres serv. + cave, soleil, calme. 975.000 Direct propriétaire 520-13-57.

15e arrdt

Duplex imm. stand. LOURMEL 100 m² + 35 m² terrasse. Visite 7 et 8/2 de 12 h à 18 h au 82, r. V.-de-Gama 15e. Tél. 532-61-93.

VAUGIRARD - RÉCENT 4 P. 85 m² + balcon s/square, box. Px 940.000 F Samedi 14-18 h. 26, RUE DES FAVORITES

VOLONTAIRES URGENT
pierre de taille, 2e étage, sur rue, charmant living d'angle, chambre, petite cuisine, bains, 380.000 F. Samedi 14 h à 18 h. 48, rue Mathurin-Régnier.

16e arrdt

Porte Chatillon sur Montrouge Près facultés, 8, rue Radiguey Bel imm. ravalé. Neuf studios, cuisine, bains, w.c. (+ terrasse) 13 à 30 m² de 90 à 175.000 F. 14 h à 16 h sam., dim., lun. ou tél. Propriétaire 520-13-57.

LA MUETTE VENDS DIRECT
Beau liv. + 1 chambre totalement restauré dans charmant hôtel particulier. 715.000 F. PROMOTIC : 563-14-14 ou le soir 727-21-08.

A 300 mètres **ÉTOILE** près av. V.-HUGO sur de calmes jardins intérieurs. restauration luxueuse de 16 APPTS du studio au 5 P. DUPLEX et TRIPLEX. Tél. 261-27-48.

PASSY Sq. de l'Alboni 2 p. 65 m², balc., 6e asc., tt confort à refaire - 296-90-58

Mº EXELMANS ascenseur 6e étage
imm. pierre de taille, chf. cent. LIV. DBLE + 2 CHAMBRES entrée, cuis., bains, chbre serv. PRIX INTÉRESSANT. Balc. 75, BOULEVARD EXELMANS. Samedi, dim., lundi 14 h à 17 h.

Mº PORTE SAINT-CLOUD
Bon immeuble, asc., 8e ét. balc.
STUDIO entrée, cuisine, bains, cht. central. PRIX INTERESSANT. Soleil. 39, RUE LE MAROIS. Samedi, lundi 14 h à 17 h.

17e arrdt

TERNES (voie privée) Splendide rez-de-chaussée de 340 m² avec terrasse. GARBI - 567-22-88

PL. TERNES 69, AVENUE de WAGRAM
Gd living + 2 chbres, tout cft. Vendredi, samedi 14 h. à 18 h.

PEREIRE 119, AVENUE de VILLIERS
3e ét., imm. pierr. de t. BALCON. **80 m²** Living dble + chbre Gde cuis., bns, chauff. central. Voir samedi 14 h./18 h.

18e arrdt

IMMEUBLE NEUF
habitable immédiatement
4 pièces, 88 m²
grande cuisine, séjour, 3 chambres, salle de bains + salle de douche, 2 w.c. Très bon standing. Visite sur place, 39, avenue de Saint-Ouen les vend., sam., dim. et lundi de 14 h à 19 h ou Z. IMMOBILIER 267-37-77.

PROX. PARIS ET METRO Gd 3 P., cuis., w.c., bains, refait nf. créd. pptaire. 296-12-08.

78 - Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY
Près gare (20' Montparnasse Paris) très bel APPT 95 m² séjour double, 3 chbres, loggia vitrée et fermée 12 m². Avec aménagements et décorations luxueuses. Prix 530.000 F. - 950-14-60.

VIROFLAY 50 m², imm. récent, prox. gare, bns, prix à débat. R.d.V. 208, av. Gal-Leclerc. 7 février 11 h à 17 h.

SAINT-GERMAIN, 10' RER, séj., 3 chambres, cave, parking, exposition sud-ouest, 418.000 F. Agence Royale. Tél. 950-14-60.

92 Hauts-de-Seine

A COLOMBES (92)
Vds dans petite résidence imm. 3 étages Appt 3 pces (plein sud), 74 m². - Conviendrait à retraité. Px 490.000 F (3' gare). Tél. : 781-89-68.

NEUILLY Charles-de-Gaulle Pptaire vend dans imm. pierre de t. en rénovation totale, 4 P., entrée, cuis., s. de bains, w.c., 119 m², chauf., asc., très belle finition. 757-84-50.

BOURG-LA-REINE près RER pptaire vend beaux 2-3-4 P. imm. neuf, sam., dim., lundi 9, bd Mal JOFFRE 11 h à 18 h.

NEUILLY VICTOR-HUGO SAINT-PAUL
Rénovation et construction 7 appartements grand standing 4-5-7 pièces avec terrasse ou jardin, plein soleil, vue sur parc, parkings en sous-sol. Financement progressif. COGEP : 551-75-99.

BOULOGNE Près bois et métro.
Société propriét. vend dans imm. pierre de taille, ascenseur voté, 4 pièces 93 m², 2 pièces 37 m², studio 25 m², possib. duplex, 130 ou 150 m² sur place. Samedi : 11 à 12 h. 30, 1 bis, bd JEAN-JAURÈS.

94 Val-de-Marne

BRY-SUR-MARNE
« LE PARC DU BORD DE MARNE » 94 bis et 102, avenue du Général-LECLERC du 4 au 5 P. duplex. Prêt conventionné. Tél. témoin : 881-46-13. Pour visite : samedi et dimanche 10/12 h 14/19 h ou sur rendez-vous 584-14-21 poste 544.

JOINVILLE-LE-PONT
2 mn à pied (vrai !) du R.E.R. Studio 30 m², cuis. semi-équip., 4e étage, ascens. Px 200.000 F. Tél. : 885-41-18, avant 9 h.

Province

Part. vd à part. studio 2 pièces, 33 m², La Plagne, équip. 6 personnes, avec balcon. Poss. location saison, excellent placement. Ecrire s/nº 246 à HAVAS, B.P. 490. 57017 MER Cedex.

Au soleil du ROUSSILLON, région en pleine expansion, pour vos investissements immobiliers : appartements, villas, immeubles (garantie bancaire), COMMERCES, mas, terrains, etc. L'un des premiers professionnels de la région (fondée en 1921).
INTER-CATALAN,
F.N.A.I.M., 1, place Catalogne, 66000 Perpignan. Téléphone : (68) 34-40-53.

EXCEPTIONNEL
A vendre immeuble en bloc ou par appartements à MENTON - GARAVAN 16 appartements, caves, garages, jardin, achevé le 31-1-81, NON OCCUPÉ. Grand luxe, vue panoramique sur baie de MENTON. Documentation et prix sur demande à M. DALMASSO - 13, avenue des Acacias, MENTON. Téléphone : (93) 35-49-01.

CANNES
Sur Croisette
108 m² hab. + 27 m² balcon, séjour double + 2 chambres + 2 s. de bains. 2 parkings double. Jamais habité (meublé). Après 19 h (16-1) 750-21-45.

VILLENEUVE-LOUBET PLAGE (06) Part. vend tr. gd F3, gd balc., cave, park., tennis pr. plage et hippodrome Côte d'Azur. Prix 475.000 F. Tél. (93) 20-45-75.

A vendre Megève, studio club hôtel, 4 pers., vacances scolaires Pâques, région Parisienne. Tél. (58) 76-70-15 après 18 h.

Part. vend PLAGNE-VILLAGE Haute-Savoie appt Plein Sud 6 pers., meublé, terrasse sur Mont-Blanc, 2 pièces, cuis., mezzanine, chbre enfants, salle de bains, w.c., cave. TURPIN - Nº 35 Plein Sud, PLAGNE-VILLAGE. Tél. 16 (38) 85-22-92.

Le plus bel appart. de Plagne-Village, 66 m², duplex, 2 balc., sud, meublé. Tél. bureau 887-62-87, domicile 278-48-84.

appartements achats

L'AGENCE DU XVIe ch. BEAUX APPARTEMENTS, préfér. dans le 16e. 704-40-27.

ACH. COMPT. SANS CRÉDIT 3/4 pièces, bon quartier, préfère rive gauche. Mme Faure. 261-39-78, le soir 900-84-25.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine. Paris-8e recher. Paris pour diplomates et clientèle étrangère, apparts, villas et Hôtels particuliers.
ACHAT OU LOCATION **562-78-99**

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appart. sous 24 heures Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Fonctionnaire muté Paris début juillet cherche F4 dans XVIe. Étudiera ttes propos. détaillées. Ecr. s/nº T025222M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour cadres. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locaux commerciaux

Off. lg bail sans achat près agen., création auberge, chic bât., types terr., travaux à charge locataire. BORZEA, 47360 LACEPEDE.

boutiques

Quartier Chaus.-d'Antin/Opéra Cède bail boutique sur rue, 13 m × 4,50 m, haut. 4,50 m + cave, peut intéresser pédicure, kinési., électricien, travail temporaire, bureau d'études. Tél. 368-17-80 de 14 h à 16 h 30 sauf le lundi.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télé-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293 66 58 +
votre SIEGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique.
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

Votre SIÈGE SOCIAL
av. secrét., tél., telex. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS ACTE S.A., tél. : 261-80-88.

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS G.E.I.C.A., tél. : 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

16e Standing. T. : 620-09-60. SANS COMMISSION, 5 bureaux. 9.900 F par mois.

fonds de commerce

AJACCIO
Vieille ville
Vend Pizzeria, ouverte toute l'année, matériel très bon état, très bonne affaire. 270.000 F. Ecrire s/nº 6.067 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Perpignan centre : HOTEL-RESTAURANT
40 chambres, agencement neuf, bar licence III C.A. 1.000.000 F. Vente du fonds : 1.100.000 F. Société BARBARO, 4, rue Paul-Courty, 66000 PERPIGNAN. Tél. : (68) 34-43-77.

Vends fonds papeterie 90 m². Sud Drôme en galerie marchande. 280.000 F. Tél. (75) 01-77-40 ap.-m. (90) 30-59-14 le matin.

COTE ROUSSILLONNAISE : Crêperie, affaire saison, décor rust., très grosse clientèle, 2 salles restaurant, bar, terrasse sur plage, C.A. 3.000.000 F. Prix : 2.800.000 F.

ANCIEN Et. THERMAL : Source eau chaude, 2 ha bois, bord rivière, 3 bâtiments + 2.000 m² surf. habit., chapelle, salle restaurant, solarium, salle de soins, 30 chbres, vivier à truites. Aff. à remonter, vendue cause santé. 1.300.000 F, murs compris. Sté BARBARO, 4, rue Paul-Courty, 66000 PERPIGNAN. Tél. : (68) 34-43-77.

QUARTIER OPÉRA
1.000 m², rue de la Ch.-d'Antin, important fonds de commerce. Restaurant et agence de voyage. Poss. changement de commerce. Prix : 3.000.000 F. Ecrire s/réf. nº T 0225.231 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

hôtels particuliers

VILLA MONTMORENCY · Hôtel particulier avec terrasse. 288-03-33.

PARIS 16e
loue vide maison particulière, 240 m² habitables, rez-de-chaussée, entrée, living double, cuisine, 1er étage, 3 chambres, 1 salle de bains, w.c., 2e étage, 2 chambres, 1 dressing, salle de bains, w.c., jardinet, 6.500 F/mois. - 825-60-40.

pavillons

SAINT-VRAIN (91)
Pavillon constr. tradit. 4 P. Tt cft. Bien exposé. Ss-sol, gar., jard. 700 m² clos arbres. 10' pied gare RER, 29' Austerlitz. 500 000 F. Tél. 082-72-81, soir.

93 GOURNAY-S/MARNE
part. vend pavillon sur terrain 425 m², comprenant : R.d.C. : 1 entrée, cuis., s. de séjour, w.c. 1er étage : 3 chbres, 1 salle d'eau, chauf. cent. gaz, sur sous-sol avec garage, chaufferie, cave. 450.000 F. Tél. 305-17-20.

CHARTRES
« Les Vergers du Carmel »
A VENDRE
MAISONS INDIVIDUELLES
Grand stand., sur terrain 4.700 F le m². PRET CONVENTIONNÉ. Sur place. Mais. témoin, samedi, dimanche et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. 17, rue de *Rochèvres. (16 - 37) 36-54-88.*

ZONE PAVILLONNAIRE
DRANCY Très belle maison STANDING
250 m² tt cft. état impeccable sous-sol, garage 3 voitures + second Pavillon 160 m² sur 2 niv. TRAVAUX. Prix 1.250.000 F - 603-27-51.

villas

PONCHARTRAIN
Petit programme maisons individuelles de qualité en prix ferme, prêts conventionnés. Tél. : 062-87-81 (semaine) : 051-01-09 (week-end).

CHEVREUSE 78
« Les Hauts de Chevreuse » Maison récente de 225 m² hab. sur 750 m² de jardin. Séjour double + s. à manger + 5 chambres + 3 s. de bains. Après 19 h 750-21-45.

CANNES
ARRIÈRE-PAYS
RARE, mas pierre, 300 m², 5 ch., 5 bs, jard. 2.600 m², piscine. Vue mer panoramique. Px 2.800.000 Denis ALICÉ, 12, quai Saint-Pierre, 06400 CANNES. Tél. : (93) 38-09-09.

maisons de campagne

Dans parc national des Cévennes (proximité Meyrueis) particulier vend vieille ferme restaurée, 9 pièces. 250.000 F. Ecrire s/nº 7.849 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

terrains

RÉGION GIEN (LOIRET)
150 km sud Paris, vend terrain 25 hectares, partie boisée, possibilité 46 lots, 1re tranche, 500 m du village, possibilité étang. Prix 1.500.000 F, transaction, pays de Loire, 7, rue Champault, 45360 CHATILLON-S.-LOIRE. Tél. : (38) 31-00-34.

fermettes

MONTARGIS
CAUSE PARTAGE HÉRITIERS
vd très belle fermette sur 1 ha, bordée rivière habitab. de suite. AFFAIRE A SAISIR RECOMMANDÉE. Tél. : 16 (38) 85-49-53.

propriétés

MAS XVIIe SIECLE
44 km Perpignan, 130 ha. prop. chasse, maison habitable classée « type architecture catalane » à restaurer entièrement. Vendu global. 1.690.000 F.
6 KM MER
Lux. villa, 3 000 m² jardin, salon 55 m², salle à manger 30 m², 5 chbres, 2 s. de bns. 260 m² habit. + 260 m² dépendances et garage, 195 m² de terr., sans vis-à-vis direct, possibil. aménager piscine. Prix · 1.500.000 F Société BARBARO 4, rue Paul-Courty 66000 PERPIGNAN Téléphone (68) 34-43-77.

PÉRIGORD
MAISON de MAITRE 18e
AVEC PIGEONNIER
+ DE 5 HA DE TERRE
Très belle vue, dépendances. 650 000 F. Doc. sur demande. PROPINTER S.A. BP 33 Bergerac. Tél. (53) 57-53-75.

TARN ET GARONNE
20 km Moissac. Splend. mais. campagne 360 m² sur sous sol, style Quercy, habil. rénové, nombr. dépendances, parfait état, 15 ha bois et terres. Px : 1.100.000 F. - 907-64-80.

AVON Face FORÊT FONTAINEBLEAU
Coquet pavillon construction récente, living double sur terrasse, 2 chambres, cuisine, bains + dépendances et garage. Clôturé de murs, terrain 560 m², arbres fruitiers. EFIMCO - Tél. : 281-16-16.

A 150 KM PARIS
PROPRIÉTÉ UNIQUE
Fermette réc., séj. 60 m², cheminée, cuis., 5 chbres, bns. 3 w-c, gar., chauff., s/sol. Terrasse devant piscine chauffée. Maison gardien, tout confort. Gd commun. Parc à l'anglaise, *rocailles. 3 étangs (source).* S/12 ha, 2.200.000 F. Crédit possible. THYRAULT. 89170 SAINT-FARGEAU. Tél. (86) 74-08-12. Après 20 h. : (38) 31-13-93.

PROPRIÉTAIRE vend près
FONTAINEBLEAU
BOIS-LE-ROI, 50 km Paris, dans parc, accès direct Seine (ponton et anneaux)
2 MAISONS
Gd séj. + gd bur. au r.-de-ch. 3 à 5 chbres : au 1er ét. s. de bains, w-c, cave, gar. chf. cent. 1) PRIX : 1.900.000 F. 2) PRIX : 1.700 000 F. IMMOBIL. DAUPHINE, 220, bd Raspail, Paris-14e - 069-61-78.

EURE, 120 KM DE PARIS.
Fermette, séjour, cuisine, bains, w.-c., 2/3 chb., dépendances. Terrain de 1.400 m², électricité par éolienne capteur solaire, récupérateur chaleur par cheminée pour chauffage par radiateurs. Prix 395.000 F, avec 80.000 F. Tél. : (16-32) 44-55-83.

SOLOGNE
25 HA
RÉGION LAMOTTE-BEUVRON excellent territoire chasse-pêche-rapport, bel étang 2 ha, plaine et bois, autre de 13 ha 50. IMMOB. REMANGEON SA BP 132, 18104 VIERZON Tél. (48) 71-39-91 + ◇

A VENDRE
TOUTRY (Côte-d'Or)
Ancien bâtiment commercial compr. : rez-de-ch. composé vastes magasins, cuisine : 1 l'étage : 3 chambres et grande salle. Cour, dépendances. De l'autre côté de la rue : anc. grange avec jard. Le tout d'une superf. de 28 ares envir. Libre. Pr ts rens., s'adr. Et. Me Michel THAVAUD, notaire à Epoisses (C.-d'Or). Tél. (80) 96-41-15.

PÉRIGORD, magnifique moulin de caractère, terrain 2 ha, étangs. Ag. VALETTE, 14, av. V.-Hugo, TULLE. Tél. : (55) 20-19-64.

PORNIC-PRÉFAILLES (44) villa 1900, 7 pièces ppales, confort, dépendances, sur terrain boisé 1 200 m² bordant océan. Prix : 900.000 F. Agence Meslin, 3, place du Bon-Pasteur. 44000 Nantes. (40) 48-23-62.

FACE AU LUBERON
A Gordes, luxueuse DEMEURE en pierre. Récept., s. à m., séj., 110 m², salon, cuis. équipée 30 m², bureau, 7 ch., 6 s. bns + patio + gar. + caves + dépend. Tt cft. Parf. état. Sur 48.000 m² magn. terr. + pisc. A SAISIR. Px : 2.450.000 F. Christian-Jacques Rosier, 84220 Gordes ou tél. au 16 (90) 72-00-70.

PÉRIGORD
Maison de caractère restaurée de gros œuvre, bordure hameau. 5 p. principales, cheminée en pierre. Aménagement à terminer. Jardin 2.500 m². Eau, élect. Très bel environnement. Prix sacrifié à 250.000 F. S'adr. à M.D.F., B.P. 112, 24200 SARLAT. Téléphone : (53) 59-21-32.

TARN - Bon climat. Vends ancien moulin, excellent état. Confort, chauffage central, téléphone, 6 gdes pces + cuisine, garage, dép. Bordure ruisseau, canal. 5 ha terr., situé 1 km village, 14 km aéroport Albi. 900 000. Agence RHEA 81120 Réalmont. Tél. (63) 55-52-87.

PARC DE SCEAUX (92)
Près R.E.R. Belle maison pierre. 11 P. Boiseries, poutres. Gd cft. 750 m² jard. Part. 504-02-52.

PROVENCE-SUD LUBERON
Très belle propriété caractère, ferme ancienne en pierre, près localité, belle vue, expo. sud, 40 km AIX, 320 m² habit. + 80 m², belle cuis. équipée, cour intér. Prix : 3.000.000 de F. Agence CATIER, 84360 LAURIS. Téléphone : (90) 68-03-46.

domaines

LOIRET
135 km de Paris
Joli territoire de chasse de 148 hectares. Bois et plaine dont étang 5 hectares. Bâtiments ferme à restaurer. Possibilité réduire superficie à 51 *hectares ou 97 hectares.*
S.B.S. VILLEMURLIN 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

manoirs

SCEAUX, très résidentiel. MANOIR anglais, 8 pièces, grand luxe, sur 1.650 m². 3.150.000 F. Tél. : 667-20-80.

MANOIR DIRECTOIRE
confort, très bon état, dans parc 8 ha, bordure forêt Orléans. 120 km Paris. Tél. (38) 91-60-62 ou 91-54-67 (10 h. à 12 h.).

l'agenda du Monde

Artisans

FLASH ELECTRICITE
pour vos travaux d'electricite d'appartem., magasins, bureaux AGRÉÉ E.D.F 15, rue de la Tour d'Auvergne (9e) -Tél. 526.08.81

UNIQUE REMISE 15 %
grandes marques baignoires, chaudières, fours, kitchenettes. Petits travaux maçonnerie. Tél. 770-54-59 et 86-32.

Effectue tous travaux. Rénovation appartement, carrelage, peinture, maçonnerie, plomberie, moquette etc. Devis gratuit. Tél. : 255-94-70, toute la journée, de 8 h à 19 h.

Beauté

LUCIE SAINT-CLAIR
ouvert samedi et lundi
4, av. Pierre-Ier-de-Serbie. 16e. TÉL. : 720-53-54 +.
20, avenue du Maine, Paris 15e. Tél. : 548-00-40 + ouvert le lundi après-midi, 12-14, rond-point des Champs-Élysées, 8e. TEL. : 562-12-79 +.

Bijoux

SOCIETE COMMODORE
achète **COMPTANT AU PLUS CHER OR, ARGENT**
bijoux, monnaie, or dentaire, débris, discrétion assurée.
266-90-75, poste 54.
91, faubg St-Honoré 8e, 2e étage.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

ATELIER A PARIS
Création transformation bijoux anciens. Tél. 261-45-81.

ACHAT COMPTANT BIJOUX Brillants, argenterie, or, or cassé. 136, r. Legendre-17e (Mº Brochant). Ouv. lundi à vendr.

Caravanes

A VENDRE
CARAVANE STERCKMANN TYPE 425 D - 4 m 25
4/5 places. 1 lit 2 pers. abattant (tout fait). 1 lit 2 pers. dinette transformée. Cuis. et cab. de toil. en bout. Entièrement équipée avec frigo et chauff. au gaz. Auvent. Roue de secours - STAB. ÉTAT NEUF - Px 16.000 F LANTOINE - 5, rue des Bouleaux 95130 FRANCONVILLE Tél. 413-65-62. Bur. 997-52-86

Cours

Personne de langue maternelle américaine ayant l'expérience de l'enseign. donn. cours anglais tous niveaux. - Tél. 520-41-69

Professeur italien expérimenté donne cours part. à domicile. Tél. 264-85-57 toute la journée.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + frigo + cuisson + robinetterie)
en 90 cm 2.300 F Paris
en 90 cm 2.450 F Province
SANITOR - 21, r. de l'Abbé-Grégoire - Paris-6e.
Ouvert le samedi 222-44-44.

Détective

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

Particuliers (offres)

Vends cause départ bibliothèque L. Philippe, acajou clair, 2 portes vitrées, mi-corps, H. 2,70 L. 1,90, l. 0,32. Prix 18.000 F. Ecrire s/nº 6.051 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Gastronomie


AU PETIT COQ
REPAS D'AFFAIRES
Le Petit Coq est à votre disposition et sera heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir une cuisine traditionnelle et inventive
10, rue de Budapest 75009 Paris sur réservation 874-29-71

Le 31 janvier 1981
RÉOUVERTURE DE L'OASIS
CUISINE FRANÇAISE
Sylvie et Bernard,
124, avenue d'Argenteuil, 92600 ASNIÈRES Tél. : 793-11-67.

AU BON PORC
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F

Graphologie

ANALYSES ET ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS 380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE LE JEUDI de 14 h à 18 h
C.P.E., 17, rue des Acacias, 75017 PARIS.
ANNEXE : 235, boulevard Péreire, 75017 PARIS.

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE 10, rue Vivienne, PARIS (2e). 260-06-39 - PIANOS NEUFS et OCCASIONS, CLAVECINS. Marques sélectionnées. RÉPARATIONS, ACCORDS. CRÉDIT A LONG TERME.

VENTE PIANO D'ÉTUDE. Marque Rippen, cse dble emploi. TÉL. : 296-49-49.

Mode

SANS PAYER la GRIFFE
COSTUMES GDES MARQUES Vente marge réduite. 5, av. de Villiers-17e. Mº Villiers.

Moquettes

PURE LAINE
Traditionnelle à partir de 59 F le ml - Pose assurée. Téléphone : 757-19-19.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes Pierres dures - Ivoires Objets cadeau - Collection VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas 20, bd Poniatowski, 75012 Paris Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Pêche et chasse

NORMANDIE-PERCHE
150 km Paris. A vendre : ÉTANG 1 ha 80 eau + bois de 2 ha 50. LEBEAUT - Notaire - 61190 ST-MAURICE-LES-CHARENCY Tél. (33) 25-64-11

Sanitaire

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pr le sanitaire et la robinetterie, venez voir SANITOR, 21, r. de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e Ouvert le samedi. 222-44-44.

Séjours linguistiques

un séjour linguistique? oui, avec le **CSLC** clermont-ferrand
Centre de Séjours Linguistiques & Culturels
documentation : 12 rue Gabriel Péri 63000 CLERMONT-FERRAND

ANGLETERRE PAQUES
Séjours linguistiques, organisés par association professeurs d'anglais. Voyage, logement en famille, cours, activités culturelles et sportives. 2 semaines 1775 F. APPRENDRE ET VIVRE. Tél. 350-60-71.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
3.900 F LES 2
Pakistan très belle qualité 1,30 m. × 2 m.
EXCEPTIONNEL
Naïn 2×1,20 m. .... 23.500 F
Naïn 1,30×0,80 m. .... 11.200 F
Chirvan ancien 1,87 × 1 m. .... 18.500 F
PERSAN × 2 m. 1,30 **3.500 F**
101, av. de La BOURDONNAIS Paris-7e. ts les jours 10-20 h.

Sports et loisirs



l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Vacances Tourisme Loisirs

L'ANGLETERRE BIEN MOINS CHER
Pour leurs prochaines vacances, de nombreuses familles anglaises cherchent à faire l'échange avec une famille française. On se prête la maison les uns aux autres et il n'y a pas de foyer à payer ! SIMBA HOLIDAYS 30, Lawn Road - Exmouth EX8 1QJ - Angleterre.

COTE DE GRANIT ROSE
Grand choix d'appartements, villas. Agence Alain LE GUERN, B.P. 8. Tél. (96) 23-87-74, 22730 TRÉGASTEL-PLAGE.

SKIEZ
sur la voie lactée, entre
MONTGENÈVRE CLAVIÈRE CESANA SANSICARIO SESTRIÈRE BADONECCHIA
POOL-RESIDENCE VAL SUSA loue à la semaine appart. 4/6 pers. à partir de 1.400 F. ROTA-SNC CESANA (ITALIE) Tél. : 19 (39) 122-89-228 TROVA-VACANZE-BARDONECCHIA Tél. : 19 (39) 122-99-175 BACCON-CLAVIÈRE (ITALIE) Tél. : 19 (39) 122-86-05.

LUBERON
Proximité village - Grande ferme à louer. 7 ch., 7 salles de bains, piscine, sauna. Sur 6 hectares. Libre juillet, août, septembre. Possibilité deux familles. Téléphone : (90) 75-63-92

COTE D'AZUR
Propriétaires - Agences. Sté Ouest-allemande cherche LOCATIONS D'APPARTEMENTS ET VILLAS MEUBLÉS Saison 81 pr clientèle choisie. Faire offres avec photo à : SRIS - GMBH - POSTF 561 D. 8210 Prien. Téléph. : 19-49-8051-57-00.

PLAGNE - BELLE-COTE
A louer du 30 mars au 6 avril appt 35 m², 2 pièces, 5 lits.- Au pied des pistes. - Prix : 1.900 F. M. Houvertus - Tél. : 574-99-74, bureau ; domicile : 974-84-74.

CORSE
Location studio/appartement à la semaine, juin/octobre. Possibilité charters. HUBAUD, 92, rue Pelleport, 75020 PARIS Téléphone : (1) 363-86-37/38.

ROQUEBRUNE - CAP-MARTIN 06190 entre Monaco et Menton. HOTEL VICTORIA ★★★ NN chbres 2 pers. (mer ou montagne) de 180 à 230 F net, 2 pt déj. inclus. Ec. ou tél. (93) 35-65-90.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Meubles de port

Un des plus clairs effets de la vogue du régionalisme est de rendre introuvables, dans leur région d'origine, les meubles qui jadis encombraient les greniers. La montée des prix — qui ont, en moyenne, doublé en quatre ans — n'a pas pour autant ralenti la demande. Phénomène inévitable, les mauvaises copies se sont substituées aux meubles authentiques.

Certains meubles régionaux nous donnent cependant le bonheur d'échapper à cette falsification, pour la bonne raison que les bois précieux employés à leur fabrication sont introuvables et inimitables. Il s'agit de cette vigoureuse famille des meubles de port qui a pris naissance et s'est développée au dix-huitième siècle dans les grandes villes du littoral atlantique, de Dieppe à Bordeaux.

Alors que les « bois des îles » sont utilisés en placage et en marqueterie par les « menuisiers en ébène », certains artisans ont l'idée de construire des meubles en bois massif, largement taillés dans des troncs entiers rapportés des Amériques à fond de cale, comme fret de retour, par les vaisseaux de haute mer. Armoires, commodes, buffets en acajou massif sont ainsi venus meubler les maisons des armateurs de Bordeaux, de La Rochelle, de Nantes ou de Saint-Malo.

Ce qui fait leur splendeur, encore intacte aujourd'hui, est la qualité des acajous fauves au grain serré, d'une douceur satinée et qui prennent une patine luisante comme les reflets d'une lourde chevelure rousse.

Les belles bordelaises

De tous ces meubles, les plus connus sont les commodes, et parmi celles-ci les belles bordelaises, qui triomphent dans les hôtels du quai des Chartrons, sous la Régence. Mais ces meubles de rangement, qui consacrent pour longtemps la « commodité » du tiroir, ne doivent pas faire oublier certains meubles de port plus rares et plus anciens : grandes armoires à panneaux d'un seul tenant cernés de moulures, apparues à la fin du dix-septième siècle, et les petites tables d'époque Louis XIII à pieds tournés en acajou, mais parfois en palissandre, qui tirent sur le violet, ou en bois de Gayac strié de veines claires, s'adaptent aux styles qui se succèdent tout au long du dix-huitième siècle, selon les règnes et les modes, du Louis XV galbé au néo-classique le plus dépouillé.

L'influence anglaise, toujours vivace en Aquitaine, se fait sentir par son esprit fonctionnel dans les scribans ou commodes scribans, dont l'abattant découvre au-dessus d'un corps ventru une série de petits tiroirs de façades incurvées autour d'un tabernacle. Ces meubles, où les ébénistes bordelais ont fait preuve d'une étonnante maîtrise dans la virtuosité, sont sans doute les plus somptueux.

Tous ces meubles sont bien représentés au Salon des antiquaires du Sud-Ouest, qui vient de s'ouvrir à Bordeaux, mais tous ne proviennent pas seulement du grand port girondin. On trouve aussi des commodes nantaises qui sont de deux modèles : soit avec une base resserrée en tronc de cône renversé entre des pieds en escargot ; soit à montants verticaux qui encadrent une façade sinueuse. Plus sages sont les commodes malouines à façades à peine galbées et sans moulures. Les armoires bordelaises se distinguent de toutes les autres par la qualité des ferrures et des serrures : fiches, verrous et crémones en fer poli sont les plus beaux fleurons de la grande école des serruriers bordelais.

Les meubles de port, qui tendent à s'épuiser lorsque se font sentir les effets du Blocus continental, sont bientôt remplacés par des meubles de mêmes structures et de même style, mais en cerisier ou en noyer. Chose curieuse : les commodes ou les scribans taillés dans les bois indigènes sont, aujourd'hui, aussi recherchés que les meubles en acajou, sans doute parce que les bois fruitiers sont actuellement à la mode. Il est tout de même surprenant qu'une bordelaise en noyer se vende 50 000 F, et davantage en cerisier, presque aussi chères que leurs ancêtres en somptueux acajou. Les meubles les plus intéressants à l'achat sont sans doute les petites tables Louis XIII, encore accessibles à moins de 10 000 F. On trouve aussi, çà et là, des armoires en acajou de 15 à 20 000 F. Mais il faut compter 25 à 30 000 F pour les plus monumentales, qui valent bien les plus belles armoires en chêne. Les scribans fin dix-huitième siècle en acajou se négocient de 30 000 à 50 000 F. Quant aux plus beaux d'entre eux, ils dépassent 100 000 F.

Il va sans dire que le Salon de Bordeaux, qui groupe près de trois cents exposants venus de quarante-cinq départements, n'est pas seulement consacré à la gloire des meubles de port. On y trouve aussi bien des meubles dix-huitième siècle classiques que des grandes pantalonnières à pointe de diamant ou des vaisseliers béarnais, et aussi bien des tableaux Napoléon III et des meubles anglais que des secrétaires Empire ou Louis-Philippe, le tout de bonne qualité, sous la vigilance des experts

FRANÇOIS GERSAINT.

SALONS D'ANTIQUITÉS ET FOIRES

BORDEAUX-LAC. — Septième Salon des antiquaires du Sud-Ouest, 6-15 février, de 10 heures à 19 h. 30 ; nocturne le 11 février jusqu'à 23 heures.

AVIGNON. — Troisième Salon des antiquaires, Parc des expositions, 7-15 février.

DRAGUIGNAN. — Foire de brocante, 6, 7 et 8 février.

BOURGES. — Brocante, antiquité, 7, 8 et 9 février.

VÉLIZY II. — Cinquième Salon des antiquaires.

PARIS. — Porte de Versailles, Brocante de Paris et Salon des vieux papiers de collection (hall 6), 14-22 février.

LOTO

TIRAGE N° 5 DU 4 FEVRIER 1981

3 7 13 20 43 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 40

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	11	1 030 393,00 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	69	82 132,70 F
5 BONS NUMEROS	4 439	3 830,00 F
4 BONS NUMEROS	186 274	91,20 F
3 BONS NUMEROS	2 905 993	8,40 F

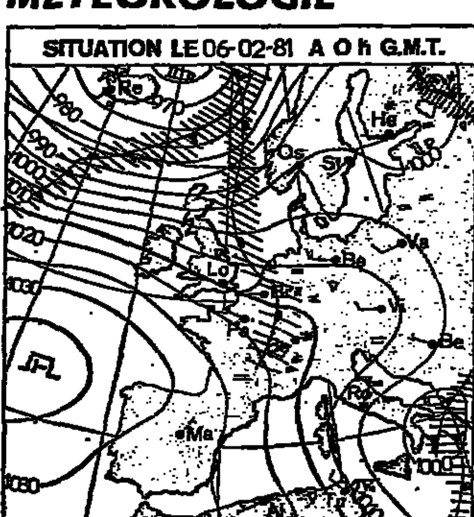
SUPER CAGNOTTE

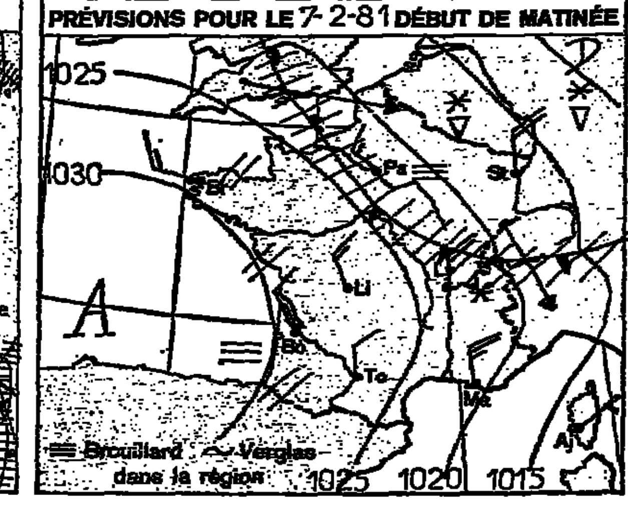
10 000 000 F

POUR LE TIRAGE DU 11 FEVRIER 1981

VALIDATION JUSQU'AU 10 FEVRIER 1981 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 février à 0 heure et le samedi 7 février à 24 heures :

Les hautes pressions persisteront sur le proche-Atlantique. Elles continueront de diriger sur leur face septentrionale un courant perturbé assez rapide dont la partie active circulera à la latitude des îles Britanniques. La majeure partie de la France restera sous l'influence de l'air maritime doux qui alimente ce courant. Cependant, nos régions du Nord et de l'Est, plus en bordure des perturbations, passeront très temporairement dans de l'air un peu plus frais.

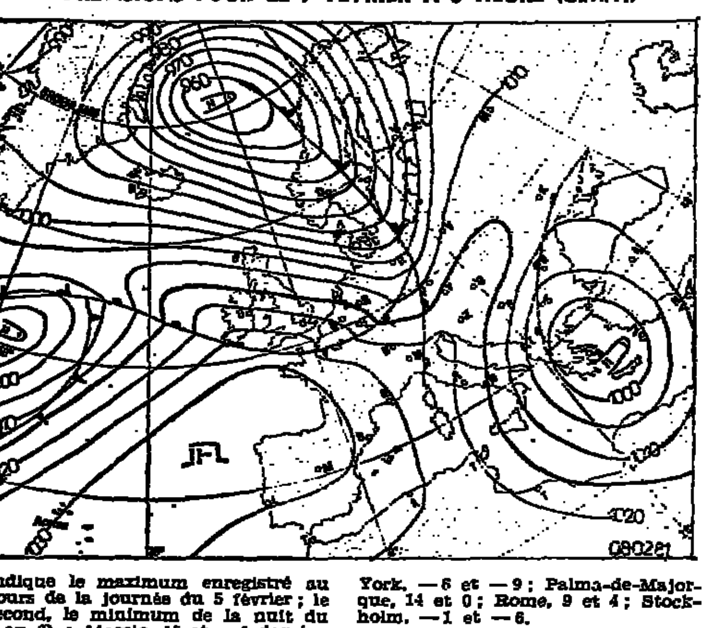
Samedi, de la Manche orientale et de l'Alsace au nord du Massif Central et des Alpes, on notera un passage très nuageux à couvert avec des pluies (neige en moyenne montagne) relativement faibles. Un temps plus frais sera temporairement observé surtout du nord de l'Alsace et au Jura avec un ciel plus variable, mais parfois brumeux.

D'autre part, les éclaircies resteront belles sur les régions méditerranéennes.

Sur le reste de la France, le temps sera doux pour la saison.

Vendredi 6 février 1981, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 février ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 15 et —1 degrés ; Biarritz, 11 et 9 ; Bordeaux, 11 et 7 ; Bourges, 8 et 5 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 5 et 3 ; Dijon, 5 et 2 ; Grenoble, 5 et 0 ; Lille, 6 et 5 ; Lyon, 5 et 0 ; Marseille, 8 et 4 ; Nancy, 3 et 0 ; Nice, 14 et 4 ; Paris-Le Bourget, 7 et 6 ; Pau, 10 et 7 ; Perpignan, 10 et 8 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 5 et 1 ; Tours, 9 et 6 ; Toulouse, 9 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.



PRÉVISIONS POUR LE 7 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 7 degrés ; Amsterdam, 5 et 4 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 3 et 5 ; Bonn, 3 et 0 ; Bruxelles, 4 et 3 ; Le Caire, 19 et 10 ; îles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, —4 et —3 ; Genève, 3 et 0 ; Jérusalem, 9 et 3 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 10 et 5 ; Madrid, 14 et 0 ; Moscou, 2 et 1 ; Nairobi, 28 et 11 ; New-York, —6 et —9 ; Palma-de-Majorque, 14 et 0 ; Rome, 9 et 4 ; Stockholm, —1 et —6.

PROBABILITES POUR DIMANCHE

Temps doux sur l'ensemble du pays. Les nuages seront très abondants sur la moitié nord, parfois même accompagnés de pluie, le matin sur le Nord-Est, en soirée près des côtes de la Manche. Ils feront place à quelques éclaircies sur la moitié sud et même à de belles périodes ensoleillées près de la Méditerranée. Les brumes matinales seront fréquentes sur la plupart des régions et les vents seront, en général, assez forts dans le secteur ouest. Les températures au lever du jour ne descendront pas en dessous de 0 degré, sauf en altitude, au-dessus de 800 à 1 000 mètres.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 7 FEVRIER

« L'enfance de Paris à la crypte archéologique de Notre-Dame », 10 h. 30, métro Cité, Mme Oswald.

« Parcours inédit dans le château de Maisons-Laffitte ». 15 h., entrée du château, Mme Hulot.

« L'Impressionnisme au musée Marmottan », 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Meyniel.

« L'hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« L'Institut de France » et « la Coupole », 15 h., devant l'Institut, quai Conti, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée de Paris et la religion islamique », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Watteau et Chardin », 10 h. 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Exposition Pissarro », 11 h., Grand-Palais, dans le hall (Arcus).

« Places et passages pittoresques dans le quartier de la Banque et de la place des Victoires », 15 h. 15, 5, place des Petits-Pères, Mme Barbier.

« La Cour de cassation et le Palais de justice », 15 h., métro Cité, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Crillon », 14 h. 45, 10, place de la Concorde, Mme Fleuriot.

« Grandes affaires criminelles de l'Histoire de France, vie quotidienne Française de Henri IV à Zola «, 15 h., 4, rue des Carmes, Mme Hauller.

« Religion et magie dans sculpture grecque », 15 h., Louvre, porte Barbet-de-Jouy, intérieur, M. Boulo (Histoire et archéologie).

« La Mosquée : histoire de l'Islam », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, à l'entrée, M. Jaslet.

« Le Palais Soubise, Archives de France », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, M. de La Roche.

« Les salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre, kiosque à journaux (Lutèce visites).

« Le couvent des Carmes », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 h. 15, en haut des marches à gauche (Tourisme culturel).

« Les jardins et les plus beaux hôtels du Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné, M. Teurnier (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, place du Trocadéro, palais de Chaillot, M. Chapu : « Moyens et ambitions des constructeurs du douzième siècle » (Musée national des monuments français).

14 h. 45, Club du Faubourg, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, J. R.-Leygues : « Delcassé, l'artisan de l'Entente cordiale » ; J. Michard : « De la table à l'alcove » ; J. Volle : « Pourquoi le Japon avance-t-il si vite ? »

15 h., 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, A. Meglin : « L'art d'écouter, de prêter son attention et son cœur » (Université populaire de Paris).

15 h., Faculté de droit, 12, place du Panthéon, salle I, Me Baumgarten : « Evocation de Fouché » (L'Art pour tous).

15 h., palais de la Découverte, Y. Coppens : « Evolution du milieu et origine de l'homme ».

15 h. et 16 h., 195, rue Saint-Jacques, Institut océanographique : « L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau : le vol du pingouin ».

15 h. 30, Musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. A. Le Bonheur : « L'art Khmer » (projections).

16 h., 7, rue Danton, G. Pegand : « L'homme, son mystère, disharmonie et science de la plénitude » (la Psycho-intégration).

16 h.13, rue Etienne-Marcel, « La science de la joie » (Méditation transcendantale).

20 h. 30, 26, rue Bergère, A. Jodorovski : « L'art du tarot : poésie pour pouvoir ou la psychosorcellerie » (L'homme et la connaissance).

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 5 février, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris) qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpes d'Huez, 150-370 ; Autrans, 130-230 ; Bellecombe - Crest-Volland, 160-240 ; Bonneval-sur-Arc, 160-250 ; Bourg-Saint-Maurice / Les Arcs, 130-295 ; Les Carroz-d'Arâches, 150-360 ; Chamonix, 85-600 ; La Chapelle-d'Abondance, 100-170 ; Châtel, 140-250 ; La Clusaz, 130-280 ; Combloux, 110-260 ; Les Contamines - Montjoie, 130-400 ; Cordon, 100-240 ; Les Deux-Alpes, 180-290 ; Flaine, 145 (—) ; Flumet - Praz-sur-Arly, 160-190 ; Les Gêts, 140-220 ; Le Grand-Bornand, 120 - 230 ; Les Houches, 110 - 220 ; Megève, 100-205 ; Les Menuires, 105-190 ; Méribel, 155-315 ; Morzine/Avoriaz, 80-280 ; La Plagne, 165-190 ; Pralognan - La Vanoise, 145 - 195 ; Saint-François-Longchamp, 90 - 210 ; Saint - Gervais - le - Bettex, 60-230 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse, 130-350 ; Samoëns, 150-360 ; Thollon - les-Mémises, 60-120 ; Tignes, 165-265 ; Val Cenis, 60-100 ; Val d'Isère, 160-260 ; Valloire, 105-220 ; Valmorel, 175-230.

ALPES DU SUD

Isola 2 000, 30 - 60 ; Montgenèvre, 80 - 120 ; Orcières-Merlette, 60 - 130 ; Les Orres, 40-100 ; Pra-Loup, 15-45 ; Risoul 1 850, 70-120 ; Le Sauze-Super-Sauze, 20-40 ; Serre-Chevalier, 50-90 ; Superdévoluy, 110-130 ; Vars, 25-60.

PYRENEES

Les Angles, 70-130 ; Cauterets-Lys, 260 - 410 ; Font - Romeu, 100 - 110 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 105-330.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 100-140 ; Super-Besse, 100-140 ; Super-Lioran, 100-110.

JURA

Métablef-Mont-d'Or, 140-240 ; Les Rousses, 160-330.

VOSGES

La Bresse, 130-180 ; Gérardmer, 80 - 130 ; Saint-Maurice-sur-Moselle, 110 - 170.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

Les mots croisés se trouvent page 18 dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	357 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	326 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne Tarif sur demande
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉDUCATION

LES DATES DES VACANCES 1981 - 1982

Le calendrier des vacances scolaires de l'année 1981-1982 est, cette fois encore, établi par les recteurs, qui fixent les dates de congés pour chaque académie (*le Monde* du 18 décembre 1980). Ils devaient cependant prendre leurs décisions après *« de larges consultations au plan local »* et une concertation nationale *« pour parvenir à des regroupements cohérents d'académies »*. Concertation qui semble avoir quelque peu manqué dans l'élaboration du calendrier de l'année scolaire 1980-1981, comme on le constate en ce mois de février. Plusieurs académies de l'ouest de la France (Nantes, Rennes, notamment) ont choisi les mêmes dates que les académies de la région parisienne, ce qui risque de provoquer des difficultés lors des départs en train ou en voiture de ces régions vers les centres de sports d'hiver.

Chaque calendrier, dont nous commençons la publication ci-dessous, va du jour de sortie (après la classe) au jour de rentrée (le matin).

Dans tous les cas, une journée de congé supplémentaire pourra êter accordée par les inspecteurs d'académie à la demande des maires pour répondre à un intérêt local. D'autre part, les enseignants commencent généralement l'année vingt-quatre heures avant leurs élèves.

Académie d'Amiens

AISNE, OISE, SOMME

ETE 1981 : du samedi 27 juin au mardi 8 septembre.

TOUSSAINT : du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre.

NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.

FEVRIER : du samedi 20 février au lundi 1er mars.

PRINTEMPS : du samedi 17 avril au lundi 3 mai.

DEPART ETE 1982 : samedi 26 juin.

Académie de Bordeaux

DORDOGNE, GIRONDE, LANDES, LOT-ET-GARONNE PYRENES-ATLANTIQUES

ETE 1981 : du mardi 30 juin au mardi 8 septembre.

TOUSSAINT : du samedi 24 octobre au lundi 2 novembre.

NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.

FEVRIER : du samedi 20 février au lundi 1er mars.

PRINTEMPS : du vendredi 9 avril au lundi 26 avril.

DEPART ETE 1982 : mercredi 30 juin.

Académie de Limoges

CORREZE, CREUSE HAUTE-VIENNE

ETE 1981 : du samedi 11 juillet au mardi 22 septembre.

TOUSSAINT : du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre.

NOEL : du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier.

FEVRIER : du samedi 13 février au lundi 22 février.

PRINTEMPS : du samedi 3 avril au lundi 19 avril.

PENTECOTE : du vendredi 28 mai au jeudi 3 juin.

DEPART ETE 1982 : samedi 10 juillet.

Académie de Paris, Créteil, Versailles

VILLE DE PARIS, SEINE-ET-MARNE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE, YVELINES ESSONNE, HAUTS-DE-SEINE, VAL-D'OISE

ETE 1981 : du samedi 4 juillet au mardi 15 septembre.

TOUSSAINT : du samedi 31 octobre au lundi 9 novembre.

NOEL : du mardi 22 décembre au mardi 5 janvier.

FEVRIER : d usamedi 6 février au lundi 15 février.

PRINTEMPS : du samedi 27 mars au mercredi 14 avril.

AUTRES CONGES : du samedi 15 mai au lundi 24 mai.

DEPART ETE 1982 : vendredi 9 juillet.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 6 février 1981 :

DES DECRETS

- Portant publication de compétence en matière prud'homale à la cour d'appel de Versailles ;
- Modifiant le tableau A annexé au décret du 22 août 1928 fixant dans les territoires d'outre-mer la nomenclature et la composition des cours et tribunaux ;
- Fixant le régime de rémunération des personnels à statut ouvrier mutés dans les départements d'outre-mer ou dans certaines bases françaises en territoire étranger ;
- Relatif à l'attribution d'une aide exceptionnelle en faveur de certains éleveurs de porcs ayant investi récemment ;
- Relatif au Fonds de promotion des produits agricoles et alimentaires.

UNE LISTE

- D'aptitude pour 1981 aux emplois de direction et d'agent comptable des organismes de Sécurité sociale du régime général.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Les objectifs de Lufthansa pour les années 80

• C'est aux compagnies d'imposer les avions dont elles ont besoin
• Diminuer les tarifs ne doit pas conduire à brader le service

Francfort. — « Pour nous non plus, 1980 n'a pas été une année facile », explique M. Reinhardt Abraham, l'un des cinq membres du directoire de la compagnie ouest-allemande Lufthansa (1), avant de corriger : « Nous serons à même d'annoncer des bénéfices... mais pas si importants que ceux de 1979 » (78,2 millions de marks). Bien que les données complètes manquent encore, on les estime entre 20 et 40 millions de marks. Encore sont-ils dus davantage aux activités annexes du groupe Lufthansa (entretien, filiales...) qu'aux activités de vol de la compagnie proprement dite.

Qu'importe. A l'heure où la quasi-totalité des patrons du transport aérien font des cauchemars, la santé de Lufthansa paraît presque insolente. Pourtant, c'est en apparence une compagnie comme les autres : à peu près la même taille qu'Air France, autant d'avions, un peu moins de personnel, un réseau mondial de bonne facture (surtout en long-courrier, où les meilleurs résultats ont été enregistrés l'an passé). Alors, qu'est-ce qui lui fait gagner de l'argent — à part la volonté, chevillée au cœur de chacun, de ne jamais être redevable à son principal actionnaire, l'État allemand ?

De notre envoyé spécial

Au siège de Cologne, comme à la base technique de Hambourg, ou au centre opérationnel de Francfort, personne ne parle de miracle, le fameux miracle allemand. Il faut bien regarder et beaucoup écouter pour comprendre que le savoir-faire, la compétence, l'engagement personnel, à tous les niveaux, la prudence envers certaines idées reçues, et la légendaire application germanique ont amené, sans esbroufe, Lufthansa dans les domaines technique, commercial et financier, à se hisser, en un quart de siècle, parmi les meilleurs.

La réussite technique repose d'abord sur une politique de flotte très avancée. La moyenne d'âge des avions est actuellement de trois ans, l'acquisition de machines modernes ayant permis de diminuer de 30 %, en sept ans, la consommation de carburant par passager transporté. Ces investissements obèrent-ils lourdement les finances de la compagnie ? Non, c'est une question de discipline. L'amortissement des avions est calculé sur dix ans, au lieu de quinze ou seize ans dans bien des compagnies. Un cash-flow généreux a, jusqu'ici, permis de maintenir ce rythme, et Lufthansa peut, aujourd'hui, autofinancer ses investissements à hauteur de 70 %.

Grâce à cette politique, et tablant sur une croissance annuelle de 6 %, Lufthansa a pu programmer 1,5 milliard de marks d'investissements d'ici à 1983, qui lui permettront d'acquérir trois Boeing-747, trente-six court-courriers 737 de nouvelle génération et les six premiers Airbus 310 commandés. Ultérieurement, et sur d'autres fonds, suivront quatre Airbus en 1984 et d'autres achats représentant, annuellement, la contre-valeur de deux Boeing 747.

Investissements massifs ne signifient pas pour autant dépenses désordonnées. Ici, on n'achète pas pour faire plaisir aux constructeurs. Boeing en sait quelque chose, qui s'est fait pratiquement forcer la main, en 1965, pour produire le modèle 737, auquel on ne croyait guère en Amérique — alors qu'il devait devenir un des best-sellers de Seattle. Et la firme américaine a vécu d'autres moments difficiles lorsque la compagnie ouest-allemande lui proposa de donner un successeur à cet avion : le 737-230. Les ingénieurs de Lufthansa imposèrent deux cents modifications à l'appareil de base et l'intégration d'une « électronique » tellement avancée que les fabricants eurent quelque peine à la mettre au point. Aujourd'hui, avec cinq mois de retard, les premiers 737-230 vont entrer en ligne. Ils permettront à l'exploitant de gagner 8 % sur ses coûts d'exploitation antérieurs et d'économiser jusqu'à 13 % de carburant par passager transporté.

Ce client peu commode défendit, sans la moindre passion cocardière, mais avec le même acharnement, Airbus-Industrie en un moment où bien des laudateurs d'aujourd'hui vouaient les constructeurs européens à l'échec. Lufthansa avait besoin du A-300; elle aura besoin du A-310, mais elle ne devient pas pour autant inconditionnelle d'Airbus. Elle a préféré, pour des raisons financières, Boeing aux constructeurs européens — et au projet « Jet » — pour ses nouveaux court-courriers.

Aujourd'hui encore, elle est plus que réservée sur les projets d'avions court-moyen-courriers de cent vingt à cent soixante-dix places (SA-1 et SA-2) évoquée par Airbus-Industrie. « *Dans l'industrie, chacun dit qu'il est très difficile de présenter un petit avion de technologie avancée capable de concurrencer, au plan financier, le 737-230* », avoue M. Abraham. Et Lufthansa estime que les trente-six exemplaires de ce modèle, qu'elle va commencer à exploiter le mois prochain, lui permettront d'attendre sans impatience l'arrivée d'avions d'une technologie radicalement nouvelle. Ici, on fonde beaucoup d'espoirs, pour la fin des années 80, sur le « prop-fan », un avion mû par des turbopropulseurs à hélices carénées, sur lequel les Américains travaillent beaucoup. « *Sa rentabilité serait bien supérieure à celle d'un biréacteur dans le domaine du court et moyen-courrier*, observe M. Abraham. *Et si le « prop-fan » se fait, il se peut que le SA éprouve de grandes difficultés à percer.* »

Un long-courrier européen ?

En revanche, Lufthansa aimerait voir Airbus-Industrie réaliser son projet T.A.-11 de long-courriers de 200 places. Elle le juge supérieur à ceux des Américains, et porteur de beaucoup d'avenir avec le remplacement des 707 et des DC-8 bientôt à bout de souffle, ainsi que des DC-10 et Tristar de première génération à partir du milieu de la décennie. L'expérience a, de plus, prouvé, selon M. Abraham, que « *le seul 747 ne peut couvrir tous les besoins du long-courrier* », en particulier sur les routes à faible trafic. Le T.A.-11, explique-t-on à Francfort, marquerait en outre une continuité de la politique industrielle d'Airbus-Industrie : il s'intégrerait très bien dans la série des modèles de la firme déjà existants. Mais cette fois, c'est le constructeur — ou du moins, les gouvernements qui le soutiennent — qui se fait tirer l'oreille. En cas de refus de sa part, Lufthansa se tournera une fois de plus vers les Américains : McDonnell-Douglas (avec un projet incertain de DC-10 modernisé), ou plus sûrement Boeing, qui prépare une version de son 767 à long rayon d'action (*le Monde* du 27 décembre 1980).

Quelle que soit la nationalité des avions achetés, la compagnie tient à poursuivre une « politique de flotte » qui consiste à disposer de deux avions — un « gros » et un « petit » — pour chaque marché (court, moyen et long-courrier). Economiquement défendable en long-courrier, le principe du binôme l'est tout autant en court-courrier, dit-on en s'élevant contre une allégation fréquente qui met en cause la rentabilité d'un petit avion sur lignes courtes. « *Tout le monde reconnaît qu'il faut, en Europe, développer les relations directes entre villes*, dit M. Abraham. *Les vols à correspondances (sur gros porteurs) coûtent très cher et incommodent le passager qui, par exemple, pour aller de Hambourg à Paris, va devoir changer d'avion à Francfort. Le gros avion va occasionner des atterrissages multiples (donc des taxes lourdes), subir et accroître les problèmes d'encombrement des grands aéroports et alourdir le service au sol à cause des opérations de transfert des passagers et des bagages. Tous paramètres mis en balance, le petit avion assurant des lignes directes est rentable, même si son coût d'exploitation intrinsèque par passager est supérieur de 15 à 20 % à celui d'un gros porteur.* »

Chez Lufthansa, l'investissement n'est pas seulement matériel. Il est aussi humain. Entre 1974 et 1979, les effectifs ont augmenté de 22 % pour atteindre près de trente mille employés. Mais la productivité de chacun s'est accrue de 17 % au cours de la même période. Grâce, bien sûr, à l'amélioration des méthodes de travail, mais aussi aux « sacrifices » importants consentis pour la formation du personnel. Qu'il s'agisse des pilotes, dont l'essentiel de la formation a lieu, pour des raisons météorologiques, à Phoenix, en Arizona. Ou qu'il s'agisse d'un obscur vendeur de billets des confins de la planète : le personnel commercial comme celui du trafic — et même celui des agents de voyages qui le désirent — sont formés et recyclés en moyenne tous les deux ans dans la seule école de ce type au monde : celle de Seeheim, un complexe tout neuf fiché dans un pittoresque vallon de la forêt d'Odin, à une quarantaine de kilomètres de Francfort. Plus de cinq mille stagiaires y passent chaque année pour suivre soixante cycles différents.

L'investissement formation se révèle payant sur le plan commercial à l'heure où, les conditions du voyage aérien proprement dit ayant tendance à se niveler, le passager a de plus en plus tendance à juger les compagnies sur la qualité des services qu'elles offrent. Là encore, l'« école Lufthansa » n'hésite pas à prendre le contrepied des idées à la mode. Dernièrement (*le Monde* du 21 janvier), M. Franck Beckmann, directeur général du réseau, est parti en guerre contre la suppression de la première classe en Europe, proposée par certaines compagnies, et contre certains tarifs réduits.

Pas de passagers parias

La première classe, on en fait une affaire de principe : pas question de la supprimer, d'autant qu'on se remémore une expérience cuisante. Il y a quelques années, plusieurs compagnies européennes avaient pris en ce sens une décision que Lufthansa fut seule à appliquer ; mal lui en prit, puisqu'elle s'attira les critiques acerbes de sa clientèle. « *En grinçant des dents, et à grands frais, nous avons dû réintroduire la première classe*, se souvient M. Abraham. *Nous nous sommes alors juré : « Ce cirque-là, nous ne le referons pas. » Aujourd'hui, Swissair, Finnair, Iberia, Olympic, et d'autres encore, pensent comme nous.* » Et même si M. Abraham admet que la couverture des coûts, en première classe, ne dépasse pas celle de la classe économique, en dépit de tarifs plus élevés, on imagine que le coefficient de remplissage plus qu'honorable (55 %) de cette catégorie de trafic l'incite à demeurer ferme sur ses positions.

Le même souci de qualité explique l'hostilité à certains projets tarifaires de la concurrence, parce qu'on estime que le rapport entre les nouveaux prix et les services offerts est trop souvent défavorable au passager. « *Nous voulons*, dit M. Abraham, *distinguer une différenciation tarifaire saine des conditions offertes par certaines compagnies et destinées en vérité à faire face à une surcapacité de flotte ou de personnel.* » Faire payer quelqu'un 10 ou 20 % plus cher qu'en classe économique pour lui offrir le même confort, le même service et seulement un whisky gratuit est jugé malhonnête. De même que lui faire payer 10 % moins cher que le tarif économique en lui offrant des sièges inconfortables et en lui refusant tout service à bord. M. Abraham donne, à cet égard, un chiffre révélateur : « *le coût du service à bord*, dit-il, *ne représente que 5 % du prix du billet en court-courrier* ».

Lufthansa n'est pas opposé aux tarifs réduits — qu'elle pratique d'ailleurs à l'occasion depuis longtemps : ses tarifs week-ends sont inférieurs de 45 % à ceux de la classe économique ordinaire. Fortement marquée par le trafic d'affaires, la compagnie allemande se doit de rentabiliser sa main-d'œuvre et son matériel en développant son trafic hors des heures et des périodes de pointe. « *Par suite de l'orientation du trafic vers le voyage d'affaires, les coefficients moyens de remplissage sur l'Europe n'ont jamais dépassé 60 %*, explique M. Abraham. *Or, aujourd'hui, à cause du prix du carburant, nous ne pouvons plus décemment faire voler 40 % de sièges vides.* » D'où l'idée de tarifs de remplissage (*fill up*) permettant d'attirer de nouvelles clientèles pour occuper ces fauteuils vides.

Jusque-là, la réflexion rejoint à peu près celle des autres transporteurs européens. Là où elle s'en écarte radicalement, c'est sur la question du service. La « troisième classe » que l'on entend instituer ne doit pas être une classe au rabais. Un transporteur honnête doit reconnaître que ces passagers nouveaux qu'il recherche ainsi l'aident à améliorer ses résultats financiers, à maintenir dans des limites raisonnables ses coûts, et donc l'ensemble de ses tarifs. En échange, il n'a pas le droit de les traiter en parias. Voilà pourquoi, même sur les vols d'heures creuses ou de vacances, et même dans cette « troisième classe », Lufthansa se refuse à supprimer tout service. A Francfort, on parle de « *respect du client* ». Timidement, comme si dans le transport aérien la notion était devenue désuète !

JAMES SARAZIN.

(1) Société de droit privé possédée à 74,3 % par l'Etat fédéral allemand, Deutsche Lufthansa est administrée par un directoire de cinq membres, lui-même contrôlé par un conseil de surveillance.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par un arrêt en date du 24-9-1980, la Cour d'appel de Paris a confirmé en son principe le jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Paris, le 28-6-1979 qui, notamment, déclarait que la Sté ELIVIA, ayant son siège à PARIS, 14, rue de la Fidélité, en commercialisant un modèle de jupe « Gipsy », copie servile du modèle « Taiga », créé et commercialisé par la Société HOLCAM DIFFUSION TAKARA, avait commis des actes de contrefaçon et de concurrence déloyales envers cette société, et en conséquence :

a condamné la Sté ELIVIA à payer à la Sté HOLCAM DIFFUSION TAKARA 55 000 francs de dommages-intérêts, et lui a fait défense de commercialiser le modèle « Gipsy » sous astreinte, en ordonnant la publication à ses frais.

Par un arrêt en date du 27-11-1980, la Cour d'appel de Paris a confirmé un jugement du T.G.I. de Paris, en date du 10-10-1978, qui, notamment
— Déclarait partiellement nulle la marque CLO pour CLO, déposée le 15-12-1975 à l'I.N.P.I., sous le n° 262 703 par la Sté DAISY CREATIONS PARIS, pour distinguer des produits de la classe 25 « vêtements y compris les bottes, les souliers et les pantoufles », ce dépôt de marque étant constitutif d'une atteinte au nom commercial CLOO CLOO utilisé antérieurement par la Sté CLOO CLOO :
— Faisait défense à la Sté DAISY CREATIONS PARIS d'utiliser la dénomination CLO pour CLO de quelque manière et à quelque titre que ce soit ;
— La condamnait à payer à la Sté CLOO CLOO une indemnité de TRENTE MILLE francs (30 000), en ordonnant la publication.

LANVIN PARFUMS contre GHIONE et PASCAL DIFFUSION
Jugement rendu le 15 juillet 1980 par le Tribunal de Grande Instance de Pontoise ; Extrait :

Le tableau de tendance (ou tableau comparatif) utilisé par les deux défendeurs constitue une méthode souvent utilisée destinée précisément à détourner frauduleusement la clientèle des produits portant des marques notoires ; un tel comportement affaiblit effectivement le pouvoir distinctif de ces marques et cause à la S.A. LANVIN PARFUMS un préjudice certain en associant dans l'esprit du public moyen et communément averti, les marques ARPEGE et LANVIN à des produits provenant d'autres origines.

La pratique de la publicité comparative utilisée par les défendeurs sous forme de « tableau de concordance » a bien eu pour effet, non pas de guider objectivement une clientèle non ou mal avertie ou hésitante, mais d'attirer vers leurs produits inconnus ladite clientèle...

PAR CES MOTIFS : condamne « in solidum » GHIONE André et PASCAL DIFFUSION à payer à la S.A. LANVIN PARFUMS la somme de 10.000 F. — Art. 700 : 3.500 F — Publications... Dépens.

DES COMPAGNIES AÉRIENNES AMÉRICAINES « DANS LE ROUGE »

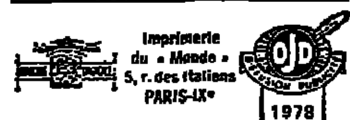
Les premiers résultats financiers des compagnies aériennes américaines au cours de l'année écoulée confirment les hypothèses pessimistes sur l'évolution de ce secteur.

American Airlines fait état d'une perte nette de 75,8 millions de dollars (370 millions de francs environ), à comparer avec 87,4 millions de bénéfices en 1979. Eastern Airlines a annoncé, pour sa part, des pertes de 17,4 millions de dollars (57,6 millions de dollars de bénéfices en 1979). Western Airlines affiche une perte de 29,6 millions de dollars (41,5 millions de bénéfices en 1979) et Pan American de 129,6 millions (37,8 millions en 1979).

Quant au groupe Trans World Corporation s'il fait état d'un bénéfice de 20,5 millions de dollars (8,6 millions en 1979), il doit ces résultats à ses activités annexes à l'aéronautique, et notamment l'hôtellerie. La compagnie aérienne T.W.A. proprement dite a, en effet, perdu 27 millions de dollars. — (*A.F.P.*)

● *Hausse des tarifs aériens aux Etats-Unis.* — Le conseil de l'aviation civile américaine (C.A.B.) a autorisé, mercredi 4 février, les compagnies aériennes à relever leurs tarifs afin de compenser la libération des prix pétroliers aux Etats-Unis. Dans un premier temps, le plafond des tarifs est relevé de 5 % pour le mois de février, mais le C.A.B. s'est engagé à réviser ce plafond le 1er mars en fonction de l'évolution du prix des carburants.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Faits et projets

UNE DÉFENSE DE LA COMMUNE.

L'Assemblée nationale doit examiner, lors de sa prochaine session, le projet de loi pour le développement des responsabilités locales adopté — après cent soixante et onze heures de débats publics et « au prix » de mille trois cent soixante-seize amendements — par le Sénat en avril dernier. Le rapporteur du projet devant la Haute Assemblée, M. Lionel de Tinguy du Pouët, sénateur (Union centriste) de la Vendée, a eu l'occasion, le 4 février, au cours d'un dîner-débat organisé par l'Intérêt européen (1), de rappeler l'enjeu concret de cette réforme, « *l'une des plus importantes dans l'histoire des républiques et, sans doute, de la monarchie* », a-t-il dit.

Il s'agit notamment de savoir si la commune française classique a encore sa place dans la société d'aujourd'hui. M. de Tinguy du Pouët est de roc : en dépit des attaques convergentes des technocrates de toutes origines et de tous âges et quels que soient les exemples contraires que donne l'étranger, il faut maintenir la commune, « *institution plus ancienne que l'Etat et qui représente le vouloir vivre populaire le plus original* ». Il est sans doute nécessaire que les trente-six mille communes de France s'organisent pour travailler ensemble sur des projets précis, mais il faut absolument maintenir le lieu et les moyens d'une « *véritable liberté municipale* », qui est une des originalités françaises.

(1) L'Intérêt européen. Fondé et dirigé par Bernard Manceau, ancien député. 159, boulevard Bineau, 92200 Neuilly-sur-Seine. Téléphone : 624-50-22.

● *M. Savary réélu en Midi-Pyrénées.* — Pour la huitième fois consécutive, M. Alain Savary, député P.S. de la Haute-Garonne, a été réélu, le 5 février, président du conseil régional de Midi-Pyrénées pa. 65 voix (celles des conseillers socialistes, communistes et radicaux de gauche) sur 78 votants, les délégués inscrits au Groupe action régionale (GAR), rassemblant les treize conseillers se réclamant de la majorité présidentielle, ayant déposé des bulletins blancs. Les trois vice-présidents restent M. Jacques Agrain (P.C.), Mme Evelyne Jean-Baylet (M.R.G.), et M. Roland Mascary-Montservin (GAR).

LA DIFFICILE RÉFORME DE L'ÉCONOMIE MIXTE.

La réforme des sociétés d'économie mixte piétine. Préparée depuis deux ans à la suite des « faillites » retentissantes de certaines sociétés de construction dont les programmes de logements se vendaient mal et qui se retournaient vers les collectivités locales pour renflouer leurs caisses, la réforme annoncée au congrès d'Avignon, en mars 1980, achoppe notamment sur les aspects financiers.

« *Le volet financier de la réforme a été élaboré sans concertation avec la Fédération nationale* », a déclaré M. Michel Leroy, son directeur, au terme de l'assemblée générale réunie à Paris le jeudi 5 février. Les pouvoirs publics souhaitent en effet obliger les sociétés d'économie mixte, généralement présidées par des élus et qui bénéficient des garanties communales ou départementales, à disposer d'un minimum de fonds propres : 10 à 15 % suivant le type de logements construits.

Dans son discours de clôture, M. Maurice Ligot, ancien ministre, maire (P.R.) de Cholet et président de la fédération, a évoqué les « réserves » de l'administration à l'égard des SEM et de leur capacité de gestion.

QUE FAIRE DES DÉCHETS INDUSTRIELS ?

La France « produit » chaque année 150 millions de tonnes de déchets industriels dont 2 millions de tonnes sont des résidus très polluants (solvants, huiles goudrons, produits organiques, déchets nucléaires, etc). Pour ces derniers, seul le C.E.A. est habilité à les traiter. Les autres ressortissent de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED), qui vient de réunir un colloque à Lyon.

L'incinération des substances les plus polluantes est impossible parce que dangereuse. Aussi préconise-t-on de les enfouir dans des fosses argileuses munies de puisards pour contrôler l'eau et de cheminées d'aération pour les gaz. Dix sites de ce genre ont été sélectionnés en France, dix autres le seront au cours des prochaines années. Mais rares sont les communes qui acceptent de recevoir ces dépotoirs. Or il reste, dit-on, une trentaine de décharges industrielles anciennes et plus ou moins sauvages présentant des risques pour leur environnement qui doivent être regroupées et déplacées.

CONSTRUCTIF:

1980, Phenix devient l'actionnaire n°1 d'U.S. Home.

1981, l'action U.S. Home, n°1 de la maison individuelle aux U.S.A, double son cours.

Etre constructif, c'est s'appuyer sur son avance technologique pour contribuer à l'expansion des investissements français à l'étranger. Phénix confirme sa position de leader de la Maison Individuelle en réussissant l'opération U.S. Home. Il réalise un investissement financier et associe le bon partenaire à son propre développement aux États-Unis.

L'INVESTISSEMENT

1980:

Phénix lance en janvier une offre publique d'achat sur le 1er constructeur de maisons individuelles américain : U.S. Home. Pour un investissement de 165 millions de francs, Phénix en est de loin aujourd'hui le 1er actionnaire avec 17,60 % du capital.

1981:

A la Bourse de New York, l'action U.S. Home a progressé de 100 % en un an. En janvier 1981, l'investissement Phénix a doublé : il représente 330 millions de francs au 21 janvier 1981. Le quotidien Les Echos effectue chaque année un sondage financier international. A la question : quelles seront les valeurs qui progresseront le plus entre le 1er janvier et le 31 décembre 1981, les investisseurs américains sélectionnés placent en tête : l'action U.S. Home.

LE PARTENAIRE

U.S. Home est aujourd'hui le leader de la Maison Individuelle aux États-Unis. Il est présent dans 121 villes réparties sur 18 États, principalement ceux du Sunbelt (Texas, Floride, Arizona, Californie, etc.) où les marchés en forte croissance bénéficient d'une situation démographique privilégiée. Le plus national des constructeurs américains s'est fixé comme objectif d'être implanté dans 21 États avant la fin de l'année 1981. U.S. Home procure des emplois à plus de 20.000 personnes et construit plus de 15.000 maisons par an. Création de filiales, rachats de constructeurs locaux expriment son dynamisme et expliquent son taux de croissance.

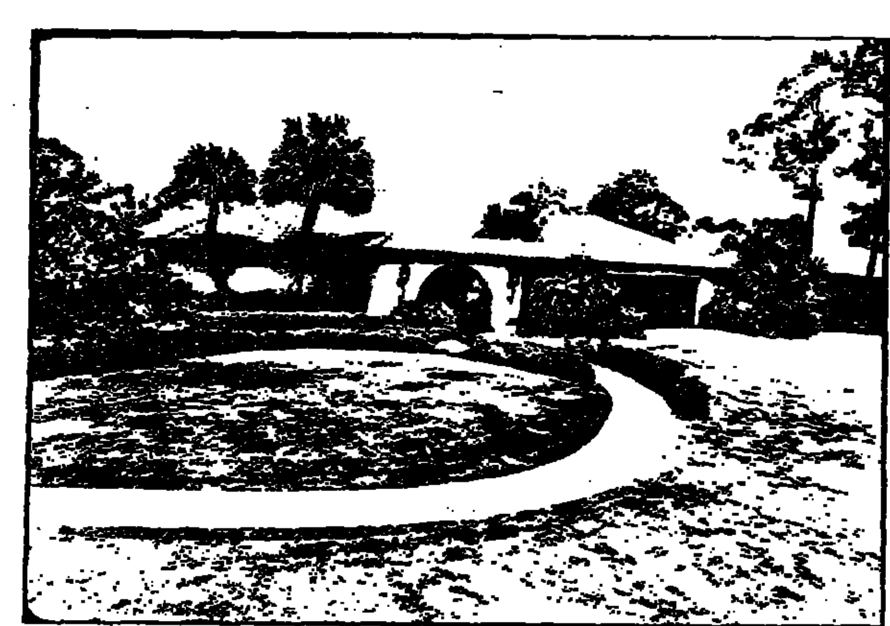
PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES D'U.S. HOME (en millions de $)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Chiffre d'affaires	315,6	348,6	433,4	708,7	935,3	1081,8
Bénéfice net après impôt	4,2	5	14,7	30	40,9	44,3

La progression des résultats en 1980 a été obtenue dans une conjoncture très défavorable (— 40 % des mises en chantier). La Société vise un bénéfice net de 100 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de dollars en 1984. La rencontre de Phénix et d'U.S. Home, c'est l'union de deux leaders et le mariage de deux savoir-faire. Phénix apporte son expérience de l'habitat isolé et semi-industrialisé. U.S. Home en échange apporte son expérience de l'habitat groupé et sa connaissance du marché américain. Déjà, une première filiale commune est créée en Floride.

En outre, cet accord industriel permet aujourd'hui à Phénix et à U.S. Home d'envisager des opérations communes portant sur des marchés, tels que le Canada, le Mexique, l'Amérique du Sud. Une fois encore, Phénix démontre ainsi sa compétence technologique et son esprit d'entreprise. 1er industriel français de la Maison Individuelle, Phénix développe son expérience à l'étranger et en assure l'avenir.

MAISON PHENIX



Une réalisation U.S. Home en Floride.

PHENIX

MAISON PHENIX POUR QUE CHACUN AIT SA MAISON

Le Monde

économie

ÉTRANGER

CALCUL DES SALAIRES ET MODE DE RECRUTEMENT

Les fonctionnaires européens ont décidé d'organiser des grèves tournantes d'ici au 15 avril

Bruxelles (Communautés européennes). — Les fonctionnaires de la C.E.E. ont décidé de durcir leur position dans le conflit qui les oppose au conseil des ministres des Dix. Le personnel de la Commission européenne s'est prononcé à une large majorité, à l'issue d'un référendum organisé, le 4 février, par les trois syndicats (1) qui ont constitué un comité d'action, pour le déclenchement, d'ici au 15 avril, de grèves tournantes.

A cette date, les ministres de la Communauté doivent arrêter une nouvelle méthode de calcul pour la fixation des traitements des 16 000 fonctionnaires européens (12 000 à la Commission, plus de 2 000 à l'Assemblée et 1 500 au conseil).

De son côté, la nouvelle Commission, présidée par M. Thorn, a décidé, considérant que les Etats membres n'ont pas respecté leurs engagements pour 1980, de porter l'affaire devant la Cour de justice de Luxembourg.

Aux termes de la convention de 1976, qui prévoit une augmentation des traitements calculée à partir de la hausse du coût de la vie et du relèvement des salaires des fonctionnaires nationaux, le personnel communautaire devait bénéficier d'une augmentation de 3,3 % de ses rémunérations (soit 0,2 % en pouvoir d'achat) pour le second semestre de 1980 (3,5 % pour les six premiers mois de l'année dernière). Le conseil des ministres a décidé, un peu brutalement, en décembre, de ne plus appliquer la méthode convenue. C'est cette décision que la Commission soumet au jugement de la Cour de Luxembourg. Au début de janvier, les Dix ont indiqué les objectifs de la nouvelle méthode qui doit être définie : pas d'indexation automatique sur l'inflation, et alignement à terme — c'est-à-dire baisse en termes réels — sur les salaires des fonctionnaires nationaux.

De notre correspondant

L'option des Dix, considérée par les syndicats comme une provocation, a déclenché une vague de protestations parmi les fonctionnaires. D'autant, ajoutent leurs représentants, qu'au-delà de la question des traitements se profile la politique à peine déguisée des Etats membres de *« démanteler la fonction publique européenne »*. Des salaires qui ne seraient pas attractifs vont, expliquent les syndicats, drainer vers Bruxelles des fonctionnaires qui n'auront pas la compétence requise et faciliter le détachement, pour deux ou trois ans, des personnels nationaux, ce qui permettra aux capitales de contrôler directement la Commission.

Il faut ajouter le poids des Etats membres dans la nomination des hauts fonctionnaires (directeurs généraux et directeurs), les postes dits « politiques ». La nationalisation de l'administration communautaire prend aussi toute sa signification quand on sait qu'un certain équilibre est respecté entre Etats membres pour les postes de chef de division (le grade le plus élevé dans la hiérarchie intermédiaire). La Commission elle-même ne s'est jamais opposée, à quelques exceptions près, à la pression des capitales dans la nomination de ces fonctionnaires.

La volonté du personnel communautaire, engagé à partir de 1958 à des salaires élevés pour permettre un recrutement de qualité (ce qui n'a d'ailleurs pas empêché certaines erreurs), de défendre leurs avantages est en tout cas claire. Les traitements des fonctionnaires communautaires sont sensiblement plus élevés que ceux de leurs collègues des administrations nationales (plus nettement pour la Belgique que pour l'Allemagne fédérale et la France), et ils entendent maintenir l'écart existant. Les traitements mensuels des fonctionnaires de la C.E.E. s'échelonnent — en salaires bruts — de 6 300 F (huissier) à 44 000 F (directeur général), y compris la prime de dépaysement (16 %). Les impôts prélevés sur ces sommes et versés au budget communautaire sont compris entre 8 % et 40 %.

Les actions de grève de la fonction publique européenne sont mal accueillies en Belgique, qui compte le taux de chômage le plus élevé de la Communauté et dont le gouvernement souhaite bloquer pendant deux ans les salaires supérieurs à 5 100 F.

MARCEL SCOTTO.

(1) Les trois syndicats européens qui ont constitué un comité d'action sont les suivants : Union syndicale (affiliée à la Confédération européenne des syndicats et à la C.I.S.L.) ; le Syndicat des fonctionnaires internationaux et européens (affilié à la Confédération mondiale du travail) et la Fédération de la fonction publique européenne (autonome).

LE P.C.F. DÉNONCE LES POLITIQUES AGRICOLES DE LA C.E.E. ET DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

MM. André Lajoinie, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et Emmanuel Maffre-Baugé, représentant à l'Assemblée européenne, apparenté au groupe communiste, ont dénoncé, au cours d'une conférence de presse donnée jeudi 5 février à Paris, la politique agricole du gouvernement français et de la C.E.E. *« Le revenu net des agriculteurs français a baissé en moyenne de 20 %, suivant les chiffres du Bureau agricole commun, au cours du septennat »*, a déclaré M. Lajoinie. Selon le député communiste, *la régression* de l'agriculture française risque d'être aggravée par une augmentation des prix *« de moitié inférieure au taux d'inflation »* pour la prochaine campagne. Le P.C. demande une augmentation de 15 %.

Un réquisitoire

M. Lajoinie a déclaré ensuite que *« le deuxième objectif de Bruxelles, accepté, malgré leurs déclarations démagogiques, par le pouvoir giscardien et tous les partis sauf les communistes (...), c'est d'accélérer l'adhésion de l'Espagne et du Portugal »*, adhésion dont les conséquences seraient *« catastrophiques »*. Il a dénoncé également le projet d'extension de la taxe de coresponsabilité, actuellement appliquée sur le lait, à tous les produits agricoles, et la *« régression des productions agricoles nationales au profit des importations étrangères »*. M. Lajoinie s'est élevé contre *« le postulat, faux, qu'il existe des excédents alimentaires durables au plan mondial »*. Il a souligné que les objectifs défendus par M. Georges Marchais dans son « plan de lutte » sont de nature à fonder *« l'alliance de combat entre les travailleurs salariés et la paysannerie laborieuse »*.

M. Maffre-Baugé a prononcé un long réquisitoire contre la politique des autorités européennes et contre le rôle néfaste joué par le Royaume-Uni, qu'il a accusé de vouloir *« faire de l'agriculture communautaire la vache à lait idéale »*. Il a dénoncé l'attitude des socialistes, en particulier celle de M. Georges Sutra, *représentant français à l'Assemblée européenne*, auquel il a reproché de tromper l'opinion au sujet de l'élargissement de la C.E.E. L'ancien président du comité d'action viticole a souligné qu'il votera pour M. Marchais à l'élection présidentielle.

AGRICULTURE

En conflit depuis 1972 avec une société d'aliments pour bétail

Deux éleveurs de Haute-Savoie sont condamnés par la cour d'appel

La cour d'appel de Grenoble a condamné, le 2 février, deux éleveurs de veaux, de Groisy (Haute-Savoie), à verser à la société franco-néerlandaise Wessafic, qui vend des aliments pour le bétail, 847 632 francs, correspondant au paiement des fournitures livrées par la société. Les éleveurs refusaient de régler les sommes dues, arguant de la mauvaise qualité des aliments fournis et de l'existence de contrats d'« intégration » et non de simple fourniture, qui les liaient complètement à la société. Le tribunal a jugé, d'une part, que la qualité des aliments n'était pas responsable des difficultés de l'élevage et, d'autre part, que si les contrats étaient bien des contrats d'« intégration », ils étaient nuls car ne comportant pas les mentions exigées par la loi. L'affaire, considérée comme exemplaire, avait fait grand bruit (le Monde *du 1er mars 1978), les paysans travailleurs ayant longtemps soutenu les éleveurs.*

De notre correspondant

Grenoble. — L'affaire remonte à 1970. Cette année-là, M. et Mme Metral se lancèrent dans l'élevage industriel des veaux. Ils passèrent alors un contrat avec la société Wessafic pour la fourniture d'aliments de bétail et pour un certain nombre d'autres services fournis par cette dernière. Après deux années de bonne production, l'exploitation connut à partir de 1972 de graves difficultés dues à la mauvaise qualité de l'élevage. *Un conflit survint alors entre* les deux parties ; les éleveurs incriminant la *« composition aberrante pour un aliment de bétail »* des produits livrés ; la société dénonçant de son côté, la mauvaise ventilation et l'organisation défectueuse de la production.

M. et Mme Metral furent condamnés successivement par le tribunal correctionnel d'Annecy et par la cour d'appel de Chambéry à payer 620 000 francs à la Wessafic ; les deux juridictions ont, d'autre part, estimé que les éleveurs étaient liés avec la société par un contrat de fournisseur. Cette interprétation a été contestée par la Cour de cassation, qui a renvoyé l'affaire devant une autre cour d'appel.

Le 2 décembre à Grenoble, l'avocat de M. et Mme Metral a plaidé l'existence d'un contrat d'intégration avec la multinationale agro-alimentaire : ces éleveurs savoyards utilisaient exclusivement les aliments de la Wessafic, suivaient les conseils de la firme, enfin ne vendaient leurs veaux qu'à des acheteurs agréés par elle. La cour d'appel de Grenoble a suivi sur ce point l'avocat en déclarant dans son arrêt : *« Il apparaît que les Metral n'étaient pas tenus seulement de payer le prix des aliments fournis par la société et de rembourser ses avances, mais qu'ils avaient en outre contracté envers le fabricant d'aliments tout un faisceau d'autres obligations qui n'étaient pas de simples accessoires de paiement, mais qui constituaient avec celles qui étaient à la charge de la société un ensemble cohérent d'obligations réciproques de fourniture de produits et de services caractéristiques du contrat d'intégration. »* Il a néanmoins déclaré ces contrats nuls.

La cour, en outre, a écarté le fait de la faute commise par la société, qui aurait porté préjudice aux éleveurs. Elle rappelle qu'un expert a établi que la qualité des produits livrés n'était pas en cause et que les mauvais résultats financiers de l'élevage étaient dus à *« des circonstances économiques désastreuses ainsi qu'à un défaut d'individualisation des rations alimentaires que les éleveurs distribuaient sans tenir compte des besoins des animaux, différents selon leur poids et leur vitesse de croissance. »*

CLAUDE FRANCILLON.

AUTOMOBILE

TOYOTA ET FORD AURAIENT CONCLU UN ACCORD DE PRINCIPE POUR LA PRODUCTION EN COMMUN D'UNE CAMIONNETTE

Toyota et Ford seraient parvenus, jeudi 5 février, à un accord de principe pour la production, en commun, aux Etats-Unis, d'un modèle de camionnette Toyota, annonce l'agence japonaise Kyodo. Les deux groupes négocient depuis juin 80, un accord pour la production, en commun, d'un véhicule aux Etats-Unis. Cet accord de principe aurait été conclu au siège du groupe japonais par M. Harold Poling, vice-président de Ford, et M. Hasegawa, l'un des directeurs de Toyota. — (A.F.P.).

● *General Motors va installer au Portugal une usine de circuits électriques* destinés à alimenter les chaînes de son usine de montage espagnole. L'usine emploiera quatre cents personnes et nécessitera un investissement de *400 millions d'escudos (35 millions* de francs environ).

● *Citroën baisse ses prix de 9 % en Grande-Bretagne.* — Un porte-parole de la société a annoncé que cette mesure faisait partie d'une campagne de promotion au mois de février et ne devait pas être considérée comme permanente.

● *Les concessionnaires automobiles se plaignent.* Présidente de l'A.P.C.A. (Association promotionnelle des concessionnaires automobiles), Mme Danièle Méchin-Demezieux a exposé à Limoges les difficultés de la profession où trois quarts des entreprises sont à caractère familial. Il y a en France quatre mille concessionnaires qui emploient cent cinquante mille salariés. Le regroupement de leurs réseaux par des constructeurs différents est un sujet de préoccupation. Les concessionnaires Talbot, par exemple (qui sont près de cinq cents), vont devoir affronter des problèmes au cours des prochains mois.

● *Les ventes de voitures d'occasion se sont accrues de 3,15 % en France* en 1980, annonce la chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.). Les transactions ont porté en 1980 sur 4 383 135 voitures contre 4 249 167 en 1979, 10 % de ces quantités ne concernant pas des ventes, mais des transferts de cartes grises d'un département à un autre ou des immatriculations de voitures en transit temporaire.

● *Les exportations de véhicules japonais vers les Etats-Unis* devraient diminuer au premier trimestre de 2,5 %, passant de 461 000 unités l'an passé à 450 000 unités, a déclaré M. Tanaka, ministre japonais du commerce extérieur et de l'industrie.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,9840	4,9905	− 275	− 240	− 570	− 535	−1100	− 980
$ can.	4,1545	4,1620	− 260	− 215	− 499	− 450	− 985	− 770
Yen (100)	2,4350	2,4410	+ 40	+ 75	+ 65	+ 110	+ 395	+ 485
DM	2,3033	2,3075	+ 12	+ 35	+ 37	+ 65	+ 240	+ 310
Florin	2,1220	2,1270	+ 10	+ 65	+ 45	+ 75	+ 240	+ 315
F.B. (100)	14,3660	14,3930	− 205	− 60	− 499	− 320	− 545	− 59
F.S.	2,5455	2,5530	+ 85	+ 120	+ 155	+ 210	+ 660	+ 950
L. (1 000)	4,8530	4,8695	− 390	− 300	− 755	− 670	−1799	−1600
£	11,6150	11,6350	− 310	− 185	− 475	− 345	− 270	+ 70

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 13/16	8 15/16	9 1/2	9 5/8	9 5/8	9 3/4	9 3/4	9 7/8
$ E.-U.	17 1/8	17 3/8	19 3/8	19 1/2	17 7/8	18 1/8	16 3/4	16 7/8
Florin	12	12 1/4	12 1/8	12 1/4	12 1/4	12 3/8	12 1/2	12 5/8
F.B. (100)	9 1/2	11	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 9/16	12 11/16
F.S.	3 7/8	4 1/8	6	6 1/8	6 1/4	6 3/8	6 3/8	6 1/2
L. (1 000)	16 1/2	17 1/2	17 1/2	18 1/2	19	20	19 1/4	20
£	14 1/4	14 1/2	14	14 1/8	13 7/8	14	12 11/16	12 13/16
Fr franç.	10 1/2	10 3/4	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8	11 3/4	12

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Grèves peu suivies dans la Santé et à la R.A.T.P.

Le temps fort de la semaine d'action C.G.T. des personnels de santé et des affaires sociales a été marqué, jeudi 5 février, par des manifestations de très faible ampleur à Paris, à Lyon et à Toulouse, ainsi que par des débrayages.

A Paris, quelque six mille personnes selon la C.G.T. (mille six cents selon la préfecture) ont défilé avec M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. (*le Monde* du 6 février).

A Lyon, une centaine de personnes ont manifesté avec M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., « *pour une amélioration des conditions budgétaires dans les hôpitaux* », tandis qu'à Toulouse, les manifestants (une centaine) ont déposé une motion à la préfecture.

La fédération C.G.T. de la santé, qui fait état de « *multiples actions* » dans plusieurs régions (Alpes-Maritimes, Puy-de-Dôme, Isère), entendait ainsi dénoncer « *la casse du potentiel sanitaire et social* » et « *la dégradation de la qualité des soins donnés aux malades* ».

A l'Assistance publique de Paris, environ mille salariés, soit 3 % du personnel de jour, ont arrêté le travail.

A la R.A.T.P., où la C.G.T. était seule aussi à organiser des débrayages de deux heures, ces arrêts de travail n'ont provoqué que très peu de perturbations. Selon la direction, le trafic était assuré à 80 %. La C.G.T. (40,5 % des voix aux dernières élections professionnelles) avait lancé ce mouvement pour réclamer la levée des sanctions prises contre cinq de ses militants, membres du P.C.F., à l'atelier central de la R.A.T.P., rue Championnet à Paris-18e (*le Monde* du 27 janvier et du 6 février). Dans cet établissement, un tiers seulement des ouvriers ont cessé le travail pendant deux heures.

Les conséquences de l'informatique

UN ATELIER DE L'INSEE EN PANNE

(De notre correspondant.)

Nantes. — Cela fait maintenant un mois (depuis le 7 janvier) que les quarante-huit dactylos codeuses de l'atelier de saisie de l'INSEE de Nantes se sont mises en grève pour obtenir 45 minutes de repos supplémentaire par jour en raison de la pénibilité de leur travail sur écran de visualisation. La direction générale de l'INSEE s'est jusqu'ici refusée à toute discussion avec les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. qui soutiennent le mouvement.

Les opératrices nantaises travaillent sur des claviers servant à alimenter l'ordinateur de traitement des trois gros fichiers : celui des entreprises (Sirène), le répertoire des personnes physiques et le fichier électoral. L'atelier de saisie de Nantes, le premier dans ce cas au ministère de l'économie, vient d'être doté d'un nouveau matériel où apparaissent les écrans de visualisation. Certes, il ne s'agit pas encore d'écrans conversationnels impliquant un dialogue constant entre l'ordinateur et l'opératrice. Dans ce cas, en effet, la législation prévoit un temps de travail de 3 h. 30 par jour. Mais il ne s'agit pas non plus de la saisie classique. D'où la revendication de 10 minutes de pause toutes les heures pour reposer les yeux.

La grève aura des répercussions sur l'établissement du fichier électoral puisque l'atelier de Nantes intervient sur trois importantes opérations : les capacités électorales (par exemple pour les condamnations), les décès et les litiges électoraux. — J. C. M.

BRÈVE OCCUPATION DU CRÉDIT LYONNAIS A PARIS PAR DES OUVRIERS DU TEXTILE

Une manifestation organisée le jeudi *5 février* par la C.G.T. — l'« occupation », pendant une heure, du siège du Crédit lyonnais, boulevard des Italiens à Paris, par une centaine d'ouvriers venus de Roanne (Loire) — s'est terminée sans incidents vers 12 h. 30, après l'intervention de la police (*le Monde* du 6 février). Cette action visait à faire connaître les difficultés de l'industrie textile française, et particulièrement les menaces qui pèsent, selon la C.G.T., sur l'avenir des Ateliers roannais de construction textile (A.R.C.T.). Cette entreprise d'un millier de salariés serait menacée de fermeture à brève échéance si elle n'obtient pas les avances financières nécessaires au lancement d'une nouvelle machine, dont dix prototypes fonctionnent actuellement : le procédé Novacore, qui fabrique un fil alliant fibres synthétiques et fibres naturelles. Le Crédit lyonnais, dont le conseil d'administration se réunissait jeudi, est un des actionnaires des A.R.C.T., par le biais de filiales. Selon la C.G.T., les banques nationalisées devraient, en période de crise, « *permettre aux industries nationales d'affronter à armes égales les confrontations avec l'étranger* ».

● *Occupation de la direction de la Compagnie des Signaux.* — Une centaine de salariés C.G.T. et C.F.D.T. occupent le siège social de cette société depuis jeudi 5 février pour protester contre le licenciement de deux cent vingt-trois personnes en province. Après un premier contact jeudi, puis une nuit d'occupation, les manifestants devaient négocier avec des membres de la direction dans la journée de vendredi.

PAS DE MODIFICATIONS DANS LE FINANCEMENT DES ŒUVRES SOCIALES D'E.G.F. ?

M. Robert-André Vivien, député R.P.R., qui a demandé que la Cour des comptes examine la comptabilité de la Caisse centrale d'action sociale (C.C.A.S.) de l'E.G.F., se serait engagé à ne réclamer aucune modification du financement de cette caisse (1 % sur le chiffre d'affaires de l'E.G.F.) si la gestion de l'organisme s'avérait régulière. C'est ce qu'affirme l'U.N.C.M. (Union nationale des cadres et agents de maîtrise C.G.C.) dans un tract, en ajoutant que M. Vivien a déclaré qu'il demanderait une modification du fonctionnement de la C.C.A.S. si le contrôle faisait apparaître un détournement direct ou indirect des fonds en faveur du P.C.F.

Les électriciens C.G.T., de leur côté, font remarquer que toutes les pièces justificatives de la gestion sont entre les mains du ministre de tutelle, et donc de M. Vivien. Ce dernier, affirment-ils, n'a fait appel à la Cour des comptes que « *pour tenter, par un subterfuge, d'évincer la C.G.T.* »

ÉNERGIE

L'administration américaine envisage de lever le contrôle sur le prix du gaz

La hausse des prix des produits pétroliers américains, du fait de l'accélération de la libération des prix du pétrole produit aux Etats-Unis, est déjà plus forte que ne l'escomptait Washington. Certaines pompes à essence, notamment dans la région de New-York, ont, en effet, déjà répercuté des hausses allant de 6 à 12 cents (28 à 56 centimes) par gallon (3,78 litres). Ces augmentations traduisent le renchérissement décidé au début de la semaine au niveau des prix de gros par Exxon et Shell (8 cents par gallon) et par Texaco (7 cents). Les hausses répercutent aussi le relèvement des prix décidé par l'OPEP depuis le 1er janvier.

Ce phénomène n'empêche pas la nouvelle administration américaine d'envisager de demander au Congrès de lever le contrôle sur les prix du gaz. Si la libération des prix du pétrole relevait du seul pouvoir exécutif la levée de contrôle sur les prix du gaz résulte de la loi adoptée par le Congrès à la demande du président Carter en octobre 1978. Ce texte prévoyait une levée progressive du contrôle des prix du gaz, qui deviendraient entièrement libres en 1985.

La politique énergétique de M. Reagan consiste visiblement, en ce domaine, à stimuler la production intérieure de pétrole comme de gaz, mais à ne pas financer trop massivement, grâce aux taxes supplémentaires obtenues de ce fait, les projets de carburants de synthèse.

● *La production pétrolière saoudienne maintenue en février.* Le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, a souligné le 5 février à Bruxelles le rôle capital joué par son pays dans l'approvisionnement des pays industrialisés : lors de la crise iranienne, où l'Arabie Saoudite a porté sa production à 11 millions de barils par jour, et depuis le début du conflit entre l'Irak et l'Iran où la production saoudienne est de 10 millions de barils par jour. Cheikh Yamani a précisé que la production serait maintenue à ce niveau.

● RECTIFICATIF. — Dans notre article sur le plan de stabilisation économique en Yougoslavie publié dans *le Monde* du 6 février, il fallait lire au début du dernier paragraphe : « *En 1980, la production nationale de brut a été de 4 millions de tonnes* » et non « *40 millions de tonnes* », comme il a été écrit à la suite d'une coquille.

LES ÉMIRATS ARABES UNIS SONT PRÊTS A ACCROITRE LEUR FOURNITURE DE PÉTROLE A LA FRANCE

Les Emirats arabes unis sont prêts à répondre à toute demande supplémentaire de pétrole de la part de la France « *à tout moment et en n'importe quelle quantité* », a précisé le ministre du pétrole des Emirats, M. Al Oteiba, à Paris le 5 février. Il a souligné qu'actuellement son pays fournissait à la France 150 000 barils par jour (7,5 millions de tonnes par an).

M. Al Oteiba, qui a rencontré M. Giraud, s'est d'autre part prononcé pour un gel des prix du pétrole brut en 1981. « *Il ne serait pas sage d'augmenter les prix du pétrole lors de la prochaine conférence des treize pays de l'OPEP à la fin mai* », a-t-il dit, avant de menacer les pays industrialisés d'une baisse de la production des pays du Golfe pour permettre à l'Irak et à l'Iran de retrouver leur part de marché.

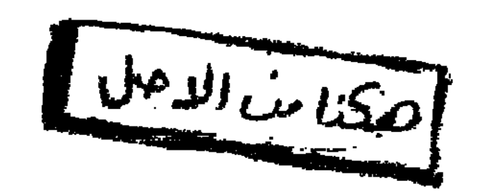
AFFAIRES

LEE COOPER S'IMPLANTE DANS LES PAYS DU COMECON

Le groupe britannique Lee Cooper a conclu un accord avec la Tchécoslovaquie pour la production locale d'un million de jean's par an. Ce contrat, d'une durée de six ans, prévoit l'aménagement d'un atelier à Presov. Outre les machines, le groupe britannique fournira la matière première (toile, accessoires, fils) et une assistance technique et administrative. Les jean's seront commercialisés sous la marque Lee Cooper en Tchécoslovaquie (pour 80 %) et dans d'autres pays du Comecon. Lee Cooper espère conclure prochainement un accord semblable avec l'U.R.S.S.

● *M. Maurice Bidermann*, premier fabricant français de vêtements, craint une réduction de moitié, voire des trois quarts, des effectifs du textile-habillement (six cent mille emplois actuellement) d'ici cinq ans, « *si l'on ne prend pas aujourd'hui les mesures qu'il faut* », déclare-t-il dans un entretien à *l'Usine Nouvelle* ; les importations sont une cause majeure du marasme actuel, poursuit-il, mais « *vouloir les supprimer relève du domaine du rêve* ». Il voit d'autres facteurs à cette crise, comme la baisse de la consommation d'articles textiles en 1980 (— 3 %) due, selon lui, à la baisse du pouvoir d'achat, ou le prix trop élevé des vêtements en France, plus chers de 30 % qu'aux Etats-Unis.

● *La maîtrise des coûts de la construction* et le maintien d'un niveau élevé de production de logements neufs ont servi de toile de fond aux travaux des journées d'études des techniques de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (F.N.P.C.) qui se sont tenues à Paris les 5 et 6 février. M. Duban, président de la F.N.P.C., a souhaité un allégement des réglementations, des améliorations des procédures financières, la fin de l'encadrement des prêts conventionnés, déclarant, de surcroît, que les professionnels étaient de leur côté prêts à contribuer à cette lutte contre la dérive des coûts.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 FÉVRIER

Toujours ferme

Le mouvement de hausse se poursuit. L'indicateur de tendance termine, vendredi, en progrès de 0,8 %.

En cette veille de week-end et de départs en vacances, le volume des échanges s'est un peu étoffé. Aux interventions des Sicav Monory, se sont ajoutés les achats de certains fonds communs de placement, qui, après avoir vendu leurs emprunts indexés, se retrouvaient avec un montant de liquidités supérieur à celui que la réglementation autorise. Le premier vendredi du mois étant celui où sont établies les valeurs liquidatives, les gérants de fonds devaient ajuster leurs positions.

Parmi les valeurs les mieux tenues, on remarque Alsthom (+ 6,8 %), au plus haut niveau des douze derniers mois, Viniprix (+ 7 %), Facom (+ 5,4 %), Paris-France (+ 6,8 %), Marine Wendel (+ 4,7 %), Leroy-Somer (+ 4 %), CIT-Alcatel (+ 3,4 %), Valeo (+ 3,4 %), Perrier (3,3 %), Simco (+ 3 %), Lesieur (+ 3 %), qui inscrit un nouveau cours record.

Nouvelles Galeries, un moment réservé, gagne 8 %.

Les Pétroles sont en léger progrès.

Les écarts les plus importants à la baisse sont enregistrés sur Jeumont (− 3,3 %), Crédit national (− 2,9 %), Chargeurs réunis (− 2,8 %), SEB (− 2,3 %), DMC (− 2,2 %), Skis Rossignol (− 1,5 %).

Les mines d'or sont diversement traitées : Western Holding progresse de 7 % et President Brand de 5,6 %, tandis que East Rand perd 5,3 %.

Quant au cours du métal, ils sont en hausse modérée. A Londres, le premier fixing s'inscrit à 506,50 dollars (contre 498,50 dollars). A Paris, le lingot gagne 1 540 francs à 88 990 francs et le napoléon 4,20 francs à 899 francs (soit une prime de 74 %). L'emprunt 4,5 % 1973 enregistre un gain de 2,8 %.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

P. M. LABINAL enregistre, pour l'exercice 1980, un chiffre d'affaires consolidé en progrès de 22,4 %.

La division Aérospatiale-Électronique voit son chiffre d'affaires passer de 300 à 400 millions de francs. Celui de la division Câblages-Automobiles se monte à 345 millions de francs (contre 307 millions). Celui de la division Filtration passe de 229 à 287 millions de francs.

ROSIÈRES. — Au cours de l'exercice 1980, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 405 millions de francs, en hausse de 20 %.

COFIMEG. — Les recettes de la société se montent pour l'ensemble de l'exercice 1980 à 127,2 millions de francs.

RUGGIERI enregistre pour l'exercice 1979-1980 un bénéfice net de 2,6 millions de francs.

TENNECO. — Le résultat de 1980 marque une hausse de 27 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net par action atteint 5,94 dollars (contre 5,16 dollars).

CERTAIN TEED enregistre un résultat net (après pertes exceptionnelles de 4,2 millions de dollars) de 300.000 dollars (contre 22,2 millions de dollars).

W.-R. GRACE. — Pour l'exercice 1980, le bénéfice net se monte à 283,84 millions de dollars (soit 6,08 par action), contre 228,79 millions de dollars.

BAHLSEN. — Le groupe allemand enregistre pour l'exercice 1980 un chiffre d'affaires de 1,235 milliard de deutschemarks, en progrès de 10 %.

OERLIKON-BUEHRLE. — Le chiffre d'affaires consolidé de ce fabricant suisse de machines-outils et de matériels militaires s'est élevé en 1980 à 4,1 milliards de francs suisses, soit une augmentation de 6 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	4 févr.	5 févr.
Valeurs françaises	96,3	—
Valeurs étrangères	100,5	—

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,3	106,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 6 fév. 10 13/16

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/2	6/2
1 dollar (en yens)	203,60	204,40

NEW-YORK

Légère reprise

Le marché américain s'est redressé jeudi. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles termine à 946,76, en hausse de 4,78 points.

Dans l'attente des déclarations de M. Reagan concernant la situation économique et les remèdes à y apporter, les investisseurs restent très prudents.

Les propos très fermes de M. Volcker ne sont pas de nature à réveiller le marché : le président de la Réserve fédérale ne prévoit pas, en effet, de relâchement prochain de la politique monétaire aux États-Unis et, corrélativement, de baisse des taux d'intérêt.

Ce climat d'incertitude n'empêche pas quelques secteurs du « Big Board » de se distinguer. C'est ainsi que les compagnies aériennes ont enregistré une nouvelle séance de hausse, les analystes prévoyant une amélioration de leurs marges bénéficiaires. Americain Airlines et UAL, sur lesquels plus d'un million de titres ont été échangés, gagnent respectivement 3/8 à 11 1/2 et 3/4 à 23 1/4.

Le compartiment des grands magasins a également été favorisé, après l'annonce d'une hausse des ventes au détail pour le mois de janvier. J.C. Penney progresse de 3/8 à 22 7/8 et Sears Roebuck de 1/4 à 15 1/2.

Au total, on dénombre 1.082 valeurs en hausse contre 443 en baisse.

A noter qu'il est à nouveau question d'un rachat de G.K. Technologies par Penn Central.

VALEURS	Cours 4 févr.	Cours 5 févr.
Alcoa	84 1/2	86 1/4
A.T.T.	50 3/4	52 1/4
Boeing	38 1/8	39
Chase Manhattan Bank	45 1/2	45 7/8
Du Pont de Nemours	45 3/4	45 1/2
Eastman Kodak	69 1/8	70 1/4
Exxon	74 7/8	75 1/8
Ford	19 1/2	19 7/8
General Electric	60 1/2	61 3/8
General Foods	31 5/8	31 7/8
General Motors	47 1/8	48
Goodyear	18 1/4	18 3/8
I.B.M.	64 3/4	64 1/8
I.T.T.	28 7/8	29
Kennecott	24 1/2	24 1/4
Mobil Oil	72 1/4	71 1/8
Pfizer	49 1/4	49 1/8
Schlumberger	104 1/8	105 1/4
Texaco	41 1/8	40 7/8
U.A.L. Inc.	22 1/2	23 1/4
Union Carbide	55	55
U.S. Steel	27 1/4	27 3/8
Westinghouse	28 1/2	29 1/8
Xerox Corp.	55 5/8	56 1/4

BOURSE DE PARIS 6 FEVRIER COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			S.P.E.G.	180	174 30	Immobail B.I.P.	214	215	(M) S.O.F.I.P.	90	90
3 %	....	1 080	U.A.P.	557	558	Immobanque	305	304 50	Fonc. Lyonnaise	1325	1300
5 %	....	0 082	Actibail	130 50	137	Immofice	276	274	Immob. Marseille	1760	1758

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	773	772
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	341	341
Epargne de France	380	366
Financ. Victoire	320	310
France I.A.R.D.	145	145
GAN (Sté Centr.)	740	742

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2787	4,5 % 1973	2500	2540	2569	2581
3175	C.N.E. 3%	3080	3100	3100	3076
450	Afrique Occ.	485	483	483	482
475	Air Liquide	483	495	495	485 10
108	Als. Part. Ind.	112 20	114	114	111 70
365	Als. Superm.	359	355	365	355

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
128	East Rand	103	99 10	97 50 c	101 c
121	Ericsson	137 50	141 50	145	140 50
380	Exxon Corp.	376	378	378	374
92	Ford Motor	98	98	98	98 90
240	Free State	234 90	237 50	237 50	239 50
80	Gencor	81	85 90	88	85

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 889	4 934	4 830	5 050
Allemagne (100 DM)	230 390	230 330	225	237
Belgique (100 F)	14 370	14 368	13 950	14 650
Pays Bas (100 fl.)	212 430	212 610	206	217
Danemark (100 krd)	75 120	75 070	72 500	77 500
Norvège (100 k)	91 210	91 450	88	93
Grande-Bretagne (£ 1)	11 505	11 525	11 250	11 850
Grèce (100 drachmes)	9 735	9 742	....	....
Italie (1 000 lires)	4 859	4 882	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	254 600	254 300	248	261
Suède (100 krs)	107 250	107 360	104	109 500
Autriche (100 sch)	32 570	32 570	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 855	5 820	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 820	8 815	7 700	8 600
Canada ($ can 1)	4 105	4 116	4 010	4 240
Japon (100 yens)	2 427	2 431	2 320	2 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/2
Or fin (kilo en barre)	87450	88700
Or fin (en lingot)	87450	88990
Pièce française (20 fr)	894 90	899
Pièce française (10 fr)	498 90	500
Pièce suisse (20 fr)	605 80	603
Pièce latine (20 fr)	612	608 80
Souverain	775	780
Pièce de 20 dollars	3399 80	3384
Pièce de 10 dollars	1720	1720
Pièce de 5 dollars	872 50	.....
Pièce de 50 pesos	3470	3512
Pièce de 10 florins	620	606

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

DIVERGENCES A MANUFRANCE

La secrétaire et trois membres C.G.T. du comité d'entreprise démissionnent

Mme Monique Garnier, secrétaire du comité central d'entreprise (C.R.) de Manufrance, ainsi que trois autres titulaires, tous membres de la C.G.T., ont démissionné de leurs fonctions le 4 février, *« pour des raisons personnelles et diverses »*. De fait, la décision semble être intervenue à la suite d'un désaccord avec d'autres membres cégétistes du C.E.

Mme Monique Garnier a été, pendant près de quatre ans, la figure de proue dans la lutte de Manufrance. Son retrait ainsi que celui de ses camarades mettent en évidence les divergences existant au plus haut niveau au sein de la C.G.T., dont l'homme fort apparaît de plus en plus comme étant M. Krasucki, venu ces derniers temps à plusieurs reprises à Saint-Etienne depuis l'annonce de la *création* de la coopérative.

Au cours de la séance du comité d'entreprise du 4 février, le problème de la reprise des biens immobiliers du C.E. en cas de dissolution anticipée a été notamment au centre des divergences. La décision a finalement été prise de les transmettre au C.E. des A.R.C.T. de Roanne, alors que la C.F.D.T. et certains membres de la C.G.T. souhaitaient qu'ils soient confiés à un C.E. de Saint-Etienne, et surtout que le droit à leur jouissance soit pleinement garanti aux salariés de Manufrance.

Mme Monique Garnier a été remplacée au secrétariat du comité d'entreprise par M. Henri Nègre.

OUVERTURE LE 5 MARS DES NÉGOCIATIONS SUR LES PRÉRETRAITES

Les négociations sur le renouvellement de l'accord syndicats-C.N.P.F. accordant une garantie de ressources ou préretraite de 70 % du salaire aux démissionnaires âgés de plus de soixante ans vont commencer le 5 mars au siège du patronat. L'accord signé en 1977 et reconduit en 1979 vient à expiration fin mars 1981.

Selon le C.N.P.F., cette préretraite volontaire, qui a coûté 4 milliards de francs en 1980, *impliquerait*, si elle est reconduite, des dépenses bien supérieures, de l'ordre de 6 milliards de francs en un an — soit une majoration de 50 % — en raison de l'arrivée aux âges de soixante à soixante-cinq ans des générations plus nombreuses, nées au lendemain de la seconde guerre mondiale, contrairement à ce que d'autres sources avaient un moment laissé entendre, et dont nous avions fait état dans « le Monde » du 14 janvier. — J.-P. D.

UN GROUPE D'INTÉGRISTES MANIFESTE SON OPPOSITION A LA NOMINATION DE Mgr LUSTIGER

Un groupe de catholiques intégristes, l'Union pour la fidélité, composé de prêtres, de religieux et de laïcs, proteste dans un communiqué *« contre la nomination de Mgr Jean-Marie Lustiger à l'archevêché de Paris et déclare ne pas reconnaître son autorité »*.

Ce groupe, qui avait occupé le 9 décembre dernier (*le Monde* du 11 décembre), pendant quelques heures, la basilique Notre-Dame-des-Victoires, à Paris (2e), *« ne reconnaît aucune autorité épiscopale à Mgr Lustiger, bien connu pour ses opinions progressistes et révolutionnaires »*, souligne le communiqué.

« Ce serait une faute grave, pour les prêtres catholiques du diocèse, *de partager la foi d'un des plus scandaleux représentants de l'Eglise de Vatican II »*, déclare-t-il encore.

« L'Union pour la fidélité entend manifester publiquement son opposition à Jean-Marie Lustiger », conclut le communiqué.

RÉORGANISATION DE L'INFORMATION A TF 1

M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information de TF1, justifie dans une interview à l'A.F.P., le choix de Jean Lefèvre comme présentateur du journal de 20 heures en déclarant : *« Il passe bien l'antenne, il est rassurant et il correspond au portrait que je me fais du conducteur du principal journal de TF1 : discret mais présent, sobre mais chaleureux, censé ne rien ignorer, et ne donnant pas son avis, mais celui des gens qui font l'événement. »*

C'est Jean-Claude Narcy qui présentera le journal de fin de soirée, Yves Mourousi (promu prochainement conseiller auprès de Jean-Marie Cavada) continuant de présenter celui de 13 heures et Annick Beauchamps celui de 18 heures (prolongé hors antenne par une information-service) tandis que Jean-Claude Bourret et Joseph Poli assureront les journaux du week-end, du vendredi au dimanche.

Chacune des quatre éditions du journal sera placée sous la responsabilité d'un rédacteur en chef : autour de Patrice Duhamel, Jean-Claude Paris et Richard Vernay seront à tour de rôle responsables des journaux de la semaine. Emmanuel de la Taille est nommé conseiller pour le développement de l'information économique. Un service culturel est d'autre part créé : il sera dirigé par Jacques Idier.

Pour les magazines (secteur confié à Michel Thoulouze et Jacques-Olivier Chattard), Jean-Marie Cavada annonce deux nouveautés : un magazine d'information, peut-être le mardi, aura pour objectif de « présenter une grande enquête de fond sur un seul thème », contrairement à « l'Evénement » qui restera un rendez-vous de réflexion hebdomadaire avec ses différents sujets ; et un magazine présenté sans doute pendant le week-end et consacré au domaine « des relations humaines et familiales, de l'amour, de l'éducation, de la santé... » (le nom de Roger Gicquel a été prononcé pour ce magazine). Un rendez-vous mensuel d'information pourrait être également mis sur pied.

M. Yann Cotten, conseiller technique auprès de M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, vient d'être nommé conseiller pour les relations publiques et les affaires parlementaires et, à ce titre, est chargé de la direction du service des relations publiques de la société, nouvellement créé.

Nouvelles brèves

● *M. Michel Debré*, candidat à la présidence de la République, affirme que quoi qu'on en dise il ne cédera la place à personne.

« En fait, précise-t-il, *pour employer un terme à la mode, on veut déstabiliser ma campagne. le nombre de Français qui sont intéressés par mes propos ne cesse de croître. Comme toujours, les critiques et les observations malveillantes sont le premier signe du succès. »*

● *M. Gilbert Grandval*, président de l'Union gaulliste pour la démocratie (gaulliste de gauche), déclare au sujet de la candidature de M. Chirac : *« Sa candidature n'est pas qu'une agression de plus contre le gaullisme. Elle fait trop visiblement le jeu du candidat socialiste pour ne pas signifier une volonté délibérée de livrer la France à la gauche politicienne dans l'espoir de jouer un rôle de recours. »*

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, qui participait à une réunion des clubs Perspectives et Réalités, jeudi 5 février, à Loches (Indre-et-Loire), a estimé que M. Mitterrand *« en voulant toujours une majorité avec les communistes se condamne soit à l'impuissance, soit à l'asservissement et, dans les deux cas, à la fin de l'indépendance nationale »*. Il a ajouté : *« On peut transiger* [sur] *le nombre de sociétés à nationaliser, on ne peut composer avec ses alliances internationales. »*

● *La commission nationale de l'informatique et des libertés* vient de charger M. Henri Caillavet, sénateur non inscrit du Lot-et-Garonne, de rédiger deux rapports sur les conditions d'utilisation de l'informatique : l'un pour les inscriptions sur les listes électorales des Français résidant à l'étranger ; le second pour la collecte d'éléments généalogiques réalisée en France, à partir des registres d'état civil et des registr · paroissiaux, par l'église mormone, dont les responsables disposent de puissants ordinateurs de stockage de noms, installés à Salt-Lake-City, aux Etats-Unis.

● *M. Roger Michaud*, président du syndicat des journalistes Force ouvrière, membre du bureau de la Caisse nationale de prévoyance et de retraites des cadres de la presse et président de la commission des œuvres sociales est décédé ce vendredi 6 février à l' ge de soixante-deux ans.

DEUX AUGMENTATIONS

Produits pétroliers : 7 centimes

Les prix de l'essence, du gazole et du fuel seront relevés de 7 centimes par litre à partir du samedi 7 février, 0 heure.

Cette hausse, décidée par le gouvernement pour répercuter l'augmentation du prix du pétrole brut arrêtée par les pays de l'OPEP à Bali, en décembre dernier, va faire passer le litre d'essence ordinaire de 3,44 à 3,51 F, le litre de super de 3,65 à 3,72 F, soit + 2 %. Ainsi, en un an — c'est-à-dire par rapport à février 1980 — la hausse du prix de l'essence (super) aura été de 11 % (+ 37 centimes).

Le prix du gazole passe de 2,63 F à 2,70 F le litre, soit + 2,7 %. Le prix du fuel passe de 1,82 F à 1,89 F le litre, soit une hausse de 3,8 %. Celle-ci atteint 24 % en un an, le litre de fuel étant passé de 1,52 F à 1,89 F entre février 1980 et février 1981.

En limitant à 7 centimes par litre la hausse du prix des produits pétroliers, M. Barre a finalement choisi de ne pas répercuter immédiatement la hausse des cours du dollar qui renchérit — elle aussi — notre facture énergétique. Une totale vérité des prix, traduisant à la fois la hausse du brut décidée par l'OPEP et le renchérissement de la monnaie américaine utilisée comme moyen de paiement du brut, aurait entraîné une hausse des prix des produits pétroliers de 15 centimes par litre. Compte tenu de l'impact qu'une telle augmentation aurait eu sur l'indice des prix de février (connu fin mars) le gouvernement a préféré étaler la hausse sur deux mois.

En janvier en effet, l'indice des prix de détail augmentera à nouveau très fortement (de plus de 1 %) du fait notamment de la hausse des loyers, mais aussi de la dernière augmentation des prix de l'essence intervenue le 13 décembre, et qui a prolongé ses effets en janvier. En février, la hausse de 7 centimes qui vient d'être décidée sur tous les produits pétroliers entraînera à elle seule une augmentation de 0,2 point de l'indice, qui s'ajoutera au 0,8 % prévu et portera la hausse à environ 1 %.

Commentant la décision du gouvernement, M. Monory, ministre de l'économie, a déclaré, au journal de 13 heures de TF 1, qu'il s'agissait d'une *« hausse modérée »*. *« Car nous comprenons,* a-t-il ajouté, *les soucis et les préoccupations des consommateurs. »* Affirmant que cette « modération » n'était pas liée à des considérations électorales, M. Monory a confirmé que le gouvernement n'avait pas *« voulu tenir compte des fluctuations du dollar, qui, d'ailleurs, nous inquiètent, mais il s'agit d'un mouvement erratique, nous l'espérons, qui ne devrait pas se prolonger »*.

Médicaments remboursables : 3,5 %

Les prix des produits pharmaceutiques remboursables par la sécurité sociale seront majorés de 3,5 % en moyenne à compter du 15 février prochain. Le décret officialisant cette hausse devrait paraître dans quelques jours dans le Bulletin officiel des services des prix (B.O.S.P.). Comme la loi leur en donne désormais la faculté à titre permanent et définitif, les firmes pharmaceutiques pourront moduler la hausse obtenue à l'intérieur de leurs gammes de produits.

Cette augmentation revêt un caractère purement conjoncturel. En l'accordant, les pouvoirs publics ont voulu donner aux fabricants de médicaments les moyens de compenser les effets de l'érosion monétaire et l'accroissement de leurs coûts. Mais déjà des voix s'élèvent pour en dénoncer l'insuf· sance.

En 1980, les laboratoires avaient été autorisés à relever globalement leurs tarifs de 8,15 % (3 % le 1er février, 5 % le 15 juillet). Ayant volontairement abandonné 2 % au titre des gains de productivité, c'est en fait de 10,15 % que s'est élevée l'augmentation de leurs produits. Mais leurs coûts ayant monté de 12,95 %, l'écart en leur défaveur est encore de 2,80 %, limitant ainsi à 0,70 % l'impact réel de la prochaine majoration. Les sociétés concernées auraient donc souhaité obtenir une hausse de 7 %.

L'exercice écoulé a cependant été excellent pour l'industrie pharmaceutique (+ 8 % de croissance), avec, notamment, une augmentation de 30 % de leurs exportations.

Pour sa part, M. Pierre Joly, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), se félicite de la détermination de l'Etat à soutenir la profession dans ses efforts pour doter la France d'une industrie pharmaceutique forte. A ses yeux, la majoration obtenue a une *« signification symbolique »*, sans doute plus importante que la mesure en elle-même.

ANDRÉ FESSOT.

Brutale remontée du dollar

Après s'être replié mercredi 4 février, et après une journée d'indécision jeudi, le dollar s'est brutalement réorienté à la hausse vendredi, retrouvant ses cours du début de la semaine, les plus élevés depuis la fin de 1977. La monnaie américaine s'est élevée, d'un coup, à Paris, de 4,89 F à 4,96 F et même à 4,98 F en début de matinée, tandis qu'à Francfort, elle bondissait de 2,12 DM à plus de 2,16 DM pour revenir un peu au-dessus de 2,15 DM.

Ce revirement brutal à la hausse, après les hésitations de ces derniers jours, est dû entièrement aux déclarations faites devant le Congrès des Etats-Unis par M. Paul Volcker, président du conseil d'administration du système de Reserve Board fédéral (FED). Selon lui, les taux d'intérêt sont appelés à rester hauts, et peut-être même à un niveau plus élevé qu'à l'heure actuelle, pendant le temps nécessaire à la réussite du plan gouvernemental contre l'inflation. Pour M. Volker, ce temps risque d'être très long, l'inflation ne devant commencer à céder qu'à la fin de l'année 1981, et pendant cette « période de transition », le FED s'emploiera à freiner l'expansion de la masse mo· :aire.

Ces propos ont immédiatement été interprétés comme l'assurance que les taux d'intérêt américains ne baisseraient pas de sitôt ; les taux ont même monté d'un demi point à un an, soit à 16 % ; le dollar s'est envolé et le mark a lourdement rechuté, en dépit des interventions de la Bundesbank, assez limitées au demeurant. A Paris, le cours de la monnaie allemande est retombé à son cours plancher de 2,30338.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, qui avait glissé jeudi au-dessous de 500 dollars à 497 dollars, est remonté à 505 dollars, les craintes d'une aggravation de la situation en Pologne contrebalançant l'effet négatif de la hausse des taux d'intérêt.

« SI LA FRANCE INTERVENAIT AU TCHAD ET SE CONFRONTAIT A NOUS ELLE PERDRAIT CERTAINEMENT » déclare le colonel Kadhafi

« Si la France intervenait au Tchad et se confrontait à nous, elle perdrait certainement... militairement, économiquement et politiquement », a déclaré, jeudi soir 5 février, le colonel Kadhafi au cours d'un entretien accordé à l'envoyé spécial de TF 1 à Tripoli.

Selon le président libyen, « il n'y a pas de différend direct entre la Libye et la France, mais les interventions colonialistes françaises en Afrique provoquent des affrontements entre la France et ses amis, et, dans l'avenir, elles iront à l'encontre des intérêts français en Afrique ».

En ce qui concerne la fusion entre la Libye et le Tchad, le colonel Kadhafi a déclaré : « Ce n'est pas une fusion, mais une union des deux peuples. C'est-à-dire que les deux peuples sont similaires. L'union proposée et réclamée n'est ni une union politique ni une fusion. L'union constitutionnelle ne se fera qu'après un référendum populaire. »

Interrogé, à propos de la conférence de Lomé, à l'issue de laquelle douze chefs d'Etats africains ont condamné l'intervention libyenne au Tchad, le leader libyen a répondu : « Les gens ont peur de la France et exécutent ses ordres. »

(Lire page 7, l'article de P. Biarnès sur la genèse de la crise tchadienne).

LE CHARGÉ D'AFFAIRES JORDANIEN A BEYROUTH A ÉTÉ ENLEVÉ

Beyrouth (A.F.P.). — Le chargé d'affaires jordanien à Beyrouth, M. Hicham Al Mouheisen, a été enlevé vendredi matin 6 février à Beyrouth-Ouest par des éléments armés non identifiés. Ces derniers, qui se trouvaient à bord de quatre voitures, se sont présentés au domicile du diplomate situé sur le bord de la mer à Beyrouth-Ouest. Ils ont tué deux gardes jordaniens de faction devant l'immeuble et blessé le garde libanais avant de repartir vers une destination inconnue en compagnie du diplomate.

A Téhéran

DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS FONT PLUSIEURS DIZAINES DE BLESSÉS

Téhéran (A.F.P.). — De violents incidents se sont produits ce vendredi matin 6 février, à Téhéran, faisant plusieurs dizaines de blessés, entre manifestants d'extrême gauche et forces de sécurité islamiques (comités) soutenues par des extrémistes religieux (hezbollahis). Les manifestants, pour la plupart membres des Fedayin du peuple (tendance minoritaire), organisation marxiste-léniniste, dont les manifestations publiques sont interdites, se rendaient à un meeting, défiant ainsi une interdiction de l'état-major de la sécurité de Téhéran.

Pour empêcher les Fedayin du peuple d'approcher leur lieu de rendez-vous, racontent ces témoins, les membres des comités et les hezbollahis ont lancé des grenades lacrymogènes, des pierres et des projectiles divers sur le cortège.

Une fois celui-ci dispersé, les membres des forces islamiques de sécurité ont procédé à un grand nombre d'arrestations. De nombreux manifestants ont été blessés, dont un au moins par balle. Les « comités » ont également tiré à plusieurs reprises en l'air.

Les manifestants, évalués à quelques milliers, entendaient protester contre l'accord passé entre l'Iran et les Etats-Unis sur la question des otages et contre la dégradation de la situation économique et le chômage.

Le numéro du « Monde » daté 6 février 1981 a été tiré à 550 947 exemplaires.